RECUEIL DE MONNAIES

DE LA CHINE, DU JAPON, DE LA CORÉE, D'ANNAM, ET DE JAVA.

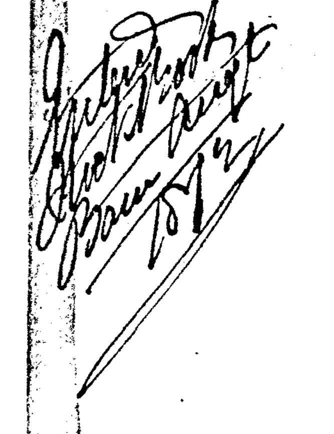
Permis d'imprimer,

à la charge de déposer au Comité de la Censure le nombre d'exemplaires voulus par la loi.

S. Pétersbourg, 8 Août 1841.

A. Otschkine Censeur.

IMPRIMÉ À L'EXPÉDITION DE LA CONFECTION DES PAPIERS DE LA COURONNE.



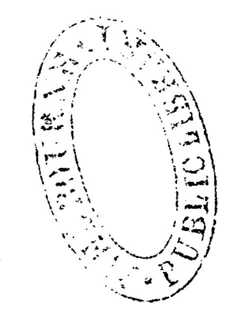
RECUEIL

DE MONNAIES

DE LA CHINE, DU JAPON, DE LA CORÉE, D'ANNAM, ET DE JAVA,

AU NOMBRE DE PLUS DE MILLE,

PRÉCÉDÉ

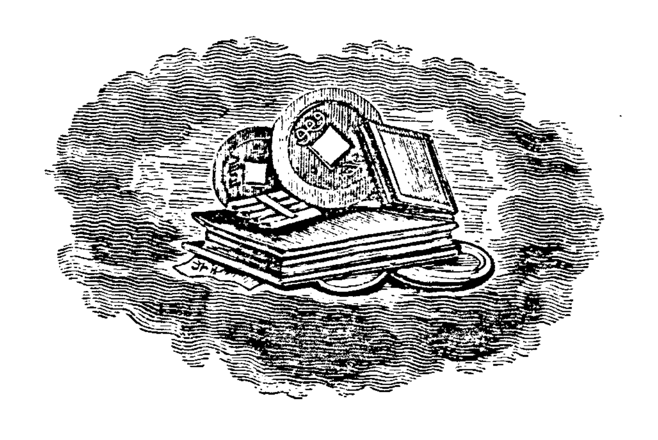


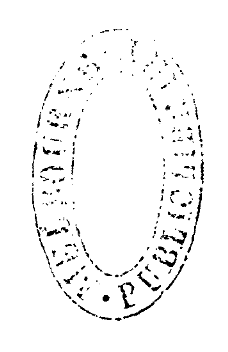
D'UNE INTRODUCTION HISTORIQUE SUR CES MONNAIES,

PAR

LE BARON S. DE CHAUDOIR,

Membre correspondant de l'Académie Impériale des Sciences de St. Pétersbourg, membre des sociétés d'histoire et d'antiquités de Moscou et d'Odessa, de la société royale des antiquaires du Nord, de Copenhague, etc. etc.





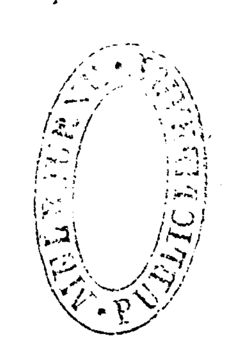
ST. PÉTERSBOURG,

F. BELLIZARD ET C°. AU PONT DE POLICE, MAISON DE L'ÉGLISE HOLLANDAISE.

1842.

TABLE DES MATIÈRES.

DÉDIÉ



A

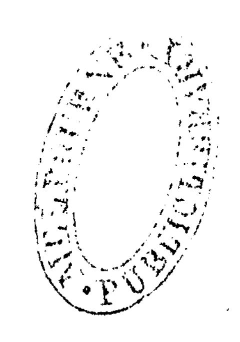
SON EXCELLENCE

MONSIEUR D'OUVAROF,

Ministre de l'instruction publique, Conseiller-privé-actuel, Membre du Conseil de l'Empire, Sénateur, Président de l'Académie IMPÉRIALE des sciences, Chevalier de l'Ordre de St. Alexandre-Newsky, de l'Aigle blanc, de St. Vladimir de 2de classe, de St. Anne de 1ère classe, ornée de brillants et de la Couronne IMPÉRIALE, de l'ordre de St. Jean de Jérusalem, etc. etc.

par son très-humble et très-obéissant serviteur

S. DE CHAUDOIR.



INTRODUCTION.

Les monnaies chinoises forment, dans la numismatique, une classe particulière à laquelle se rattachent les monnaies du Japon, de la Corée, du Royaume d'Annam ou de Cochinchine, et quelques anciennes monnaies de Java et de Sumatra. Ces monnaies offrent en général moins d'intérêt que celles de l'Europe; on n'y trouve point le nom du Souverain; il est rare qu'elles indiquent exactement l'époque à laquelle elles ont été coulées, et l'on n'y trouve non plus aucune allusion à des faits historiques; elles sont très-uniformes, n'offrent que l'indication d'époques plus ou moins longues, connues sous le nom de *Nian hào* [a], quelquefois le nom de la province ou du district où elles ont été coulées, et très-rarement l'expression de la valeur nominale que le gouvernement leur a assignée. Sur d'autres, on trouve, il est vrai, la représentation de beaucoup de symboles du culte de *Bouddha* et de *Tao tsé;* mais ce ne sont pas des monnaies courantes, ce sont des espèces d'amulettes distribuées dans les temples etc., auxquelles sont attachées des croyances superstitieuses d'heur et de malheur. La description que nous allons donner de ces diverses monnaies sera donc divisée en deux parties. Dans la première, nous nous occuperons des matières et des monnaies usitées en Chine dans le commerce, etc. à différentes époques; nous y joindrons un aperçu historique du papier-monnaie qui y a été le principal moyen d'échange pendant plus de trois siècles. Dans la seconde partie, nous parlerons sommairement des monnaies du Japon, de la Corée, d'Annam, de Java, comme aussi des médailles des temples, chinoises et japonaises; nous bornant à en traduire les inscriptions sans en décrire les symboles, notre sujet ne nous permettant pas d'entrer dans des détails qui comprendraient nécessairement une théogonie presque générale des sectes de *Fo* et des *Tao tsé.* Nous terminerons par les monnaies incertaines, dans le but de donner une idée générale de toutes les monnaies à trous carrés, et de faciliter aux amateurs la classification de ces monnaies. Cet aperçu sera suivi d'un catalogue et de planches, offrant les monnaies de ces différents pays, décrites et lithographiées d'après

[a] Les *Nian hào* (1) sont des dénominations honorifiques, que les Empereurs de la Chine donnent à des époques plus ou moins longues de leur règne, depuis l'an 163 avant J. C., et qui servent à fixer la date des événements. Quelques Empereurs ont changé de *Nian hào* jusqu'à quatorze fois, d'autres l'ont conservé pendant tout le temps de leur règne, comme le fait la dynastie actuelle *Ta tsing*, de sorte que quelques-uns de ces *Nian hào* ne désignent qu'une seule année, tandis que d'autres ont une durée de 60 ans. Pour fixer la date d'un fait, on dit qu'il a eu lieu la première, la seconde, etc. année de tel *Nian hào.* Les petits souverains de la Chine, ceux des pays voisins, les Daïri du Japon, ont également suivi cet usage; mais au Japon, l'expression *Nian hào* a été altérée en celle de *Nengo*, et il arrive quelquefois, qu'après la mort du Daïri, le Nengo qu'il avait adopté est encore conservé pendant plusieurs années par son successeur. Le tableau des *Nian hào* des Empereurs de la Chine se trouve dans Klaproth: Verzeichniss der Chinesischen und Mandschuischen Bücher der K. Bibliothek zu Berlin; Paris 1822 in fol., et les *Nengo* des Daïri du Japon, dans le Annales des Empereurs du Japon, traduites pas Titsingh, publiées par Klaproth; Paris 1834, in-4°. Le tableau des *Nian hào* de la dynastie *Ly*, du royaume d'Annam, se trouve dans Endliches Verzeichniss der Chinesischen und Japanischen Münzen des K. K. Münz- und Antiken-Cabinetes in Wien, 1837. in-8°.

des monnaies originales, ou copiées d'après des ouvrages publiés au Japon. Les caractères de ces monnaies ont été tracés avec beaucoup de soin par Mr. Léontiefski, interprète au département asiatique du ministère des affaires étrangères à St. Pétersbourg; il nous a aussi fourni la traduction des passages des ouvrages chinois qui nous ont paru nécessaires ou intéressants, un séjour de plus de onze ans à Pékin lui ayant permis d'acquérir une connaissance approfondie des langues Chinoise et Mandchoue.

Pour l'ortographe des mots chinois, nous avons en général suivi celle adoptée dans le Dictionnaire de De Guignes, à très-peu d'exceptions près. Nous remarquerons ici que la prononciation des caractères chinois diffère souvent, en Russie, de celle du Dictionnaire de De Guignes, comme, par exemple, pour le caractère qui désigne le métal, que De Guignes prononce *Kin* (12) et qui est prononcé *Dzin* par les sinologues russes. D'après les renseignements que nous nous sommes procurés, cette différence provient de celle qui existe dans la prononciation des habitants du midi et du nord de la Chine: les premiers ayant une manière de prononcer plus décidée, plus dure, comme *Kin*, les autres plus sifflée, comme *Dzin*.

Les mines sont fort abondantes en Chine, surtout celles de cuivre, qui se trouvent répandues sur la presque totalité de ce vaste empire. Les principales de ces mines, situées dans le *Kiang sy* et dans le *Kiang nan*, le long du cours inférieur du fleuve *Kiang*, fournissaient déjà beaucoup de métal à une époque très-reculée. C'est le gouvernement qui a toujours été propriétaire des mines du pays. On rapporte que les anciens Souverains n'émettaient le métal que pour acheter des grains dans les années abondantes, afin de les revendre au peuple dans le années de disette. Cette propriété exclusive des mines donne au gouvernement, jusqu'à un certain point, la faculté de régler la valeur des métaux. Il arrive souvent que les monnaies de cuivre valent nominalement plus que leur valeur réelle, comparativement à l'argent en lingots; lorsque celui-ci est surabondant et moins recherché dans le commerce et que la masse des *tsien* ou monnaie de cuivre en circulation n'est pas assez forte, la politique du gouvernement est d'émettre alors du cuivre en quantité suffisante pour rétablir l'équilibre; si, au contraire, les *tsien* ont cours à un prix inférieur à celui qu'ils doivent avoir à cause de leur surabondance dans la circulation, le trésor cesse de suite d'en émettre et paie l'armée en lingots d'argent pour faire revenir la monnaie de cuivre à sa valeur ordinaire. [a]. Le gouvernement empêche

Les noms sous lesquels les Empereurs de la Chine sont connus et cités dans l'histoire, sont ceux qui leur ont été donnés après leur mort; souvent aussi ils n'y sont désignés que par le Nian hâo qu'ils ont adopté.

Le nom propre qu'ils portaient à leur avénement au trône ne doit jamais être ni prononcé, ni écrit par aucun chinois; lorsqu'ils parlent de l'Empereur régnant, ils ne se servent que de l'expression *Hoong chang* (2), c'est-à-dire, suprême auguste, ou de celle *Kin chang Hoang ty* (3), c'est-à-dire, Empereur suprême et auguste actuel. Voici les noms propres des Empereurs de la dynastie actuelle *Ta-tsing*.

Nom de l'Empereur à son avénement.	Nom de l'Empereur après sa mort.
Nour ha tsy (4).	Tay tsou.
Hoang tay tsy (5).	Tay tsoung.
Fou lin (6).	Chy tsou.
Siouan youï (7).	Ching tsou.
Yn tchin (8).	Chy tsoung.
Houng ly (9).	Kao tsoung.
Young yon (10).	Tchen tsoung.
Ming ning (11).	Empereur actuel.

[a] Voyez: Mémoires concernant l'hist. des Chinois, T. IV p. 309.

par ce moyen l'exportation du cuivre, qu'il regarde comme onéreuse au pays, et cherche à prévenir le faux monnayage en le rendant peu lucratif.

La contrefaction des monnaies de cuivre en Chine est très-facile, ces monnaies n'étant pas frappées comme en Europe, mais coulées dans des formes; aussi malgré la rigueur des punitions infligées à ceux qui s'en occupaient, telles que la marque au front, la prison, la confiscation, l'exil et même la mort, malgré les fortes récompenses accordées aux dénonciateurs, dès que le gouvernement donnait à ses monnaies une valeur nominale plus forte que la valeur du cuivre, la contrefaction devenait tellement active, que l'état perdait le gain qu'il s'était proposé, et qui plus est, le peuple en éprouvait de grandes pertes, les monnaies contrefaites étant naturellement et plus légères et de plus mauvais aloi encore que celles du gouvernement, et ne pouvant que très-difficilement être distinguées des véritables.

Ceux qui fondaient la monnaie de cuivre pour en faire des ustensiles ou d'autres objets, étaient également punis de mort; et ceux qui la gardaient dans leurs caisses sans la faire circuler étaient soumis à des peines sévères, surtout si par là elle venait à se rouiller.

Différentes espèces de caractères ont été employées sur les monnaies chinoises; on y trouve à diverses époques des caractères *tchouan* [13] ou anciens, dont la forme *varie presqu'à l'infini*[a], des caractères *tsao tse* [14] ou d'herbes, (c'est l'écriture courante), et *Hing chou* [15], qui sont les caractères en usage actuellement. Sous la dynastie mongole *Youan*, on voit sur quelques monnaies, d'anciennes lettres mongoles, de la forme de celles que le Khan Koublaï avait voulu introduire, et qui avaient quelque analogie avec les caractères tibétains, mais qui ne furent pas généralement adoptées et qui furent même bientôt après tout-à-fait abandonnées sous la dynastie mandchoue actuelle; les inscriptions du revers des monnaies sont souvent mandchoues ou bilingues, c'est-à-dire chinoises et mandchoues, et quelquefois en arabe défiguré et en mandchou. L'inscription de la face est toujours chinoise.

Nous devons maintenant parler des sources auxquelles nous avons puisé. [b]

La numismatique est cultivée depuis longtemps au Japon: les ouvrages qui y ont été publiés en font foi. Non-seulement leurs propres monnaies ont fait le sujet des recherches des Japonais, mais ils se sont aussi occupés des monnaies de leurs voisins les Chinois, les Coréens, etc. Les monnaies européennes elles-mêmes ont excité leur curiosité, et le musée asiatique de St. Pétersbourg en possède un recueil imprimé au Japon, et dont les figures surpassent en exactitude, ce qu'on aurait cru pouvoir en attendre. Cet ouvrage a pour titre japonais *Sa you Sin pou*, en chinois *Si yang tsian pou* [16], c'est-à-dire, déscription des monnaies européennes. Le format en est grand in-8°, il est imprimé à la résidence impériale (Miyako), dans la septième année du Nengo *Ten mio*, en chinois *Tian ming*, (1787 de J. C.), en automne, au huitième mois. Il est paginé 1 à 50, précédé d'un titre en caractères *Tchouen* ou anciens, et terminé par une conclusion paginée séparément 1 à 5. Cet ouvrage

[a] Nous possédons dans notre collection deux grands tableaux très-anciens qui offrent, l'un le caractère *Fou*, bonheur, et l'autre le caractère *Cheou*, longue vie, chacun sous 120 formes différentes.

[b] Nous remarquerons ici que nous nous sommes en général abstenu de citations, d'abord parcequ'elles eussent été trop multipliées, et ensuite parcequ'elles ne nous ont pas paru de nécessité absolue. Les principaux ouvrages que nous avons suivis, tels que les ouvrages numismatiques japonais et chinois, les annales, et l'ouvrage de Mr. Biot, étant rédigés par ordre chronologique, il est très-facile d'y rechercher le passage que nous y avons emprunté; d'autant plus que dans le catalogue qui termine notre travail, les ouvrages et les feuillets, où se trouvent les monnaies, sont exactement indiqués. Nous nous sommes donc borné aux citations des ouvrages où cette recherche eût été plus difficile, comme, par exemple, dans les Mémoires concernant l'histoire des Chinois, etc.

contient les figures de cent trente neuf monnaies et médailles en or, en argent et en cuivre, de Russie, de Pologne, de divers états d'Allemagne, de Hollande, de Suède, de Danemark, d'Angleterre, de France, d'Espagne, de Portugal, du Pape, des colonies européennes aux Indes, etc. La face de ces monnaies est toujours placée droite, mais les revers sont souvent de côté ou tout à fait à rebours, probablement d'après leur position relative à la face sur la monnaie elle-même. Les descriptions qui accompagnent chaque monnaie, sont assez courtes et en caractères chinois entremêlés de caractères japonais Kattakane; elles décrivent le type tant bien que mal, sans donner l'explication des inscriptions, et sans connaissance du blason ni des chiffres des dates; elles donnent, à la manière japonaise, le nom du pays ou la monnaie a été frappée, et indiquent le métal et le poids de la pièce. La 50e feuille offre une petite carte de l'Europe.

Après cette courte digression, qui, nous l'espérons, nous sera pardonnée à cause de l'intérêt qu'elle présente, nous nous hâtons de revenir à notre sujet.

Le plus ancien ouvrage japonais sur les monnaies chinoises que possède la bibliothèque de notre musée asiatique, a pour titre *Kan Ko Kon fo sen ðsu mon,* [17] en chinois *Ho hao Kou tsiouen pao tsien tou Kien,* c'est-à-dire, Recueil complet de toutes les monnaies. Il a été imprimé dans la neuvième année du Nengo *Ghen rok* (1695 de J. C.), à la moitié de l'automne, en petit format oblong, paginé 1 à 31, offrant 390 figures mal exécutées d'avers et de revers de monnaies chinoises et japonaises. Ces figures sont accompagnées d'une description ordinairement très-courte, en caractères chinois entremêlés de caractères Kattakane très-mal imprimés. Beaucoup d'anciennes monnaies, figurées dans cet ouvrage, ont été omises dans ceux publiés postérieurement et les monnaies d'un grand module y sont représentées beaucoup plus petites et seulement de la grandeur des *Tsien* simples. L'ouvrage est précédé d'un titre en anciens caractères chinois *Tchouen,* et les feuillets paginés 29 à 31 contiennent une espèce de catalogue des monnaies. Ce volume est cité dans notre catalogue sous la lettre F.

Le second ouvrage n'a pas de titre général: celui qui se trouve en tête de la préface est en chinois *Ke tsouen tchy* [18], c'est-à-dire, Recueil ou Souvenir de monnaies gravées. Il est imprimé au Japon, dans la 10e année du Nengo *Ghen rok* (1697 de J. C.), en format in-8° et en quinze parties réunies en un volume, relié à l'européenne. Les caractères sont chinois, entremêlés de caractères japonais Kattakane. Il commence par deux feuillets de préface, numérotés 1 et 2, suivis de la liste des monnaies contenues dans les quinze parties numérotées de 1 à 12; puis, vient la première partie, qui a deux feuillets numérotés 1 à 10, donnant les figures et les descriptions de 20 monnaies attribuées aux plus anciennes dynasties jusqu'à celle des *Han,* et dont les plus anciennes ne sont que des plaques rondes avec un trou carré au centre, sans aucune inscription. La seconde partie est de 18 feuillets numérotés 1 à 18, et offre 53 monnaies, avec leur description, des dynasties suivantes jusqu'a celle des *Souy.* La troisième partie est composée de onze feuillets numérotés 1 à 11, et donne 38 monnaies avec leur description, jusqu'à la dynastie des *Heout tcheou.* Dans la quatrième partie, se trouvent onze feuillets numérotés 1 à 11, et 28 monnaies avec leur description, de diverses dynasties jusqu'à celle des *Tang,* et que l'auteur désigne par le nom de fausses monnaies. La cinquième partie est de huit feuillets numérotés 1 à 8: elle offre les figures de 21 monnaies de différents rebelles chinois. La sixième partie, qui a 7 feuillets paginés 1 à 7, et 19 monnaies; la septième partie, qui a aussi 7 feuillets offrant 26 monnaies, et la huitième partie qui n'a que deux feuillets et 5 monnaies, traitent des

monnaies dont le pays est inconnu. Dans la neuvième partie, qui se compose de 12 feuillets numérotés 1 à 12 et de 43 monnaies, on trouve les figures et la description des trois monnaies d'argent de *Voutty*, de la dynastie des *Han*, figurées dans Du Halde, et de 40 différents *Tao* et *Pou*. La dixième partie offre sur 4 feuillets, numérotés 1 à 4, onze monnaies étrangères à la Chine sans le trou carré et avec les dénominations de pays suivantes: *Yen pin Kue, U chan Kue, Nan si Kue, Ta yue ty Kue, Ni polo Kue, Ho Kue, Kam Kue, Pa han Kue, Tiao tchy Kue, Foe ty Kue*, et *Ta che Kue*. La onzième partie a 9 feuillets numérotés 1 à 9, avec 30 monnaies étrangères, dont quelques-unes sont de pays inconnus, d'autres du Japon, du Khitan et de la Corée. Dans la douzième partie, qui a 14 feuillets numérotés 1 à 14, il y a 50 monnaies étrangères, dont deux seulement ont des types et sont des pays nommés en chinois *Hyen lean Kue* et *San tom Kue;* une de ces monnaies a la forme d'un croissant sans aucun type. La treizième partie offre, sur 10 feuillets numérotés 1 à 10, 36 monnaies des temples, de divers modules. La quatorzième partie se compose de 8 feuillets et de 20 monnaies des Esprits; et enfin la quinzième partie, qui a 6 feuillets, donne les figures et la description de 16 monnaies, ou talismans contre les maléfices. L'ouvrage est terminé par une conclusion sur deux feuillets numérotés 1 et 2, et il est cité dans notre Catalogue sous la lettre R.

Le troisième ouvrage a pour titre *Wa Kan Ko fo ∂su Ye* [19], en chinois *Ho hao Koung fang tou houï*, c'est-à-dire, Recueil de figures de monnaies à trous carrés; il a pour second titre, sur la couverture, *Ko fo ∂su mon* [20], en chinois *Koung fang tou kien*, ce qui signifie: Miroir de figures de monnaies à trous carrés. Il est écrit par *Nakatani Kosan* à *Osaka*, et imprimé en format in 8°, en la treizième année du nengo *Kio fo* (1728 de J. C.), au troisième mois. Cet ouvrage, qui avait d'abord été imprimé en la septième année du même Nengo (1722 de J. C.), est paginé 1 à 14; il est précédé d'un titre en anciens caractères chinois *Tchouen*, suivi d'une liste de monnaies, et terminé par une conclusion, sur les feuillets marqués 13 et 14. L'ouvrage commence par une courte explication des chiffres N° 1 à 10, qui, placés auprès de chacune des monnaies figurées, en indiquent le degré de rareté; de sorte que le N° 1 désigne la monnaie la plus rare, et le N° 10 la plus commune. Deux cent vingt-cinq monnaies, dont quelques-unes avec leur revers, y sont figurées presque toutes très-exactement, et celles qui laissent quelque chose à désirer, ont été corrigées dans l'ouvrage du prince de Tamba. Chaque monnaie est acompagnée d'une très-courte description en caractères chinois entremêlés de caractères Kattakane, qui se borne à donner l'inscription de la monnaie et la date. Ces dates sont indiquées par le nombre d'années écoulées entre la confection de la monnaie et l'année de la publication de l'ouvrage.

Ce volume est divisé en six chapitres. Le premier donne les monnaies antiques de la Chine, dont la plus ancienne est le *Pouon lang*, de 247 à 210 avant J. C. Le second commence avec les monnaies qui portent l'inscription *Kay youan toung pao*, du nian hào *Hoey tchang* (841 de J. C.), et donne celles des diverses dynasties des empereurs de la Chine et des petites souverainetés de ce pays, comme aussi celles de la Corée, d'Annam, etc. Le troisième chapitre comprend les monnaies inconnues, probablement de petits princes indépendants dont les annales n'ont pas conservé les Nian hào, qui seuls pourraient servir à les déterminer, et quelques monnaies ou médailles des temples, en petit module. Le quatrième offre les monnaies de la Chine, grand module, une seule de la Corée, et plusieurs médailles des temples, zodiacales et superstitieuses. Le cinquième chapitre donne les

monnaies du Japon; et dans le sixième, sont les médailles en petit module des temples japonais. Cet ouvrage est cité, dans notre catalogue, sous la lettre C.

Le quatrième ouvrage forme un supplément au précédent. Il a pour titre: *Tsen Kua ko fo mon* (21), en chinois *Tseng ho Koung foung Kien,* c'est-à-dire, Miroir des monnaies à trous carrés. Il est imprimé en format in-8°, à Miyako, dans la quatorzième année du nengo *Kio fo* (1729 de J. C.), au printemps, et paginé 1 à 14. Il est divisé en quatre chapitres. Le premier donne les monnaies antiques de la Chine, depuis le *Pouon lang,* de 247 à 210 avant J. C. Le second offre les monnaies des dynasties chinoises, depuis le Nian hào *Kien foung* (666 après J. C.), jusqu'à la chute de la dynastie *Ming.* Dans le troisième, sont figurées les monnaies inconnues et des médailles des temples; et dans le quatrième, sont représentées les monnaies, en grand module, des dynasties chinoises, et celles des temples, qui sont toutes japonaises. Ce dernier chapitre est terminé par une piastre d'Espagne, de Philippe IV, mal figurée par un médaillon offrant une tête de face barbare et une légende indéchiffrable, par un *Tao* ou Couteau-monnaie et par deux *Pou,* ou monnaies obéliscales. L'ouvrage est précédé d'une courte introduction d'une page; sur le recto du premier feuillet, est la même explication des chiffres, indiquant le degré de rareté des monnaies, qui se trouve dans l'ouvrage précédent, et chaque monnaie est accompagnée d'un de ces chiffres. Sur la treizième feuille, est une liste de monnaies, et sur la quatorzième la conclusion. Cet ouvrage donne les figures et la description de cent quatre-vingt monnaies. Comme dans le précédent, le texte est en caractères chinois entremêlés de caractères Kattakane. Il est cité dans notre catalogue sous la lettre B.

Le cinquième ouvrage a pour titre *Sin Sen Sen poù* (22), en chinois *Sin Siouan tsien pou,* c'est-à-dire, Nouveau recueil de monnaies. Il est rédigé par *Minamoto no Masa tsouna,* prince de *Kotsouko* et d'*Oki,* fils de *Nobou tsouna,* prince héréditaire de la province de *Tamba,* et portant le titre de prince de *Kotsouko* et d'*Yio.* Ce recueil est imprimé en trois parties in-8°, à Yédo, en la seconde année du Nengo *Ten mio* (1782 de J. C.), au septième mois; il est mentionné dans les annales des empereurs du Japon comme ayant été publié en cette année. La première partie, ou partie supérieure (*Chang*(23)), comme il est d'usage de la nommer, est paginée 1 à 25; elle donne les figures des monnaies de quarante-six Nian hào des dynasties chinoises, avec leurs variétés, depuis la quatrième année du Nian hào *Vou té* (621 de J. C.) de la dynastie *Tang,* jusqu'au Nian hào *Tsing Kang* (1126 de J. C.) de la dynastie *Soung;* trois descriptions de monnaies sont dépourvues de figures. La seconde partie, ou l'intermédiaire, (*Tchong* (24)) est paginée 1 à 24; elle offre une suite de quarante-neuf Nian hào avec leurs diverses monnaies, depuis le Nian hào *Kian yan* (1127 de J. C.) de la dynastie *Soung,* jusqu'à la chute de la dynastie *Ming,* en 1644; elle donne aussi les monnaies des derniers princes qui ont tenté, en 1645 et en 1646, de disputer l'empire aux conquérants mandchoux, et celles de premiers empereurs de cette dynastie qui a pris le nom de *Ta tsing,* jusqu'au Nian hào *Young tching* (1723 à 1735 de J. C.). Six descriptions sont sans figures dans cette partie. La troisième enfin, ou l'inférieure, (*Hia* (25)) est paginée 1 à 23. Elle donne les monnaies de quelques empereurs de la dynastie chinoise *Kin* (1115 à 1260), de la dynastie *Hia* (1149—1212), de quelques-uns des petits états qui se sont élevés momentanément en Chine au dixième siècle de notre ère, de la dynastie *Liao,* de la Corée, et du royaume d'Annam; soixante-seize monnaies y sont décrites avec leurs variétés, et sur ce nombre, il y a vingt descriptions sans figures. Cet ouvrage n'a pas de titre spécial, ou peut-être le titre a-t-il été détruit. Il est précédé d'une introduction,

paginée séparément 1 à 3, et terminé par une énumération des monnaies paginée 1 et 2, suivie d'une conclusion paginée 1 à 4. Auprès de chaque monnaie, est une longue description du type, l'indication de l'époque à laquelle la monnaie a été coulée, une courte notice historique ayant un rapport direct avec la monnaie, et la citation des annales d'après lesquelles les faits ont été rapportés; puis enfin, d'amples détails sur la grandeur et sur le poids effectif des monnaies, sur celui qu'elles devraient avoir, et l'indication des diverses espèces et valeurs qui ont été coulées. Ce recueil est un des principaux ouvrages numismatiques publiés au Japon. Il offre un grand intérêt, tant par le nombre de pièces qui y sont rapportées, que par la manière claire et précise dont la valeur des monnaies y est déterminée, et dont les dates sont fixées au moyen des *nian hão*. Les caractères du texte sont chinois, entremêlés de caractères Kattakane. Cet ouvrage est cité dans notre catalogue sous la lettre A. [a]

Le sixième ouvrage a pour titre *Kai zio tsin Kwa Ko fo ðsou Ken* [26], en chinois *Hay tseng tsen ho Koung foung tou tsiouan* c'est-à-dire, Miroir des figures des monnaies à trous carrés. Il est écrit par le même auteur que l'ouvrage précédent, le prince de *Tamba*, imprimé en caractères chinois entremêlés de caractères Kattakane, à Yédo, dans la cinquième année du nengo *Ten mio* (1785 de J. C.), au neuvième mois, et paginé 1 à 12; il n'a pas de titre spécial et il est terminé par une conclusion paginée séparément 1 à 3. Ce recueil est divisé en cinq chapitres; le premier comprend les monnaies antiques de la Chine, depuis le *Pouon lang* de 247 à 210 avant J. C., jusqu'à celles de la fin du second siècle de notre ère. Le second contient les monnaies des dynasties chinoises, depuis l'an 666 de J. C. jusqu'à la chute de la dynastie *Ming*. Le troisième offre les monnaies inconnues, dont une est mandchoue, d'*Abkai foullinga*, fondateur de la dynastie actuelle, et dont une autre porte autour du trou, qui est hexagone, une inscription arabe qui signifie: le sultan Abou'l méali. Le quatrième chapitre comprend les monnaies ou médillaes des temples, de module ordinaire; le cinquième enfin donne plusieurs monnaies de grand module des dynasties chinoises et des temples. Chaque monnaie est accompagnée d'une courte description, offrant l'inscription et la date de la pièce, et d'un chiffre indiquant son degré de rareté. Cent cinquante-neuf monnaies avec quelques-unes de leur variétés sont figurées dans ce recueil, qui est cité dans notre catalogue sous la lettre D.

Le septième ouvrage est un manuscrit japonais de format petit in-8°, de douze feuillets sans pagination; il a pour titre *Ji pen Koue sen lo zen Ki* [27], c'est-à-dire, Source explicative ou Description des Tsien ou petites monnaies du Japon. Cet ouvrage a été écrit en 1783 par le Prince de *Tamba*, comme le certifie une traduction allemande très-abrégée qui en a été faite par la personne à laquelle le Prince de Tamba l'avait envoyé (probablement Mr. Titsingh), et qui se trouve également dans la bibliothèque du Musée asiatique de St. Pétersbourg; il a trois divisions ou chapitres; dans la première, se trouvent les figures et la description de douze monnaies de cuivre anciennes; elle commence par une mention très-succinte des anciennes monnaies d'argent qui doivent avoir eu cours au Japon, antérieurement à celles de cuivre; la seconde division ne donne que les inscriptions de quatre monnaies dont l'époque est inconnue et sans même en désigner le métal. La troisième division

[a] Au moment de livrer ce travail à l'impression, nous apprenons que le P. Hyacinthe Vitchourin a traduit en russe l'ouvrage du Prince de Tamba, et que sa Majesté l'Empereur a daigné envoyer ce manuscrit à l'Académie Impériale des Sciences de St. Pétersbourg pour y être conservé.

enfin offre vingt-une figures et descriptions de monnaies plus récentes, dont une pièce chinoise qui a eu cours au Japon, deux qui ont été coulées en cuivre et en argent, une autre en argent, et le reste en cuivre rouge et jaune. Les descriptions de ces monnaies, qui sont en caractères chinois entremêlés de caractères japonais *Kattakane*, donnent des détails sur l'époque et le lieu où ces pièces ont été coulées, sur leur poids et leur dimension, et présentent quelques données historiques qui y ont rapport. Ce manuscrit est cité dans notre catalogue sous la lettre E.

Le huitième ouvrage est un manuscrit japonais, d'écriture cursive, en caractères chinois nommés *Tsao tsé*, composé de 48 feuillets sans pagination, dont vingt-quatre feuillets blancs intercalés alternativement parmi ceux qui sont écrits. Sur le premier feuillet, se trouve le titre *Kin gin o Ko fan no dsou* (28), en chinois *Kin in ta siao Ke tchi tou*, c'est-à-dire, Représentation des anciennes monnaies, grandes et petites, d'or et d'argent. Cet ouvrage donne les figures de 102 monnaies japonaises, d'or et d'argent, avec leur revers et de courtes notices sur leur valeur, leur nom et quelquefois sur l'époque où elles ont été faites; cette époque est désignée par le nengo des Daïri. Ce manuscrit est cité dans notre catalogue sous la lettre I.

Le neuvième ouvrage est aussi manuscrit, en caractères chinois ordinaires, entremêlés de caractères japonais; il est de format grand in-8°, sans pagination, et en deux parties. La première partie, ou *la supérieure*, a pour titre: *Ko Kin no dsou* (29), en chinois *Kou Kin tchy tou*, ce qui signfie: Représentation des anciennes monnaies d'or. Elle se compose de 21 feuillets, sans pagination, et donne les figures de quatre-vingt-cinq monnaies japonaises avec leurs revers, acommpagnées d'une courte notice sur leur poids, leur dénomination, leur valeur et quelquefois l'époque où elles ont été fabriquées. La seconde partie, ou *l'inférieure*, porte les titre de *Ko gin no dsou* (30), en chinois *Kou in tchi tou*, c'est-à-dire, Représentation des anciennes monnaies d'argent. Elle a quatorze feuillets, sans pagination, et offre les figures de quatre-vingt-dix-neuf monnaies avec leurs revers. Ces monnaies sont pour la plupart des lingots; des courtes notices les accompagnent, comme dans la première partie. Nous désignons ce manuscrit par la lettre H.

Le dixième ouvrage est pareillement manuscrit, d'un format petit in-8°; il se compose de treize feuillets sans pagination, dont le premier est en blanc, et n'a pas de titre. Il donne les figures de dix-huit monnaies japonaises en argent, avec les revers des unes et des autres. Celles en argent sont pour la plupart des lingots. Auprès de chaque monnaie, est une notice, en caractères chinois entremêlés de caractères japonais, sur sa valeur et sur l'époque où elle a été faite; à quelques-unes de ces monnaies la dénomination est ajoutée en hollandais. Ce manuscrit est marqué de la lettre M.

Le onzième ouvrage est un manuscrit, de format grand in-8°, sans pagination. Il porte le titre Chinois de *Tanngo lan to tchy..... Kin in tsien tou Kien* (31), c'est-à-dire, Représentation des monnaies d'or et d'argent. Un des caractères du titre n'est pas bien lisible. Ce manuscrit a, outre le titre, douze feuillets, dont les trois derniers sont blancs. Il donne les figures de six lingots chinois d'or et d'argent, de six piastres et dollars mal dessinés, de quatre monnaies très-défigurées qui sont probablement des monnaies des Indes (autant qu'on peut en juger), de trois lingots d'or et d'argent du Royaume d'Annam, et d'un lingot d'or et d'un lingot d'argent du Tibet. Les descriptions, très-brèves, sont en caractères chinois entremêlés de caractères japonais. Ce manuscrit est marqué de la lettre K.

Le douzième ouvrage est aussi manuscrit; son format est grand in-8° et il se compose de huit feuillets, sans pagination. Il est en hollandais, écrit au Japon, et a pour titre *Ceekening van Chineeshe*

aangebragt goud en zilver munten. Il contient les figures de six lingots chinois d'or et d'argent, et de deux piastres. Auprès de chaque figure, est écrite la dénomination de la pièce et son poids. Ce manuscrit est marqué de la lettre L.

Le treizième ouvrage a pour titre japonais *Ko Kan sin kwa mon* (32), en chinois *Kou Kin tsiouan ho tsien,* c'est-à-dire: Miroir de monnaies anciennes et nouvelles. Ce recueil est imprimé au Japon en format in-8°., dans la 10e année du Nengo *kwan seï* (1798); il est en vingt parties reliées en douze livres. Dans la première, qui est paginée 1 à 20, sont les figures et les descriptions des anciennes monnaies de la Chine; dans la seconde, paginée 1 à 25, se trouvent les figures et la description des monnaies des dynasties chinoises, depuis l'an 621 jusqu'à l'an 927 de J. C.; la troisième, paginée 1 à 35, offre les figures et la description des monnaies des dynasties suivantes jusqu'à l'année 1204 de J. C.; la quatrième, paginée 1 à 43, donne les figures et la description des monnaies des dynasties postérieures, jusqu'à l'année 1636. Dans la cinquième partie, paginée 1 à 26, sont réunies les figures et la description des monnaies du Japon, de la Corée, d'Annam, de diverses contrées de l'Inde, nommées en chinois *Ma lat sia, Pang ha la, Toung pou say,* et *Mo vo eoul.* La sixième partie, paginée 1 à 17, la septième, paginée 1 à 21, et la huitième, paginée 1 à 11, présentent les figures et les descriptions des monnaies incertaines. Dans la neuvième partie, paginée 1 à 15, dans la dixième paginée 1 à 27, et dans la onzième, paginée 1 à 8, sont les figures et la description des médailles des temples, tant petites que grandes. La douzième partie, paginée 1 à 24, contient les figures et les descriptions des revers des monnaies de divers règnes, et dans la treizième partie, on donne les revers et les descriptions des monnaies incertaines. La quatorzième partie, paginée 1 à 18, montre les figures et donne les descriptions des revers des diverses monnaies qui offrent des onglets, des globules ou des signes incertains; on y a joint aussi les revers des monnaies sur lesquels on voit des globules. La quinzième partie, paginée 1 à 29, donne les figures et la description des monnaies de la dynastie mandchoue actuelle, et de celles des Daïri du Japon, depuis 1550 jusqu'à 1768; et l'on trouve dans la seizième partie, paginée 1 à 10, les figures et la description des monnaies postérieures de la Chine et du Japon. La dix-septième partie offre les figures et les descriptions des monnaies ou médailles dites des temples, ou superstitieuses. Les anciens *Tao,* les *Pou* et d'autres très-anciennes monnaies sont décrits, sans figures, dans la dix-huitième partie, paginée 1 à 28; il y est aussi parlé de la qualité du cuivre employé au monnayage, de la valeur en *Tsien* du *Kouan* ou enfilade, de la méthode employée pour fondre le cuivre et les métaux en général; on y dit en outre comment on coule les monnaies et les lingots; à cette description, sont jointes des gravures qui en représentent les différents procédés. La dix-neuvième partie, paginée 1 à 15, contient la table générale des matières et celle des règnes des souverains dont les monnaies sont figurées et décrites dans les dix-huit parties précédentes. Dans la vingtième partie enfin, sont décrites les monnaies des esprits, c'est-à-dire celles auxquelles la superstition attribue une influence heureuse ou malheureuse; elle est paginée 1 à 11, sans figures, et terminée par une conclusion paginée séparément 1 à 3. Le titre général de l'ouvrage manque. Les descriptions des monnaies sont en général courtes et roulent principalement sur leur poids et leur grandeur. Tout le texte est imprimé en caractères chinois entremêlés de caractères japonais kattakane. Cet ouvrage est cité dans notre catalogue sous la lettre N.

Le quatorzième ouvrage a pour titre en chinois *Kin in tou lou* (33), c'est-à-dire: description et figures des monnaies d'or et d'argent (du Japon); il est imprimé au Japon dans la 5e et la 6e année du Nengo *Boun seï* (1823 et 1824 de J. C.), et se compose de sept parties; son format est celui d'un in-8°; les feuillets sont sans pagination. On trouve dans la première partie, composée de 48 feuillets, le titre et la table générale des matières, après lesquels viennent les figures et la description de 40 monnaies d'or; la seconde partie, qui a 37 feuillets, offre les figures et les descriptions de 92 monnaies d'or et d'argent; la troisième partie donne les figures et les descriptions de monnaies des provinces du Japon: elle a 29 feuillets. Dans la quatrième partie, qui se compose de 52 feuillets, se trouve la continuation des monnaies d'or d'autres provinces de cet empire: elle contient 135 figures et descriptions. Dans la cinquième partie, sur 30 feuillets, sont les figures et la description de 73 monnaies d'or, très-anciennes; et dans la sixième partie, sur 18 feuillets, sont figurées et décrites 70 monnaies d'or, distribuées à diverses époques à titre de récompense. Dans la septième partie enfin, qui contient 50 feuillets, sont des détails sur les monnaies japonaises publiées dans les six cahiers précédents, et la conclusion. Toutes les descriptions qui accompagnent les monnaies sont très-courtes et se bornent souvent à indiquer l'époque de leur émission, quelquefois seulement le nom ou la valeur de la monnaie, ou bien le nom de la province où elle a été émise. Les descriptions sont en caractères chinois entremêlés de caractères japonais kattakane. Nous citons cet ouvrage sous la lettre O.

Le quinzième ouvrage est intitulé *Kou tsien Kia fou* (34), en chinois, c'est-à-dire: valeur attachée aux anciennes monnaies. C'est la seconde édition d'un ouvrage publié la 5-ème année du Nengo *Kwan seï* (1794 de J. C.) et qui a été imprimé au Japon la 2-de année du Nengo *Boun Kwa* (1805 de J. C.). Il se compose de deux parties et d'un supplément. La première partie commence par le titre principal, suivi d'un feuillet sans pagination ni encadrement, au centre duquel le titre de l'ouvrage est répété dans un petit encadrement; au-dessous, dans un médaillon, est le caractère *Chang*, (23) qui signifie: supérieur, et qui indique que c'est la première partie. Sur les deux côtés de ce feuillet sont figurées, sans aucun ordre, 24 monnaies grandes et moyennes, de la Chine et des temples; viennent ensuite huit feuillets numérotés 1 à 8, encadrés et divisés en carreaux par des lignes, sur lesquels sont figurées 402 monnaies de la Chine, du Japon, de la Corée, des temples, incertaines, etc., placées par ordre de caractère ou de type; dans le nombre, se trouvent aussi trois monnaies hollandaises, deux de la Compagnie des Indes hollandaises, et un duyt de Java de 1753. La seconde partie commence par un feuillet sans pagination et sans encadrement, au centre duquel se trouve répété le titre de l'ouvrage, et dans le médaillon au-dessous est le caractère *Hia* (25), qui signifie inférieur, c'est-à-dire: partie inférieure; sur les deux côtés de ce feuillet sont représentés un *Pou*, 21 monnaies soit chinoises soit des temples, et la face d'un écu des Pays-bas, de la province d'Utrecht. Viennent ensuite trois feuillets numérotés 1 à 3, encadrés et divisés en carreaux par des lignes, sur lesquels sont figurées 164 monnaies chinoises, coréennes, incertaines, et des temples, dont quelques-unes avec leur revers. Ces monnaies sont aussi, pour la plupart, disposées par ordre de caractère. Le verso du troisième feuillet est blanc. Le supplément a un feuillet sans pagination; le titre de l'ouvrage est au centre, mais n'est pas encadré, et les caractères *Heou pien* (35) y sont ajoutés; ces caractères signifient: supplément. Sur les deux côtés de ce feuillet, sont figurées 14 grandes médailles ou monnaies chinoises et des temples, une pièce assez grande sur laquelle on voit une tête de face avec une inscription circulaire, le tout très-informe, et, sous le titre, est un *tsien* à trois supports, sans inscrip-

tion. Au recto du feuillet suivant, aussi sans pagination, mais encadré et divisé en carreaux par des lignes, on voit 24 monnaies dont quatre avec leur revers, et sur le verso, se trouve sans encadrement et en caractères d'herbe, la conclusion de la première édition avec la date de son impression. Les deux feuillets qui terminent l'ouvrage sont encadrés et contiennent, en caractères d'herbe, la conclusion et la date de la seconde édition. Chaque monnaie est accompagnée de 2, 3 ou 4 caractères chinois ou d'herbe, qui désignent la valeur de la pièce. Ce recueil est cité sous la lettre P.

Outre tous ces ouvrages japonais originaux, nous avons aussi fait usage des notions sur les différentes monnaies dont nous avons parlé, et que nous avons trouvées dans les annales des diverses dynasties chinoises, dans le Dictionnaire chinois *Kang hi tsou tian*, dans les Annales des empereurs ou Daïri du Japon, traduites du japonais en français par M. Titsingh, et publiées par M. Klaproth, et dans les ouvrages bien connus de Kaempfer, de Du Halde, de Thunberg; nous avons aussi puisé dans la Numismatique chinoise de Hager, dans Grosier, dans le Nipon de M. de Siebold, dans le Mémoire sur le système monétaire des chinois publié par Mr. Édouard Biot, dans le Journal asiatique de l'année 1837, composé principalement d'après les données qui se trouvent dans les VIII[e] et XI[e] cahiers de la compilation encyclopédique chinoise de *ma touon lin* et dans le Musée de l'empereur *Kien long;* dans l'opuscule de Mr. Endlicher: Verzeichniss der chinesischen und japanischen Münzen des K. K. Münz und Antiken-Cabinets, in Wien; dans les Mémoires concernant les Chinois publiés par les Missionnaires de Pékin; dans le Mémoire sur l'origine du papier monnaie de Mr. Klaproth; et dans la traduction du *Foo Koua si riak,* ou Traité sur l'origine des richesses au Japon, écrit en 1708, par Arraï tsikougo no Kami Sama, autrement nommé Fak Sia Sen Sée, traduit du japonais par Mr. Klaproth. (Ces deux derniers ont été publiés dans le journal asiatique de Novembre 1822 et Juillet 1828.) Quant aux dates, nous avons suivi, pour les empereurs de la Chine, le tableau des *Nian hâo,* donné par Mr Klaproth, dans son Verzeichniss der Chinesischen und Mandschuischen Bücher und Handschriften der K. Bibliothek zu Berlin; pour les souverains des petits états de la Chine, l'histoire des Huns de De Guignes, et pour les Daïri du Japon, les annales de ces Daïri publiées par Mr Klaproth, et dont nous venons de parler.

Avant de commencer la description des monnaies, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur les poids et les mesures de la Chine, que nous serons quelquefois dans l'obligation de citer.

Les poids et les mesures du Céleste empire ont varié à diverses époques. Quelques écrivains attribuent à l'empereur *Yu,* qui régnait vers l'an 2255 [a] avant J. C., l'introduction de l'usage de peser les matières échangées; d'autres prétendent qu'il ne fit que rétablir cet usage, déjà introduit précédemment par *Hoang ty,* souverain de l'époque mythologique et qui doit être l'inventeur du système des poids et mesures.

Le *Kin* [36], ou la livre chinoise, paraît avoir été constamment divisé en 16 *Liangs* [37], mais le *Liang* se divisait autrefois en 3 ou 4 *Tsé* [38], ou en 24 *Chu* [39]; les auteurs n'étant pas d'accord sur le poids du *Tsé,* on ignore s'il se divisait en 6 ou en 8 *Chu;* le *Chu,* ou 100 grains de millet pesant, se divisait en 10 *Louy* [40] qui se subdivisaient chacun en 10 *Chu.* On rencontre la dénomination du poids *Chu* ou $\frac{1}{24}$ de *Liang* sur les monnaies coulées depuis le II[e] jusqu'au VI[e] siècle de notre ère.

[a] Mém. concernant les Chinois, T. P. 349.

M. Biot a cherché à établir le rapport des poids des diverses époques avec le poids français, au moyen du pesage des monnaies chinoises de ces époques, et en comparant le poids obtenu aux données qu'on trouve dans les auteurs chinois; les résultats ne peuvent malheureusement être que très-approximatifs, à cause du très-petit nombre de monnaies dont on peut faire usage, et surtout de la grande différence de poids que les pièces d'un même *Nian haó* offrent entre elles. Cette différence provient en partie de la difficulté de couler des pièces de poids égales, du peu de soin qu'on y apportait, comme aussi de la mauvaise foi des contrefacteurs de ces monnaies, lorsqu'ils en coulaient des imitations. La fraude était très-fréquente, attendu le bénéfice considérable qu'elle offrait, et la facilité avec laquelle les monnaies pouvaient être parfaitement imitées; c'est à ce point qu'il est impossible de les distinguer des monnaies émises par l'État.

Ce travail de M. Biot, quoiqu'approximatif, comme nous venons de le dire, n'en est cependant pas moins précieux: en voici les résultats [a].

Le *Kin* de la dynastie *Tcheou* (1122 à 255 avant J. C.) pesait 166 grammes ou $58\frac{382}{409}$ zolotniks, si l'on compte le pied des *Tcheou* à 205 millimètres, d'après Amiot; mais il ne pèserait que 147 grammes ou $34\frac{195}{409}$ zolotniks, si le pied n'avait que 196 millimètres, d'après un calcul établi sur les nouvelles mesures. La base sur laquelle est fondé ce calcul est un lingot des *Tcheou*, servant de monnaie, en métal jaune, c'est-à-dire en or, qui avait la forme d'un cube d'un *Tsoun* ou pouce chinois de côté.

Le *Kin* des *Han* (de 207 avant J. C. à 220 après J. C.), d'après des monnaies, devait peser environ 252 grammes ou $59\frac{43}{409}$ zolotniks.

Le *Kin* des *Tang* (618 à 906 de J. C.), également d'après le pesage des monnaies, devait équivaloir à 550 grammes ou 129 zolotniks. Ce poids a donc varié depuis les *Han* jusqu'aux *Tang* comme $2\frac{4}{10}$ à 5.

Le *Kin* des *Soung* (960 à 1279) est encore plus fort; le pesage des monnaies donne pour ce Kin un poids de 646 grammes ou $151\frac{211}{409}$ zolotniks.

Le *Kin* des *Ming* (1368 à 1644) paraît avoir pesé 590 ou 600 grammes, soit $131\frac{156}{409}$ ou $140\frac{298}{409}$ zolotniks.

Le *Kin* actuel que les Européens nomment *Caty*, est de trois espèces:

Le *Kou ping* qui pèse, d'après, M. Timkowski, $139\frac{7}{11}$ zolotniks ou 595, 345 grammes; c'est le poids du gouvernement, d'après lequel on perçoit les impôts et qui sert à peser la paye des employés, etc.

Le *Tiam ping* ou *Chy ping* qui pèse $138\frac{42}{111}$ zolotniks ou 589, 982 grammes. C'est un poids peu usité.

L' *Eoul liam ping* qui pèse de $132\frac{12}{29}$ à $130\frac{10}{59}$ zolotniks, ou de 564,552 à 554,985 grammes; c'est le poids qui est généralement en usage dans le commerce. Il varie un peu dans les différentes localités.

D'après Balbi, la livre chinoise pèserait 600 grammes ou $140\frac{298}{409}$ zolotniks, et M. Biot rapporte qu'elle est évaluée, à Canton, à 602 grammes ou $141\frac{81}{409}$ zolotniks. Dans les Mémoires concernant les Chinois, (T. VII p. 320) il est dit que l'once chinoise pèse 9 gros de France, ce qui donnerait au Kin $129\frac{159}{409}$ zolotniks ou 551, 250 grammes, et se rapprocherait du Kin du commerce nommé *Eoul liam ping*.

[a] Pour les poids et mesures de la Chine, voyez aussi les Mémoires concernant l'Histoire des Chinois. T. I. p. 441 T. III. p. 345 T. IV. 308 T. VI. p. 267 T. VII. p. 66, 79, 166, 319, et T. IX. p. 30, 250 et 458.

Voici la division des poids chinois:

Le *Koun* (41) = 30 *Kin* et 4 Koun = 1 *Chi* (42) ou 120 Kin des *Tang*, qui équivalent à 131 livres françaises.

Le *Kin* = 16 *Liang*, nommés *Tael* par les Européens.

Le *Liang* = 10 *Tsien*, (43) nommés *Mas.*

Le *Tsien* [a] = 10 *Fen*, nommés *Conderyn.*

Le *Fen* (44) = 10 *Ly* (45).

Pour les métaux précieux, la division va presque à l'infini, car

Le *Ly* = 10 *Hou.*

Le *Hou* = 10 *Sé.*

Le *Sé* = 10 *Fou.*

Le *Fou* = 10 *Tchin* ou grains de poussière.

Le *Tchin* = 10 *Yay.*

Le *Yay* = 10 *Miao.*

Le *Miao* = 10 *Mo.*

Le *Mo* = 10 *Tsioun*, et enfin

Le *Tsioun* = 10 *Soun.*

On ne fait pas usage, en Chine, de mesures de capacité pour les blés; ils se vendent au poids.

Le Dictionnaire de De Guignes rapporte cependant un système de mesures de capacité, qui est très-ancien:

Le *Ho* (46) = 10 *Teou*, qui équivalent à un *Chy* de 120 *Kin.*

Le *Teou* (47) = 10 *Ching.*

Le *Ching* (48) = 10 *Ko.*

Le *Ko* (49) = 10 *Yo*

Le *Yo* (50) = 1200 grains de millet.

Les mesures ont subi, comme les poids, de constantes variations sous les diverses dynasties. C'est, dit-on, *Hoang ty*, pendant l'époque mythologique de l'histoire de la Chine, qui institua le pied qu'on appelle *Lu tchy*, ou pied musical, en usage sous la dynastie *Hia* (2207 à 1767 avant J. C.). Ce *Tchy*, ou pied, était divisé en 10 parties nommées *Tsoun*, et cette division s'est conservée jusqu'à nos jours; seulement la longueur du *Tchy* a varié.

D'après la figure donnée par Amyot [b], le *Lu tchy* équivaudrait à 255 millimètres, ou $5\frac{65}{89}$ verchoks; en prenant pour base des mesures plus nouvelles, il n'équivaudrait qu'à 245 millimètres ou $5\frac{45}{89}$ verchoks; et d'après le diamètre de la monnaie *Kay youan toung pao*, qui cependant varie beaucoup, on n'obtiendrait que 231 à 232 millimètres, ou $5\frac{17}{89}$ à $5\frac{19}{89}$ verchoks, pour la longueur de ce *Tchy.*

Douze parties et demi de la mesure de *Hia* constituaient le *Tchy* de la dynastie *Chang*, (1766 à 1123 avant J. C.). Ce pied ou *Tchy*, également divisé en 10 *Tsoun*, avait donc 319 millimètres de longueur ou $7\frac{15}{89}$ verchoks. Amyot le compare au *Tchy* ordinaire de la Chine; mais M. Biot dit que des mesures, prises avec soin sur un étalon d'ivoire de ce dernier *Tchy*, ne donnent que 306 millimètres ou $6\frac{78}{89}$ verchoks. Un autre étalon, dont nous parlerons bientôt, s'accorde mieux avec les renseignements d'Amyot, car il a 318, 8 millimètres de longueur.

[a] Le *Tsien* équivaut à peu près à $84\frac{44}{100}$ doli, et le *Fen* à $8\frac{444}{1000}$ doli, ou quatre-vingt seizièmes parties du zolotnik.

[b] Mémoire sur les mesures chinoises du P. Amyot, Manuscrit inédit de la Bibliothèque royale de Paris, cité par Mr Biot.

Le pied ou *Tchy* de la dynastie *Tcheou*, (1122 à 225 avant J. C.), avait la longueur de huit parties du *Lou tchy*, conséquemment 205 millimètres ou $4\frac{54}{89}$ verchoks; d'après la mesure de l'étalon cité par M. Biot, il n'avait que 195 millimètres ou $4\frac{34}{89}$ verchoks.

Vers la moitié du XVIIIe siècle, les missionaires rapportent dans leurs mémoires que le *Tchy* ordinaire chinois est au pied de roi de France, comme 264 à 266; il serait donc de 322 millimètres ou $7\frac{21}{89}$ verchoks. Ils disent aussi que le *Tchy* des tailleurs a 7 *Fen* de plus que le *Tchy* ordinaire, ce qui donnerait, pour ce *Tchy* des tailleurs, une longueur de 344, 9 millimètres ou $7\frac{65}{89}$ verchoks.

Nous avons vu plus haut que le P. Amyot donne au *Tchy* ordinaire, ou *Yng tong tchi*, 319 millimètres de longueur; que celle de l'étalon chinois dont parle Mr. Biot, n'est que de 306 millimètres, et que les missionnaires du XVIIIe siècle disent que le *Tchy* ordinaire a 322 millimètres de long; ces données si contradictoires s'expliquent facilement par le manque d'unité dans les mesures chinoises et par la variété des *Tchy* en usage, non-seulement dans les diverses localités, mais encore dans la même ville.

Voici les mesures de quelques étalons que M. de Galachofski, ci-devant Directeur de la douane à Kiakhta, a eu la complaisance de nous communiquer.

Un *Tchy* de la partie septentrionale de Pékin, pour les tailleurs et les boutiques, a 340,7 millimètres ou $7\frac{59}{89}$ verchoks.

Un *Tchy* semblable, de la partie méridionale de Pékin, a 345 millimètres ou $7\frac{67}{89}$ verchoks.

Un *Tchy* de Pékin, pour les architectes et les menuisiers, a 318, 8 millimètres ou $7\frac{14}{89}$ verchoks.

Un *Tchy* de la province de *Chan sy*, pour les tailleurs et les boutiques, a 369 millimètres ou $8\frac{26}{89}$ verchoks.

Un *Tchy* du pays de *Khalkha*, en Mongolie, a 372 millimètres ou $8\frac{32}{89}$ verchoks.

Un *Tchy* de *Maï-tma-chin*, en Mongolie, pour l'achat des marchandises des Russes, a 355 millimètres ou $7\frac{87}{89}$ verchoks.

Un *Tchy* du même endroit, pour la vente des marchandises aux Mongols, a 350 millimètres ou $7\frac{77}{89}$ verchoks.

Les mesures chinoises se divisent de la manière suivante:

Le *Tchang* [51], ou toise chinoise = 10 *Tchy*, ou pieds.

Le *Tchy* [52] = 10 *Tsoun*, ou pouces.

Le *Tsoun* [53] = 10 *Fen*.

Le *Fen* [44] = 10 *Ly*.

Le *Ly* [45] = 10 *Hao* [54].

PREMIÈRE PARTIE.

CHINE.



MONNAIES DES DYNASTIES PRINCIPALES.

MONNAIES DE CUIVRE.

La monnaie de cuivre est la seule monnaie effective de la Chine; l'or et l'argent n'y ont cours dans le commerce que comme marchandise au poids. Les monnaies de fer ont été en usage autrefois, lorsque le trésor manquait de cuivre, par suite des guerres et des troubles dont l'empire était agité; mais il n'est plus employé depuis longtemps, comme nous le verrons lorsque nous parlerons de ces monnaies.

Anciennement, la monnaie ou le numéraire portait le nom de *Tsouen* (55), qui signifie *source.* Plus tard, et nommément depuis le VIIe siècle, l'expression *Ven* (56) a été adoptée; mais il paraît qu'on nommait particulièrement ainsi la monnaie *Kay youan toung pao*, et que le mot *Tsien* (43) était appliqué aux monnaies de cuivre en général, parce qu'elles en avaient à peu près le poids. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces deux dénominations ont été longtemps employées pour désigner la monnaie de cuivre.

Maintenant on donne généralement à cette monnaie le nom de *Tsien*, et les étrangers la désignent sous celui de *Cash.* Les monnaies coulées dans la Tatarie chinoise sont nommées *Poul.*

Le nom de *Tsien* a été donné à ces monnaies parce que, dans le principe, elles devaient avoir le poids du dixième d'un *Liang*, ou once chinoise en cuivre, qui est nommé *Tsien*, et qui correspond à un *Ly* d'argent [a]; mais elles ne pèsent en général que 7 ou 8 *Fen* ou dixièmes de *Tsien* en cuivre.

L'usage, en Chine, est d'enfiler ces *Tsien* par mille, sur un cordon, en dix divisions de cent chacune, séparées par des nœuds. On donne à une enfilade pareille le nom de *Min* (57); on l'appelle aussi *Kouan* (58), et ce *Kouan* équivaut à un *Liang* d'argent. Cette évaluation du *Liang* d'argent n'est toutefois que nominale et nullement fixe; elle varie, selon que le cuivre est plus ou moins recherché dans le commerce, de 900 à 1100 *Tsien*, et quelquefois même davantage.

[a] Le *Liang* en cuivre est compté en Chine pour un *Fen* en argent, et le *Tsien* en cuivre pour un *Ly* en argent; aussi trouve-t-on, sur les monnaies, ces dénominations *Liang* et *Fen*, *Tsien* et *Ly*, employées indifféremment l'une pour l'autre.

Les *Tsien* sont ronds; leur diamètre varie de 7 *Fen* à 1 *Tsoun*, et ils ont, au centre, un trou carré. La forme ronde leur a été donnée, dit-on, comme symbole du ciel, et la forme carrée du trou doit représenter la terre, à laquelle les Chinois affectaient la forme d'un cube. On trouve, mais rarement, des monnaies avec des trous ronds ou hexagones; mais ce ne sont pas des monnaies courantes: les unes sont des médailles des temples, les autres sont incertaines, ou étrangères à la Chine.

Les anciennes monnaies sont unies, sans aucun rebord; les plus récentes sont ornées d'un rebord en relief plus ou moins large, qui entoure le bord extérieur de la monnaie, et d'un autre qui entoure le trou carré. Ces mêmes rebords se trouvent aussi presque toujours sur le revers, mais ils ne sont pas constamment de la même largeur que ceux de la face; quelquefois même, ils sont tout à fait supprimés au revers qui, dans ce cas, est tout plat. L'usage de ces rebords date du règne de l'Empereur *Vou ty*, de la dynastie *Han*, 120 ans environ avant J. C. On rencontre aussi quelques monnaies sur lesquelles ces rebords sont doubles, comme, par exemple, sur celles de l'Empereur *Sou tsoung* de la dynastie *Tang;* mais ce n'est là qu'une exception.

Dans le champ de la face de la monnaie, on plaçait autrefois deux caractères qui indiquaient la valeur nominale de la pièce, ou qui y avaient rapport, comme *Pao ho* (Riche valeur) en 537, avant J. C.; *Pouon liang* (Demi-Liang) de 230 à 180, avant J. C.; *San chû* (Trois chû ou vingt-quatrièmes de *Liang*) en 139, avant J. C.; *Ssé chû* (Quatre chû) en 431 et 454 de J. C.; *Ou chû,* de 118 avant J. C. à 581 après J. C.; *Ho tsouen* (Riche source) de 9 à 14 de J. C.; etc. L'ancien ouvrage numismatique japonais fait mention d'une petite monnaie offrant trois caractères, *Siao tsiouan chy*, figurée sur notre Pl. III. nº 28; mais Hager [a], en parlant d'une monnaie qui paraît être la même, lui donne quatre caractères: *Siao tsiouan y chi*, qu'il traduit par ces mots: Petite source ou monnaie, un chû. On trouve très-peu d'anciennes monnaies à quatre caractères, et dans ce cas, ces inscriptions ont aussi rapport à la valeur nominale des pièces, comme: *Ta tsouen ou chy* (Grande monnaie, cinquante) vers l'an 9 de J. C.; *Tching ou pe chû* (valeur cinq cents chû) de 214 à 223 de J. C.; *Ta tsiouan tang tsian* (Grande monnaie, valeur mille) de 247 de J. C.; *Ta tsiouan ou pé* (Grande monnaie, cinq cents) de 237 de J. C.; *Ta Ky ou chû* (Grand avantage, cinq chû) etc. On connaît encore une monnaie avec deux caractères *tchouen*, qui n'ont pas rapport à la valeur de cette monnaie, mais qui désignent le Nian haò *Hiao Kian*, de l'Empereur *Hiao Vou ty*, de la dynastie des premiers *Soung*, en 454 de J. C., et une autre qui fait allusion à la grandeur de la dynastie *Han*, *Han ching*, en 204 de J. C.

Plus tard, surtout depuis la dynastie *Tang*, (618 à 906 de J. C.) on trouve constamment l'inscription à quatre caractères sur la face des monnaies. Cette inscription offre ordinairement le nom du Nian haò du souverain sous lequel la pièce a été coulée, avec l'addition tantôt de *youan pao*, valeur principale, tantôt de *toung pao*, valeur universelle, tantôt de *tsoung pao*, valeur lourde; rarement ces inscriptions ont un sens allégorique; mais alors, elles font allusion soit à la grandeur de la dynastie, soit au prix particulier qu'on attachait à la monnaie, comme, par exemple: *Kay youan toung pao* (Origine première de la valeur universelle). Cette monnaie fut coulée pour la première fois, sous l'Empereur *Kao tsou*, de la dynastie *Tang*, en 621, et elle a eu un cours très-populaire pendant plus de trois siècles; plusieurs souverains de la Chine l'ont imitée, nommément l'Empereur *Vou tsoung*,

[a] Hager. Numism. chinoise, p. 66.

de la même dynastie, en 841; l'Empereur *Tay tsou*, de la dynastie *Soung*, en 964; *Vang hìng hy*, Souverain de *Ta mìn*, en 892; et *Ly you*, Souverain de *Nan tang*, en 964. Ces dernières monnaies sont les mêmes que celles attribuées ci-dessus à *Tay tsou;* elles sont de la même année, et il est plus exact de les attribuer à *Nan tang*. Plusieurs de ces monnaies sont en fer: *Han youan toung pao*, Monnaie ou valeur universelle de l'élévation des Han, de l'Empereur *Yn ty*, de la dynastie *Heou Han*, en 948; *Tcheou youan toung pao*, Monnaie de l'élévation des Tcheou, de l'Empereur *Chy tsoung*, de la dynastie *Heou Tcheou*, en 955; *Soung youan toung pao*, Monnaie de l'élévation des Soung, de l'Empereur *Tay tsou*, de la dynastie *Soung*, vers 960; *Houng Soung toung pao*, Monnaie de la grandeur des Soung, de l'Empereur *Chìn tsoung* de la même dynastie, coulée pendant le Nian hào *Pao youan* (1038 à 1039) avec cette inscription, pour éviter la similitude du nom du Nian hào avec les termes *Youan* et *Pào*, usités pour désigner la valeur sur les monnaies; *Ching soung toung pao*, Monnaie des très-sages Soung, de l'Empereur *Houy tsoung*, en 1102; *Ta Soung youan pao*, Valeur première des grands Soung, de l'Empereur *Ly tsoung*, en 1225; *Ta youan toung pao*, Monnaie des grands Youan, de l'Empereur *Vou tsou* de la dynastie Youan, en 1310; *Ta tchong toung pao*, Grand but atteint, valeur universelle, de *Tay tsou*, fondateur de la dynastie *Ming*, en 1368; *Ta ming toung pao*, Monnaie des grands Ming, attribuée à *Chìn tsoung* de la dynastie *Ming*, en 1585; etc.

Les inscriptions de la face sont placées de différentes manières sur les monnaies chinoises: si elles se composent de deux caractères, ils sont, le premier à droite du trou, le second à gauche, 2. 1., excepté sur une monnaie avec les caractères *Pouon liang*, et une autre avec les caractères *Ou chû*, rapportées toutes deux par Hager, où ils sont placés: le premier à gauche et le second à droite, 1. 2. Lorsqu'il y a quatre caractères sur la face de la monnaie, alors ils sont placés en croix dans le champ entre le rebord extérieur et celui du trou: le premier au-dessus du trou, le second au-dessous, le troisième à droite et le quatrième à gauche, $4 \,{}^{1}_{2}\, 3$, c'est-à-dire 4.2.3.1, comme nous le désignons dans notre catalogue; ou bien ils sont placés circulairement: le premier au-dessus du trou, le second à droite, le troisième dessous et le quatrième à gauche, $4 \,{}^{1}_{3}\, 2$, ou, selon la manière de désigner la position de cette inscription que nous avons adoptée, 4. 3. 2. 1. Il arrive aussi par fois, que quelque caractère de l'inscription est placé à rebours, comme c'est le cas sur une monnaie incertaine; mais cette exception ne saurait être considérée que comme une faute de celui qui a fait la forme pour le coulage de la monnaie; comme chez nous, lorsqu'une lettre ou un mot se trouve quelquefois mis à rebours.

Les inscriptions des monnaies chinoises sont presque toujours en caractères chinois, tantôt *tchouen* arrondis (rarement carrés), tantôt ordinaires ou *Hing chou*, et tantôt en herbes ou *Tsao tsé*. Comme exceptions à cette règle, il existe une grande monnaie de la dynastie *Youan*, de l'Empereur *Vou tsou*, (1310) avec l'inscription *Ta youan toung pao*, Monnaie des grands Youan, en anciennes lettres mongoles, de celles dont le Khan Koublaï voulut introduire l'usage, et qui ont de la ressemblance avec les lettres tibétaines, mais qui ne furent pas généralement adoptées et qui même furent bientôt abandonnées tout à fait; et deux monnaies du fondateur de la dynastie mandchoue *Ta tsing*, l'une grande et l'autre petite, qui offrent des inscriptions mandchoues; mais celles-ci sont antérieures à la conquête définitive de la Chine.

Les caractères employés sur les monnaies chinoises ne peuvent presque pas servir à déterminer l'époque des monnaies incertaines; car on retrouve les différentes espèces de ces caractères employées

selon le bon plaisir du souverain, sous toutes les dynasties, jusqu'à celle de *Ming* inclusivement. C'est à ce point que le même Nian hào offre souvent des monnaies avec des caractères tchouen, et d'autres avec des caractères ordinaires.

Il est rare de trouver des caractères ou des inscriptions sur les revers des monnaies chinoises, avant le IX[e] siècle de notre ère; mais cependant cela arrive quelquefois. M. Endlicher en rapporte trois exemples de la dynastie des *Han;* sur ces monnaies, l'inscription de la face est répétée, telle quelle, sur le revers. L'une est un *Pouon liang* attribué à *Ven ty* (176 avant J. C.), l'autre un *Ou chû* de *Vou ty* (118 avant J. C.), et la troisième un *Ho tsiouan* de *Vang mang*, Usurpateur, de 9 à 22 de notre ère. Ces trois monnaies paraissent tellement en dehors de l'usage de l'époque, qu'on serait tenté de croire qu'elles ont été coulées postérieurement pour exploiter la curiosité des amateurs, chose très-usitée en Chine. Mr. Endlicher rapporte aussi une monnaie de la dynastie *Vey*, de l'Empereur *Hiao tchouan ty*, avec le nom de son Nian hào *Young ngan ou chu*, dont le revers en caractère *Ssé*, doit désigner que cette monnaie a été coulée à *Ssé hian* (aujourd'hui *Kao tchin hian*) dans le *Hou nan*, en 529 de J. C.; et une autre, de la dynastie *Tcheou* de l'Empereur *Siouan ty* (579 de J. C.) avec l'inscription *Young toung vang Koue* et qui doit avoir la même inscription au revers, etc. Mais c'est principalement depuis le règne de l'Empereur *Vou tsoung*, de la dynastie des *Tang* (841 de J. C.), que date l'usage d'employer des caractères sur le revers des monnaies. Ces caractères du revers sont placés entre le rebord extérieur et celui qui encadre le trou: ils sont ordinairement solitaires, tantôt au-dessus, tantôt au-dessous du trou, quelquefois à droite, et quelquefois à gauche. Souvent il y a deux caractères: alors l'un est au-dessus et l'autre au-dessous du trou; ou bien, l'un est à droite et l'autre est à gauche; ou bien encore, l'un est au-dessus et l'autre à droite. Il arrive aussi quelquefois qu'ils sont tous deux à droite, lorsque les caractères *Liang, Fen* ou *Tsien* sont accompagnés d'un caractère numérique, comme: *Y Liang*, un Liang, *Y Fen*, un Fen, *Y Tsien*, un Tsien, *Eoul Tsien*, deux Tsien, etc. Je n'ai jamais remarqué que ces expressions de valeur assemblées ainsi, fussent placées autrement qu'à la droite du trou.

Lorsqu'il y a, au revers, des caractères numériques composés, comme *chy y*, onze, *chy eoul*, douze, etc., alors le premier est placé au-dessus du trou, et le second au-dessous.

Sur les revers qui offrent trois caractères, ces caractères sont placés l'un au-dessus du trou et les deux autres à droite; car ce sont des expressions numériques *Y Lang, Y Fen, Y Tsien*, etc. On trouve aussi des revers avec quatre caractères; sur une monnaie de la dynastie *Youan*, il y en a un au-dessus du trou et trois au dessous: ces caractères désignent la valeur de la pièce. D'autres fois, ces caractères sont disposés en croix, comme sur une grande monnaie de la dynastie *Ming* (1621) où l'inscription de la face est répétée sur le revers; il en est de même de deux monnaies de la dynastie actuelle, de 1736 et de 1821, où le revers offre les quatre caractères *Tian hia tay phing*, Grande paix sous le ciel, dans l'ordre 4. 2. 3. 1. Nous ne connaissons qu'un seul exemple de cinq caractères placés sur le revers: ils se trouvent sur un *Tsien* de 1621. Un de ces caractères, désignant l'atelier où la monnaie a été coulée, est placé au-dessus du trou; à droite, se trouve la désignation de la valeur *Y Tsien*, un Tsien, et à gauche, un autre désignation de valeur *Y Fen*, un Fen.

Outre les caractères, on trouve encore souvent, sur le revers des monnaies, des signes ou des symboles, tels que des onglets ou des croissants, et des globules, quelquefois disposés de manière à former quelque figure. Sur une monnaie attribuée à *Ven Siouan ty*, de la dynastie des *Pé tsy* (553 de J. C.),

on voit au revers la constellation de la Grande Ourse, représentée à la manière chinoise (ce sont des globules réunis par des traits), un croissant ou onglet et un globule; et sur deux monnaies attribuées à *Vou ty*, de la dynastie des *Tcheou* (574 de J. C.), on trouve cette même constellation, avec un serpent, une tortue et un glaive renversé. Sur une monnaie de l'Empereur *Sou tsoung*, de la dynastie *Ming*, le revers offre un petit cheval, etc.

Les caractères employés sur les revers des monnaies sont généralement chinois tchouan ou ordinaires, jusqu'au règne de la dynastie actuelle, excepté néanmoins sous la dynastie *Youan*, où l'on trouve fréquemment des caractères mongols anciens. Mais depuis la dynastie actuelle *Ta tsing*, on rencontre fréquemment des inscriptions mandchoues. Sur les monnaies du fondateur de cette dynastie, dont nous avons parlé plus haut, l'inscription du revers est mandchoue; mais comme nous l'avons dit, ces pièces ne font pas réellement partie de la suite chinoise, puisqu'elles ont été coulées avant qu'*Abkay foullinga* eût fait la conquête définitive de la Chine. Son successeur *Chy tsou* fit couler des monnaies dans un grand nombre d'ateliers, dont les noms abrégés se trouvent sur les revers, le plus souvent en chinois, ou seuls, ou accompagnés du caractère désignant la valeur *Ly*, mais d'une forme abrégée. Plusieurs des ces revers sont aussi bilingues, c'est-à-dire, que le nom chinois de l'atelier est répété en mandchou; et les pièces coulées dans les deux ateliers de Pékin ont des revers seulement en mandchou. Les revers des monnaies de l'Empereur *Ching tsin* sont tous bilingues, excepté ceux des deux ateliers de Pékin qui sont en mandchou seulement. Ceux de *Chy tsoung* sont tous en mandchou; il en est de même de ceux de *Kao tsoung*, de *Tchen tsoung*, et de l'Empereur actuel, sous les règnes desquels on remarque cependant, comme exception, les monnaies coulées dans la Tatarie chinoise, qui ont des revers bilingues, c'est-à-dire, en mandchou et en arabe défiguré, et deux grandes pièces, dont nous avons parlé plus haut, qui ont, au revers, quatre caractères chinois.

Les monnaies chinoises sont en général de cuivre, comme nous l'avons dit, mais il est rare qu'elles soient de métal pur; elle sont coulées ordinairement d'un métal mélangé de cuivre, d'étain et de plomb, quelquefois avec addition de fer, dont la proportion respective varie continuellement. Les auteurs chinois disent, qu'on a aussi coulé des monnaies de cuivre blanc, qu'on trouve dans les mines du *Youn nan*, mais nous n'avons pas eu occasion d'en voir. Le fer et l'étain ont aussi été souvent employés autrefois, mais il y a longtemps qu'on n'en fait plus usage en Chine. Voici ce que nous avons trouvé, sur l'alliage des monnaies chinoises, dans les auteurs de ce pays. En 752, sur 100 parties, il y en avait 82 de cuivre, 15 d'étain et 3 de plomb. En 985, on ne mettait que 64 parties de cuivre avec 26 de plomb et 10 d'étain; plus tard, il est même dit que la proportion du cuivre fut encore diminuée. En 1023, on employa 30 parties de cuivre, 60 de fer et 10 de plomb ou d'étain, mais cette monnaie ne put avoir cours; le peuple ne voulut pas la recevoir, à cause de sa grossière apparence. En 1101, on coulait la monnaie avec une composition de

60 parties de cuivre,
30 de plomb et
10 d'étain;

et l'alliage de la monnaie en Chine est actuellement, d'après l'analyse que nous en avons fait faire, de

63, 64 de cuivre,
2, 92 d'étain,

2, 94 de plomb,
30, 50 de zinc,

pour celles qui ont au revers l'inscription *Youan bou,* et

63, 31 de cuivre,
2, 73 d'étain,
3, 24 de plomb,
30, 70 de zinc,

pour celles qui portent *Tsiouan bou.*

Les guerres prolongées et dispendieuses que le gouvernement eut à soutenir, au commencement du XIe siecle, le réduisirent à la nécessité d'employer, pour la monnaie, du cuivre de mauvaise qualité. Ce métal, en temps de guerre, devenait indispensable pour la fabrication des armes, et on était obligé d'employer à cet usage, les monnaies, les statues de *Fo* et les divers ustensiles de cuivre; et comme l'état trouvait de l'avantage à faire de la monnaie de bas aloi, il ne se hâtait pas d'en faire de bonne, même lorsque la paix avait ramené les finances à un état plus prospère; d'ailleurs l'immense quantité de statues de *Fo,* que les particuliers se hâtaient alors de faire fondre, continuait pendant longtemps à rendre le cuivre rare. Cet alliage excessif du métal employé à la confection de la monnaie avait des suites très-facheuses: il offrait aux contrefacteurs un lucre énorme; et malgré les peines sévères qui leur étaient infligées, comme nous l'avons vu précédemment, l'histoire rapporte que des centaines de milliers d'individus, se rendaient néanmoins coupables de cette fraude, en coulant des monnaies d'un aloi plus mauvais encore et d'un poids inférieur à celles du gouvernement. Croyant remédier à cet abus si nuisible, les empereurs *Ven ty,* en 172 avant J. C., *Fey ty,* en 465 de J. C., *Tay ho,* de la dynastie *Wey* ou *Guey,* en 490, et *Kao tsou,* de la dynastie *Heou Tsin,* en 938, permirent à tout le monde de couler de la monnaie, en conservant toutefois le poids et l'inscription ordonnés par le gouvernement; mais loin d'alléger le mal, ces permissions ne firent que l'empirer, car personne ne s'astreignit à l'injonction du gouvernement; aussi, après un court essai, fut-on obligé de retirer chaque fois cette permission. Ce fut alors aussi que les petits princes indépendants ou tributaires, profitant de la permission générale, commencèrent à couler leur propre monnaie, en substituant leur Nian hâo à celui de l'Empereur; et les Souverains de la Chine furent trop faibles pour empêcher plusieurs d'entre eux de continuer à émettre ces monnaies, après que la permission fut retirée.

Les auteurs chinois font remonter l'origine de leur monnayage à deux ou trois mille ans avant notre ère. *Ssé ma tsien,* le plus ancien historiographe de la Chine, dit, dans son ouvrage *Sé Ki,* écrit 104 ans avant J. C., que 2000 ans avant l'ère chrétienne, il y avait déja du métal fondu en lingots et des pièces de monnaie; cette prétendue monnaie n'était cependant, comme on le voit par divers passages d'autres auteurs, que de petites plaques de métal sans aucune empreinte. D'après les annales chinoises *Toung Kian Kang mou,* citées par le Dictionnaire de *Kang hi,* on coulait, 2738 ans avant notre ère, des monnaies nommées *Kin* (12) *tao* (59), couteaux ou sabres de métal, ainsi appelées parce que le métal est une chose précieuse et que le couteau ou le sabre est un emblème de la force ou des avantages que procure la monnaie. D'autres auteurs prétendent que *You,* fondateur de la dynastie *Hia,* en prescrivant trois classes de matières pour les échanges, établit, dans la troisième, des *Pou* (60) et des *Tao.* Nous croyons que les *Pou* sont, comme l'exprime leur nom, des pièces de toile effectives; peut-être

les *Tao* sont-ils ces mêmes plaques de métal en forme de sabre dont nous venons de parler. Il est rapporté qu'au VIII[e] siècle de notre ère, sous la dynastie *Tang*, une berge éboulée sur le fleuve Jaune laissa à découvert une quantité de ces pièces en plaques et en lames de cuivre battu, et percées d'un trou vers le haut, afin de pouvoir les enfiler sur un cordon. Du Halde, dans son 2[e] volume, et Hager d'après lui, en donnent une figure: ces pièces ne sont ornées d'aucun caractère et sont de diverses grandeurs, mais la plus longue n'excède pas $4\frac{1}{2}$ verchoks (20 centimètres environ). Mr. Biot dit que les exemplaires qui s'en trouvent dans le Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Paris, correspondent, pour la grandeur et la forme, aux figures qu'en donne le Musée de *Kien long;* mais qu'elles sont d'une conservation si parfaite qu'on est tenté de douter de leur ancienneté.

Il est en général très-difficile d'avoir la certitude que les monnaies et les autres antiquités, telles que porcelaines anciennes, figurines, vases, bronzes, etc., qu'on reçoit de la Chine, soient vraiment antiques; car les Chinois, qui ont une adresse particulière pour les contrefaire, mettent très-souvent ce talent en pratique, à cause du haut prix que les amateurs du pays attachent à ces antiquités. Ce fait nous a été attesté par plusieurs personnes de la mission russe à Pékin; il est même rare que les gens qui s'occupent du commerce d'antiquités chinoises n'apportent pas, au bout d'un certain temps, aux amateurs qui les leur demandent, des monnaies et d'autres antiquités dont l'existence est à peine indiquée, et ceci rend le témoignage des anciens monuments chinois fort douteux. Pour en revenir à ces *Tao* ou lames, trouvés dans la berge éboulée, il faut observer cependant qu'il n'est nullement prouvé qu'ils soient de ceux dont parle le dictionnaire *Kang hi,* ni de ceux de la dynastie *Hia.* La dynastie *Tcheou* commença, dit-on, au XI[e] siècle avant notre ère, à établir plus d'uniformité dans les matières employées pour les échanges; parmi les neuf *Kouan* ou officiers, chargés des différentes branches de l'administration, on en trouve un qui porte le nom de *tsouen Kouan,* c'est-à-dire, officier de la monnaie, d'après la traduction de Mr. Biot. Quant à nous, nous croyons que dans ce sens, le caractère *tsouen* ne pouvait signifier que les matières employées à fixer la valeur des différents objets que l'on échangeait, à moins qu'on ne veuille donner le nom de monnaie aux petites plaques de cuivre trouées au centre et sans empreintes, dont on se servait, dit-on, depuis très-longtemps dans les échanges de petite valeur, lesquelles furent en usage jusqu'au VI[e] siècle avant notre ère, et dont l'unité était le *chû,* ou la vingt-quatrième partie du *liang.*

M. Biot mentionne, d'après *Ma touon lin,* une monnaie de *King vang,* de la dynastie *Tcheou,* qui avait 1 $\frac{9}{10}$ tsoun de diamètre, avec l'inscription *Ta tsouen ou chy,* Grande source ou monnaie, cinquante, et qui pèserait un demi-*liang* ou 12 *chû.* L'ouvrage japonais F, de l'an 1696, attribue à ce même Empereur, à la 21[e] année de son règne (523 avant J. C.) une monnaie différente: elle porte l'inscription *Pao ho,* et a $\frac{11}{16}$ de verchok (3 centimètres) de diamètre.

Ce n'est que sous l'Empereur *Chy hoang ty,* de la dynastie des *Heou tsin* (247 à 210 avant J. C.), que la numismatique chinoise commence à acquérir quelque certitude. On sait que ce souverain, jaloux des hauts faits de ses prédécesseurs, voulant en anéantir jusqu'au souvenir, et désirant fonder une ère nouvelle, fit détruire tous les monuments de l'antiquité ainsi que les ouvrages historiques. Des fragments assez considérables de ces derniers se sont cependant conservés et ont été réunis environ cent ans plus tard dans le *Sé Ki,* par *Sé ma tsien* auquel l'Empereur *Ou ty,* de la dynastie des *Han,* confia ce travail. C'est aussi de cette époque que datent les annales qui rapportent presque jour par jour les événements. Je n'ai pu trouver comment étaient écrits les manuscrits détruits

par *Chy hoang ty*, car ce n'est que sous son règne, 220 ans avant notre ère, que l'encre et le papier furent inventés en Chine; et les livres imprimés ne remontent qu'à l'an 953 de J. C.; mais si des fragments de manuscrits ont pu être conservés, à plus forte raison a-t-on dû retrouver des monnaies, (qui peuvent résister à l'action de l'humidité et rester enfouïes pendant des siècles), du moins en assez grand nombre pour qu'on puisse les voir dans les collections de quelques amateurs, comme c'est le cas avec les anciens *Tao*.

Les monnaies que les auteurs chinois et japonais attribuent à *Chy hoang ty*, vers l'an 220 avant J. C., portent l'inscription de *Pouon liang*, c'est-à-dire, demi-liang ou once; elles devaient peser 12 *chû* qui font un demi-liang. Cette monnaie paraît avoir eu cours jusqu'au règne de l'Empereur *Kao tsou*, de la dynastie des *Han*, car il est rapporté que ce souverain l'ayant trouvée trop lourde, il la remplaça, en 204 avant J. C., par des pièces très-légères appelées *Kie*, c'est-à-dire, feuilles; elles avaient pour inscription *Han ching*, c'est-a-dire, Élévation des Han. D'après le Musée de *Kien long*, l'Impératrice *Kao heou* fit couler, en 187 avant J. C., des pièces avec les caractères *Pouon liang*, qui ne pesaient que 8 *chû;* et en 183 avant J. C., on en coula qui ne pesaient que 5 *fen* ou $\frac{5}{100}$ de *liang*, à ce que rapporte *Ma touon lin* qui le assimile aux *Kie.*

Ven ty, qui commença à régner, l'an 177 avant J. C., voyant que la contrefaction et le rognage des monnaies avait si considérablement augmenté, que chaque district avait des monnaies de cuivre de poids différents, émit, en 172 avant J. C., des pièces de 4 *chû* avec l'inscription *pouon liang*, c'est-à-dire, demi-liang ou 12 *chû;* cette mesure mal entendue, au lieu de remédier au désordre, l'accrut encore, et le mal fut porté à son comble par la permission que cet Empereur accorda à chacun de couler de la monnaie, sous la seule réserve de se conformer toujours au type ordonné par l'État. Les grands qui possédaient des fiefs et des souverainetés particulières, usèrent bien de la permission accordée; mais contrairement à l'ordonnance, ils substituèrent au type prescrit un type particulier leur appartenant, et c'est depuis cette époque, que ces princes commencèrent à émettre leur propre monnaie, exemple qui fut souvent imité depuis. Les successeurs de *Ven ty* furent obligés, pour faire cesser le désordre, de révoquer cette permission.

L'Empereur *Vou ty* fit couler, en 140 avant J. C., une nouvelle monnaie de 3 chû, selon les uns, et de 4 chû, selon d'autres; le poids de ces pièces était conforme à l'inscription, mais il les supprima bientôt et les remplaça par des *Pouon liang* du poids de 4 chû, comme ceux de son aïeul *Ven ty;* fausse mesure, qui ramena le désordre au point que toutes les denrées renchérirent. Cet état de choses se prolongea jusqu'à l'an 119 avant J. C., où l'Empereur ordonna de refondre toutes les pièces *Pouon liang* et de faire couler des monnaies de 3 chû de bon poids. Comme on trouva ces dernières trop petites, elles furent remplacées, l'année suivante, par des pièces de 5 chû, dont le contour fut déterminé, afin d'empêcher de les rogner. Ce fut ce même Empereur que les besoins de la guerre, qu'il eut à soutenir contre les *Hiong nou*, obligèrent à recourir au moyen d'employer, comme numéraire, des peaux de cerf blanc et des monnaies de métal blanc [a]. L'an 115 avant J. C., il ordonna que dorénavant la monnaie serait coulée à la cour impériale, qu'elle porterait un rebord en cuivre rouge (pur), et que ce serait la seule monnaie acceptée par l'État; mais cette monnaie n'ayant pas été trouvée commode, dut être changée deux ans plus tard. Enfin, ce même *Vou ty*, réussit à supprimer successivement les ateliers de monnaies des petites principautés, qui causaient un grand

[a] Voyez les articles: Papier monnaie et Argent.

désordre dans le système général de la monnaie de l'Empire. En 112 avant J. C., une ordonnance réserva exclusivement à la cour le droit de couler la monnaie, et créa à cet effet trois officiers (*San Kouan*); ils coulèrent un grand nombre de pièces de cinq chû; la circulation des autres monnaies fut défendue et il fut ordonné de les fondre et d'en remettre le cuivre aux *San Kouan*. Ces nouvelles monnaies ne laissant plus un grand profit aux contrefacteurs, la contrefaction cessa et l'ordre fut rétabli; mais ce ne fut pas pour longtemps, puisqu'on trouve que, dès l'an 40 avant J. C., sous l'Empereur *Youan ty*, un ministre se plaint déjà du grand nombre de contrefacteurs, dont cent mille avaient été décrétés en une seule année. Il est dit que pendant les cent vingt ans écoulés depuis l'an 112 avant J. C., jusqu'à l'an 8 de notre ère, les *San Kouan* firent 280,000,000,000 de pièces de cinq chû, quantité énorme si ce rapport est exact.

Lorsqu'en l'an 9 de J. C. le général *Vang mang* usurpa le trône de la Chine, il changea presque tous les règlements des *Han;* il ordonna qu'il y eût deux espèces de monnaies et toutes deux de cuivre, comme au temps des *Tcheou,* qui les désignaient sous les noms de mère et de fille. L'une devait être grande et avoir $1\frac{2}{10}$ de *tsien* de diamètre; son poids devait être de 12 *chû,* et elle devait porter l'inscription *Ta tsien ou chy,* c'est-à-dire, Grande monnaie Cinquante ($\frac{50}{100}$ de liang); les *Ky tao,* qui formaient la seconde espèce, avaient la forme de couteaux ou de sabres; quelques-uns portaient l'inscription *Ky tao ou pé,* c'est-à-dire, lame, couteau ou sabre gravé Cinq cents, en caractères *tchouan* ou anciens, et sur d'autres, on trouve des caractères, inconnus même aux Chinois; la valeur de ces couteaux était donc décuple de celle des *Ta tsien.* Il fit faire encore une troisième monnaie en or, nommée *tso tao,* c'est-à-dire, lame coupée: elle était ornée de l'inscription en *tchouan Y tao phing ou tsien,* c'est-à-dire, un tao ou couteau égal a 5000; de sorte que ce *tao* en or représentait 10 *Ky tao* en cuivre ou 100 *ta tsien.* Quelque temps après, *Vang mang,* voulant détruire le souvenir de la dynastie *Han* qu'il avait dépouillée du trône, supprima toutes ces monnaies, attendu qu'elles rappelaient continuellement au peuple, par les caractères qu'elles portaient, le souvenir de la famille détrônée; le caractère *Kin* (métal) et le caractère *Tao* (couteau) entrant aussi dans la composition du nom de famille des *Han* qui est *Sieou* [64]. L'usurpateur établit alors six classes de numéraire pour les échanges: l'or, l'argent, le cuivre, les écailles de tortue et les coquilles; ces dernières divisées en 28 espèces. La monnaie de cuivre fut divisée en 5 espèces de pièces rondes, dont voici les dimensions, données par *Ma touon lin.*

Espèce.	Diamètre.	Poids.	Désignation.	Valeur nominale.
1	6 fen	1 chû	très-petite	1
2	7 „	3 „	petite	10
3	8 „	5 „	petite	20
4	9 „	7 „	moyenne	30
5	10 „ ou 1 tsien	9 „	forte	40

cette cinquième espèce devait être la monnaie courante pour les achats. Le poids en était exprimé en chû ou $\frac{1}{24}$ de liang, et la valeur nominale paraît être exprimée en centièmes de liang; la différence que l'on remarque entre le poids et la valeur nominale tient à la réduction des vingt-quatrièmes de liang en fractions décimales. La figure de ces monnaies n'est connue, que par l'ouvrage R (v. Pl. LVI. nº 14 à 18); elles ne sont citées ni dans le Musée de *Kien,* ni dans aucun autre ouvrage numismatique. En l'an 14 après J. C., *Vang mang* défendit, sous peine d'exil, la circulation de ces

nouvelles monnaies, et il renouvela, d'abord sous peine de mort, et ensuite sous peine d'esclavage pour tous ceux qui s'occuperaient de cette fraude, et pour leurs familles, la défense de couler des pièces de 5 *chû* des *Han*, auxquelles le peuple accordait toujours une grande préférence. L'Usurpateur institua alors deux autres espèces de monnaies de cuivre, les *Pou* et les *Ho tsouen*, qui devaient remplacer les monnaies précédentes. Les *Pou* sont des plaques en forme de flacon, ayant au haut un trou pour les enfiler sur un cordon, et au bas, une fente ou coupure qui se termine un peu au-dessous du trou. Sur un grand nombre de ces *Pou*, on trouve des caractères inconnus; d'autres ont des inscriptions en caractères tchouan.

Voici douze de ces différentes inscriptions telles qu'on les rapporte.

Siao [62] pou [60]	c'est-à-dire,	petit pou	15	chû	1	tsoun	5	fen
Yao [63] pou	—	pou faible	16	„	1	„	6	„
Yeou [64] pou	—	pou léger	17	„	1	„	7	„
Heou [65] pou	—	pou mince	18	„	1	„	8	„
Tcha [66] pou	—	pou différent	19	„	1	„	9	„
Tchong [24] pou	—	pou moyen	20	„	2	„	—	„
Tchouang [67] pou	—	pou fort	21	„	2	„	1	„
Ti [68] pou	—	pou antérieur	22	„	2	„	2	„
Teou [69] pou	—	pou postérieur	23	„	2	„	3	„
Ta [70] pou	—	grand pou	24	„	2	„	4	„
Ho [71] pou	—	pou de valeur	25	„	2	„	5	„
Ta [70] pou hoang [73] tsien [73]	—	grand pou valeur 1000, c'est-à-dire, mille *ly* ou millièmes de liang.						

Les *Ho tsouen* sont des pièces rondes comme les tsien ordinaires, d'un *tsoun* de diamètre et pesant 5 *chû;* elles ont au centre un trou carré, aux côtés duquel sont les deux caractères tchouan *Ho tsouen*, Source de richesse ou monnaie d'échange. Malgré toutes ces monnaies qui sont coulées d'un mélange de cuivre et d'étain, et malgré les défenses sévères émanées de l'usurpateur, les pièces de cinq *chû* des *Han* continuèrent cependant à être la monnaie favorite du peuple, et lorsque *Kouang vou* rétablit la dynastie des *Han* sur le trône de ses ancêtres, en 41 de J. C., il en fit couler de nouvelles par les *San fou*, ou trois trésors, auxquels étaient préposés les *San Kouan*, dont nous avons parlé plus haut. L'atelier principal de ces monnaies se trouvait à *Tchang ngan*, nommé actuellement *Si ngan fou*, et qui était alors la capitale de l'empire des *Han*. Ce système des pièces de cinq chû se soutint jusqu'à la chute de cette dynastie, en 264 après J. C., et même sous quelques-unes des dynasties suivantes jusqu'à celle des *Souy*, en 581, à laquelle plusieurs auteurs en attribuent encore; mais quoique le type et la dénomination fussent toujours les mêmes, le poids en variait souvent. L'Empereur *Ling ty*, à la suite de grands désastres causés par l'épidémie de l'an 170 et par le brigandage des Bonnets jaunes, fit couler, en 186 de J. C., de ces pièces de 5 *chû* qui n'en pesaient que quatre. Son successeur *Hian ty* fit faire, en 190, une autre petite monnaie avec l'inscription *Ta tsouen ou chy*, c'est-à-dire, Grande monnaie cinquante. On prétend qu'il augmenta la rareté du cuivre en convertissant de grandes quantités de ce métal en statues du dieu Fo. Ce culte avait été importé de l'Inde en Chine depuis plus d'un siècle, et y faisait des progrès rapides.

A la chute de la dynastie des *Han*, il s'établit trois royaumes qui eurent chacun une monnaie différente.

Dans le pays de *Chu,* occupé par les *Chu* [74] *han*[75] descendants des anciens *Han, Tchao ly ty* et *Heou tchou* firent couler, de 221 à 256 de J. C., des monnaies avec l'inscription *Tching ou pé chu,* c'est-à-dire, valeur cinq cents chû; ces pièces pesaient 4 ou 5 chû.

Dans le royaume d' *Ou* [76], au midi, *Ta ty* fit faire, en 238, des pièces dites de cinq cents et de mille; il n'est pas dit à quelle unité se rapportaient ces monnaies; mais leur valeur nominale devait être beaucoup au-dessus de leur valeur réelle, car le peuple en fut très-mécontent. Ces pièces, dites de mille, portaient l'inscription de *Ta tsiouan tang tsian,* c'est-à-dire, Grande monnaie, valant mille. Suivant le Musée de *Kien long,* on se servait aussi de monnaie *Ta tsiouan ou chy,* c'est-à-dire, Grande monnaie Cinquante. Cette monnaie était de deux espèces, dont l'une pesait douze chû et l'autre quatre.

Dans les royaume de *Vey* ou *Gouey* [77], au nord, les nouveaux souverains commencèrent par abolir les pièces de cinq chû, et ordonnèrent que toutes les transactions commerciales se feraient par échange avec des étoffes et des grains; mais ayant reconnu que cette méthode était nuisible à la prospérité du commerce, *Ming ty* revint, en 230 de J. C., au pièces de cinq chû; et, lorsqu'en 280, la dynastie *Vey* eut réuni sous sa domination les deux autres royaumes et fondé la dynastie *Tsin* [78], elle conserva l'usage de cette monnaie. Du reste, l'histoire ne nous transmet que peu de détails sur le système monétaire de cette époque, pendant laquelle l'empire chinois se trouva dans un état complet de désorganisation.

En 420, l'Empire fut divisé en deux états, celui du midi et celui du nord. La dynastie des premiers *Soung* [79], qui régnait au midi, chercha à mettre de l'ordre dans le système monétaire. L'Empereur *Ven ty* émit, de 424 à 453, une monnaie de 4 chû qui avait réellement ce poids. L'Empereur *Hian vou ty* en émit aussi, en 454, avec l'inscription *Ssé chu,* c'est-à-dire, quatre chû; il en fit également couler une autre avec le nom de son nian hâo, *Hiao Kian.* C'est la première fois qu'on observe le nian hâo du souverain placé sur la monnaie. A cette époque, la contrefaction et le rognage des monnaies étaient fort actifs; pour y mettre des bornes, l'Empereur, connu sous le nom de *Fey ty,* c'est-à-dire, Empereur déposé, choisit, en 465, entre plusieurs moyens qui lui avaient été proposés, celui de faire couler de petites pièces de 2 chû, dont le poids était probablement égal à celui des pièces rognées; mais il n'atteignit pas le but qu'il s'était proposé, et lassé d'avoir à punir un aussi grand nombre de contrefacteurs, il promulgua une permission générale à tout le monde de couler de la monnaie. Cette mesure augmenta encore le désordre, comme le prouve le rapport certainement bien exagéré des auteurs chinois, qui racontent que les monnaies devinrent si minces, que mille pièces empilées ne faisaient pas la hauteur de trois tsoun (environ 2 verchoks ou 9 centimètres). Ces mêmes auteurs disent aussi qu'il y avait une espèce de monnaie qu'on appelait *Œil d'oie,* et une autre nommée *Yen hian,* dont on disait qu'elle n'enfonçait pas dans l'eau, et dont cent mille ne remplissaient pas une poignée!! Il paraît que ce sont les monnaies citées par les auteurs japonais, comme portant les inscriptions *Siao chy* et *Siao chy tsiouan.*

La dynastie *Tsy* [80], qui succéda aux *Soung,* retira, en 484, la permission accordée au peuple de couler la monnaie, et, supprimant toutes les pièces trop petites ou irrégulières, elle laissa circuler les autres.

Les *Leang* [81] remplacèrent les *Tsy,* en 502. A cette époque la Cour et son district se servaient de monnaies de cuivre; mais dans les autres districts, les étoffes de soie et les grains servaient généralement aux échanges. L'Empereur *Vou ty* fit fondre, au commencement de son règne, des pièces de

nouvelles monnaies, et il renouvela, d'abord sous peine de mort, et ensuite sous peine d'esclavage pour tous ceux qui s'occuperaient de cette fraude, et pour leurs familles, la défense de couler des pièces de 5 *chû* des *Han*, auxquelles le peuple accordait toujours une grande préférence. L'Usurpateur institua alors deux autres espèces de monnaies de cuivre, les *Pou* et les *Ho tsouen*, qui devaient remplacer les monnaies précédentes. Les *Pou* sont des plaques en forme de flacon, ayant au haut un trou pour les enfiler sur un cordon, et au bas, une fente ou coupure qui se termine un peu au-dessous du trou. Sur un grand nombre de ces *Pou*, on trouve des caractères inconnus; d'autres ont des inscriptions en caractères tchouan.

Voici douze de ces différentes inscriptions telles qu'on les rapporte.

Siao [62] pou [60]	c'est-à-dire,	petit pou	15 chû	1 tsoun	5 fen
Yao [63] pou	—	pou faible	16 „	1 „	6 „
Yeou [64] pou	—	pou léger	17 „	1 „	7 „
Heou [65] pou	—	pou mince	18 „	1 „	8 „
Tcha [66] pou	—	pou différent	19 „	1 „	9 „
Tchong [24] pou	—	pou moyen	20 „	2 „	— „
Tchouang [67] pou	—	pou fort	21 „	2 „	1 „
Ti [68] pou	—	pou antérieur	22 „	2 „	2 „
Teou [69] pou	—	pou postérieur	23 „	2 „	3 „
Ta [70] pou	—	grand pou	24 „	2 „	4 „
Ho [71] pou	—	pou de valeur	25 „	2 „	5 „
Ta [70] pou hoang [73] tsien [73]	—	grand pou valeur 1000, c'est-à-dire, mille *ly* ou millièmes de liang.			

Les *Ho tsouen* sont des pièces rondes comme les tsien ordinaires, d'un *tsoun* de diamètre et pesant 5 *chû;* elles ont au centre un trou carré, aux côtés duquel sont les deux caractères tchouan *Ho tsouen*, Source de richesse ou monnaie d'échange. Malgré toutes ces monnaies qui sont coulées d'un mélange de cuivre et d'étain, et malgré les défenses sévères émanées de l'usurpateur, les pièces de cinq *chû* des *Han* continuèrent cependant à être la monnaie favorite du peuple, et lorsque *Kouang vou* rétablit la dynastie des *Han* sur le trône de ses ancêtres, en 41 de J. C., il en fit couler de nouvelles par les *San fou*, ou trois trésors, auxquels étaient préposés les *San Kouan*, dont nous avons parlé plus haut. L'atelier principal de ces monnaies se trouvait à *Tchang ngan*, nommé actuellement *Si ngan fou*, et qui était alors la capitale de l'empire des *Han*. Ce système des pièces de cinq chû se soutint jusqu'à la chute de cette dynastie, en 264 après J. C., et même sous quelques-unes des dynasties suivantes jusqu'à celle des *Souy*, en 581, à laquelle plusieurs auteurs en attribuent encore; mais quoique le type et la dénomination fussent toujours les mêmes, le poids en variait souvent. L'Empereur *Ling ty*, à la suite de grands désastres causés par l'épidémie de l'an 170 et par le brigandage des Bonnets jaunes, fit couler, en 186 de J. C., de ces pièces de 5 *chû* qui n'en pesaient que quatre. Son successeur *Hian ty* fit faire, en 190, une autre petite monnaie avec l'inscription *Ta tsouen ou chy*, c'est-à-dire, Grande monnaie cinquante. On prétend qu'il augmenta la rareté du cuivre en convertissant de grandes quantités de ce métal en statues du dieu Fo. Ce culte avait été importé de l'Inde en Chine depuis plus d'un siècle, et y faisait des progrès rapides.

A la chute de la dynastie des *Han*, il s'établit trois royaumes qui eurent chacun une monnaie différente.

Dans le pays de *Chu*, occupé par les *Chu* [74] *han*[75] descendants des anciens *Han*, *Tchao ly ty* et *Heou tchou* firent couler, de 221 à 256 de J. C., des monnaies avec l'inscription *Tching ou pé chu*, c'est-à-dire, valeur cinq cents chû; ces pièces pesaient 4 ou 5 chû.

Dans le royaume d' *Ou* [76], au midi, *Ta ty* fit faire, en 238, des pièces dites de cinq cents et de mille; il n'est pas dit à quelle unité se rapportaient ces monnaies; mais leur valeur nominale devait être beaucoup au-dessus de leur valeur réelle, car le peuple en fut très-mécontent. Ces pièces, dites de mille, portaient l'inscription de *Ta tsiouan tang tsian*, c'est-à-dire, Grande monnaie, valant mille. Suivant le Musée de *Kien long*, on se servait aussi de monnaie *Ta tsiouan ou chy*, c'est-à-dire, Grande monnaie Cinquante. Cette monnaie était de deux espèces, dont l'une pesait douze chû et l'autre quatre.

Dans les royaume de *Vey* ou *Gouey* [77], au nord, les nouveaux souverains commencèrent par abolir les pièces de cinq chû, et ordonnèrent que toutes les transactions commerciales se feraient par échange avec des étoffes et des grains; mais ayant reconnu que cette méthode était nuisible à la prospérité du commerce, *Ming ty* revint, en 230 de J. C., au pièces de cinq chû; et, lorsqu'en 280, la dynastie *Vey* eut réuni sous sa domination les deux autres royaumes et fondé la dynastie *Tsin* [78], elle conserva l'usage de cette monnaie. Du reste, l'histoire ne nous transmet que peu de détails sur le système monétaire de cette époque, pendant laquelle l'empire chinois se trouva dans un état complet de désorganisation.

En 420, l'Empire fut divisé en deux états, celui du midi et celui du nord. La dynastie des premiers *Soung* [79], qui régnait au midi, chercha à mettre de l'ordre dans le système monétaire. L'Empereur *Ven ty* émit, de 424 à 453, une monnaie de 4 chû qui avait réellement ce poids. L'Empereur *Hian vou ty* en émit aussi, en 454, avec l'inscription *Ssé chu*, c'est-à-dire, quatre chû; il en fit également couler une autre avec le nom de son nian hào, *Hiao Kian*. C'est la première fois qu'on observe le nian hào du souverain placé sur la monnaie. A cette époque, la contrefaction et le rognage des monnaies étaient fort actifs; pour y mettre des bornes, l'Empereur, connu sous le nom de *Fey ty*, c'est-à-dire, Empereur déposé, choisit, en 465, entre plusieurs moyens qui lui avaient été proposés, celui de faire couler de petites pièces de 2 chû, dont le poids était probablement égal à celui des pièces rognées; mais il n'atteignit pas le but qu'il s'était proposé, et lassé d'avoir à punir un aussi grand nombre de contrefacteurs, il promulgua une permission générale à tout le monde de couler de la monnaie. Cette mesure augmenta encore le désordre, comme le prouve le rapport certainement bien exagéré des auteurs chinois, qui racontent que les monnaies devinrent si minces, que mille pièces empilées ne faisaient pas la hauteur de trois tsoun (environ 2 verchoks ou 9 centimètres). Ces mêmes auteurs disent aussi qu'il y avait une espèce de monnaie qu'on appelait *Œil d'oie*, et une autre nommée *Yen hian*, dont on disait qu'elle n'enfonçait pas dans l'eau, et dont cent mille ne remplissaient pas une poignée!! Il paraît que ce sont les monnaies citées par les auteurs japonais, comme portant les inscriptions *Siao chy* et *Siao chy tsiouan.*

La dynastie *Tsy* [80], qui succéda aux *Soung*, retira, en 484, la permission accordée au peuple de couler la monnaie, et, supprimant toutes les pièces trop petites ou irrégulières, elle laissa circuler les autres.

Les *Leang* [81] remplacèrent les *Tsy*, en 502. A cette époque la Cour et son district se servaient de monnaies de cuivre; mais dans les autres districts, les étoffes de soie et les grains servaient généralement aux échanges. L'Empereur *Vou ty* fit fondre, au commencement de son règne, des pièces de

cinq chû, dont le poids réel n'était que de $4\frac{1}{5}$ chû; le cuivre en était bon, mais la valeur nominale était trop forte. Il est dit qu'à cette monnaie on en joignit une autre, de nom et de poids différents, mais nous n'avons pu en trouver la description nulle part. En 524, ce même Empereur fit couler de la monnaie de fer, qui donna un tel essor à la contrefaction que, dès 535, il circulait des quantités énormes de pièces falsifiées; il en résulta une dépréciation rapide, car, en 557, elles n'avaient plus cours. On ignore la proportion que le gouvernement avait établie entre ces monnaies et celles de cuivre.

Ma touon lin rapporte que pendant les dernières années de la dynastie *Leang*, et au commencement de celle de *Tchin* (82), vers 557, il existait une monnaie légère dite *Œil d'oie*, qui, d'après le Musée de *Kien long*, devait porter l'inscription de *Ou chu* (5 chû), et une autre, dite à deux supports, qui était lourde; les ouvrages japonais, que nous avons à notre disposition, n'en font pas mention.

A cette époque, la fabrication des monnaies par les particuliers était tolérée, et l'on employait pour les échanges les étoffes de soie et les grains.

En 560, l'Empereur *Ven ty* fit une monnaie *Ou chu*, qui devait valoir dix de celles dites œil d'oie, et, en 580, l'Empereur *Siouan ty* en fit faire de six chû, avec l'inscription *Tay ho lou chu*, qui devait valoir dix des précédentes.

Dans l'empire du Nord, où régnaient les second *Vey* ou *Guey*, et quelques princes plutôt tatares que chinois, ce n'est que dans la dix-huitième année du nian hâo *Tay ho* de l'Empereur *Hiao ven ty* (495) qu'on trouve une monnaie métallique. Elle est nommée *Tsien* et a pour inscription: *Tay ho ou chu* (cinq chû de Tay ho). La paye des officiers s'effectuait indifféremment en cette monnaie ou en étoffes de soie, dont chaque *Py* ou rouleau était évalué à 200 tsien. La fabrication des monnaies par les particuliers fut permise, à condition de s'astreindre au modèle donné par le gouvernement et de n'employer que du bon cuivre. Les pièces de cinq chû que l'Empereur *Siouan vou ty* fit couler, en 510, ne réussirent pas, probablement parce qu'elles contenaient trop d'alliage.

Les monnaies fondues par les particuliers étaient devenues si légères, en 528, qu'elles ressemblaient à celles de la fin des *Soung* dont nous avons parlé précédemment. *Hiao tchang ty*, dans l'espoir de porter remède à ce mal, fit faire de nouvelles pièces de cinq chû qui n'en pesaient que deux: elles portaient l'inscription de *Young ngan ou chu* (cinq chû du nian hâo *Young ngan*); l'effet de cette mesure fut d'activer excessivement la contrefaction.

Ven Siouan ty, le premier empereur de la dynastie *Pé* (83) *tsy* (80) ou *Tsy* du nord, qui remplaça celle des seconds *Vey*, fit faire de la bonne monnaie de cinq chû, en la 4e année de son nian hâo *Thian pao* (554 de J. C.). M. Biot rapporte, d'après *Ma touon lin*, que ces monnaies portaient le nom de ce nian hâo; mais les monnaies attribuées à cet Empereur par les auteurs japonais, ne donnent que l'inscription *Tchang phing ou chu*. Cent de ces pièces pesaient un *Kin* 4 *liang* et 20 *chû* ou 500 *chû;* il est aussi dit que le cuivre en était bon et la fabrication très-soignée, afin de rendre la contrefaction plus difficile; mais ce fut en vain: l'adresse des contrefacteurs surmonta immédiatement cette difficulté, et comme ils émirent beaucoup de ces pièces fausses, cette monnaie fut bientôt dépréciée.

Une révolution ayant placé la dynastie *Tcheou* (84) sur le trône, en 557, le second souverain de cette nouvelle dynastie, *Vou ty*, fit couler, en 561, une monnaie portant l'inscription de *Pou tsiouan*, qui devait valoir cinq des anciennes monnaies, et, en 574, il en fit couler une autre marquée *Ou hing*

ta pou, qui devait en valoir dix. En 579, son successeur *Siouan ty* en fit couler une avec l'inscription *Young toung van Koue*, qui devait représenter dans les échanges dix pièces de cinq chû.

Yang Kien, ministre du dernier des *Tcheou* détrôna son maître et fonda, en 581, la dynastie *Souy* [85]; bientôt après il réunit toute la Chine sous sa domination: on le nomma *Ven ty*, après sa mort. Il reconnut le mal causé par cette grande diversité de monnaies et rétablit les *ou chu*, ou pièces de 5 chû, avec l'inscription *ou chu*. *Ma touon lin* commence par dire que le poids de cette monnaie était conforme à la valeur nominale, et plus loin, il affirme que le poids de 1000 de ces pièces est de 4 Kin et 2 liang, ou de 1584 chû, ce qui donnerait moins de $1\frac{6}{10}$ chû pour le poids d'une pièce; il explique cette différence par l'emploi de poids différents. Ce même empereur promulgua plusieurs ordonnances très-sensées pour remédier à la confusion qui s'était introduite dans les monnaies; en 583, il permit que cinq anciennes monnaies, qu'il désigna, eussent seules cours avec la sienne. Toutes les pièces non comprises dans la permission devaient être brisées et confisquées au profit de l'État, lorsqu'elles seraient saisies aux barrières, sur les ponts, sur les routes et à l'entrée des grands marchés; et chaque district devait payer ses officiers en vieilles pièces qui rentreraient ainsi au trésor et seraient converties en nouvelle monnaie. Au bout de deux ans, toutes les vieilles monnaies furent abolies et les nouvelles dûrent seules avoir cours; mais comme ce délai était trop court, que les ordonnances furent mal exécutées, et que les contrefacteurs continuaient à émettre des pièces fortement alliées de plomb et d'étain, le but que s'était proposé l'Empereur, de rétablir de l'uniformité dans les monnaies courantes, ne put être atteint que très-imparfaitement. Alors l'exploitation des mines des plomb et d'étain fut défendue aux particuliers, et lorsqu'en 590, l'Empereur eut conquis toute la Chine, il établit des ateliers de monnaies dans les provinces conquises, c'est-à-dire, dans le pays de *Chu*, le *Ssé nan* actuel; dans le pays de *Tsin*, au nord du fleuve Jaune; et dans le pays de *Han*, situé entre le *Kiang* et le pays de *Chu*. Il fit placer devant chaque boutique et devant chaque auberge un tableau offrant le type de la monnaie autorisée par le gouvernement, et ordonna de refuser toutes les pièces qui n'y seraient pas conformes; mais malgré toutes ces mesures, et malgré la peine de mort infligée au contrefacteurs, la contrefaction et le rognage des pièces ne discontinuèrent pas.

Sous son fils, le prodigue *Yang ty*, le désordre augmenta à tel point que les officiers eux-mêmes se permirent les plus insignes friponneries, et la monnaie devint si légère que 100 pièces ne pesaient plus qu'un *Kin*. Pendant les troubles qui agitèrent l'Empire, de 615 à 620, et qui amenèrent la chute des *Souy*, en 618, le peuple se servait, pour les échanges, de morceaux de fer et de carton, et de pièces d'étoffes coupées; la monnaie de cuivre était si petite qu'il en fallait, dit-on, 80 ou 90 mille pour remplir une mesure de cinq boisseaux.

Kao tsou, le premier empereur de la dynastie *Tang* [86] qui remplaça les *Souy*, en 618, défendit l'usage de toutes ces matières dans les échanges; et, dans la quatrième année de son nian hào *Vou té* (621 de J. C.) il fit faire une nouvelle monnaie de cuivre avec l'inscription *Kay youan toung pao*, c'est-à-dire, Origine première de la valeur universelle. C'est la première fois que l'expression *toung pao* est employée sur les monnaies; elle signifie valeur universelle, mais elle peut être également prise figurément pour monnaie. Chacune de ces monnaies pesait $2\frac{4}{10}$ *chû* et dix pesaient un *liang*. D'après *Ma touon lin* et d'autres auteurs chinois, ces monnaies avaient un poids égal à celui des pièces de 5 chû des *Han*, de sorte que le *Kin* avait varié depuis lors dans la proportion de $2\frac{4}{10}$ à 5.

Cette nouvelle monnaie fut pendant longtems en usage [a], et principalement à trois époques: la première est celle dont nous parlons, qui se distingue des autres, au dire des numismates chinois, par une marque que l'Impératrice *Te* imprima avec l'ongle sur le revers, au-dessus du trou, lorsque la forme en cire lui fut présentée; la seconde est de la première année du nian hào *Hoey tchang*, en 841; et la troisième est de la seconde année du nian hào *Kian té*, en 964: ces dernières monnaies sont en fer. *Ma touon lin* rapporte qu'en 713, il fut aussi coulé de ces pièces; mais ni le Prince de Tamba, ni les autres auteurs que nous avons pu consulter, n'en font mention.

Après cette digression, qui nous a paru nécessaire, nous revenons aux monnaies de *Kao tsou.* Le bureau principal, pour leur émission, était établi à *Lo yang*, nommé actuellement *Ho nan fou* et qui était alors la capitale de l'Empire des *Tang*. Dans les provinces, il y avait des bureaux de second ordre, et plusieurs ateliers furent établis pour couler ces monnaies. La contrefaction fut punie de mort, de la confiscation, et de l'esclavage pour les familles des contrefacteurs; mais malgré ces peines si sévères, la contrefaction et le rognage de ces pièces n'en furent pas moins actifs, et le gouvernement se vit obligé, afin d'en diminuer le nombre, de faire racheter les monnaies fausses à raison de cinq pour une bonne.

L'empereur *Kao tsoung* fit couler, en 666, une nouvelle monnaie qui portait le nom de son 5[e] nian hào *Kian foung:* elle pesait $2\frac{6}{10}$ chû, et quoiqu'elle ne fût que de $\frac{2}{10}$ plus pesante que la précédente, une de ces nouvelles pièces devait cependant valoir dix des anciennes. Cette valeur nominale si exagérée éloigna les marchands et fit renchérir les denrées; de sorte que, moins de deux ans après, on fut obligé de revenir aux *Kay youan toung pao.* La contrefaction prenait de jour en jour plus d'activité, et des fonderies clandestines étaient établies jusqu'à bord des navires, sur les rivières, ce qui engagea le gouvernement à faire visiter tous les vaisseaux et à y faire saisir le cuivre, l'étain et le plomb qu'on y trouverait, excédant le poids de cent *Kin.*

Les provinces orientales de l'empire vendaient leurs grains aux étrangers, qui les payaient en monnaie de leur pays; le gouvernement trouva que ces monnaies étrangères gênaient dans la circulation, et prohiba ces ventes de grains, en 683. Dans cette même année, les ateliers de monnaies furent fermés dans les provinces et le petit trésor seul en fit couler; la raison alléguée pour cette mesure, fut qu'il y avait trop de monnaie de cuivre en circulation, ce qui avait causé une forte hausse dans le prix des denrées. Les édits contre les contrefacteurs furent renouvelés, et dans les villes et les villages, les voisins furent rendus solidaires les uns des autres; mais tout fut inutile, car en 702, l'Empereur essaya, toujours vainement, d'un moyen déjà employé par la dynastie *Souy* pour parvenir à ce but: celui de faire afficher, dans les marchés, des modèles de la monnaie de l'Etat. Au reste, cette mesure ne remédiait en rien à l'altération du cuivre. Le peuple se servait toujours, dans les échanges, de morceaux de fer, d'étain, et de rognures de cuivre. La rareté de la monnaie de cuivre, sous le règne paisible des *Tang*, ne peut être attribuée qu'à la confection des ustensiles et autres objets de ménage, et à la fabrication des statues de *Fo*, fabrication très-méritoire, aux yeux des adhérents de la secte de Bouddha, qui prenait un accroissement excessif; et, comme toutes les mines appartenaient exclusivement à l'État, les ouvriers ne pouvaient se procurer du cuivre, qu'en fondant la monnaie.

[a] Dans l'ouvrage A, il est dit pendant 300 ans.

Les plaintes contre la contrefaction ne cessaient pas. *Ma touon lin* dit qu'en 713, un Grand du pays conseilla d'émettre de nouveaux *Kay youan toung pao*, mais, ne possédant pas l'original de cet auteur, nous ne pouvons savoir si ce fut pendant le nian hào *Ssian thian* ou au commencement du nian hào *Kay youan*, qui correspondent tous deux à cette année 713. Les auteurs que nous consultons, ne font pas mention de ces monnaies, qui devaient peser $2\frac{4}{10}$ chû. L'emploi de la mauvaise monnaie fut de nouveau sévèrement défendu, et les pièces fausses furent surtout saisies dans les districts voisins du *Kiang* et du *Hoay*, centre de cette fraude. Pour retirer complétement de la circulation les monnaies fausses, l'État sortit des greniers publics un million de boisseaux de grains et les vendit au peuple contre de la mauvaise monnaie, qui fut brisée sur le champ.

En 739, la contrefaction n'avait pas de bornes. L'Empereur refusa néanmoins de souscrire à la proposition qui fut faite, de permettre de nouveau la libre fabrication des monnaies; il défendit seulement, dans les échanges, l'emploi des étoffes de soie par *tchy* et par *tsoun*, et celui des grains à la poignée.

En 752, la quantité de pièces mauvaises ou rognées devint telle que le gouvernement se vit obligé d'en tolérer l'usage, et même de permettre l'emploi de la poudre métallique dans le commerce; et afin de gagner davantage sur la fabrication des monnaies, il ordonna de diminuer la pureté du travail des pièces, pour que la fonte en fût plus facile et qu'on pût en couler davantage.

La première donnée historique sur l'alliage des monnaies et sur la quantité qui en a été coulée annuellement, remonte à cette époque. Il est dit qu'il existait alors dans l'Empire 99 fonderies dont chacune produisait, par année, 3,300 *min*, ou enfilades de 1000 pièces, et employait 30 ouvriers qui consommaient 21,200 Kin de cuivre, 3,700 de plomb et 500 d'étain. Le *min* ne coûtant à l'État que 750 tsien, le bénéfice de l'opération était donc de 25 pour cent.

Pendant la révolte du Tatare *Ngan lo khan*, dans les provinces du nord, l'État, manquant d'argent, fit couler une nouvelle monnaie, marquée *Kian youan tsoung pao*, c'est-à-dire, Monnaie pesante, du nian hào *Kian youan* (758 de J. C.). Mille de ces pièces devaient peser 10 *Kin*, avoir un *tsoun* de diamètre et valoir 10 des monnaies antérieures; les monnaies *Kay youan tsoung pao* furent déclarées avoir la même valeur décuple. Il fut aussi coulé à cette époque une monnaie que *Ma touon lin* nomme *Tchong loun Kian youan*, c'est-à-dire, Monnaie pesante du nian hào *Kian youan*, mais qui porte la même inscription que les premières monnaies de ce nian hào. Mille de ces pièces pesaient 12 *Kin;* leur valeur nominale fut fixée à 50 pièces anciennes, et elles ont deux cercles au revers. Comme elles ne furent pas trouvées commodes, on en coula d'autres plus petites, en 760, qui devaient valoir 30 des pièces Kay youan, et qui n'eurent qu'un seul cercle. En 759, on fit encore deux monnaies avec cette même inscription et avec le double cercle au revers: l'une grande et épaisse du poids de 14 chû, et l'autre plus petite, très-mince, sur laquelle on distinguait à peine les caractères, et qui ne pesait que 5 chû. Une monnaie, avec une inscription semblable, fut encore coulée en 758, mais elle ne pesait que $3\frac{3}{10}$ chû. (V. ouvrage A). Cette élévation arbitraire de la valeur nominale des monnaies, accrut encore la contrefaction et fit hausser considérablement le prix des denrées. Malgré les punitions sévères, infligées à ceux qui ne voulaient pas recevoir ces nouvelles monnaies au taux fixé, le peuple persista néanmoins à les refuser, et le gouvernement se vit obligé, en 760, de réduire la valeur des pièces de 50 à 30; en 763, les trois monnaies étaient tombées à leur valeur réelle. Comme la contrefaction s'était particulièrement attachée aux deux

nouvelles espèces, elles se déprécièrent bientôt complétement et furent fondues pour être converties en ustensiles; il ne resta en circulation que le *Kay youan toung pao.*

En 769, l'empereur *Tay tsoung* fit couler la monnaie *Ta ly youan pao,* c'est-à-dire, Valeur primitive du nian hào *Ta ly* (766 à 779). Au commencement du nian hào *Kian tchoung* (780 à 784), il fut coulé une grande monnaie, avec l'inscription *Kay youan.* L'ouvrage A n'en donne pas la figure; il y est dit seulement qu'elle pesait 12 chû. C'est depuis cette époque, que l'on trouve indifféremment sur les monnaies ordinaires, les expressions *toung pao* et *youan pao,* et celle de *tsoung pao,* c'est-à-dire, Valeur ou monnaie pesante, sur les pièces dont la valeur nominale avait été haussée; cet usage a duré jusqu'à la dynastie *Ming* exclusivement.

La Cour, voyant que les particuliers tiraient un grand profit de la fabrication des ustensiles de ménage en cuivre, résolut d'en faire aussi fabriquer, et elle commença par y employer une masse de cuivre équivalente à 4,500 *Kouan* ou enfilades de 1000 pièces. Sur la vente de ces objets, le gouvernement eut un profit de cent pour cent. Ces résultats l'engagèrent à augmenter le nombre des fonderies dans les districts du *Kiang* et du *Hoay,* et une nouvelle masse de cuivre, de la valeur de 7,200 *Kouan,* fut convertie en objets usuels; mais alors la vente en devint beaucoup moins avantageuse, et les fonderies furent fermées. Les ateliers particuliers, pour la fabrication des ustensiles, et des statues de Fo, étaient très-nombreux, et comme ils employaient la bonne monnaie à ces ouvrages, il ne restait presque dans la ciculation que la monnaie de mauvais aloi. Dans un rapport des ministres, en 781 et 794, il est dit que de 1000 pièces de monnaie, on retirait 6 Kin de cuivre, lequel, après avoir été travaillé, se vendait à 600 tsien le Kin, ce qui procurait un gain très-considérable aux fabricants, et diminuait d'autant la monnaie. A la suite de ce rapport, les fabriques d'ustensiles des particuliers furent rejetées sur les frontières de l'Empire et même défendues en partie; mais le gouvernement leva cette prohibition, en 794; il fixa le prix du cuivre travaillé à 160 *Ven* ou monnaie *Kay youan toung pao* le Kin, fixation qui avait pour but de rendre uniforme la valeur du cuivre ouvré et du cuivre monnayé. Cet ordre ne pouvait être exécuté qu'au moyen de la force, car la façon des ustensiles est trop variable: on fit donc des recherches dans les maisons particulières; on dépouilla les grands-officiers qui avaient volé, ainsi que les monastères des sectes de Bouddha et de Tao tsé, qui s'étaient enrichis de donations et d'offrandes; enfin la peine capitale fut de nouveau décrétée contre les contrefacteurs et contre ceux qui rognaient les espèces. Ces moyens n'ayant pas été trouvés suffisants, il fut défendu, en 798, de garder chez soi une quantité considérable de pièces de cuivre, et la monnaie qui passait d'une province dans une autre, fut imposée, et dut être munie d'une permission. C'est vers cette époque, que commença en Chine le système des banques et des obligations de l'État.

Sous l'empereur *Hian tsoung,* le gouvernement mit en activité un plus grand nombre d'exploitations de cuivre; il fit couler annuellement pour 135,000 *Kouan* de monnaie portant les caractères *Youan ho toung pao:* Valeur universelle du nian hào *Youan ho* (806). Cette proportion fut encore augmentée en 811. Pour les échanges d'objets dépassant la valeur de 10 *Kouan,* il fut ordonné de se servir d'étoffes de soie, afin de ménager la monnaie de cuivre; on apporta les plus grands soins à la fabrication de la monnaie.

En 817, il fut défendu aux personnes de tout rang de garder chez soi, plus de 5,000 *Kouan* en monnaie *visible* (métallique), et on accorda d'abord un mois, puis deux, pour disposer de l'excédant qu'on pourrait avoir; ce terme expiré, ceux qui seraient trouvés en contravention à la loi, devaient

payer ce délit de leur tête. Par ordre de l'Empereur, les officiers de l'État dûrent payer au trésor le cinquième des sommes en cuivre qu'ils possédaient; on se proposait par là de les empêcher d'acheter des terres, et de réunir entre leurs mains la majeure partie des propriétés, ce qui donnait de l'ombrage au Souverain et aurait pu faire retomber les pauvres dans le servage.

La Cour vendit de l'or en 821, et il est dit que cette émission d'or occasionna une baisse énorme dans la valeur de l'argent et que les denrées tombèrent à vil prix; mille tsien ne représentaient plus que la valeur de 80 tsien d'autrefois. Mr. Biot remarque très-judicieusement que ce changement de valeur ne dut être ressenti que dans les limites du district de la Cour, la quantité d'or émise ne pouvant avoir une influence pareille sur tout l'Empire.

En 825, on décréta contre ceux qui fondaient les monnaies de cuivre pour en faire des statues du dieu Fo, les mêmes peines que contre les faux monnayeurs; et en 829, on accorda la permission d'affecter à la fonte de ces statues tous les métaux, hormis le cuivre, qui ne put être employé que pour les clous et les autres menues parties de ces idoles. La peine de mort fut renouvelée contre les faux monnayeurs, et l'on promit au dénonciateur une récompense de 5,000 tsien pour chaque millier de fausses pièces qu'il ferait découvrir. En 830, il fut permis aux particuliers d'avoir chez eux 7,000 *min* [87] de monnaie; ceux qui en avaient 100,000 obtinrent un an, et ceux qui en possédaient 200,000 deux ans, afin d'avoir le temps de les écouler. Dans les transactions où la valeur montait à plus de 100 *min*, la moitié du prix devait être payée en étoffes de soie ou en grains. Ces divers règlements prouvent que les valeurs métalliques étaient rares.

En 836, la fonte annuelle de la monnaie de cuivre ne dépassait pas 100,000 *min* ou *kouan*, et cette réduction du monnayage fit reparaître dans le *Ho tong* la monnaie d'étain. Malgré les défenses, malgré cette rareté du numéraire, on continuait toujours à convertir presqu'ouvertement la monnaie de cuivre en ustensiles, principalement dans les districts du *Kiang* et du *Hoay*, et au midi des monts *Leng*, dans la Chine méridionale, attendu que, par cette opération, les ouvriers doublaient leur capital. L'empereur *Ven tsong*, alors régnant, fut obligé de permettre que dans les villages, on se servît à volonté, pour les échanges, de monnaie métallique ou de grains; il renouvela la défense de convertir la monnaie en ustensiles. Les mines de cuivre produisaient, à cette époque, 266,000 Kin par an, et comme on fabriquait 100,000 Kouen de monnaies, chaque Kouen pesant 6¼ Kin, on voit que les pièces ne contenaient pas même la moitié de cuivre; ceci est confirmé par un document extrait de *Chy ho tchy*, cité dans l'*Iou hai*, qui dit qu'en l'an 810, on retirait des mines de la Chine, 12,000 liang d'argent, 266,000 Kin de cuivre, 2,070,000 Kin d'étain, et 50,000 Kin de fer.

La première année du nian hao *Hoey tchang* de l'empereur *Vou tsoung*, en 841, on dépouilla les monastères de leurs statues et de leurs cloches pour en couler la monnaie qui porte l'inscription *Kay youan toung pao*. Cette mesure procura, au dire des auteurs chinois, une si grande quantité de cuivre, que l'on fut obligé d'augmenter les ateliers pour la fonte des monnaies, ainsi que les bureaux chargés de leur émission. Dans chaque province, on établit une fonderie dont la monnaie avait au revers un caractère représentant le nom de l'atelier; la grandeur de ces pièces devait être uniforme et elle fut fixée à un tsoun de diamètre. Les ouvrages japonais citent 23 caractères différents qui se trouvent au revers de ces monnaies, et qui répondent au même nombre d'ateliers; ils font aussi la remarque, qu'il existe beaucoup de ces pièces, de fabrique plus récente, mais si bien imitées, qu'on ne saurait les distinguer des anciennes.

Depuis 850 jusqu'à la chute de la dynastie *Tang*, l'anarchie fut générale en Chine, et l'histoire n'offre aucune donnée sur les monnaies de cette époque, si ce n'est la mention d'une monnaie qui fut coulée dans la seconde année du nian hào *Hian toung* (870), avec l'inscription *Hian toung youan pao* (Ancienne description des monnaies de la dynastie *Tang*, citée dans l'ouvrage A). Sous cette dynastie, on comptait dans le *Kian nan*, situé vers l'embouchure du *Kian*, trente-une exploitations de cuivre et vingt-neuf de fer. Il devait n'y en avoir qu'un très-petit nombre dans le district nommé depuis *Youn nan* et dans celui de *Koey tcheou* qui en est voisin; car les montagnes de ces provinces étaient habitées par des hordes sauvages qui en troublaient la tranquillité et qui ne furent entièrement domptées que sous le règne de l'empereur *Ching tsou*, nian hào *Kang hi*, en 1700.

Sous les cinq dynasties qui se succédèrent rapidement depuis 904 jusqu'en 965, le désordre dans les monnaies ne fit qu'augmenter. La monnaie des *Tang* circulait généralement avec celle de poids divers, des nouveaux empereurs. Nous ne connaissons pas de monnaie de la dynastie *Heou Leang* [87] (907 à 922); une seule monnaie de la dynastie *Heou Tang* (924 à 936) se trouve rapportée dans les ouvrages R et A, avec l'inscription *Tian tching youan pao*, Monnaie primitive du nian hào *Tian tching* (926). Mais l'empereur *Kao tsou*, de la dynastie *Heou Tsin*, fit couler deux monnaies dans la troisième année de son nian hào *Tian fou*, en 938, l'une avec l'inscription *Tian fou Keng pao* et l'autre avec celle *Tian fou youan pao;* elles pesaient $2\frac{4}{10}$ chû comme la monnaie *Kay youan toung pao*, mais elles étaient de plus mauvais aloi. Comme on se plaignait généralement de la rareté des espèces, le gouvernement augmenta, à la même époque, le nombre des ateliers pour les monnaies, et permit à tout le monde de couler celle dite *Tian fou toung pao* au poids de $2\frac{4}{10}$ chû, avec défense d'y mêler du plomb ou du fer; mais comme cet ordre ne fut pas respecté, et que les monnaies des ateliers particuliers étaient très-mauvaises, cette permission fut retirée l'année suivante. Sur une monnaie de ce nian hào, on trouve, au revers, le caractère *Ly*, comme expression de la valeur.

L'empereur *Yn ty*, de la dynastie *Heou Han*, fit faire dans la première année de son nian hào *Kian yeou*, en 948, une monnaie portant l'inscription *Han youan toung pao*.

L'empereur *Chy tsoung*, de la cinquième dynastie *Heou Tcheou*, dit dans une ordonnance de la seconde année de son nian hào *Hian té*, 955, que la rareté de la monnaie venait de ce qu'il y avait longtemps qu'on n'en avait coulé, et de ce qu'une grande partie de celle qui avait été en circulation, avait été convertie en ustensiles et en statues de Fo; qu'il ordonnait donc d'extraire du cuivre des mines; de prendre tous les objets de cuivre appartenant à l'État, tels qu'armes, cloches, cymbales etc. et toutes les statues du dieu Fo, de 3336 temples bouddhiques; comme aussi, ce qui se trouverait de ce métal chez les particuliers. Toute cette matière devait être convertie en monnaie, dans un tems donné de cinquante jours; la même ordonnance portait que ceux qui cacheraient chez eux plus de 5 kin de monnaie seraient punis de mort; et que pour une quantité moindre, la punition serait moins sévère. Il n'y eut d'exception accordée que pour les miroirs en cuivre, fondus dans un des ateliers de l'État. Ces mesures violentes n'eurent pas tout le succès qu'on en attendait; car chacun s'empressa d'échanger son cuivre contre des objets précieux, provenant de l'étranger et qui étaient plus faciles à cacher. Sous cette dynastie, l'État reconnaissait deux espèces de monnaies, l'une de fer et l'autre de cuivre, de même forme à peu près et portant la même inscription *Tcheou youan toung pao*. Pour faire la valeur de 10 tsien, il fallait 6 pièces de fer ou 4 pièces de cuivre; mais en 965, on ne donnait plus qu'une pièce de cuivre pour 10 de

fer. La monnaie de cuivre devait peser 5 chù et était égale à celle dite *Kay youan toung pao* des *Tang;* il paraîtrait, d'après cela, que l'État avait de nouveau adopté l'ancien poids.

Sous ces cinq dynasties, plusieurs provinces de l'Empire étaient au pouvoir de princes indépendants qui coulaient leurs propres monnaies, conformes à peu près à celles de la dynastie *Tang.*

Le premier ministre de l'empereur *Koung ty,* de la dynastie *Heou tcheou,* déposa son Souverain en 960, usurpa le trône, et fonda la dynastie *Soung* [79]; il est nommé dans l'histoire *Tay tsou.* Sa première monnaie date de la première année de son règne et de son nian hào *Kian loung;* elle porte l'inscription *Soung youan toung pao,* c'est-à-dire, Valeur universelle ou première des *Soung:* on en trouve souvent avec un globule ou un onglet au revers. Dès son avénement au trône, il rétablit le payement des impôts en monnaie métallique; il défendit l'usage des monnaies de fer et de laiton, et ordonna que chacun remît celle qu'il avait aux officiers de l'État. En 967, il prohiba et fit retirer de la circulation dans le délai d'un mois, les monnaies trop petites, trop légères ou fausses. Il fit cependant faire en 970, de la monnaie de fer avec la même inscription, mais pour le seul district de *Ya tcheou,* où il défendit même l'usage de la monnaie de cuivre. Dans le district de *Liang tchouen,* il autorisa l'usage des espèces en fer et en cuivre, au compte de 10 pièces de fer pour une de cuivre, et dans cette même année, il institua une banque destinée à émettre des obligations de l'État. L'empereur *Tay tsoung* soumit presque toute la Chine à sa domination; il fit couler pendant son nian hào *Tay phing King Koue,* en 976, la monnaie avec l'inscription *Tay phing toung pao,* au revers de laquelle on trouve souvent un onglet ou un globule. Le manque de monnaie de cuivre l'obligea, en 985, d'émettre dans la *Fo Kien,* des monnaies de fer auxquelles on donnait le nom de *Ta tsien,* c'est-à-dire, Grande monnaie; et en 990, il fit couler la monnaie de cuivre qui porte l'inscription *Choun hua toung pao,* c'est-à-dire, Valeur universelle du nian hào *Choun hua.* Il eut aussi recours aux obligations de banque, pour combler le déficit continuel qui existait dans les finances, et cet exemple fut longtemps suivi par ses successeurs.

La défense de garder du cuivre chez soi fut renouvelée en 1001, et la plus forte quantité que chaque particulier pouvait en avoir, fut fixée à 7 Kin; ceux chez lesquels on en trouverait 50 Kin et plus devaient être décapités. En 1019, la peine de mort contre ceux qui fondraient du cuivre fut abrogée.

Dans ces premiers temps de la dynastie Soung, il existait quatre ateliers pour la fonte des monnaies, savoir: un dans le district de *Yao tcheou* du *Kiang si,* un autre dans le district de *Tchi tcheou* du *Kiang nan,* un troisième dans le district de *Kiang tcheou* dans le *Chen sy* et un quatrième dans le district de *Kien tcheou* du *Fo Kien.* Pour faire 1000 tsien, on employait 3 Kin et 10 liang de cuivre, 1 Kin et 8 liang de plomb et 8 liang d'étain; le seul atelier de *Kien tcheou* ajoutait 5 liang de cuivre et retranchait autant de plomb. Le poids des monnaies de la dynastie *Soung* est à peu près le même que celui des monnaies des dynasties *Han* et *Tang;* mais l'imperfection du coulage est cause que les pièces varient sensiblement de poids entre elles.

On possède des monnaies de cinq nian hào de l'empereur *Tching tsoung:* au premier, appartiennent les monnaies avec l'inscription *Tchy tao youan pao,* c'est-à-dire, Valeur première du nian hào *Tchy tao* (995): les unes sont en caractères ordinaires, les autres en caractères *Tsao tsé,* ou d'herbes; on en coulait annuellement pour la valeur de 800,000 Kouan; les monnaies portant l'inscription *Hian phing youan pao,* c'est-à-dire, Monnaie primitive du nian hào *Hian phing* (998) dependent du second

nian hào; celles qui offrent l'inscription *King té youan pao,* c'est-à-dire, Monnaie première du nian hào *Kin té* (1004), sont du troisième: on en coulait annuellement jusqu'à 1,830,000 Kouan. Les inscriptions *Tsiang fou youan pao,* c'est-à-dire, Monnaie primitive du nian hào *Ta tchoung tsiang fou* (1008), et *Tsiang fou toung pao,* c'est-à-dire, Valeur universelle de ce même nian hào, sont du quatrième, pendant lequel plusieurs ateliers de monnaie furent fermés; et enfin, les monnaies du cinquième nian hào portent l'inscription *Tian hy toung pao,* c'est-à-dire, Valeur universelle du nian hào *Tian hy* (1017), tantôt en caractères ordinaires, tantôt avec le caractère *Tian* en tchouan; on ne coulait plus de cette monnaie que 1,050,000 Kouan par an. Vers le même temps, sept pièces de fer équivalaient à peu près à une pièce de cuivre.

Quoiqu'à cette époque, l'extrême développement que le gouvernement avait donné à l'émission des obligations ou papier-monnaie, lui fournît un revenu très-considérable, il n'en devint cependant pas plus scrupuleux dans la fabrication de sa monnaie; au contraire, le cuivre y fut secrètement diminué et remplacé par le plomb et l'étain. Cette spéculation lui ayant réussi, il émit une monnaie qui ne contenait que $\frac{3}{10}$ de cuivre avec $\frac{6}{10}$ de fer, mais cet alliage donna un aspect rude aux pièces, et ni les ouvriers ni les soldats ne voulurent les recevoir.

Les monnaies des trois premiers nian hào de l'empereur *Chin tsoung,* savoir: *Tian ching* de 1023, *Ming tao* de 1032, et *King yeou* de 1034, portent l'inscription de ces nian hào avec l'addition de *youan pao* en caractères, tantôt ordinaires et tantôt tchouan. Pour éviter, pendant le nian hào *Pao youan,* en 1038, la similitude des caractères, on mit sur la monnaie l'inscription *Houang soung toung pao,* c'est-à-dire, Valeur universelle des Grands *Soung.* Sur les unes, ces inscriptions sont en caractères tchouan carrés; sur d'autres, en caractères tchouan arrondis, et sur d'autres encore, en caractères ordinaires. Dans le *Chen sy,* on coula des monnaies qui pesaient trois tsien, mais qui devaient en valoir 10; elles portaient l'inscription de *King ly tsoung pao,* c'est-à-dire, Monnaie lourde du nian hào *King ly* (1041); cette mesure activa beaucoup la contrefaction. A cette époque, on coulait aussi, dans le *Ho tong,* de grandes monnaies de fer d'une valeur nominale de 10, et la proportion établie généralement entre la monnaie de cuivre et celle de fer était de 1 de cuivre pour 2 de fer, proportion trop élevée. Cette confusion dans le système monétaire fit renchérir les vivres; en 1040, les pièces de cuivre de 10 tsien furent réduites à leur valeur réelle de 3, et la proportion de la monnaie de fer à celle de cuivre fut fixée comme 3 à 1, mesure qui rétablit l'ordre. Sous les deux derniers nian hào de ce même empereur *Chin tsoung* (*Tchy ho* en 1054, et *Kia yeou* en 1058) on coula des monnaies tantôt avec l'addition de *youan pao,* et tantôt avec celle de *toung pao* au nom du nian hào; une partie de ces inscriptions est en caractères tchouan, une autre en caractères ordinaires. Ces mêmes différences se retrouvent sur les monnaies de l'empereur *Yng tsoung,* nian hào *Tchy phing,* en 1064.

Sous l'empereur *Chin tsoung,* on trouve les monnaies avec l'inscription *Hy ning youan pao,* c'est-à-dire, Valeur première du nian hào *Hy ning,* en 1068, et en caractères tchouan quelquefois variés, ou en caractères ordinaires; quelques-unes de ces monnaies ont le caractère *hing* au revers. Dans la quatrième année de ce nian hào, en 1071, la guerre ayant éclaté sur les frontières du *Chen sy,* le préfet des transports y fit couler des pièces plus grandes, avec l'inscription *Hy ning tsoung pao,* c'est-à-dire, Monnaie lourde de *Hy ning,* en caractères tchouan et ordinaires et en deux espèces; il assigna à cette monnaie une valeur nominale de dix tsien, ce qui ranima l'activité des faux-monnayeurs. A la fin de la

guerre, ces pièces ne valaient plus que trois tsien et plus tard, elles tombèrent à deux, leur valeur réelle, tant pour le poids que pour la valeur de la matière qu'elles contenaient. En 1076, ce même préfet fut autorisé à couler dans le *Chen sy* de semblables pièces de deux tsien. Quoique ces mesures forcées fussent limitées aux provinces voisines du théâtre de la guerre, elles exercèrent néanmoins une influence fâcheuse sur le commerce de l'Empire, et l'État vit s'accroître de jour en jour l'embarras de ses finances. Pour y porter remède, le ministre *Vang ngan chy*, qui commença à diriger les affaires en 1070, augmenta la quantité de monnaie qu'on fondait annuellement; il abrogea les défenses sur la détention du cuivre à domicile et sur l'exportation de ce métal d'une province dans une autre et à l'étranger. Mais le préjugé qui existe encore de nos jours en Chine, à savoir que tout commerce étranger est désavantageux à l'État, fut la cause d'une grande opposition, et on attribua à ce ministre la disparition du numéraire métallique, causée principalement par la guerre avec les nations du Nord, par les tributs qu'on leur payait en temps de paix, et surtout par les fraudes employées par le gouvernement et ses officiers, ce qui ébranlait complétement le crédit public.

Pendant le nian hào *Youan foung* du même empereur, de 1078 à 1086, le nombre des ateliers de monnaies s'élevait à dix-sept, produisant annuellement 5,060,000 Kouan; il y avait en outre neuf bureaux ou ateliers pour la fonte des monnaies de cuivre de bon poids: l'une de deux tsien et l'autre d'un tsien; elles portaient le nom du nian hào avec l'addition de *toung pao*, en caractères tantôt d'herbes, tantôt tchouan et tantôt ordinaires; ces derniers ne se trouvent cependant que sur des tsien, du moins autant que nous avons pu l'observer.

Lors de la minorité de *Tchy tsoung*, les améliorations furent abandonnées, et les anciennes idées reprirent le dessus, si bien qu'en 1091, l'exportation des monnaies fut de nouveau défendue. Pendant le nian hào *Youan yeou* (1086 à 1093), on fit la monnaie au nom de ce nian hào avec les mots *toung pao* en caractères ordinaires, et au revers de quelques-unes se trouve le caractère *chan*. En 1094, la monnaie avec l'inscription *Tchao ching toung pao* en caractères ordinaires, et les monnaies avec l'inscription *Tchao ching youan pao*, c'est-à-dire, Valeur première du nian hào *Tchao ching*, en caractères d'écriture sur les unes, en tchouan sur les autres, furent émises en pièces d'un et de deux tsien; la dernière en deux espèces, simple et double. La monnaie *Youan foung toung pao*, c'est-à-dire, Valeur universelle de nian hào *Youan foung* (1098), a les caractères tantôt d'herbes et tantôt ordinaires; il y a des pièces d'un et de deux tsien.

Dans la première année du règne de l'empereur *Houy tsoung*, parurent les monnaies avec l'inscription *Ching soung youan pao* en caractères d'herbes et tchouan, et celles avec l'inscription *Ching soung toung pao* en caractères ordinaires; quelques-unes de ces dernières ont au revers les caractères *Tang ou*, c'est-à-dire, valeur Cinq, sans être pour cela plus grandes que de simples tsien. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'époque où cette monnaie a été coulée: quelques-uns l'attribuent au commencement de la dynastie *Soung*, vers 960; d'autres à l'année 990, et ces derniers ajoutent qu'il en a été coulé de semblables, entre 1067 et 1078; mais le Prince de Tamba est d'opinion que la forme des caractères les rapproche du commencement du XII[e] siècle. Dans ce même temps, pendant le nian hào *Tsoung ning*, (1102 à 1106), on coula une autre monnaie qui porte le nom de ce même nian hào avec les mots *toung pao* en caractères ordinaires: il y en a d'un tsien, coulées en 1104, et de trois tsien. Ce sont probablement ces pièces dont parle *Ma touon lin*, en disant qu'en 1104, il fut ordonné de couler des monnaies fortement alliées d'étain pour remplacer les morceaux de plomb et d'étain

dont on se servait en guise de numéraire, la monnaie de fer ayant été convertie en armes pendant la guerre; ces pièces devaient valoir 3 tsien en cuivre ou 10 pièces de fer. En 1102, il fut ordonné de couler une monnaie avec l'inscription *Tsoung ning tsoung pao,* Monnaie lourde du nian hào *Tsoung ning,* qui devait valoir 10 tsien. Mille de ces pièces devaient peser 14 Kin, 7 liang, et l'alliage était composé de 9 Kin, $7\frac{2}{10}$ liang de cuivre, de 4 Kin, $12\frac{6}{10}$ liang de plomb, et de 1 Kin, $9\frac{2}{10}$ liang d'étain, sur lesquels il y avait 1 Kin, 5 liang de déchet; or, comme le millier de petites pièces ou tsien pesait 5 Kin, ces nouvelles pièces, au lieu de valoir 10 tsien, n'en valaient pas même trois, ce qui occasionna une grande activité dans la contrefaction. Il existe des pièces pareilles de diverses grandeurs: peut-être sont-ce des monnaies de la valeur nominale de cinq, de trois et d'un tsien, s'il fallait en juger par leur diamètre; mais l'histoire n'en fait pas mention. Ces pièces dûrent être supprimées en 1105, dans le *Tché Kiang* et dans le *Fo Kien,* et on y coula des pièces de 5 tsien; puis en 1106, la circulation des pièces de 10 tsien fut limitée au district de la Cour, avec défense de les exporter. En 1107, parut la monnaie avec l'inscription *Ta Kouon toung pao* en caractères ordinaires; il y en avait de très-grandes, qui devaient valoir 10 tsien, et de petites de la valeur d'un tsien. Cependant toutes les pièces de 10 tsien se déprécièrent promptement, et en 1110, le gouvernement se décida à ne plus les soutenir. En 1111, l'État émit de nouvelles monnaies dont la valeur nominale était à peu près conforme à la valeur réelle; ces monnaies portent les caractères *Tching ho toung pao,* c'est-à-dire, Valeur universelle du nian hào *Tching ho;* il y en a de simples et de doubles, et les caractères en sont tantôt tchouan, tantôt ordinaires.

Les monnaies avec l'inscription du nian hào *Tsoung ho* (1118), ont de plus les caractères *toung pao,* tantôt tchouan, tantôt ordinaires. Les pièces du nian hào *Siouan ho* (1119 à 1125), portent tantôt *toung pao* et tantôt *youan pao* en caractères tchouan et ordinaires; il y en a de simples et de doubles.

Sous l'empereur *Kin tsoung,* on trouve des monnaies du nian hào *Tsing Kang* (1126); les simples tsien ont, avec le nom du nian hào, *toung pao* en caractères ordinaires; les doubles ont *youan pao* en caractères tchouan.

Ces deux espèces se retrouvent pendant le nian hào *Kian yan,* de l'empereur *Kao tsoung*; mais toutes deux ont indifféremment l'inscription en caractères tchouan ou ordinaires.

Lorsque les Tatares *Niou tchy,* après avoir conquis les provinces du nord de la Chine jusqu'au fleuve Jaune et au *Kiang,* y fondèrent le royaume de *Kin* (12), ils s'emparèrent d'une grande quantité de matières métalliques qui se trouvaient, dit-on, dans le trésor de la capitale *Kaï fong fou;* ils soutirèrent aussi la monnaie de autres parties de l'Empire en forçant les vaincus à payer les contributions dont ils les frappaient, en monnaie de cuivre qu'ils emportaient chez eux, tandis qu'ils n'acquittaient les achats qu'ils faisaient, aux Chinois qu'en papier-monnaie. La dynastie *Soung,* complétement en décadence, se trouvait donc dans une pénurie extrême de numéraire; elle se vit réduite à détériorer de plus en plus sa monnaie et à abuser des obligations de l'État. Il est rapporté que pendant le nian hào *Tchao hing,* on ne coula, en 1131, que pour la valeur de 80,000 Kouan de monnaie et en 1132, pour la valeur de 120,000 Kouan; cette petite quantité est une preuve du manque de cuivre. Le Kouan de 1000 tsien pesait 5 Kin, et l'inscription de ces pièces était tantôt *Tchao hing toung pao* en caractères ordinaires et en pièces d'un, de deux et de trois tsien, tantôt *Tchao hing youan pao* en caractères tchouan et ordinaires d'écriture, et en pièces simples et doubles. Celles

que le Prince de Tamba rapporte, sont attribuées à la trente-deuxième année de ce nian hâo (1153). Pressé par le besoin, l'Empereur fit confisquer, en cette même année, tous les instruments de cuivre chez les particuliers, comme aussi toutes les cloches et les cymbales des temples de *Fo* et de *Tao tsé;* en 1160, il fut défendu aux officiers supérieurs de garder chez eux plus de 20,000 Kouan en monnaie de cuivre, et aux individus sans place plus de moitié de cette somme. Il fut aussi défendu de se servir de monnaie de cuivre dans le *Hoay*, la monnaie de fer devant seule y avoir cours; mais cette ordonnance vexatoire fut abrogée bientôt après. On ordonna en outre de verser au trésor, contre des obligations de l'État, tous les objets mobiliers en or et en argent, et on accorda un délai de deux ans pour l'exécution de cet ordre. On encouragea par des récompenses, la dénonciation de tout recèlement illégal de matières.

Sous l'empereur *Hiao tsong*, toutes les monnaies portent les caractères *youan pao* joints au nian hâo *Long hing*, de 1163 à 1164; ce sont des pièces de 3 tsien; celles qui sont plus petites paraissent être, d'après l'opinion du Prince de Tamba, des pièces de 2 tsien coulées pas des particuliers. Celles qui offrent les nian hâo *Kian tao* de 1165 à 1173, et *Choun hy* de 1174 à 1189, ont aussi l'inscription *youan pao*. Les monnaies sont de simples, de doubles et de triples tsien; les caractères sont tantôt tchouan, tantôt ordinaires. Il paraît que les tsien simples ont aussi été coulés par des particuliers dans le but de les faire passer pour de doubles tsien.

Les monnaies *Choun hy youan pao* offrent, au revers, des caractères numériques de 7 à 15, qui désignent les années du nian hâo. Les monnaies *Choun hy toung pao*, dont parlent les annales de la dynastie *Soung*, paraissent n'avoir jamais existé; ce n'est qu'une erreur d'impression au lieu de *youan pao*. En 1185, il en fut aussi coulé en fer.

Il paraît que ce fut dans la septième année de ce nian hâo que l'on commença à placer au revers le caractère de l'année du nian hâo dans laquelle on coulait la monnaie, usage qui s'est soutenu jusqu'à la chute de cette dynastie et qui fit donner à ces monnaies le nom de *Fan*. Ce fut aussi vers cette époque qu'on cessa d'employer les caractères tchouan sur les monnaies; si l'on en trouve quelquefois plus tard, ce ne sont que de rares exceptions. En 1175, il fut défendu de faire sortir la monnaie métallique de la capitale de l'empire des *Soung*, portant à cette époque le nom de *Lin ngan fou* et nommée aujourd'hui *Kan tcheou fou*, chef-lieu du *Tché Kiang;* et afin de mieux prévenir toute exportation, il fut interdit de transporter sans permission la monnaie à l'embouchure des fleuves. Pendant ce règne, il fut répandu beaucoup d'obligations de l'État nommées *Hoey tseou.*

Sous les empereurs *Kouang tsoung*, de 1190 à 1194, et *Ning tsoung*, de 1195 à 1224, les monnaies sont de deux espèces: les tsien simples, et les doubles: elles portent les noms des nian hâo de ces souverains et les mots, tantôt de *toung pao*, tantôt de *youan pao*, avec les caractères numériques 1 à 5 au revers des monnaies *Tchao hy youan pao* et 1 à 6 au revers des monnaies *Kin youan toung pao*, de l'an 1195. Sous ce même nian hâo, en 1197, on coula encore des pièces de 3 tsien doubles, *Chen tsouan Kian*, qui avaient aussi au revers les caractères 1 à 6. En 1201, sous le nian hâo *Kia thay* on coula des tsien simples, doubles et triples, avec l'inscription *Kia thay toung pao*, et 1 à 4 au revers. En 1205, parurent les monnaies *Kay hy toung pao*, avec 1 à 3 au revers, en pièces simples et doubles. Outre ces monnaies, *Ning tsoung* fit couler dans le *Ly tcheou*, pendant la première année de son nian hâo *Kia ting* (1208), des pièces auxquelles on donna la valeur nominale de 5 tsien, mais dont la valeur réelle doit avoir été moindre; nous n'avons pas trouvé le

poids qu'on leur avait assigné: il est seulement dit que vers l'an 1211, on en fondait annuellement 300,000 Kouan. Il fut fait en outre, cette année, des pièces de 1 et de 2 tsien avec 1 à 17 au revers. On laissa la contrefaction impunie, dans l'espoir que l'accroissement de la monnaie métallique relèverait la valeur du papier-monnaie qui était tombé à 170 pour mille. La proportion de la monnaie de cuivre à celle de fer était comme 1 à 3; mais si l'on admet que, comme par le passé, la monnaie de fer pesait le double de celle de cuivre et que celle-ci ne contenait que 60 pour cent de cuivre pur, alors le prix de ce métal monnayé était à celui du fer à peu près comme 1 est à 10. En 1214, on diminua la quantité de monnaie fabriquée, et l'on renouvela la défense de l'exportation du cuivre par mer, qui avait continué frauduleusement.

La première monnaie de l'empereur *Ly tsoung* fut coulée pendant la première année du nian hào *Pao King*, en 1225, avec l'inscription *Ta soung youan pao*, c'est-à-dire, Valeur première des grands *Soung*, en pièces d'un et de deux tsien; ces dernières ne dépassent pas le poids de $1\frac{7}{10}$ tsien, et elles ont au revers les caractères 1 à 3. Les monnaies coulées sous les nian hào suivants jusqu'à l'an 1240, portent le nom du nian hào avec *toung pao* ou *youan pao;* celles du nian hào *Tchao ting*, de 1228 à 1233, ont le poids des précédents; celles du nian hào *Touon phing*, de 1234 à 1256, sont d'un, et de trois tsien; et celles du nian hào *Kya hi* sont d'un, de deux, et de trois tsien: ces dernières n'ont pas de caractère au revers. Le nian hào *Choun yeou*, de 1241 à 1242, offre des pièces d'un et de deux tsien dont le poids n'est que de $1\frac{4}{10}$ tsien; on remarque pendant ce nian hào une monnaie qui a, au revers, les caractères *Tang pé*, c'est-à-dire, Valant 100; nous n'avons pas trouvé à quoi se rapporte cette valeur; la pièce dont il s'agit est de grand module, mais pas plus grande cependant que ne le sont ordinairement celles de 10 tsien; elle a pour inscription: *Choun yeou toung pao;* celle des autres est *Choun yeou youan pao* et *toung pao*, et elles ont au revers les chiffres 1 à 12. Sous le nian hào *Pao yeou*, de 1253 à 1258, l'inscription des monnaies est *Houng soung youan pao*, c'est-à-dire, Valeur première des illustres *Soung;* il y a des pièces de 1 et de 2 tsien, comme aussi des deux derniers nian hào de cet Empereur, *Kay King* de 1259, et *King ting* de 1260 à 1264; les premieres ont, avec le nom du nian hào, *toung pao*, les dernières *youan pao;* et toutes ont des caractères numériques au revers.

Jusqu'à la chute de la dynastie *Soung*, en 1276, on trouve encore des monnaies de l'empereur *Tou tsoung*, dans les deux espèces, avec le nom du nian hào *Hian choun* et *youan pao*, et 1 à 8 au revers; mais la fabrication à cette époque n'a pu être considérable, car la plus grande partie des mines de cuivre se trouvaient dans les provinces conquises par les Mongols.

Les dynasties, soit contemporaines des *Soung*, soit un peu antérieures, qui régnaient sur d'autres parties de la Chine, telles que les *Liao* (83), les *Hia* (80), et les *Kin* (12), ont aussi fait couler des monnaies.

La dynastie tatare *Liao* régnait sur les provinces septentrionales de la Chine qu'elle avait conquises, et sur une grande partie de la Tatarie; leur royaume portait le nom de *Ki tan*. *A pao Ki*, leur chef, se déclara Empereur, et les souverains de la Chine lui payaient un tribut. Après sa mort, il fut nommé *Tay tsou*, et sous son deuxième nian hào il fit couler la monnaie *Tian tsan toung pao*, Valeur universelle du nian hào *Tian tsan* (922), du poids de $3\frac{6}{10}$ chû, conformément au système monétaire en usage alors en Chine. Ses monnaies sont d'un tsien, comme aussi celles de ses successeurs. Sous l'empereur *Mou tsoung*, on fit les monnaies *Yng ly tsoung pao*, c'est-à-dire, Valeur universelle du nian hào *Yng ly* (951) et *Yng ly tsoung pao*, c'est-à-dire, Monnaie pesante du nian hào *Yng ly*.

Pendant le nian hào *Kian heng*, de l'empereur *King tsoung*, on trouve les monnaies portant le nom de ce nian hào, tantôt avec *toun pao*, tantôt avec *youan pao*. Les monnaies du premier nian hào de l'empereur *Ching tsoung* ne nous sont connues que par des descriptions: elles portent les mots *Toung ho youan pao;* celles du second nian hào ne sont pas connues, et celles du troisième ne le sont que par la description sans figure, qu'en a donné le Prince de Tamba; elles ont l'inscription *Tay phing youan pao*, c'est-à-dire, Valeur première du nian hào *Tay phing* (1022). Le nian hào *Tchoung hy* (1032) se trouve sur un tsien de l'empereur *Hing tsoung*, avec l'addition de *toung pao*. Ces mêmes caractères, avec les nian hào *Tsing ning* (1055) et *Hian young* (1065), se voient sur les monnaies de l'empereur *Tao tsoung*, qui pèsent 8 fouen. Sur les monnaies du nian hao *Ta Khang* (1075), on lit les deux expressions *toung pao* et *youan pao*, avec le nom du nian hào. Les monnaies des deux autres nian hào de cet Empereur, *Ta ngan* (1085) et *Cheou tcheng* (1095), n'ont que *youan pao*, comme aussi celles du nian hào *Kian toung* (1101) de l'empereur *Tian tsou ty;* mais celles du second nian hào de ce souverain, *Tian King* (1111), ont de nouveau les deux expressions. Le poids de ces monnaies varie de $7\frac{3}{10}$ à $7\frac{7}{10}$ fouen, et la dernière fut coulée de deux grandeurs, le tsien simple de $7\frac{3}{10}$ fouen et le double, de $1\frac{2}{10}$ tsien. Il existe encore une monnaie attribuée à cette dynastie, mais d'une époque postérieure; son inscription offre les caractères *Tsien tsieou van siou*, voyez Pl. LVII n. II. En 1125, cette dynastie fut détruite par les Tatares *Niou tché* que les *Soung* avaient appelés à leur secours contre les *Liao*, et qui fondèrent la dynastie *Kin*.

La dynastie *Hia* ou *Si-hia*, c'est-à-dire, *Hia d'Occident*, est aussi connue sous le nom de Khans de Tangout; elle est originaire du Thibet et sa domination s'étendait sur le *Chen-si*, et sur quelques autres parties occidentales de la Chine et des pays de la Tatarie voisins du lac de Lop. Elle fut détruite en 1227, par Dgengis-khan, après avoir subsisté pendant près de trois siècles et demi.

On ne connaît que peu de monnaies des *Hia:* ce sont des tsien semblables à ceux de *Soung*, et la pièce la plus ancienne est de *Chin tsoung;* elle a pour inscription *Tian ching youan pao*, c'est-à-dire, Valeur première du nian hào *Tian ching* (1149). Les autres monnaies connues sont du dernier nian hào de ce même souverain, avec l'inscription *Kian yeou youan pao*, Valeur première du nian hào *Kian yeou* (1170), et des rois *Siang tsoung* et *Hin tsoung*, des nian hào *Houang Kian* (1210) et *Koung ting* (1212), avec l'addition de *youan pao*.

La dynastie *Kin* [12], nommée *Altoun* ou d'Or en langue tatare, fut fondée par les Tatares *Niou tché*. Ces peuples s'étaient établis au nord de la Chine, et après avoir été appelés par les *Soung* pour repousser les *Liao*, ils s'emparèrent de la partie septentrionale de cet Empire et devinrent très-puissants; après une durée de cent vingt ans, leur règne fut détruit par les Mongols.

Leurs monnaies sont semblables aux monnaies chinoises; l'Empereur *Ty liang* fit couler des tsien avec l'inscription *Tching loung youan pao*, c'est-à-dire, Valeur première du nian hào *Tching loung*(1156). L'empereur *Chy tsoung* émit la monnaie d'un tsien *Ta ting toung pao*, c'est-à-dire, Valeur universelle du nian hào *Ta ting* (1161): on en trouve avec les caractères *Chin* et *Yeou* au revers. Sous l'empereur *Tchang tsoung* on coula des tsien du poids de 6 fen, avec l'inscription *Thay ho toung pao*, c'est-à-dire, Valeur universelle du nian hào *Thay ho* (1201); on coula aussi une grande monnaie avec la même inscription en caractères tchouan, du poids de 5 tsien et 5 fen, qui devait valoir 10 tsien. Sous les *Kin*, on fit grand usage des obligations de l'État, qu'ils avaient adoptées dès leur établissement en Chine.

Les premiers empereurs de la dynastie Mongole *Youan* [90] commencèrent par faire du papier-monnaie, ou plutôt des obligations dont l'unité était le tsien de cuivre. La compilation de *Ma touon lin* dit qu'ils ne faisaient pas couler de monnaie métallique; cependant l'ouvrage *Ko sian Kia io* parle de quatorze monnaies différentes de ces empereurs et l'ouvrage *Ai* ainsi que les ouvrages numismatiques japonais rapportent, comme leur appartenant, plusieurs monnaies avec l'inscription *Tchy youan toung pao,* c'est-à-dire, Valeur universelle du nian hào *Tchy youan.* Ce nian hào, de 1264 à 1294, est le second du premier empereur de cette dynastie, nommé *Kublay khan* par les Mongols, et *Chy tsou* par les Chinois. C'est un tsien avec des caractères ordinaires. Ces mêmes ouvrages citent une autre monnaie qui devait valoir dix tsien, quoiqu'elle n'en pesât que deux, et qui portait l'inscription *Ta youan tang-chy tsien,* c'est-à-dire, Monnaie des grands Youan, Valeur 10, en caractères tchouan carrés. Toutes deux sont attribuées à la 13-e année de ce nian hào (1276).

L'empereur *Tching tsoung* fit couler des pièces d'un tsien, pendant ses deux nian hào *Youan tching* (1295 à 1296) et *Ta té* (1297 à 1307). L'empereur *Vou tsong,* outre les obligations nommées *Yn tchao,* c'est-à-dire, Billets d'argent, ordonna d'établir pendant son unique nian hào *Tchy ta* (1308 à 1311), dix-neuf ateliers de monnaies dans les provinces *Chan toung, Ho toung, Liao yang, Tchen houay, Hou Kouang* et *Si tchouan,* où il y avait des exploitations de cuivre, et deux ateliers dans la Capitale. On coula dans ces ateliers deux espèces de monnaies: le simple tsien (nommé aussi *ven*) du poids ordinaire de 8 fen, avec l'inscription *Tchy ta toung pao* en caractères ordinaires, et en 1310, une grande monnaie avec l'inscription *Ta youan toung pao,* c'est-à-dire, Valeur universelle des grands *Youan;* cette dernière pièce pesait 5 tsien 4 fen et devait valoir dix des *ven* précédents, ou un *Ly* en *Yn tchao* ou billets d'argent, quoique réellement elle ne pesât pas tout à fait 7 *ven*; on y lisait l'inscription en anciennes lettres mongoles de la forme de celles que l'empereur *Chy tsou* avait voulu introduire, et qui avaient quelque analogie avec les lettres thibétaines, mais qui ne furent pas généralement adoptées et qui furent même bientôt tout à fait abandonnées. Il est rapporté qu'on avait aussi coulé des pièces semblables de 5 et de 3 ven; mais nous n'en avons trouvé ni les figures ni le poids.

L'empereur *Sin tsoung* ordonna une nouvelle fonte de ces monnaies en 1312; mais comme elles étaient de mauvais aloi, elles furent rejetées par le peuple. Le Prince de Tamba attribue à cette même époque, une monnaie avec l'inscription *Houang King toung pao,* c'est-à-dire, Valeur universelle du nian hào *Houang King,* (1312—1313), mais il n'en donne pas la figure.

Les empereurs *Yng tsoung* et *Thai ting ty* firent couler des tsien ou ven ordinaires avec les noms de leurs nian hào *Tchy tchy* (1321 à 1323) et *Thay ting* (1324 à 1327). Le Prince de Tamba donne encore la simple description des monnaies du second nian hào de ce dernier souverain, *Tchy ho* (1328) et du nian hào *Tchy choun* (1330 à 1332) de l'empereur *Ven tsoung,* toutes deux avec l'addition de *toung pao;* mais sans faire mention de leur grandeur ni de leur poids, et seulement comme étant citées dans divers ouvrages chinois.

L'empereur *Choun ty* fit faire dans la seconde année de son nian hào *Tchy tching* (1351), quatre espèces de monnaies avec le nom de ce nian hào et *toung pao;* il y en avoit de 1, de 2, de 3, et de 10 ven. Voici le tableau de leur grandeur et de leur poids.

1 tsien:	diamètre	8	Fen,	poids	$\frac{9}{10}$ tsien.
2 tsien:	„	9	Fen,	„	$1\frac{4}{10}$ tsien.

3 tsien:	diamètre	$1\frac{1}{10}$ tsoun,	poids	$3\frac{5}{40}$	tsien.
10 tsien:	„	$1\frac{5}{10}$ tsoun,	„	$6\frac{4}{10}$	tsien.

Ces monnaies portent presque toujours au revers une des anciennes lettres mongoles dont nous avons parlé plus haut. Une monnaie de 5 tsien de la même époque, portait au revers des ornements, mais on ne peut plus en trouver aujourd'hui. Outre ces pièces, il en fut coulé dans la même année une de 10 tsien, plus grande et plus pesante; son diamètre était de $1\frac{6}{10}$ tsoun et son poids de $6\frac{5}{10}$ tsien: elle avait au revers, outre l'ancienne lettre mongole, trois caractères chinois, placés sous le trou; ces caractères sont *Y liang tsoung*, c'est-à-dire, Vaut ou pèse un liang. Ces monnaies sont les dernières de la dynastie mongole *Youan.*

Les Chinois, fatigués du joug des Mongols, se soulevèrent sous la conduite d'un valet de bonze nommé *Tchou,* lequel, après avoir remporté plusieurs victoires, se déclara empereur en 1368 et chassa complétement ces conquérants de l'Empire; il est connu dans l'histoire sous le nom de *Tay tsou* qui lui fut donné après sa mort; la dynastie qu'il fonda et qui subsista jusqu'à la moitié du XVIIe siècle, reçut le nom de *Ming* [(91)]. Sa première monnaie offre les caractères *Ta tchong toung pao,* c'est-à-dire, Grand but atteint, Valeur universelle; 400 de ces pièces devaient faire une enfilade; 40, un liang, et 4, un tsien au poids; plus tard on en coula de cinq espèces dans l'atelier des monnaies établi à *Yn tchang:* voici le tableau de leur grandeur et de leur poids.

1 tsien grand:	diamètre	— $\frac{8}{10}$	tsoun	poids	1 $\frac{1}{10}$	tsien.
1 tsien petit:	„	— $\frac{7}{10}$	tsoun	„	— $\frac{8}{10}$	tsien.
2 tsien grands:	„	1 —	tsoun	„	2 —	tsien.
2 tsien petits:	„	— $\frac{9}{10}$	tsoun	„	1 $\frac{1}{10}$	tsien.
3 tsien:	„	1 $\frac{1}{10}$	tsoun	„	3 $\frac{2}{10}$	tsien.
5 tsien:	„	1 $\frac{3}{10}$	tsoun	„	4 —	tsien.
10 tsien:	„	1 $\frac{5}{10}$	tsoun	„	6 $\frac{5}{10}$	tsien.

La plupart de ces monnaies portent au revers des caractères chinois désignant la valeur de la monnaie ou l'atelier où elles furent coulées. On fit aussi de ces mêmes monnaies dans le *Chen sy,* après la destruction du rebelle *Tchen you lian.* Elles furent bientôt remplacées par d'autres portant l'inscription de *Hong vou toung pao,* c'est-à-dire, Valeur universelle du nian hào *Hong vou* (1368); il y en avait de cinq espèces, savoir:

1 tsien:	diamètre	—$\frac{7}{10}$	tsoun,	poids 1	tsien.
2 tsien:	„	1—	tsoun	„ $1\frac{7}{10}$	tsien.
3 tsien:	„	$1\frac{2}{10}$	tsoun	„ $2\frac{8}{10}$	tsien.
5 tsien:	„	$1\frac{4}{10}$	tsoun	„ $4\frac{9}{10}$	tsien.
10 tsien:	„	$1\frac{5}{10}$	tsoun	„ $9\frac{5}{10}$	tsien.

On trouve sur les revers, des caractères qui désignent tantôt la valeur seulement, tantôt la valeur et l'atelier, et d'autres fois encore l'atelier seulement; sur les pièces d'un liang, on trouve la valeur exprimée doublement, c'est-à-dire, dix (tsien), un liang.

Tay tsou adopta aussi le système des obligations de l'État, qui avait été suivi par les dynasties précédentes, et dont les *Youan* surtout avaient tant abusé. Il fut défendu de se servir dans le commerce, d'or et d'argent: la monnaie de cuivre et le papier devaient seuls être employés. En 1371, il fut de nouveau ordonné de fondre la grosse monnaie pour en couler de la petite en deux espèces, l'une avec l'inscription *Ta tchoung toung pao,* l'autre avec celle *Hong vou toung pao;* et pour

empêcher la contrefaction, on ordonna de livrer au gouvernement tous les objets et ustensiles de cuivre détériorés, contre le remboursement de la valeur en monnaie; cette ordonance fut très-oppressive pour le peuple, car les employés gâtaient eux-mêmes les ustensiles et autres objets lorsqu'ils faisaient la visite des maisons, afin de pouvoir les saisir et les livrer aux ateliers pour y être convertis en monnaie. En 1374, les ateliers pour la fonte des monnaies furent fermés, mais on les rouvrit en 1376. A cette époque, on percevait les droits de douane, $\frac{3}{10}$ en monnaie de cuivre et $\frac{7}{10}$ en obligations. En la 22e année du même nian hào (1889), l'Empereur ordonna de changer la grandeur des monnaies, et de les couler avec le cuivre mal affiné et presque tel qu'on le tirait des mines. D'un Kin de ce cuivre on devait faire 160 pièces, dont chacune devait valoir $2\frac{1}{2}$ tsien; on en devait aussi couler de 10 et de 5.

Sous les empereurs *Tching tsou*, nian hào *Young lo* (1403 à 1404), *Siouan tsoung*, nian hào *Siouan te* (1426 à 1435), et *Hiao tsoung*, nian hào *Houng tchy* (1488 à 1505), on ne trouve que de simples tsien portant les caractères des nian hào avec l'addition de *toung pao.*

En 1459, l'empereur *Yng tsoung* défendit de se servir même de la monnaie de cuivre, et en 1460, il fit retirer de la circulation les fausses pièces d'étain. Son successeur, *Chin tsoung* ordonna que les impôts fussent payés, moitié en monnaie de cuivre et moitié en papier. C'est dans la seconde année du nian hào *Houng tchy* (1489) de l'empereur *Hiao tsoung*, qu'on trouve la dernière mention des obligations de l'État, qui depuis longtemps étaient devenues un véritable papier-monnaie qu'on ne remboursait jamais, et qui était complétement déprécié.

Depuis cette époque jusqu'à l'an 1527, on ne trouve aucune mention ni aucune donnée historique sur les monnaies. En 1559, une ordonnance de l'empereur *Chy tsoung* dit, que sous chacun des ses prédécesseurs de la dynastie *Ming*, il a été coulé en monnaie métallique un million de Ting ou dix millions de Kouan; mais que lui-même en fera couler dix fois autant. Ceci paraît fort exagéré, car les incursions des Tatares pendant la première moitié du XVIe siècle, ayant troublé tout le Nord de la Chine, les finances de l'Empire ne pouvaient pas être dans un état florissant. Les monnaies de cet Empereur portent le nian hào *Kia tsing* (1522 à 1566), avec l'addition des caractères *Toung pao;* elles furent coulées en 1527 et ce sont des tsien simples, de même que celles de son successeur *Mou tsoung*, avec le nian hào *Loung King* (1567 à 1572).

L'empereur *Chin tsoung*, pendant le nian hào *Van ly* (1573 à 1619), ne faisait plus fondre annuellement que 200,000 Kouan de ces monnaies; elles offrent l'inscription *Van ly toung pao* et divers caractères au revers: nous n'en connaissons que des tsien simples quoiqu'il soit dit qu'il y en a eu de grands et de petits. Un tsien attribué à l'an 1585, de ce même Empereur, porte l'inscription *Ta ming toung pao*, c'est-à-dire, Valeur universelle des grands *Ming*. Le Prince de Tamba le croit de cette époque et dit qu'il a été coulé dans le district *Tchy ly;* il y en a quelques-uns qui ont le caractère *Hou* au revers.

On ne possède qu'un tsien de l'empereur *Kouang tsoung* avec l'inscription de son nian hào *Thay tchang toung pao;* il doit cependant y avoir eu de grands et de petits tsien. Ce monarque ne régna qu'un mois, en 1620.

L'empereur *Hy tsoung* fit de nouveau couler, pendant son nian hào *Tian Ky* (1621 à 1627), de grandes pièces d'un liang, dont la plupart ont au revers les caractères indiquant leur valeur. Les tsien de ce souverain offrent au revers, tantôt l'expression de la valeur, tantôt le caractère désig-

nant l'atelier où ils ont été coulés. Leur inscription est *Tian ky toung pao.* Il existe aussi une grande pièce où cette même inscription est répétée à l'avers et au revers. Des personnes qui ont habité Pékin pendant plusieurs années, nous ont assuré que ces pièces, qui sont très-rares, sont quelquefois distribuées à l'avénement au trône d'un nouveau souverain, comme chez nous les médailles du couronnement; mais nous n'avons rien trouvé d'officiel à ce sujet.

L'empereur *Chou tsoung,* nian hào *Tsoung tching* (1628 à 1644), est le dernier souverain de la dynastie *Ming;* forcé dans sa retraite par les Mandchoux victorieux, il se donna la mort. On coula pendant son règne, des pièces de 1 et de 2 tsien avec l'inscription *Tsoung tching toung pao.* Au revers de ces monnaies, on trouve des caractères désignant tantôt la valeur, et tantôt l'atelier ou d'autres symboles; en 1643, l'ordre fut donné de couler des monnaies de 5 tsien, mais la chute de la dynastie Ming ne permit pas d'exécuter cette ordonnance. Sous ce règne, les monnaies devinrent d'année en année de plus mauvais aloi, au point que vers la fin elles ne contenaient presque plus de cuivre. Quelques auteurs prétendent que celles qui ont un globule au revers sont des pièces qui devaient valoir 5 tsien.

La mort de *Chou tsoung* ne procura cependant pas encore aux Mandchoux la possession tranquille de l'Empire; des Princes de la famille des *Ming* tâchèrent pendant quelque temps de la leur disputer, et des rebelles voulurent profiter des désordres occasionnés par la conquête et le changement de dynastie, pour démembrer quelques parties de l'Empire; mais leur existence ne fut qu'éphémère. On possède quelques monnaies de quelques-uns de ces Princes et de ces rebelles.

En 1644, *Fou vang* se fit élire empereur à Nankin par le petit nombre de ceux qui étaient restés fidèles à la dynastie déchue; il adopta d'abord le nian hào *Houng kouang* (1644 à 1645), et fit couler des tsien au nom de ce nian hào avec *toung pao:* sur l'un de ces tsien on voit le caractère *Feng* au revers. De son second nian hào *Tchao vou* (1646), il existe une grande pièce avec l'inscription *Tchao vou toung pao,* en caractères tchouan, ayant au revers la dénomination de la valeur *Y fouen,* c'est-à-dire, un fouen, également en caractères Tchouan, et deux espèces de petites monnaies, dont une a au revers le caractère Kong.

Tang vang, Prince de la famille Ming, adopta en 1646 le nian hào *Loung vou:* il ne put se soutenir que peu de temps. Il fit couler des pièces de 1 et de 2 tsien avec l'inscription *Loung vou toung pao.* Sur quelques-unes on voit le caractère *Kong* et aussi le caractère *Hou.*

Enfin, *Kouey vang* prit, en 1647, le nian hào *Young ly,* et fit aussi couler de la monnaie. Ses tsien portent l'inscription *Young ly toung pao,* et l'on trouve quelquefois au revers les caractères *Koung* (travail) et *Hou* (porte). Le Prince de Tamba fait la remarque que ceux qui ont au revers un signe particulier sont faux. Il existe aussi de ce nian hào des pièces d'un fouen ou d'un liang en cuivre, et des doubles tsien.

Le principal rebelle de cette époque est nommé *Ly tché tching:* il obtint quelques succès en 1643 et adopta alors le nian hào *Young tchang;* en 1644, il s'empara de la Capitale et contribua beaucoup par ce succès à faire tomber l'Empire sous la domination mandchoue. Il périt dans le cours de cette même année. Ses monnaies sont de trois grandeurs différentes et portent l'inscription de *Young tchang toung pao.*

Un autre rebelle, nommé *Tchang hian tchoung,* s'étant emparé, en 1649, de la province de *Ssé tchouan,* se déclara indépendant et se nomma *Si vang,* c'est-à-dire, Prince de l'Ouest; il adopta le

nian hào *Ta choun,* et fut tué bientôt après dans un combat contre les Mandchoux. Ses tsien portent l'inscription *Ta choun toung pao.* Mr. Endlicher lui attribue aussi une monnaie qu'on rencontre assez fréquemment dans les collections en Europe, et dont il existe différents modules en cuivre et en fer; elle porte l'inscription *Hing tchao toung pao,* c'est-à-dire, Valeur universelle de la fondation de la dynastie.

Pendant le dernier siècle de la domination des *Ming,* les Tatares mandchoux, descendants des Tatares *Niou tché* qui avaient possédé une partie de la Chine dans les XIIe et XIIIe siècles, et qui y avaient fondé la dynastie *Kin,* s'étaient établis sur les frontières de la Chine jusque dans le *Leao tong;* mais le Vice-Roi de cette province ayant voulu les forcer à se retirer, ils prirent les armes et commencèrent à faire de fréquentes incursions dans l'Empire. Leur khan *Abkay foullinga,* nommé en chinois *Tay tsou,* c'est-à-dire, Prédestiné du Ciel, qui les gouvernait depuis 1606, porta à plusieurs reprises des plaintes sur les injustices qu'on leur faisait éprouver dans leur commerce avec l'Empire; mais n'obtenant pas de satisfaction, il prit les armes, tailla l'armée chinoise en pièces en 1618, et remporta en 1619, une seconde victoire qui lui livra la presque totalité du *Leao tong;* c'est à cette époque qu'il fit couler les deux espèces de monnaies dont les inscriptions sont en mandchou: l'une est un tsien, et l'autre, plus grande, probablement un liang; plus tard, lorsqu'il aspira au trône chinois, il prit le nian hào *Tian ming* et fit couler une monnaie avec l'inscription *Tian ming toung pao.* Son fils *Tay tsoung* lui succéda en 1627, et fut le fondateur de la dynastie *Ta tsing* [92] qui occupe encore aujourd'hui le trône de la Chine. Il prit le titre d'empereur en 1637, et continua ses conquêtes; mais ce ne fut que son fils *Chy tsou,* âgé de 6 ans, qui fut reconnu Empereur de la Chine après que *Sou tsoung* se fut donné la mort, en 1644. Il n'adopta qu'un seul nian hào *Choun tchy,* de 1644 à 1661. C'est au nom de ce nian hào que sont coulées ses monnaies avec l'addition de *toung pao,* la seule employée sous cette dynastie. Il y en a de grandes et de petites, qui sont coulées dans les deux ateliers de Pékin et dans douze ateliers de province; la dénomination abrégée de ces ateliers est marquée au revers tantôt en lettres mandchoues, tantôt en caractères chinois, et quelquefois le caractère chinois *Ly,* désignant la valeur de la pièce, est ajouté lorsqu'il n'y a qu'un caractère chinois seul. Les ateliers de la Capitale sont toujours designés par *Youan pou* et *Tsiouan pou,* en mandchou.

L'empereur *Ching tsou* adopta le nian hào *Kang hi,* de 1662 à 1722; ses monnaies sont de deux espèces comme celles de son prédécesseur, et ont été coulées dans les deux ateliers de la Capitale et dans vingt-un ateliers de province dont la désignation se trouve au revers, quelquefois en chinois seulement et d'autres fois dans les deux langues. Il faut remarquer que sous les règnes suivants on ne trouve plus de caractères chinois au revers des monnaies. Outre ces deux espèces de monnaies dont l'une est le tsien ordinaire et l'autre plus grande et plus pesante, nous en possédons dans notre collection une troisième espèce qui ne pèse qu'environ la moitié du tsien ordinaire. Est-ce l'œuvre de faussaires, ou bien est-ce une fraction du tsien? c'est ce que nous n'avons pu découvrir. Du Halde rapporte qu'à cette époque l'alliage des monnaies de la meilleure espèce était de 6 parties de cuivre sur 4 de plomb.

Sous le règne de l'empereur *Chy tsoung,* qui adopta le nian hào *Young tching,* de 1732 à 1735, on observe aussi les deux mêmes espèces de monnaies: seulement les tsien ordinaires sont plus pesants; au revers, la désignation des ateliers n'est qu'en mandchou. Nous ne connaissons sous ce

règne que les deux ateliers de la Capitale et quatre ateliers de province; mais il est probable qu'il y en avait autant que sous l'empereur précédent. Cependant l'ouvrage A dit seulement qu'il y en avait plus de dix.

Le nian hào *Kien loung*, de 1736 à 1796, est celui de l'empereur *Kao tsoung*. Outre les deux espèces de monnaies grande et petite comme aux règnes précédents, nous possédons de cette époque une de ces petites monnaies qui ne pèsent qu'un quart de tsien environ, dont nous avons parlé au nian hào *Kang hi*. Les monnaies de cet empereur ont été coulées dans les deux ateliers de Pékin et dans neuf ateliers de provinces chinoises, d'après les monnaies que nous avons eu l'occasion d'observer. Il en a aussi été coulé dans trois localités de la Tatarie chinoise, nommément à Aksou, à Ierkend et à Ouche; ces dernières monnaies ont au revers les noms de ces ateliers en mandchou et en lettres arabes informes. Les monnaies coulées en Chine ont les noms des ateliers en mandchou seulement. On retrouve de nouveau, sous ce souverain, une grande pièce de cuivre qui pèse environ trois de celles de la plus grande espèce, dans le genre de celle dont nous avons parlé sous le nian hào *Tian ky*, de la dynastie *Ming*, et qui doit avoir été distribuée lorsque l'Empereur est monté sur le trône; elle offre sur la face l'inscription ordinaire *Kien loung toung pao*, et au revers l'inscription *Tian hia tay phing*, c'est-à-dire, Grande paix sous le ciel, en caractères chinois.

Pendant le nian hào *Kia King*, que l'empereur *Tsin tsoung* avait adopté de 1796 à 1820, on coula deux espèces de monnaies, une petite et une grande, mais portant toutes deux l'inscription *Kia King toung pao*. Il paraît que ces monnaies ont été coulées dans les mêmes ateliers que celles du règne précédent: elles ont au revers les noms de ces ateliers en mandchou, et nous en connaissons aussi de coulées à Aksou, dans la Tatarie chinoise, qui portent au revers ce nom en lettres arabes informes.

L'Empereur actuel règne depuis l'an 1821: il a adopté le nian hào *Tao Kouang*. On coule également deux espèces de monnaies, dont l'une pèse à peu près le double de l'autre. Dans une notice que nous devons à l'obligeance de Mr Galachofski, il est dit que ces pièces plus lourdes sont distribuées par l'Empereur en gratification aux eunuques de la Cour, et que les petites pièces sont, à proprement parler, la monnaie courante du commerce avec laquelle on paye l'armée et les employés, et qui sert à subvenir aux besoins de l'État. Les unes et les autres, malgré la grande différence du poids, n'ont cependant cours qu'au taux d'un tsien. A Pékin on coule, année commune, dans le principal hôtel ou atelier de monnaies 1,522,560,000 tsien, et dans le second 99,840,000 tsien. D'après un document publié dans la gazette de *Pékin* de l'an 1824, dont M. Davis a donné la traduction dans les Transactions de la Société asiatique de Londres, le produit annuel de l'atelier de *Fou Kiang* est de 43,000,000 de tsien.

Le nombre des ateliers de monnaies est le même que sous le règne précédent, savoir: deux dans la Capitale et quatorze dans les provinces chinoises, dont les dénominations sont exprimées sur le revers des monnaies en mandchou, avec l'addition du mot *bou* ou *pou*, qui signifie *fait* ou *coulé à*..... Ce mot est toujours joint à la dénomination de l'atelier, même sous les règnes précédents de la dynastie *Ta tsing*, lorsque cette dénomination n'est marquée sur le revers des monnaies qu'en mandchou, et il est omis, dès que cette dénomination est répétée soit en chinois soit en arabe.

Il existe aussi de ce règne une monnaie coulée à Aksou, dans la Tatarie chinoise, avec le nom de cet atelier au revers en mandchou et en arabe défiguré.

Outre ces monnaies, nous possédons encore de cet empereur une des grandes pièces qui sont, dit-on, distribuées à l'occasion de l'avénement du souverain à l'empire; elle porte sur la face l'inscription habituelle *Tao Kouang toung pao*, et au revers *Tian hia tay phing* comme sur la pièce analogue du nian hào *Kien loung*.

PRINCIPAUTÉS SECONDAIRES ET REBELLES.

À la chute des grandes dynasties chinoises et pendant les troubles qui accompagnèrent ces commotions politiques, un grand nombre de gouverneurs de provinces, de chefs d'armée, etc. se déclarèrent indépendants, et, profitant de la faiblesse de la dynastie mourante et du peu de force de la dynastie qui commençait à s'établir, ils s'emparèrent de quelques provinces de l'Empire pour y fonder de petites souverainetés, dans la jouissance desquelles ils se maintinrent plus ou moins de temps. Quelques-uns obtinrent de l'Empereur l'investiture de leurs souverainetés; d'autres, plus faibles, ne furent qu'éphémères: considérés comme rebelles, le sort d'une bataille perdue décidait de leur puissance et de leur vie. Telle est, en peu de mots, l'histoire de toutes ces petites souverainetés qui rentrèrent peu à peu sous la domination de l'empereur de la Chine.

Plusieurs de ces princes et de ces rebelles se sont arrogé le droit de couler de la monnaie à l'imitation de celle qui avait cours dans l'Empire; ces monnaies remontent presque toutes à l'époque de la chute de la dynastie *Tang*, aux règnes des cinq dynasties qui la suivirent pendant le X[e] siècle, à l'époque de la chute de la dynastie *Ming*, et aux premières années de l'établissement de la dynastie actuelle *Ta tsing*, au XIV[e] siècle.

Ces monnaies sont de grandeur et de poids différents: il s'en trouve de 10, de 5, de 3 et de 2 tsien; elles sont ordinairement en cuivre, mais il y en a aussi plusieurs en fer; leur poids correspond généralement à celui des monnaies de l'Empire.

Nous avons ajouté, dans les tableaux qui accompagnent nos planches et qui les décrivent, les inscriptions des monnaies de plusieurs de ces princes, qui ne se trouvent pas dans les ouvrages japonais que nous consultons et qui sont données par Mr. Endlicher, sans indication de l'ouvrage où il a puisé. Dans les planches, ces mêmes inscriptions se trouvent en caractères chinois disposés autour du trou carré, mais sans le cercle qui en détermine la grandeur, puisqu'elle nous était inconnue. Depuis lors, nous les avons en partie trouvé figurées dans l'ouvrage R, et nous les avons placées dans les planches supplémentaires LVI et LVII.

Parmi ces monnaies, il en est deux de grandeur différente, du rebelle *Tian houan tchou*, avec le nian hào *Tian Ky* (1351), qui est le même que celui de l'empereur *Hy tsoung*, de la dynastie *Ming*, de 1621 à 1627. M. Endlicher, qui parle de ces monnaies, fait observer qu'il faut se garder de les confondre; il n'en donne cependant pas la figure, il ne cite pas l'ouvrage où les monnaies de ce prince rebelle sont publiées. Enfin, il ne donne ni détails sur les différences qui existent entre ces monnaies, ni d'indication qui puisse aider à les distinguer les unes des autres.

PRINCIPAUTÉ DE NAN TANG.

Ly King changea plusieurs fois de nian hào: on cite nommément les nian hào *Pao ta* (948 à 957), dont la monnaie est mentionnée dans l'ouvrage de Mr. Endlicher, p. 32, avec *youan pao*, et *Hing tchoung* (958 à 961), dont les monnaies ont pour inscription:

1° *Tang Koue toung pao:* il y a eu des pièces de différentes sortes et grandeurs, tantôt avec des caractères tchouan et tantôt avec des caractères ordinaires. Le prince de Tamba dit qu'on ne trouve plus de celles qui pèsent 8 fouen et qui ont des caractères tchouan, mais que les petites sont communes.

2° *Ta tang toung pao,* coulées en deux espèces; et

3° *Young toung tsouen pao,* ou, selon le Prince de Tamba, *Young toung tsouen ho,* dont il y a trois espèces avec des caractères tchouan. *Ly you,* qui régna de 962 à 976, fit couler des monnaies de fer.

PRINCIPAUTE DE TSIAN HO.

Vang Kian eut plusieurs nian hâo: on ne connaît de ses monnaies que de quatre nian hâo et ce sont des tsien avec les inscriptions *Young phing youan pao* (911 à 915), *Toung tching youan pao* (916), *Tian han youan pao* (917), et *Kouang tian youan pao* (918). Son fils *Vang tsiang yan* fit couler des tsien de ses deux nian hâo, les uns avec *Kian té youan pao,* (919 à 924), les autres avec *Hian Kang toung pao* (925). *Min tchang* doit aussi avoir fait faire des monnaies avec le nom de son nian hào *Kouang tching* et *toung pao* (938 à 965); elles sont mentionnées par M. Endlicher, p. 31.

PRINCIPAUTE DE NAN HAN.

Les tsien de *Lieou yn* offrent l'inscription *Kian heng tsoung pao,* c'est-à-dire, Valeur pesante du nian hâo *Kian heng* (918 à 924); il en fut aussi coulé de semblables en plomb. Mr. Endlicher (p. 32) fait mention d'une autre monnaie de ce prince, avec l'inscription *Ta yeou youan pao,* c'est-à-dire, Monnaie primitive du nian hâo *Ta yeou.*

PRINCIPAUTÉ DE TSOU.

Outre les monnaies de *Ma yen,* en plomb et en fer, il y en a aussi en cuivre avec l'inscription *Tian tsé fou pao* (896): ce sont des tsien pesant $3\frac{2}{10}$ chû.

PRINCIPAUTÉ DE TA MIN.

Les monnaies de *Vang chingchy* avec l'inscription *Kay youan toung pao* sont en fer. Le métal de celles de *Vang yen Kiun,* mentionnées par M. Endlicher, avec le nian hâo *Young ho* (935) et l'addition de *toung pao,* ne nous est pas connu; et celles de *Vang hy,* du nian hâo *Young loung* (939 à 943) avec *toung pao,* furent coulées en fer et en cuivre: elles pesaient $10\frac{3}{10}$ chû.

PRINCIPAUTÉ DE YEN.

Vang yen tching fit couler, dans la seconde année de son nian hâo *Tian té* (943 à 945) deux monnaies différentes, l'une avec l'inscription *Tian te toung pao,* l'autre avec *Tian te tsoung pao.* La première avait au revers le caractère *Yn.*

PRINCIPAUTÉ DE YAN.

Lieou cheou Kouang (909 à 913), ordonna aux habitants du pays de *Yan* de faire des monnaies d'argile. Il rassembla toute la monnaie de cuivre dans son trésor, la fit ensuite enfouir dans la mon-

tagne *Ta nan chan* et fit mettre à mort les gens qu'il avait employés à cet ouvrage, afin que le secret ne fût pas divulgué et que la place restât inconnue. On dit que ces monnaies furent retrouvées en 1021, par l'empereur Chen tsoung, de la dynastie Liang du Kithan, qui les remit en circulation. Ce même prince fit couler une monnaie avec l'inscription *Yn tian youan pao :* elle a au revers, selon le Prince de Tamba, le caractère *Van.*

SSÉ SSÉ MING.

Au VIIIe siècle, *Ssé Ssé ming* se rendit maître de la capitale orientale *Kay feng fou.* Il y fit couler une monnaie avec l'inscription *Te y youan pao,* qui devait valoir 10 pièces Kay youan et qui pesait $12\frac{6}{10}$ chû; il fit aussi couler une monnaie avec les caractères *Choun tian youan pao,* et employa à cette fonte les idoles de la ville de Lou yang; mais à la chute de cette Souveraineté éphémère, les dévots transformèrent de nouveau ces pièces en idoles. On en trouve cependant encore dans le *Ho nan fou.*

LIEOU YOUY.

Ce rebelle se soumit aux *Kin* à *Tsy nan fou,* et il obtint d'eux l'investiture de la souveraineté des trois provinces *Chan toung, Ho nan* et *Han si;* il adopta, en 1130, le nian hâo *Feou tchang,* et fit couler les monnaies qui portent les inscriptions *Feou tchang youan pao* et *Feou tchang tsoung pao.* Ces monnaies eurent aussi cours dans les états des *Kin.*

TCHANG CHY TCHING.

Ce rebelle se déclara roi en 1353, c'est-à-dire, dans la 13e année du nian hâo *Tchy tching* de la dynastie *Youan;* il donna à son royaume le nom de *Tcheou,* et à son nian hâo celui de *Tian yeou.* Ses monnaies ont l'inscription de *Tian yeou toung pao;* elles sont de trois espèces : des tsien avec le caractère *Y* (1) au revers, des tsien triples avec le caractère *San* en tchouan au revers, et des pièces de cinq tsien avec le caractère tchouan *ou* au revers.

LIEOU FOU TOUNG.

Dans la 15e année du nian hâo *Tchy tching* de la dynastie *Youan, Lieou fou toung* se déclara indépendant et prit le titre de Roi de *Soung.* Il adopta le nian hâo *Loung foung* et fit couler de la monnaie au nom de ce nian hâo, avec l'addition de *toung pao.* Il y en avait de deux espèces: des tsien du poids de $7\frac{4}{10}$ fouen et des doubles tsien du poids de $1\frac{4}{10}$ tsien.

TCHANG YOU LIANG.

Ce rebelle prit le titre d'Empereur de *Han* dans la 12e année du nian hâo *Tchy tching* de la dynastie *Youan* (1352); il nomma son nian hâo *Ta y,* et fit couler deux espèces de monnaies: le tsien du poids de $7\frac{9}{10}$ fouen et le double tsien du poids de $1\frac{4}{10}$ tsien.

LY TCHY TCHANG.

Ly tchy tchang, après avoir levé l'étendard de la rébellion contre les Ming, qui se trouvaient au moment de leur chute par suite des victoires des mandchoux, s'empara en 1644, de la capitale sep-

tentrionale, Pékin, et força le dernier empereur des Ming à se donner la mort. Il s'arrogea alors le pouvoir souverain; mais après avoir régné à Pékin pendant dix-huit jours, il fut forcé par les Mandchoux, d'abandonner cette ville et bientôt après mis à mort par eux. La monnaie qu'il fit couler porte l'inscription *Young tchang toung pao;* elle pèse $9\frac{1}{2}$ fouen et est de cuivre pur.

M. Endlicher rapporte encore deux monnaies plus grandes, qui portent la même inscription.

TCHANG HIAN TCHOUNG.

Ce rebelle s'empara, en 1644, de la ville de *Tching te* dans la province de *Sy Kouang*, et prit le titre de Roi de *Sy ho;* il adopta le nian hào *Ta choun.* Sa monnaie porte le nom de ce nian hào avec *toung pao.* Le caractère *Kong* se trouve au revers de quelques-unes.

M. Endlicher fait encore mention de deux autres Princes ou rebelles:

Tian Houan tchu, (de 1351 à 1360), dont la monnaie portait les inscriptions *Tian Ky toung pao* et *Tian ting toung pao;* il y avait deux espèces de la première et trois de la seconde.

Hia tchou, dont la monnaie portait l'inscription *Tian toung youan pao* en caractères tchouan; il y en avait deux espèces qui différaient entr'elles par la position des caractères.

MONNAIES DE FER.

L'usage de la monnaie de fer est beaucoup moins ancien en Chine que celui de la monnaie de cuivre. Il paraît que c'est le manque de ce dernier métal qui a fait recourir à ce moyen. Au temps de l'usurpateur *Vang mang*, qui s'était emparé du trône au commencement de notre ère, un rebelle nommé *Kong souen chou* fit, dit-on, couler la première monnaie de fer dans le pays de *Chou*, qui est le *Ssé tchouan* actuel et où les mines de fer abondent. On croit que *Vang mang* imita cet exemple, mais le fait n'est pas prouvé.

L'empereur *Vou ty*, de la dynastie *Liang*, en renouvela l'usage en 523 de J. C.; mais on ignore quelle proportion le gouvernement avait établie entre cette monnaie et celle de cuivre. On en rapporte avec trois différentes inscriptions: *Ta ky ou chu*, *Ta fou ou chu* et *Ta tong ou chu.* Il s'éleva alors un grand nombre de contrefacteurs de ces monnaies, ce qui les déprécia promptement, et il est dit qu'en 535, cent pièces des provinces d'Orient ne valaient que 80, et cent pièces des provinces d'Occident que 90. A quelle monnaie se rapporte cette comparaison? On est fondé à croire que c'est à la monnaie de cuivre qui a toujours été la monnaie courante. En 540, ces pièces étaient tombées à 35 pour cent, et en 557, sous la dynastie *Tchin*, elles n'avaient plus cours.

Au commencement du IX[e] siècle *Vang ching chy*, Prince de *Ta min*, fit couler de grandes monnaies de fer très-épaisses et très-pesantes, avec l'inscription *Kay youan toung pao:* 500 de ces pièces faisaient une enfilade et avaient cours conjointement avec la monnaie de cuivre. Un autre Prince de *Ta min*, *Vang hi* ou *Vang yen hi*, fit couler de la grande monnaie de fer dans la quatrième année de son nian hào *Young loung*, avec le nom du nian hào et *toung pao.* Elle pesait $10\frac{2}{10}$ chû, et il en fit aussi couler de semblables en cuivre.

En 944, *Vang yen tching*, Prince de *Yen*, fit couler de grandes monnaies de fer avec le nom de son nian hào *Tian té* et *toung pao:* elle avait au revers le caractère *Yn.* Une autre espèce de ces monnaies fut aussi coulée dans ce temps avec *tsoung pao.* Ces monnaies devaient avoir chacune la valeur de 100 tsien.

Les annales rapportent qu'au X[e] siècle, *Ma in*, souverain de *Tchou*, voulant empêcher ses sujets de se procurer contre de l'argent comptant les objets qui leur étaient nécessaires, et désirant introduire dans ses états le commerce d'échange qui est la vraie source des richesses et le père de l'industrie, ordonna aux habitants de la province de *Hou nan* d'exploiter les riches mines de fer et de plomb qui y abondent, et de payer leurs impôts avec le produit de ces exploitations. Au dépens des métaux amassés par suite de cette ordonnance, *Ma in* fit couler en 926, des monnaies de fer et de plomb, et atteignit par ce moyen le but qu'il s'était proposé. Les marchands étrangers refusant de recevoir cette monnaie de valeur si minime, les habitants se trouvèrent dans la nécessité de s'adonner à divers métiers et à la fabrication d'objets qui pussent être échangés contre les marchandises importées; et le pays, est-il dit, devint promptement riche et florissant.

Il paraît pourtant que peu à peu ces monnaies se répandirent dans les contrées voisines; car nous voyons que dès 929, l'empereur *Ming tsoung*, de la dynastie *Heou tang*, en prohiba la circulation dans ses états.

Sous la dynastie *Heou tcheou*, en 960, on se servait de monnaie de fer semblable à celle de cuivre, tant pour la forme que pour l'inscription. D'après l'ordonnance, il fallait six pièces de fer et quatre de cuivre pour faire la valeur de onze tsien; cependant dès 963, dix pièces de fer n'étaient plus reçues dans le commerce que pour une de cuivre.

Quoique nous ayons dit plus haut que la monnaie de fer avait été prohibée par le souverain de la dynastie *Heou tang*, on trouve cependant dans les auteurs, quelle continua à avoir cours dans les provinces de *Fo kien*, de *Ssé tchouan* et de Ho nan. Vers cette même époque, plusieurs des princes secondaires et des rebelles en faisaient aussi couler.

Tay tsou, premier empereur de la dynastie *Soung*, commença par défendre l'usage de la monnaie de fer, ordonnant qu'elle fût rapportée au trésor impérial; cependant dès la seconde année du nian hào *Kian té* (964), il en fit couler lui-même avec l'inscription *Koy youan toung pao* en deux espèces, l'une en caractères tchouan et l'autre en caractères ordinaires ou *hing chou;* elles avaient cours à dix pièces de fer pour une de cuivre. D'autres auteurs attribuent ces monnaies à *Ly you*, souverain de *Nan tang*, qui régnait à la même époque. En 970, *Tay tsou* fit couler des monnaies semblables pour la seule province de *Ya tcheou*, et y défendit l'usage de la monnaie de cuivre. Dans le *Liang tchouen*, les deux espèces furent autorisées; une pièce de cuivre y avait cours pour dix de fer. Comme il y avait trop peu de monnaie de cuivre en circulation dans le *Fo Kien*, le gouvernement y émit une monnaie de fer sous le nom de *Ta tsien*, c'est-à-dire, Grande monnaie.

En 1019, la monnaie de fer était en usage dans les provinces de *Ssé tchouen*, de *Chen sy* et de *Fo Kien*.

Vers ce temps il existait trois bureaux pour la fonte de ces monnaies: un dans le district de *Kiong tcheou*, un autre à *Kia tchéou*, aujourd'hui *Kia hong fou* de la province de *Tché Kiang*, et un troisième à *Hing tcheou*, aujourd'hui *Hing ho fou* dans la province de *Fo Kien*.

Pour fondre 1000 pièces de fer nommées *Ta* [70] *tsien* [43], c'est-à-dire, Grands tsien ou Grande monnaie, on employait 12 Kin et 12 liang de fer brut, qui étaient réduits à 12 Kin après l'opé-

ration; ces 1000 pièces devaient correspondre à 1000 tsien de cuivre du poids de 5 Kin; mais ce cuivre contenant $\frac{36}{100}$ d'alliage, la proportion réelle du cuivre au fer était comme 1 à $3\frac{1}{2}$. Ces *Ta tsien* devaient servir à racheter les petites pièces des dynasties antérieures, dont dix valaient un tsien de cuivre; mais il paraît que cette règle ne fut pas observée partout, car à *Kiong* et à *Kia tcheou*, les 1000 pièces *Ta tsien* pesaient le double des premières, c'est-à-dire, 25 Kin et 8 liang; à moins cependant qu'on ne puisse admettre que le poids du Kin de ces deux localités ne fût double de celui de l'autre, ce qui du reste n'est nullement invraisemblable, si l'on considère les variations fréquentes que ce poids a subies. Depuis l'an 1000 jusqu'à l'an 1020, on coula annuellement plus de 210,000 Kouan en *Ta tsien*.

De grandes pièces de fer furent encore coulées en 1040 dans le *Ho tong*. Chacune d'elles devait valoir 10 des petites pièces, et 2000 devaient équivaloir à 1000 pièces de cuivre. Cette proportion du fer au cuivre étant trop élevée, il fut décidé en 1048, que 3000 pièces de fer vaudraient 1000 pièces de cuivre.

Un atelier ou bureau pour la fabrication des monnaies de fer fut établi, en 1076, dans la province de *Hao tchan* nommée aujourd'hui *Kan sou*, dans le voisinage de la ville de *Min*.

Pendant le nian hào *Youan tong* (1078 à 1086), neuf ateliers étaient en activité pour la fonte des monnaies de fer et produisaient annuellement 839,234 Kouan; la valeur nominale de ces pièces correspondait à leur poids.

La monnaie de fer fut convertie en armes dans la *Chen sy*, en 1104, et y fut remplacée par des morceaux de plomb et d'étain.

Dans la province de *Chu*, aujourd'hui nommée *Ssé tchouan*, le trésor ne possédait, en 1160, que 700,000 Kouan en pièces de fer pour le rachat d'une masse d'obligations de l'État à peu près six fois plus forte; la monnaie de fer y avait encore cours en 1210, car le papier-monnaie y était évalué en cette monnaie, et il est rapporté que la proportion des pièces de fer à celles de cuivre était approximativement comme 3 à 1. En 1185, est-il dit dans les annales de la dynastie des *Soung*, l'empereur *Hiao tsoung* fit couler des monnaies de fer avec l'inscription *Choun hy youan pao*. Après cette époque, nous n'avons plus trouvé aucune mention des monnaies de fer, en Chine.

MONNAIES D'ÉTAIN ET DE PLOMB.

L'étain et le plomb servaient principalement en Chine, au commerce d'échange, et ont été de tout temps employés à l'alliage du cuivre des monnaies; mais on n'en a que rarement fait de la monnaie effective, et seulement dans des cas d'excessive pénurie de numéraire. Cent dix-neuf ans avant J. C., *Vou ty*, empereur de la dynastie *Han*, fit mêler de l'étain avec de l'argent pour en faire une monnaie nommée *blanche*, dont nous parlons à l'article de l'argent. Une monnaie d'étain avait cours en 557 de J. C., conjointement avec d'autres objets d'échange, tels que des grains et des étoffes de soie.

L'empereur *Ven ty*, de la dynastie *Souy*, défendit aux particuliers d'exploiter les mines d'étain et plomb, afin d'entraver l'alliage excessif du cuivre pratiqué par les faux-monnayeurs.

*

Au commencement du IXe siècle et faute de mieux, la monnaie d'étain avait cours dans le *Ho tong*, mais elle fut promptement abandonnée, car dès l'année 811, des poursuites sévères furent ordonnées contre les individus qui gardaient chez eux des pièces fabriquées de plomb ou d'étain; cependant la rareté du cuivre fit reparaître en 837 la monnaie d'étain.

D'après un document extrait du *Chy ho tchy*, cité dans le *Yu hai*, les mines de la Chine produisaient, en 810, l'énorme masse de 2,070,000 Kin d'étain, chiffre qui paraît fort exagéré.

En 925, l'empereur *Tchouan tsoung*, de la dynastie *Heou Tang*, prohiba le cours des monnaies fausses en plomb et en étain: elles furent sévèrement recherchées et détruites.

Ma in, souverain de *Tcheou*, ayant ordonné à ses sujets, en 926, de payer les impôts en fer et en plomb, comme nous l'avons vu à l'article des monnaies de fer, fit aussi couler à la même époque une monnaie de plomb; cette monnaie ne put cependant avoir cours dans les contrées avoisinantes, car dès 929, *Ming tsoung*, de la dynastie des *Heou tang*, la prohiba. Elle portait l'inscription de *Kian fong tsiouan pao*, et dix de ces pièces devaient valoir un tsien de cuivre; elle pesait dix-sept chû. Dans la même année, une nouvelle monnaie d'étain parut dans la province de *Hou nan;* sa grandeur et son poids devaient être à celles de cuivre comme 10 à 1, c'est-à-dire, qu'un tsien de cuivre devait valoir dix tsien d'étain. L'empereur *Ming tsoung* en défendit aussi la circulation dans ses états, et elle fut prohibée en 938, dans le royaume de *Tsin*.

Pendant la guerre qui eut lieu au commencement du IXe siècle, toute la monnaie de fer ayant été convertie en armes dans la province de *Chen sy*, on y suppléa pendant quelque temps par des morceaux de plomb et d'étain; mais il ne paraît pas qu'après cette époque ces métaux aient encore servi de numéraire.

Lieou in, Souverain du *Nan han*, fit aussi couler pendant son nian hào *Kian heng* (918 à 924), de la monnaie de plomb de deux espèces, une grande et une petite: elle n'avait cours qu'en ville et il était défendu de l'en faire sortir. A la campagne, la monnaie de cuivre avec la même inscription avait cours, et ne devait pas être importée en ville.

Vang fan tchy, après s'être fait Prince de *Min* en 915, découvrit des mines de plomb à *Ting tcheou* et à *Ning houa sian;* il en fit couler des monnaies en 916; mais leur inscription n'est pas connue.

OR ET ARGENT.

L'or, nommé en chinois *Kin* [12], se trouve dans les sables des rivières, d'où il est retiré par le lavage. L'argent, en chinois *Yn* [93], est assez abondant en Chine. Au IXe siècle de notre ère, la province de *Kiang nan* contenait le plus grand nombre d'exploitations d'argent; cependant le chiffre de ces exploitations varie dans les différents rapports qu'on trouve dans les auteurs; les uns les portent à 84, d'autres à 58, d'autres enfin seulement à 36. Cette grande différence peut provenir du peu d'exactitude avec laquelle la date de ces exploitations est précisée.

C'est vers l'an 811, qu'on trouve la première mention des mines d'argent du midi de la Chine. *Ma touon lin* en parle à l'occasion des peines décrétées contre ceux qui emporteraient de l'argent des mines situées dans les montagnes de *Kouang long*. En 821, la Cour vendit de l'or et de l'argent

ce qui en diminua, dit-on, le prix au point, que dans les échanges, dix onces de ces métaux n'en représentaient plus qu'une. Cette grande diminution de valeur, si tel a été le cas, ne dut cependant pas dépasser les limites du district de la Cour; car il n'est guère probable que la quantité émise de ces métaux fut assez considérable pour avoir une pareille influence sur tout le pays.

La seule donnée qu'on trouve sur le produit des exploitations des mines d'argent est rapportée vers l'an 810; elles produisaient alors 12,000 liang d'argent équivalant à environ 25,600 roubles d'argent. On peut en tirer la conséquence qu'elles étaient très-mal exploitées.

Sous la dynastie *Han*, le gouvernement ne faisait travailler aux mines qu'en temps de disette, afin de se servir du métal qu'il en retirait, pour les achats de grain, et comme d'un appât qui attirait ceux qui en avaient à vendre.

Il paraît pourtant que par la suite on donna plus d'activité à ces exploitations et que leur produit fut plus considérable, s'il faut en juger par le tribut de 100,000 liang d'argent et de 200,000 pièces de soie que l'État s'engagea, en 1004, à payer annuellement aux Tatares *Liaó* pour en obtenir la paix, et par l'emploi d'un million de liang d'argent que le gouvernement consacra, en 1166, au rachat des *hoey tseou* ou papiers de convention.

L'or et l'argent ont presque toujours été employés en Chine comme marchandise et au poids. Du temps de l'empereur *Vou ty*, de la dynastie *Han*, on trouve cependant l'argent employé au monnayage. Il est rapporté que ce souverain rassembla, vers l'an 119 avant J. C., une forte quantité d'argent et d'étain dans le petit trésor ou trésor particulier de l'empereur, et qu'il en fit couler des monnaies qui furent nommées *monnaies de métal blanc*. Elles furent faites de trois espèces, d'après les trois grandes divisions de la nature usitées en Chine, c'est-à-dire, du ciel, de la terre et de l'homme. La première espèce de ces monnaies pesait 8 liang, elle portait le caractère *Long* [94], qui signifie *dragon*, et devait valoir 3000 tsien; la seconde espèce pesait 6 liang, elle portait le caractère *Ma* [95], c'est-à-dire *cheval*, et devait avoir une valeur de 500 tsien; la troisième espèce enfin pesait 4 liang, elle offrait le caractère *Kouey* [96] ou *tortue*, et devait valoir 300 tsien. Comme le rapport du poids de ces pièces à leur valeur nominale n'est pas le même dans les trois espèces, il est à présumer que l'alliage en était différent. Du Halde a donné les dessins de trois monnaies d'un mélange d'argent et d'étain, dont le poids correspond à celui des monnaies dont nous parlons; seulement au lieu de caractères, elles offrent les figures des animaux cités, c'est-à-dire, que sur l'une, qui est ronde, il y a un dragon, sur l'autre, de forme carrée, on voit un cheval, et sur la troisième, qui a la forme d'un carré oblong, il y a un dessin imitant une écaille de tortue, et dans chacun des hexagones qui le composent, se trouve le caractère *Vang*, c'est-à-dire, *prince*. Ces trois monnaies ont chacune un trou carré au centre. Du Halde ajoute qu'il y a au revers un caractère, mais qu'il est effacé; qu'un certain auteur les attribue à *Tching tang*, fondateur de la dynastie *Chang* (1766 à 1753 avant J. C.); et que le peuple leur prête des propriétés surnaturelles. On trouve aussi ces trois monnaies figurées dans l'ouvrage R. L'or est nommé par les Chinois *métal jaune*, et l'argent *métal blanc*. Il est dit que la monnaie de la dynastie *Tcheou*, (1122 à 225 avant J. C.), était en métal jaune et en cuivre. Cette prétendue monnaie n'était cependant qu'un lingot coulé en forme de cube, d'un *tsoun* de côté, et pesant un *Kin*. *Tsin Chy hoang ty* établit une monnaie, c'est-à-dire un lingot d'or, dont l'unité était l'*Y* [97] pesant 20 liang; il défendit de se servir de l'argent comme numéraire ou moyen d'échange.

Sous l'usurpateur *Vang mang*, vers l'an 14 de notre ère, le Kin d'or valait 100,000 tsien. L'argent se comptait par *Lieou* [98] de 8 liang, et un liang valait de 1580 à 1000 tsien, selon la proportion de l'alliage, qui était très-considérable à cette époque. Cet usurpateur fit faire une monnaie d'or nommée *Tso tao*, espèce de lame ornée de caractères, ayant la forme d'un sabre tronqué, d'environ $2\frac{1}{4}$ verchoks de long (10,4 millimètres), mais qui ne fut pas longtemps en usage.

Sous la dynastie mongole *Youan*, les sommes sont comptées par *Ting* [99]. Le *Ting* est actuellement le nom du poids de 10 liang d'argent en lingot.

En 1375, il fut ordonné aux particuliers de remettre au gouvernement tout l'or et tout l'argent qu'ils avaient contre des obligations de l'État, à raison d'un liang d'or pour 4 *tchao* de 1000 tsien chacun et d'un liang d'argent pour un *tchao*, et il fut sévèrement défendu de se servir de ces métaux dans le commerce; cette défense fut renouvelée en 1403, mais on ignore quand elle fut retirée; on sait seulement par une ordonnance, qu'en 1576, les petits lingots d'argent circulaient librement.

L'or est peu en usage en Chine, dans le commerce; c'est avec des lingots d'argent, avec des piastres et des dollars au poids et au titre, que se font les grands payements. On coule ces métaux en lingots de divers poids: les plus grands sont de 50 liang et au dessous. Les Hollandais leur donnent le nom de *Schuit*, et ils ont ordinairement la forme d'un bateau; mais on en trouve cependant, surtout des plus petits, qui sont coulés en forme de pain, et sur lesquels on voit presque toujours des caractères désignant le nom du marchand qui les a fait couler.

D'après l'ordonnance du gouvernement, un liang d'argent doit valoir 1000 tsien de cuivre; ce taux varie, dans le commerce, de 1100 à 1200; quelquefois même, mais ce cas est rare, il est au-dessous de 1000.

Le titre fin de l'argent se compte à 100: c'est le seul qui soit reçu dans les caisses impériales. Celui des lingots dont on se sert ordinairement dans le commerce, varie de 98 à 80, c'est-à-dire, que l'argent contient de 2 à 20 parties d'alliage sur 100.

La proportion entre l'or et l'argent n'a jamais été fixe en Chine; vers 1285, elle était comme 1 à 10; vers 1375, le gouvernement l'avait fixée de 1 à 4; actuellement elle est généralement dans le commerce, comme 1 à 17 ou 19.

Les dollars et les piastres sont aussi reçus en Chine, mais seulement au poids. Les Chinois les éprouvent avant de les recevoir et y apposent ensuite des empreintes de poinçons pour témoigner qu'ils les ont trouvés de bon aloi. Il y a souvent sur ces monnaies un si grand nombre de ces empreintes que le type en devient méconnaissable et qu'elles en sont complétement défigurées. Elles valent à Canton 7 tsien et un fen d'argent, ce qui équivaut à environ 147 copeks d'argent.

Avant de terminer cet article, nous ne pouvons nous dispenser de parler d'une espèce de médaille d'or, qui a la forme et la grandeur d'un tsien de cuivre; ces médailles offrent des inscriptions composées de quatre caractères sur la face et au revers. Sur la face, on lit *Van chy jou y*, c'est-à-dire, *que toutes vos affaires réussissent au gré de vos désirs;* le revers porte l'inscription *Tchao tsay tsin pao*, c'est-à-dire, *que la fortune vous favorise.* Hager en fait mention d'après les *Mémoires concernant les Chinois*, et le Musée asiatique de l'Académie Impériale des Sciences de St. Pétersbourg en possède un bel exemplaire. Ces médailles, qui portent le nom de *Paï* [100], ne sont pas des monnaies courantes, mais seulement des marques honorifiques que les empereurs de la Chine accordent

aux gouverneurs des provinces, pour leur concilier le respect des Chinois limitrophes et pour renforcer celui de leurs propres gens.

OBLIGATIONS DE L'ÉTAT OU PAPIER-MONNAIE.

Avant l'introduction de la monnaie et même encore longtemps après, des objets de nature diverses ont à différentes époques, servi de numéraire en Chine, pour les besoins du commerce.

Les annales de la Chine et le dictionaire de *Kang hy* rapportent, que sous les dynasties *Tcheou* et *Tsin*, on faisait usage des coquilles *Poeï* (101), comme aux Indes on se sert des *Cauris;* et Marco Polo dit que de son temps encore, c'est-à-dire, au XIIIe siècle de notre ère, ces coquilles avaient cours dans le *Carajou* qui est le *You nan* actuel.

Quelques auteurs prétendent que, plus tard, *Yu*, le fondateur de la dynastie *Hia*, établit pour les échanges, trois classes de matières. La première comprenait les perles et le jade, nommé pierre de *Yu;* la seconde se composait du métal jaune (l'or); et la troisième des objets nommés *Pou* (60) et *Tao* (59). Le mot *Pou* signifie *toile* et aussi *étendu:* les commentateurs l'expliquent ici par métal battu en lames; mais il paraît plus probable que du temps de *Yu*, c'était réellement une étoffe, d'autant plus que l'usage de se servir d'étoffes pour les échanges, subsiste encore de nos jours en Chine. Les petites plaques de cuivre connues sous le nom de *Pou*, paraissent avoir une origine de beaucoup postérieure. On trouve aussi qu'après cette époque, les métaux blanc et rouge, ou l'argent et le cuivre, servaient dans le commerce.

En 119 avant J. C. l'empereur *Vou ty*, de la dynastie *Han*, défendit à tous les particuliers de tenir des cerfs blancs, se réservant exclusivement le droit d'en nourrir dans le parc intérieur du palais. De la peau de ces cerfs, on faisait des pièces d'un *tchy*, ou pied chinois carré, qu'on nommait *Phy* (102) *py* (103), c'est-à-dire, Valeur en peau; ces pièces étaient ornées de peintures et elles étaient évaluées à 40,000 tsien. On les donnait à ce prix, aux personnes qui, à certaines époques, apportaient des présents à l'empereur et elles servaient à couvrir la tablette que les Princes et les grands de l'Empire tenaient devant le visage lorsqu'ils se trouvaient en présence de leur souverain. C'etait une espèce d'impôt que la Cour avait imposé aux grands, et ces peaux n'avaient cours que parmi eux et dans l'intérieur du palais impérial.

Sous les deux derniers empereurs de la dynastie *Souy*, de 605 à 618 de J. C., le désordre étant arrivé à son comble, on fut obligé de faire usage, au lieu de numéraire, de divers objets, tels que de petits morceaux de fer ronds, d'habit coupés, et même de morceaux de carton.

Mais de tout temps, ce furent principalement les pièces de toile et les pièces d'étoffes de soie qui servirent aux échanges et quelquefois même à payer les employés de l'État. Ces pièces avaient 4 *Tchang*, ou 40 *tchy* ou pieds chinois de long, sur 2 *Tchy* et 2 *tsoun* de large.

Les troubles intérieurs, les guerres continuelles, la mauvaise exploitation des mines, et l'introduction du bouddhisme qui regardait comme tres-méritoire de couler un grand nombre de statues ou d'idoles du dieu Fo, ce qui absorbait une énorme quantité de cuivre, toutes ces causes réunies mirent un désordre complet dans les finances et amenèrent la disparition totale du numéraire.

*

Pour sortir de cet état de gêne et comme expédient momentané, on inventa des espèces de bons ou lettres de change, remboursables à courte échéance.

La Chine eut recours à cette opération financière bien plus anciennement que l'Europe, où les lettres de change ne furent introduites qu'au XIVe siècle, et où le papier-monnaie ne date guère que du XVIIIe siècle. Les annales des diverses dynasties de la Chine nous apprennent que les lettres de change, ou bons du gouvernement, y commencèrent sous la dynastie *Tang*, et que ces bons furent promptement transformés en un vrai papier-monnaie ou assignat non-remboursable, ou qui du moins ne fut presque jamais remboursé.

La compilation de *Ma touon lin* (voyez le Mémoire de M. E. Biot-Journal asiat. 1837), rapporte que l'empereur *Hian tsoung*, de la dynastie *Tang*, se trouvant dans une grande pénurie de fonds, créa les premiers bons. Il fut ordonné aux marchands d'apporter au trésor toute la monnaie métallique qu'ils avaient, en échange de laquelle le trésor leur remettait des bons ou lettres de change nommés *Fey* [104] *tsien* [43], c'est-à-dire *monnaie légère*, qui étaient payables à courte échéance dans les chefs-lieux des principaux districts de l'Empire. Quoique ces papiers ne portassent pas d'intérêt, à ce qu'il paraît, cependant la facilité et l'économie qu'ils offraient pour le transport de fortes sommes à de grandes distances, engagea, dit-on, les personnes riches de toutes les classes à échanger leur monnaie métallique contre ces *Fey tsien*, qui se répandirent promptement. On ignore la raison qui les fit supprimer bientôt après. En 811, dans une requête qu'ils présentèrent au gouvernement, des magistrats et des officiers se plaignaient déjà, de leur suppression; et faisant observer combien le commerce en souffrait, ils demandaient que le bureau des finances reçût du fer et du sel contre des *fey tsien*, avec une prime de 100 tsien pour chaque 1000 *min* ou *Kouan*, ou de 1 pour 10,000. Les annales ne disent pas si le gouvernement fit droit à cette requête, car il n'est plus fait mention de *fey tsien* sous la dynastie *Tang;* c'est pourtant probable, car soit qu'ils eussent toujours eu cours, soit que l'usage en eût été renouvelé, on ne retrouve ces bons à fer et à sel qu'au commencement de la dynastie suivante des *Soung*.

Le manque de numéraire continuant toujours, *Tay tsou*, premier empereur de la dynastie *Soung*, se vit, en 970, obligé de recourir au moyen qui avait déjà été employé avec succès sous les *Tang;* nous voulons parler de la création de nouveaux bons sous le nom de *Pian* [105] *tsien*, c'est-à-dire, Monnaie commode. Ces bons étaient émis par une des divisions du trésor de l'État, nommée le trésor de la gauche: il recevait des marchands la monnaie métallique et leur donnait en échange ces bons, payables à courte échéance dans les principales villes de l'Empire. Ces *pian tsien* ayant réussi, le gouvernement établit des bureaux dans plusieurs provinces pour en faciliter la circulation. Ceux qui faisaient des difficultés pour le recevoir en payement dans les transactions commerciales devaient être punis. En 997, il y avait déjà en circulation pour une somme de 1,700,000 Kouan de ces papiers, et en 1021, pour 2,800,000 Kouan, ou 5,660,000 Roubles d'argent.

A la même époque, la province de *Chu*, le *Ssé tchouan* actuel, ne faisait usage que d'une monnaie de fer très-lourde, dont le Kouan pesait au moins 17 livres $58\frac{1}{3}$ zolotniks, ce qui en rendait le transport très-onéreux; un certain *Tchang yang* inventa des espèces de lettres de change, nommées selon les uns *Tchy*, [106] *tsy* [107] c'est-à-dire, Obligations par coupons, et selon d'autres *Kouen*, c'est-à-dire, Billets ou conventions; elles étaient payables en monnaie de fer à courte échéance. Plus tard, sous l'empereur *Tching tsong*, (997—1022), cette invention prit une plus grande extension.

Seize maisons des plus riches se réunirent pour former une banque particulière, qui émit des obligations sous le nom de *Kiao* [108] *tsé* [109] c'est-à-dire, *Changes*, payables par portion, de trois en trois ans pendant un espace de 65 ans ou en vingt-deux termes. Cette banque prospéra, tant qu'elle fut dirigée par les fondateurs, mais leurs successeurs firent de mauvaises affaires qui les obligèrent à faire banqueroute, ce qui donna lieu à de nombreux procès et engagea l'administration à abolir ces *Kiao tsé*. En 1017, le gouvernement défendit aux particuliers d'émettre de pareils papiers.

La gêne, croissant de plus en plus et le gouvernement s'étant en même temps vu dans l'obligation d'acheter la paix des Tatares Liaô par un tribut annuel de 100,000 liang d'argent et de 200,000 pièces d'etoffes de soie, le trésor crut devoir établir lui-même une banque semblable à celle qui venait de faire faillite, à *Y tcheou*, capitale de la province de *Chu;* cette banque recevait la monnaie métallique et donnait en échange des *Kiao tsè* payables tous les trois ans en vingt-deux termes, comme ceux de la banque particulière dont nous venons de parler. Pendant le nian hào *Tien ching* (1022—1032), chaque terme d'échéance était de 1,256,340 Kouan ou min (2,512,680 Roubles d'argent). L'ordonnance d'institution de cette banque n'avait fixé le capital métallique, qu'elle devait avoir à chaque terme, qu'à 360,000 Kouan (720,000 Roubles), quantité moindre que le tiers de la valeur des billets émis. Ces *Kiao tsè* ayant un terme d'échéance plus long, firent complétement disparaître les anciens *pian tsien* qui étaient à courte échéance et qui avaient cours dans les autres parties de l'Empire.

La contrefaçon de ces *Kiao tsè* étant devenue très-active en 1068, les coupables furent punis de mort.

Ces billets se répandirent de plus en plus et la masse en circulation augmentait considérablement. La monnaie de fer étant devenue rare dans la province de *Ho tong*, le gouvernement établit à *Lou tcheou* une banque pour émettre des *Kiao tsè;* mais l'année suivante, le préfet des transports ne pouvait déjà plus y obtenir du sel et de l'alun contre ces bons. Un autre essai qui fut fait la même année dans la province de *Chen sy*, d'y remplacer les *Tchao* [110] à courte échéance par des *Kiao tsè*, pour les achats de sel et d'autres approvisionnements de l'armée, ne fut pas plus heureux et dut être abandonné.

En 1072, le dix-septième terme de payement des *Kiao tsè* était arrivé, et celui du remboursement définitif n'était plus très-éloigné; il paraît qu'on n'avait encore racheté de ces bons que pour environ 6340 Kouan, de sorte que la masse en circulation était très-considérable, et l'État se trouvait dans l'impossibilité absolue d'en opérér le remboursement en monnaie métallique; il eut recours à une création de nouveaux *Kiao tsè*, qui devaient servir à payer les anciens. Ces nouveaux papiers étaient également payables tous les trois ans, mais divisés en vingt-cinq termes. Il fut ordonné d'échanger contre ces nouveaux *Kiao tsè* tous les vieux *Kiao tsè* usés, en laissant toutefois au porteur l'option du remboursement en monnaie métallique. C'est de cette époque que date la circulation de deux espèces de papiers en Chine.

En 1076, le gouvernement suspendit l'émission de ces *Kiao tsè* dans le *Chen sy*, alléguant pour raison que les marchands, par les achats qu'ils y faisaient, avaient un bénéfice trop grand, et préjudiciable à l'État; cependant ces papiers continuèrent à y affluer, car une représentation du préfet des transports de la province de *Chu*, nous apprend que cette province en manquait parce qu'ils passaient tous dans ce *Chen sy*. Sur cette représentation, le gouvernement augmenta, en 1094, l'émission de ces papiers d'une quantité de 150,000 Kouan (300,000 Roubles d'argent) pour la province

de *Chu*, de sorte que cette année il en fut émis pour la valeur de 1,406,340 au lieu de 1,256,340 Kouan. Il n'est plus fait mention de ces *Kiao tsè* jusqu'à l'an 1102, époque à laquelle les billets du *Chen sy* furent renouvelés.

Le gouvernement avait extrêmement abusé, pendant les dernières années du XIe siècle, des ressources que les *Kiao tsè* avaient offertes à ses finances, en émettant des sommes énormes destinées à subvenir aux frais de la guerre contre les Tatares, et il avait par là porté une grave atteinte au crédit. Il essaya de le relever en créant des *Kiao tsè* à terme annuel, dont chacun devait valoir quatre des anciens, et pendant le nian hâo *Tsiang neng* (1102—1107), il émit de nouveaux papiers sous le nom de *Tsien* [43] *in* [93], c'est-à-dire, Monnaie d'argent, payables d'année en année en quarante-trois termes: chaque billet était d'un Kouan ou 1000 tsien. Ces papiers devaient remplacer les *Kiao tsè* de la province de *Chu*, et il fut ordonné que dans les payements qui dépasseraient la somme de 10,000 tsien, la moitié serait payée en papier et l'autre en monnaie métallique; ces billets ne réussirent cependant pas, car ils tombèrent bientôt de 1000 à 100, et plus tard (1107—1121) même à 10. Cette grande dépréciation doit être attribuée à ce que les banques qui émettaient ces *Tsien in* ne possédaient pas un capital métallique, comme autrefois les banques des *Kiao tsè*, pour en rembourser au moins une grande partie; aussi bientôt après, n'eurent-ils plus aucun cours. Il est cependant à remarquer que ces papiers n'étaient pas, à ce qu'il paraît, d'un usage général, et que leur circulation se bornait au *King long si*, au *Hoaï nan*, au district de *Kaï fang* et aux provinces septentrionales, où le manque de numéraire se faisait plus fortement sentir.

Afin d'obvier à la grande difficulté de transport de la monnaie métallique nécessaire à l'entretien des troupes qui se trouvaient dans le camp retranché, établi vers 1131 à *Ou tcheou*, en tête de la province de *Chu*, et qui était destiné à mettre un frein aux incursions de *Kin* et d'autres tribus Tatares, on créa de nouveaux papiers sous le nom de *Kouan* [111] *tsè* [109], c'est-à-dire, Bons des barrières. Ces bons étaient payables dans les principales villes de l'intérieur; ils épargnaient au gouvernement des frais de transport très-considérables et lui évitaient la nécessité de porter la monnaie métallique à la proximité de l'ennemi. Cependant malgré ces avantages réels, il ne prit pas des mesures assez efficaces pour remplir ses engagements à l'échéance: un tiers seulement put en être payé, et ceci les discrédita immédiatement. Une nouvelle tentative faite en 1133, n'eut pas un meilleur succès; car personne n'ignorait que l'État ne possédait pas un capital en monnaie métallique suffisant au remboursement.

Le manque de numéraire ne discontinuant pas, le gouvernement créa, en 1159, des *Kouan tsè* pour les provinces de *Hoay sy* et de *Hou Kouang*. Il en émit pour une valeur de 800,000 Kouan (1,600,000 Roubles d'argent) dans chacune de ces provinces. Il fut fait un autre papier nommé *Kong kue*, à l'usage de province de *Hoay tong*, pour la somme de 400,000 Kouan (800,000 Roubles d'argent).

L'État achetant annuellement pour 10,000,000 de Kouan, de thé, d'odeurs, de sel marin et de sel vitriolique, il fut créé, en 1160, un nouveau papier sous le nom de *Hoey* [112] *tsè* [109], c'est-à-dire, Convention, qui ne devait être affecté qu'au payement de ces articles, à compter de 1161. Lors de la première année (1160), on en donnait en échange à ceux qui versaient au trésor des sommes en monnaie métallique. Chaque titre était de 1000 tsien et portait le nom de *Tao*. Ces papiers devaient avoir pour base un capital métallique, et ne devaient pas être considérés comme un moyen général de subvenir aux dépenses de l'État; cependant la quantité en fut considérablement augmentée dès 1162,

et dans le cours de la même année, on ordonna de décapiter les contrefacteurs de ces papiers, et de donner une récompense de 1000 Kouan à ceux qui les dénonceraient. Ces bons se faisaient à *Ssé ngan fou,* de la province de *Chu,* (le *Ssé tchouan* actuel) et à *Lin ngan,* de la province de *Tché kiang,* sur du papier fabriqué à *Hoeï tcheou,* et à *Tchi tcheou,* villes du *Kiang nan.* Dans le principe, ils ne devaient avoir cours que dans le *Liang tché,* mais ils se répandirent aussi dans le *Tché Kiang,* dans le *Hou kouang,* et dans le *Pé king si.* L'État faisait ses payements moitié en monnaie métallique et moitié en *hoey tsè:* il ordonna aux particuliers de suivre le même mode de payement, et encouragea ceux qui faisaient des transactions seulement en ce papier.

A ces *hoey tsé* de 1000 tsien, l'empereur *Hiao tsoung* fit ajouter en 1163, trois autres espèces ou valeurs de papiers, de 500, de 300 et de 200 tsien; il ne paraît pas qu'un terme de remboursement ait été fixé. Leur crédit tomba bientôt après, et le gouvernement employa en 1166, une somme de 1,000,000 de liang d'argent pour en racheter une grande partie.

Les billets du pays de *Chu* (*Ssé tchouan* actuel), portaient au XII[e] siècle, le nom de *Tchouen yn,* c'est-à-dire, Bons du *Ssé tchouen.* Dans un rapport présenté à l'Empereur en 1137, on voit que dans cette province on avait émis des *Kiao tsé* pour plus de 37,800,000 Kouen (75,600,000 Roubles d'argent). En 1160, on trouve qu'il y en avait en circulation pour une valeur de 41,470,000 Kouan (82,940,000 Roubles d'argent), et le trésor de cette province ne possédait que 700,000 Kouan en monnaie de fer effective (1,400,000 Roubles d'argent). D'après cela, on est fondé à croire que le cours de ces papiers devait être de beaucoup au-dessous de leur valeur nominale; d'autant plus que cette province étant continuellemeut en butte aux invasions des Tatares, le commerce ne pouvait pas y être assez florissant pour nécessiter une masse aussi énorme de numéraire.

Depuis 1160 jusqu'à la fin de 1166, l'État fit fabriquer pour 43,600,000 *Tao* ou *Kouan* de *hoey tsè* (87,200,000 Roubles d'argent); il refusait cependant de les accepter en payement des impôts, qu'il exigeait en monnaie métallique; de plus, comme la qualité du papier employé à faire ces billets était très-mauvaise, il s'usaient très-vite, de sorte que plus de 5,000,000 de *tao* se trouvaient tellement détériorés en 1167, qu'ils durent être renouvelés; mais les bureaux d'échange ne les recevaient que pour 100 tsien de nouveaux papiers, au lieu de 1000, leur valeur nominale; ces causes réunies détruisirent la confiance du public.

Le gouvernement commença, en 1168, à échanger les *hoey tsé* contre d'autres papiers de la même dénomination, mais imprimés à ce qu'il paraît, avec des plaques de cuivre et sur un meilleur papier: jusqu'alors on s'était toujours servi de plaques de bois. Les termes du remboursement de ces nouveaux *hoey tsè* furent fixés de trois en trois ans, et la somme à payer à chacun des termes, était de 10,000,000 de Kouan (20,000,000 de Roubles d'argent); il fallait payer deux pour cent pour échanger les anciens billets contre des nouveaux et ceux sur lesquels le caractère qui en désignait la valeur était effacé, n'étaient pas reçus pour leur valeur nominale; après un terme de quatre mois on ne les reçut même plus du tout. Il fut aussi établi des vérificateurs grassement retribués pour reconnaître ceux qui étaient faux et pour découvrir les auteurs de cette fraude. En 1176, les troisième et quatrième termes du remboursement de ces *hoey tsè* furent reculés de trois ans, et avec les plaques de cuivre de la 4[e] série on en confectionna pour une somme additionnelle de 2,000,000 de Kouan. Les septième et huitième termes furent aussi reculés de trois ans en 1190; mais le dixième terme ne devait souffrir aucun retard et être payé en l'année 1197, qui avait été fixée primitivement.

*

L'empereur *Ning tsong* fixa, en 1197, la somme de chaque série à 30,000,000 de Min ou Kouan (60,000,000 Roubles d'argent); on ne sait pas si une aussi énorme masse de papiers fut réellement émise; il est seulement rapporté qu'en 1200, il se trouvait en circulation pour plus de 53,000,000 de Min (106,000,000 de Roubles d'argent) en *Tchouen yn* à deux termes, et pour une somme presque égale de *Tchouen yn* à 3 termes. Nous avons vu plus haut que les papiers du pays de *Chu* (*Ssé tchouan* actuel) portaient le nom de *Tchouen yn*, et que les *hoey tsè* se fabriquaient aussi dans cette province; ceci peut faire présumer que ces deux dénominations désignent le même papier, d'autant plus qu'on ne trouve aucune mention de la création d'un papier du nom de *Tchouen yn*. La distinction de deux et de trois termes manque aussi d'explication précise: on en trouve seulement un indice lorsque l'État échangea, en 1209, les anciens *hoey tsè* usés contre des *hoey tsè de trois termes*, à raison de deux anciens pour un neuf.

Dans la province de *Hou Kouang*, le gouvernement avait émis, dès l'an 1163, des obligations destinées à avoir cours dans cette province sous les nom de *Hou hoey tsé* et en 1166 il en créa d'autres sous le nom de *Hoay Kiao tsè* pour les deux districts du *Hoay nan* qui bordent la rivière. Ces derniers billets étaient de 200, de 300, de 500 et de 1000 tsien. Comme ces divers papiers ne devaient circuler que dans les districts pour lesquels ils étaient faits, et qu'ils avaient la rivière pour limite, on établit aux divers passages des bureaux qui délivraient des billets de péage destinés à servir d'intermédiaire aux deux papiers; l'usage de la monnaie de cuivre fut défendu dans les districts du *Hoay* depuis 1160, et celui de la monnaie de fer fut seul autorisé. Ces mesures, ayant causé du mécontentement, furent abrogées, et les deux papiers purent circuler simultanément sur les deux rives du *Kiang*. En 1221, il fut fait pour 300,000 Kouan (600,000 Roubles d'argent) de chacun de ces papiers.

Depuis 1160, l'État ne remboursait les divers papiers que par d'autres; ce remboursement fictif ruina le crédit public, mécontenta toutes les classes, déprécia ces papiers, et causa le renchérissement des denrées; en outre, la monnaie métallique manquait et lors même que le gouvernement en faisait quelquefois couler, ce n'était jamais en assez grande quantité pour rétablir la balance avec le papier, et il affectait d'ailleurs à sa monnaie de cuivre une valeur nominale beaucoup plus forte que sa valeur réelle.

Dans le *Ssé tchouen*, les *Tchouen yn* étaient, vers l'an 1209, au cours de 400 pour mille: une nouvelle émission de papier de 13,000,000 de Kouan (26,000,000 de Roubles d'argent) les fit tomber à 100 pour mille. La Cour se trouva alors dans la nécessité de faire le rachat de ces 13,009,000 avec de l'or et de l'argent qu'elle envoya dans cette province, ce qui fit remonter les *Tchouen yn* à 590 pièces de fer pour 1000 tsien en papier. Dans les autres provinces où la monnaie de cuivre continuait encore à circuler, le cours de ce papier était à 170 tsien de cuivre pour 1000 tsien en papier.

Sous l'empereur *Ly tsong*, en 1235, un ministre parle de deux espèces de *hoey tsè*, les uns de seize termes et les autres de dix-sept sans plus d'explication; il se plaint de ce que leur dépréciation de jour en jour plus forte cause la hausse du prix des denrées. On se vit obligé de recevoir ces papiers en payement pour les impôts, et plus tard, en 1256, on le reçut également pour les droits sur les vins; tous ceux qui rentraient ainsi au trésor étaient brûlés. Malgré ces mesures, ils n'avaient plus aucun cours en 1265 et le gouvernement créa deux nouveaux papiers: l'un sous l'ancien nom de

Kien tsin Kouan tsè, c'est-à-dire, Billets des barrières à monnaie visible, l'autre nommé *Yn Kouan,* c'est-à-dire, Billets d'argent, avec lesquels on racheta les anciens *hoey tsè* à raison de trois de ces anciens pour un nouveau.

Les autres *hoey tsè* furent reçus en payement des grains que le gouvernement fit sortir de ses magasins pour les vendre au peuple; de cette manière tous ces *Hoey tsè* furent détruits.

Bientôt après les Mongols mirent fin à l'empire des *Soung,* et se rendirent maîtres de la Chine. Vers la fin de la dynastie renversée, le papier, quoique complétement discrédité, était cependant à peu près l'unique monnaie en circulation dans l'Empire.

En 1153, les Tatares *Niu tchy* s'emparèrent du Nord de la Chine et y établirent le Royaume de *Kin,* c'est-à-dire, d'Or. Ils suivirent l'exemple des *Soung,* en adoptant l'usage du papier-monnaie ou *Tchao tsien,* comme on l'appelait en général sous cette dynastie. Le dictionnaire de *Kang hi* explique les caractères *Tchao tsien* par *monnaie qui remplace le métal,* et effectivement le caractère *Tchao* (110) est composé de deux caractères, dont l'un *Kin* (12) signifie *métal* et l'autre *chao* (113), signifie *manquer.*

Des officiers chinois envoyés, vers l'an 1260, en députation auprès de ces Tatares, rapportent qu'ils se faisaient payer en monnaie de cuivre les contributions qu'ils imposaient aux districts situés au midi du fleuve Jaune, tandis qu'ils ne payaient qu'en papier ce qu'ils achetaient des Chinois; ce qui diminuait de plus en plus la masse de monnaie métallique de l'Empire.

Le papier-monnaie des *Kin* avait été créé en 1155, sous le nom de *Kiao tchao;* il y en avait de deux sortes: les *Ta tchao* ou grands *tchao,* de 1000, 2000, 3000, 4000 et 5000 tsien, et, d'après le dictionnaire de *Kang hi,* aussi de 10,000 tsien; et les *Siao tchao* ou petits *tchao,* de 100, 200, 300, 400 et 500 tsien. Ces papiers étaient revêtus des signatures de plusieurs grands officiers de la Cour, et portaient un avertissement d'après lequel les contrefacteurs devaient être punis de mort et le dénonciateur recevoir une récompense de 300,000 tsien; ils ne devaient avoir cours que pendant sept ans au bout desquels ils seraient remboursés en monnaie métallique. Ces papiers réussirent d'abord très-bien; mais le trésor s'étant trouvé dans l'impossibilité de tenir parole au terme du remboursement, il fut obligé d'avoir recours à l'émission d'un nouveau papier pour échanger l'ancien, dont une grande partie se trouvait être usé par la circulation; il se fit payer pour cet échange $1\frac{1}{2}$ pour cent, et comme on continua à être inexact dans le remboursement, ces papiers tombèrent aussi bientôt en discrédit.

Vers la fin de la dynastie des *Kin,* le manque de monnaie métallique ne fit qu'augmenter; les *Kiao tchao* dépréciés furent alors successivement remplacés par d'autres papiers de diverses dénominations, tels que les *pao Kuen,* les *thong pao,* les *pao tsouen* qui étaient imprimés sur une étoffe de soie, et enfin les *pao hoey* qui étaient de petite valeur, de 1 à 4 tsien. Tous ces papiers n'eurent qu'une existence éphémère; leur cours était forcé, et le gouvernement n'avait pas même la pensée d'en effectuer le remboursement.

La dynastie Mongole *Youan,* qui remplaça celle des *Soung* en 1260, continua à faire usage du papier-monnaie. Le premier empereur de cette nouvelle dynastie créa, dès la première année de son règne, les *Kiao tchao* de 1000 min ou Kouan, qui devaient valoir 500 onces d'argent métallique, et à la fin de cette même année 1260, il émit une seconde espèce de papiers divisée en trois classes. Dans la première, se trouvaient les billets de 10, 20, 30 et 50 tsien; dans la seconde, ceux de 100

200 et 500 tsien; dans la troisième enfin, ceux de 1000 et de 2000 tsien. Deux mille tsien en papier devaient valoir 1000 tsien d'argent. Ces billets, qui étaient imprimés sur papier, eurent longtemps cours, mais ils ne purent se soutenir à la valeur fixée lors de leur émission. Ce même empereur émit aussi une troisième espèce de billets imprimés sur soie et qui reçurent le nom de *Tchoung toung yn ho,* c'est-à-dire, Valeur en argent du nian hào *Tchong toung;* il y en avait de la valeur de 1, de 2, de 3, de 5 et de 10 liang d'argent effectif; mais le crédit de l'État n'était pas assez bien établi pour que ces billets pussent prendre faveur. Les billets sur papier jouissant d'un meilleur crédit, il fut établi, en 1264, des bureaux dans chaque district de l'Empire pour en faciliter l'émission contre du métal et pour surveiller leur cours. Chacun de ces bureaux reçut 12,000 ting (240,000 Roubles) de ces papiers pour les répandre.

Des *Ly tchao,* c'est-à-dire, Billets d'un *Ly* ou $\frac{1}{1000}$ de liang équivalant à un tsien, furent émis en 1276; on en fit aussi qui devaient valoir 2, 3 et 5 tsien ou ven, mais le peuple ne voulant pas y avoir confiance, on fut obligé d'en suspendre la fabrication trois ans après.

Tous ces papiers avaient été imprimés au moyen de planches de bois; mais depuis l'an 1277, les Mongols firent aussi usage de plaques de cuivre.

Un nouveau papier parut en 1288, sous le nom de *Tchy youan tchao,* c'est-à-dire, Billets du nian hào *Tchy youan:* il y en avait de onze valeurs différentes, depuis 5 ven jusqu'à 2 Kouan ou 2000 ven; 1000 ven de ces nouveaux papiers devaient valoir 5000 ven des anciens *Tchoung toung youan pao tchao;* il fut établi des bureaux dans les districts, pour les répandre et pour les échanger contre de l'or et de l'argent; l'État payait même une prime de $2\frac{1}{2}$ pour mille, c'est-à-dire, qu'il donnait 2005 ven en nouveaux papiers pour un liang d'argent, et 20,500 ven pour un liang de métal jaune (or). Ceux qui faisaient de faux papiers encouraient la peine de mort, et le dénonciateur devait recevoir une récompense de 5 ting ou 50 Kouan en papier, et de plus, les propriétés du coupable. Cette ordonnance eut l'effet désiré et prévint la contrefaction de ces billets, à ce que rapportent les annales.

Le papier étant la seule monnaie reconnue par l'État, resta en circulation jusqu'à la fin de la dynastie *Youan;* cependant comme il n'était jamais question de le rembourser en monnaie métallique, il était déjà très-déprécié en 1309, et les denrées étaient montées de prix en proportion. Pour porter remède à un tel état de choses, il eût fallu racheter une grande partie du papier avec de la monnaie métallique, mais l'État n'en possédait pas suffisamment pour cette opération; on résolut donc d'avoir de nouveau recours au moyen souvent employé, et qui ne pouvait qu'empirer le mal: on émit, un nouveau papier nommé *Tchy ta yn tchao,* c'est-à-dire, Billets d'argent du nian hào *Tchy ta,* en treize espèces, depuis la valeur de 2 ly ou tsien jusqu'à celle de 2 Kouan. Chaque Kouan de ces nouveaux billets devait valoir 5 Kouan des précédents et devait être échangé contre un liang d'argent ou $\frac{1}{10}$ de liang d'or; mais le public n'ayant pas voulu admettre ces papiers à ce taux, ils furent abondonnés en 1312, après un essai de trois ans.

Il fut ordonné en 1350, que 1000 tsien en *Tchoung toung* et en *Kiao tchao;* et 2000 tsien en *Tchy youan,* devaient être reçus pour 1000 tsien en monnaie de cuivre.

Malgré le peu de succès des expériences antérieures, un ministre crut cependant pouvoir encore remédier au mal causé par la dépréciation du numéraire, en créant, pendant le nian hào *Tchy ting* (1347-1367), le nouveau papier *Tchy ting Kiao tchao;* mais comme il ne devait pas être remboursé

plus que les autres, il ne fut pas reçu. Les révoltes qui s'élevèrent alors dans tout l'Empire, et qui amenèrent la chute de la dynastie mongole, sont attribuées à l'abus qu'elle avait fait du papier-monnaie, abus qui avait ruiné tout le monde.

Marco Polo, qui voyagea en Chine au XIIIe siècle, rapporte que le papier dont on se servait pour imprimer les assignats se faisait de l'écorce du mûrier. Ce n'est cependant pas celle du mûrier des vers à soie qu'on y employait, à ce que disent les annales des *Ming*, mais bien celle du *Morus papyrifera* nommé en chinois *Tchu* [114] dont en Chine, on fait encore aujourd'hui un papier de qualité inférieure. Marco Polo dit aussi que ce papier était de couleur noire; qu'il y en avait de diverses valeurs, depuis celle d'un denier jusqu'à celle de dix-huit besants d'or (Solidus aureus du Bas-empire); qu'ils étaient munis du sceau impérial; et Mr Klaproth ajoute qu'ils étaient de la grandeur d'un *tchy* ou pied carré chinois. Le P. Rubruquis, qui voyageait à peu près à la même époque, fait aussi mention de ces papiers.

Voici un tableau de la quantité de papier-monnaie émise annuellement sous la dynastie *Youan*, depuis 1260 jusqu'à 1329.

Nom du Nian hâo.	Année du nian hâo.	Année de J. C.	Somme émise de Tchoung toung tchao en ting de 10 min.	Somme émise de Tchy youan tchao. en ting de 10 min.	Somme émise de Tchy ta in tchao en ting de 10 min.
Tchoung toung.	1	1260	73,352		
	2	1261	79,139		
	3	1262	80,000		
	4	1263	74,000		
Tchy youan.	1	1264	89,208		
	2	1265	116,208		
	3	1266	77,252		
	4	1267	109,488		
	5	1268	29,880		
	6	1269	22,896		
	7	1270	96,768		
	8	1271	47,000		
	9	1272	86,256		
	10	1273	110,192		
	11	1274	247,440		
	12	1275	398,194		
	13	1276	1,419,665		
	14	1277	1,021,645		
	15	1278	1,023,400		
	16	1279	788,320		
	17	1280	1,135,800		
	18	1281	1,094,800		

*

Nom du Nian hâo.	Année du nian hào.	Année de J. C.	Somme émise de Tchoung toung tchao en ting de 10 min.	Somme émise de Tchy youan tchao en ting de 10 min.	Somme émise de Tchy ta in tchao en ting de 10 min.
	19	1282	969,444		
	20	1283	610,620		
	21	1284	629,904		
	22	1285	2,043,080		
	23	1286	2,181,600		
	24	1287	83,200	1,001,017	
	25	1288		921,612	
	26	1289		1,780,093	
	27	1290		50,000,250	
	28	1291		500,000	
	29	1292		500,000	
	30	1293		260,000	
	31	1294		193,706	
Youan tching	1	1295		310,000	
	2	1296		400,000	
Ta té	1	1297		400,000	
	2	1298		299,910	
	3	1299		900,075	
	4	1300		600,000	
	5	1301		500,000	
	6	1302		2,000,000	
	7	1303		1,500,000	
	8	1304		500,000	
	9	1305		500,000	
	10	1306		1,000,000	
	11	1307		1,000,000	
Tchi ta	1	1308		1,000,000	
	2	1309		1,000,000	
	3	1310			1,450,368
	4	1311	150,000	2,150,000	
Houang King	1	1312	100,000	2,222,336	
	2	1313	200,000	2,000,000	
Yan yeou	1	1314	100,000	2,000,000	
	2	1315	100,000	1,000,000	
	3	1316	100,000	400,000	
	4	1317	100,000	480,000	
	5	1318	100,000	400,000	

Nom du nian hâo.	Année du nian hâo.	Année de J. C.	Somme émise de Tchoung toung tchao en ting de 10 min.	Somme émise de Tchy youan tchao en ting de 10 min.	Somme émise de Tchy ta in tchao en ting de 10 min.
	6	1319	100,000	1,480,000	....
	7	1320	100,000	1,480,000	....
Tchi tchi	1	1321	50,000	1,000,000	....
	2	1322	50,000	800,000	....
	3	1323	50,000	700,000	....
Thay ting	1	1324	150,000	600,000	....
	2	1325	100,000	300,000	....
	3	1326	100,000	400,000	....
	4	1327	100,000	400,000	....
Thian ly	1	1328	30,500	310,920	....
	2	1329	40,000	1,192,000	....
			16,559,251 C. R.	86,481,919	1,450,368

Cette masse de papier émise dans l'espace de 70 ans devait représenter l'énorme somme de 208,983,076 Roubles d'argent à laquelle il faut ajouter les *Kiao tchao* qui paraissent n'avoir été émis que dans la seule année 1260, mais qui restèrent en circulation, et les *Ly tchao* émis en 1276, qui n'eurent qu'une existence éphémère; les annales n'indiquent pas la quantité émise de ces deux papiers. Par contre, ce chiffre doit être diminué à cause des réductions que le gouvernement fit éprouver aux *Tchoung toung tchao* et aux *Tchy youan tchao* en 1288 et en 1309, et aussi à cause du nombre qui en fut échangé et brûlé en 1265, 1285 et 1300, dont malheureusement le chiffre n'est pas connu.

La dynastie *Ming*, qui s'éleva à la chute des Mongols, commença par répandre dans le pays de la monnaie de cuivre; mais dans la huitième année après son avénement (1375), le conseil impérial eut de nouveau recours au papier-monnaie pour subvenir aux besoins de l'État. Il émit alors les *Ta ming pao tchao*, c'est-à-dire, Billets des grands *Ming*, d'un Kouan ou 1000 tsien, de 500, de 400, de 300, de 200 et de 100 tsien. Un Kouan de ces papiers devait valoir un liang d'argent, et 4 Kouan un liang d'or. Il fut défendu de se servir de l'or et de l'argent dans les échanges; chacun fut obligé de remettre au trésor l'or et l'argent qu'il avait et de prendre en échange ces nouveaux *tchao*. Il fut permis de payer en papier les $\frac{7}{10}$ des droits sur les marchandises et le surplus en monnaie de cuivre.

Le Musée asiatique de l'Académie Impériale des sciences de St-Pétersbourg possède deux de ces *Tchao* d'un Kouan, et il s'en trouve aussi un dans notre Cabinet [a]; tous les trois sont authentiques et ressemblent à la description qu'on en trouve dans les annales des *Ming*. Le papier en est d'un gris foncé de très-mauvaise qualité; ils ont un *tchy* ou pied chinois de hauteur ($6\frac{7}{8}$ verchoks environ) sur 6 *tsoun* ou dixièmes de pied ($4\frac{2}{8}$ verchoks environ) de largeur. La dénomination de ce papier

[a] Voyez la figure de ces Tchao Pl. XX et XXI.

se trouve en tête de la feuille, en grands caractères; dessous, viennent huit caractères tchouan anciens, entre lesquels la valeur se trouve indiquée, des deux côtés de la feuille, en grands caractères chinois ordinaires; cette valeur est en outre figurée, sur la face seulement, par un chapelet ou une enfilade de la quantité de *tsien* correspondant à la valeur du *tchao*, par divisions de 100 tsien. Au bas est une longue inscription en caractères ordinaires, qui fait savoir que ces *tchao* doivent avoir cours à l'égal de la monnaie de cuivre; que ceux qui les imiteront auront la tête tranchée; et que les dénonciateurs et ceux qui les saisiront, obtiendront une récompense de 250 liang d'argent ainsi que les biens du coupable; cette inscription est terminée par la date du nian hâo *Hong vou*, qui est le premier de la dynastie *Ming*, et qui paraît avoir été conservé de même que la forme, sur tous les papiers des émissions postérieures; car le ministre des finances ayant demandé, en 1403, à l'empereur *Tching tsou*, de changer la forme des huit caractères tchouan, ne put en obtenir la permission. Sur cette inscription est imprimé en rouge le sceau impérial, et autour de toute la feuille règne une bordure ornée, assez large. Du Halde a fait graver un de ces *tchao* dans son ouvrage, mais avec très-peu d'exactitude. Il paraît que ces papiers, nommément ceux de 1000 tsien, sont les seuls qui soient parvenus jusqu'à nous; car, au dire des personnes attachées à la Mission russe à Pékin, même en Chine on n'en connaît pas d'autres.

A ces papiers on en ajouta, en 1389, d'autres de petite valeur, c'est-à-dire, de 50 et de 10 *tsien* aussi nommés *ven.*

Les papiers usés par l'usage furent échangés en 1380, en 1392, en 1426 et en 1455. Joseph Barbaro rapporte que cet échange s'opérait au moyen d'un droit de deux pour cent. Pour l'échange de 1392, on établit trois bureaux, et chacun de ces bureaux reçut 30,000 ting de nouveaux papiers.

En 1380, la banque de papiers fut placée sous la direction du ministre des finances; et en 1382, on organisa deux bureaux au ministère des finances, l'un nommé *Pao tchao Kouan hay Kou* pour l'émission des *tchao*, et l'autre sous le nom de *Pao tchao Kouan youan Kou* pour les recevoir. Il fut ordonné de payer en papier la valeur du sel que recevaient les troupes, et les ouvriers employés à l'extraction du sel furent aussi payés en papier. Cette mesure fut étendue, en 1385, à tous les employés, tant pour leur paye que pour les vivres qui devaient leur être fournis; chaque *tan* de riz (environ 120 livres pesant) était évalué à 2500 tsien.

Une grande quantité de ces papiers étant très-usée il fut ordonné en 1391, de les recevoir en payement des droits sur les marchandises (pourvu qu'ils portassent encore des traces visibles de l'impression), concurremment avec les papiers non usés avec lesquels il était déjà permis de payer ces droits.

La cour fit faire, en 1392, une nouvelle émission de papier qui devait servir à donner des gratifications, lequel, quoique fabriqué au troisième mois de l'année, devait cependant porter la date du dixième.

Le cours de ces papiers ne tarda pas à fléchir; leur dépréciation commença dans les districts de *Liang tché*, de *Tsian si* et de *Min Kouang*, les habitants y préféraient la monnaie de cuivre dont ils ne donnaient plus que 160 pour un Kouan ou 1000 tsien en papier. Cette forte dépréciation devint bientôt générale et le prix de l'or et de l'argent haussa considérablement.

En recherchant la cause de cette baisse du cours des *tchao*, le censeur de l'empire trouva qu'elle provenait en grande partie de ce qu'on émettait beaucoup de papier qui ne trouvait aucun canal pour retourner dans le trésor de l'état; il proposa comme remède à ce mal de vendre le sel contre du papier, alléguant que comme le besoin de sel s'étendait sur une population de 10,000,000 de

familles de gens du commun et sur 2,000,000 de familles d'employés civils et militaires de tout rang, il rentrerait au trésor pour 50,000,000 de ting de *tchao*. Il fut donc ordonné que tous les impôts et droits payés en produits fussent dorénavant payés en *tchao*, ce qui fit rentrer, à ce que rapportent les annales, les $\frac{9}{10}$ des *tchao* primitifs de *Kong vou*. On ordonna également de recevoir les papiers usés en payement du sel; de recevoir en *tchao* le prix du bambou et des autres bois, à l'exception du bois de chauffage qui devait être payé $\frac{8}{10}$ en *tchao* et $\frac{2}{10}$ en monnaie de cuivre.

Ces mesures n'atteignirent pas le but qu'on s'était proposé: les *tchao* se déprécièrent de plus en plus, et le *tan* de riz était au prix de 30 Kouan ou 50,000 tsien; nous avons vu qu'en 1385, le *tan* de riz était évalué à 2500 tsien: si le gouvernement comptait alors les *tchao* au pair de la monnaie de cuivre, le Kouan en 1426 n'eût valu que 50 tsien. Par de nouvelles mesures le gouvernement essaya encore de relever la valeur de ses *tchao*. La défense de vendre la toile, les étoffes de soie, le riz et le froment fut abrogée; mais une amende de 1000 *Kouan* fut imposée à ceux qui vendraient ou achèteraient, ne fût-ce même que pour un dixième de liang, en argent métallique et autrement qu'en *tchao*, et à ceux qui conserveraient la monnaie métallique et y mettraient un prix élevé. Une autre amende de 10,000 Kouan fut imposée aux employés des chancelleries qui accepteraient un liang en argent; lorsqu'une maison, une auberge ou une chaumière tombait en ruine, le propriétaire était astreint à payer par mois une amende de 500 Kouan jusqu'à ce qu'il l'eût rebâtie; et toutes ces amendes furent établies en *tchao*. Le blé et le sel qui se trouvaient dans les magasins de l'État furent appréciés en *tchao*, et la valeur du tiers du blé, perçu par le gouvernement comme impôt en automne, dut être également payée en papier, comme aussi les impôts et les droits annuels; mais ceux-ci furent quintuplés. Ceci prouve que le gouvernement lui-même reconnaissait la réduction des *tchao* au cinquième de leur valeur nominale.

En 1436, il fut ordonné de percevoir en *tchao* l'impôt territorial qui se payait en riz, en froment, en argent, ou en monnaie de cuivre; la permission de vendre et d'acheter en argent métallique fut retirée; mais peu après cependant, tous les achats et toutes les ventes de l'État et des particuliers se firent en argent et en cuivre, quoique dans une proportion minime. Les employés reçurent aussi leurs appointements en argent, et les *tchao* n'eurent presque plus cours; toutefois, en 1448, il fut de nouveau défendu, sous peine d'une amende de 1000 Kouan, de se servir d'argent dans le commerce, et ceux qui retiendraient les *tchao* devaient être exilés dans les forteresses de la frontière. A cette époque le *tchao* d'un Kouan ne valait que 3 tsien en cuivre, et en 1450, l'usage de la monnaie de cuivre même fut prohibé dans les achats et dans les ventes.

L'empereur *Hian tsoung* (1467) promulgua l'ordonnance de percevoir dans tout l'Empire, les impôts et les droits, moitié en monnaie de cuivre et moitié en *tchao*, et de payer tous les employés civils et militaires en papier afin d'en relever le cours. Nonobstant cette mesure, le Kouan en papier ne valait plus qu'un tsien en cuivre.

En 1488, les droits sur les marchandises étaient payés en *tchao*, dans les douanes de *Pékin*, du *Choun thian*, du *Chan toung* et du *Ho nan;* mais dans les autres douanes de l'Empire ils étaient perçus en monnaie de cuivre et en *tchao;* plus tard ces droits durent être acquittés en argent métallique.

La dernière mention des *tchao* se trouve à l'année 1489, dans une ordonnance promulguée contre les gens riches qui spéculaient sur ces papiers.

*

Dans une compilation de traités d'arithmétique et de géométrie intitulée *Pouan fa tong tsong*, de l'an 1593, il est question des *tchao;* dans l'un des exemples il est dit qu'il faut 500 Kouan de *tchao* pour un liang d'argent; un autre exemple donne une dépréciation beaucoup moins forte. Ces citations peuvent donc seulement faire présumer qu'à la fin du XVI[e] siècle, les *tchao* étaient encore en circulation, mais que leur valeur était excessivement minime; et comme ce livre est probablement une compilation d'ouvrages de différentes époques, cette diversité du cours des *tchao* dans les divers exemples peut provenir de leur dépréciation progressive.

Le système des *tchao* a donc subsisté en Chine pendant trois ou quatre siècles; ils étaient promptement devenus un véritable papier-monnaie, sans remboursement ni intérêts, qui se soutenait tant bien que mal par la volonté des souverains, et par suite de l'indispensable besoin de numéraire que causait le manque presque total de monnaie métallique.

Sous la dynastie Mandchoue actuelle des *Ta tsing*, on n'a pas fait de *tchao;* mais le commerce les a remplacés par des lettres de change de banquiers au porteur [a], qui ont cours presque comme des assignats, et seulement pour moitié de leur valeur nominale. Malgré les pertes occasionnées par les banqueroutes de quelques-unes des maisons qui en ont émis, le crédit s'en soutient cependant encore.

[a] Voyez les figures de ces lettres de change Pl. LIV.

SECONDE PARTIE.

JAPON.

M. de Sieboldt, si avantageusement connu par ses ouvrages sur le Japon, devant traiter de la numismatique japonaise avec les vastes connaissances qu'il a été à même d'acquérir sur les lieux, nous ne nous occuperons ici de cette branche que très-sommairement, et en tant seulement qu'il sera nécessaire pour donner une idée du système monétaire de cet Empire en général, et en particulier, des monnaies japonaises à trous carrés qu'il est si facile de confondre avec les monnaies chinoises.

Comme en Chine, les monnaies du Japon sont en rapport avec les poids dont nous devons dire quelques mots, les poids japonais ayant des dénominations différentes.

Le *Ziou monme,* c'est-à-dire dix Monme, est appelé *Tael* à Dezema, comptoir néerlandais; il vaut dix Monme, comme son nom l'indique.

Le *Monme,* nommé par les Néerlandais *Mas,* a dix *Poun.*

Le *Poun,* auquel les Néerlandais donnent le nom de *Conderyn,* a dix *Ryn.*

Le *Ryn,* appelé par les Néerlandais *Motié,* a dix *Moo* qui sont nommés à Dezema *Fokié.*

La livre japonaise pèse 15 *Monme:* on lui donne le nom de *Kin;* c'est le poids du commerce et il correspond à 6 hectogrammes ou onces néerlandaises, qui font 1 livre $44\frac{7}{10}$ zolotniks de Russie.

Les monnaies du Japon sont en cuivre ou en fer et ressemblent à celles de la Chine. L'or est en plaques timbrées de grandeurs déterminées, et l'argent en lingots et en plaques de poids divers et plus ou moins fines, qui servent aussi de monnaie. Avant de nous en occuper en détail, il ne sera pas sans intérêt de citer deux passages de l'ouvrage du Prince de Tamba (E), où il est dit qu'en 694, le Daïri établit un inspecteur du monnayage, et qu'en 708, on nomma un maître de la monnaie.

On trouve dans les annales des empereurs du Japon, publiées à Londres par Klaproth, que dans la seconde année du nengo (dénomination honorifique de l'époque du règne du Daïri, ou empereur du Japon) *Ghen rok,* en chinois *Youan lou* (1695 de J. C.), on mit le caractère *ghen,* en chinois *Youan* [90], sur le revers des monnaies; et que dans la première année du nengo *Ghen buon,* en chinois *Youan ven* (1736 de J. C.), on établit comme seule monnaie courante celle qui portait le caractère *boun* [56], en chinois *ven,* au revers.

Ces mêmes annales rapportent, que dans la vingt-unième année du nengo *Ten pé,* en chinois *Thian phing* (749 de J. C.), le prince de *Mouts* offrit au Daïri, pour la première fois, un tribut en or, tiré des mines d'or découvertes dans le district d'*Oda,* en chinois *Siao thian;* et que ce souverain en fut

tellement charmé qu'il changea le nom du nengo de son règne en celui de *Zio fo*, qui signifie *Trésor gagné* [a]. L'or dont le Daïri se servait auparavant pour faire des idoles du Daï bouts, ou grand Bouddha, était importé de l'étranger.

Les monnaies d'or du Japon sont de différentes valeurs. On ne trouve qu'une seule mention de monnaies d'or anciennes. Le Prince de Tamba (ouvrage E), en cite une nommée *Kai Ki sio fo*, de l'an de J. C. 760, qui en valait dix d'argent, nommées *Fai tai tsu fo* ou cent de cuivre, nommées *Ban nen tsu fo;* mais il ajoute qu'on n'en trouve plus. Les monnaies d'or qui ont cours actuellement au Japon sont: l'*Oho bang*, le *Kobang*, le *Nipou*, l'*Itchi pou*, le *Ni siou* et l'*Iss you*.

L'Oho bang, nommé communément *Obang* (grand denier), est une plaque d'or d'environ six pouces anglais de long sur quatre pouces de large; il est de forme ovale, et sur le type qui ne se compose, à proprement parler, que de poinçons, il y a encore, à l'endroit, une grande inscription en caractères *Sso*, faite au pinceau, en noir, qui confirme son cours, et qui est renouvelée dans la chancellerie des princes lorsque le temps l'a effacée, moyennant le payement d'un *Itchi pou*. On rencontre cependant aussi quelquefois dans le commerce, de ces *Obang* sans l'inscription en noir, d'autres de forme carrée, d'autres enfin ayant la forme d'un bouclier échancré de chaque côté; mais ces derniers sont en petit nombre. Il circule souvent des *Obang* faux. Cette monnaie, la plus forte du Japon, est principalement en usage pour les cadeaux que font le princes; elle a cependant aussi cours dans le commerce au taux de vingt-quatre à vingt-six *Kobang*, quoiqu'elle n'en vaille effectivement que vingt.

Le *Kobang*, ou petit denier, est ordinairement de même forme ovale, mais beaucoup plus petit, il y en a cependant aussi de ronds qui n'ont cours que dans la province *Kaï;* d'autres sont presque carrés, avec les coins arrondis; d'autres ont la forme d'un bouclier échancré de chaque côté; d'autres enfin ont une forme irrégulière; mais ces *Kobang* de différentes formes sont peu communs.

Le *Kobang* vaut soixante *Monme* d'argent; son cours varie cependant, hors de Yédo, de cinquante-huit à soixante-trois *Monme;* on en met de dix à dix mille pièces dans du papier, ou dans de boîtes qui sont cachetées par le trésor de l'Empire, et reçues comme chez nous les sacs et les rouleaux d'argent. Les *Kobang*, comme les *Obang*, sont marqués à l'endroit, d'un grand nombre de petites hachures; ils ont, les uns et les autres, des poinçons aux armes du Daïri, et des caractères isolés; les *Kobang* ont, en outre, un poinçon qui désigne la valeur de la monnaie, et un autre poinçon avec la cachet du *Midzou go*, ou maître de la monnaie à Yédo et à Sourouga. On distingue deux espèces de *Kobang* ovales: les anciens et les nouveaux. Les anciens, au rapport de Thunberg, sont d'un or plus fin et plus jaune; ils sont plus pesants que les nouveaux, comme dix à six. Au rapport de Mr. de Siebold, le titre des anciens varie de 20 carats à 13 carats 8 grains: ils pèsent 11 engels [b], 19 as; les nouveaux sont au titre de 15 carats 6 grains et ne pèsent que 8 engels 16 as; on peut les recevoir au prix de $12\frac{1}{2}$ florins de Hollande.

Le *Nipou* ou demi-Kobang a la même forme et les mêmes variétés.

L'*Itchi pou*, ou quart de Kobang, est ordinairement de forme carrée, avec l'empreinte des armes du Daïri, celle du cachet du *Midzou go* et celle de la valeur.

[a] Voyez Journal Asiatique, 1828 Juillet. *Too Koua si riak*, traduit par Mr. *Klaproth*.

[b] Le marc de Hollande, nommé Troy Mark, a 8 onces; une once a 20 engels et un engel 32 as; le marc pèse à peu près $57\frac{3}{4}$ zolotniks, poids russe.

Le *Ni siou,* ou huitième partie du Kobang, est rond; cette monnaie a été faite à Sourouga, sous le nengo *Ghen rok* (1696 à 1711 de J. C.), mais depuis il n'en a plus été émis, et elle a été remplacée, en 1767, par une monnaie d'argent de même valeur.

Enfin l'*Iss you,* ou seizième partie du Kobang, petite monnaie carrée.

Sur la plus grande partie de ces monnaies d'or, est apposé le cachet du Daïri; ce sont trois grandes feuilles qui ressemblent à des feuilles de bardane assemblées, et chacune de ces feuilles est surmontée d'une petite branche à cinq petites feuilles. Ce cachet est tantôt rond et tantôt en forme d'éventail. On trouve cependant aussi de ces monnaies qui portent le cachet d'autres princes du Japon, à en juger par les cachets de ces princes que Kaempfer a publiés sur la XXX[e] planche de son ouvrage.

Les mines d'argent furent découvertes au Japon dans la troisième année du nengo *Fak fo,* en chinois *Pé foung* (674 de J. C.). Les annales rapportent que, cette année, on en trouva dans l'île de *Tsou sima,* en chinois *Touy ma tao,* et que l'argent qu'on en retira fut offert au Daïri. C'est de cette époque que date l'usage des lingots et de la monnaie d'argent au Japon.

La plupart des monnaies d'argent japonaises ne sont que des lingots de diverses grandeurs, timbrés, et qui n'ont cours qu'au poids. Outre ces lingots, il y a cependant eu en circulation des monnaies d'argent semblables pour la forme aux Tsien de cuivre. Le Prince de Tamba en cite de plusieurs époques. Il rapporte qu'en 486 de J. C., le riz était à si bas prix qu'on en donnait environ 300 de nos livres pour une pièce (tsien) d'argent; qu'en 683, le cours de la monnaie d'argent fut défendu, mais que cette défense fut abrogée quatre jours après; qu'en 708, la monnaie d'argent fut déclarée avoir cours, mais que, comme on avait découvert de riches mines de cuivre dans le courant de cette même année, elle était peu en usage l'année suivante, 709, et qu'alors elle fut prohibée; aussi est-elle actuellement très-rare; et les pièces qui paraissent encore quelquefois sont pour la plupart fausses et très-difficiles à distinguer des vraies; qu'en 760, il fut coulé de la nouvelle monnaie d'argent nommée *Tay fé ghen fo,* qui valait la dixième partie d'une pièce d'or nommée *Kay ki sio fo,* et qui équivalait à dix tsien de cuivre nommés *Ban nen tsu fo;* et enfin que l'on coula aussi des monnaies d'argent en 1587, en 1606, et en 1684 [a].

Il y a deux espèces principales de lingots, dont le métal est de bas aloi; les plus grands sont nommés *Ita Kane,* c'est-à-dire, métal aplati. Leur forme est ovale, allongée, plus ou moins régulière; ils devraient peser 43 *Monme,* mais leur poids varie ordinairement de 35 à 55 *Monme:* ils servent à faire de grands payements. Les Grands se servent aussi des *Ita Kane* pour distribuer des récompenses à leurs inférieurs.

Les petits lingots portent le nom de *Kodama,* dont la signification est *pierre précieuse;* leur forme est presque sphérique, et il y en a de quatre grandeurs différentes. Ces *Kodama* servent à compléter les poids de la somme que l'on paye au poids en *Ita Kane.*

Sur tous ces lingots, sont apposés des timbres et des contremarques, en grand nombre, et très-fréquemment on y voit représenté le dieu japonais des richesses *Dai Kok,* en chinois *Ta hé* [135], c'est-à-dire, *le grand noir,* avec son marteau à la main.

Outre ces lingots, on trouve encore au Japon des pièces d'argent de différentes formes et qui méritent mieux le nom de monnaies.

[a] Voyez Journal asiat. 1828 Juillet. *Too Koua si riak,* traduit par Mr. Klaproth.

*

Le *Gonome guin,* comme l'appelle Thunberg (v. Pl. IV fig. 12), mais dont le vrai nom est *Gomonme guin,* c'est-à-dire, *cinq monme d'argent,* est carré, et long de deux pouces environ sur un pouce de large.

Le *Nan dio guin.* (v. Thunberg. Pl. IV. fig. 13), est la huitième partie du *Ziou monme,* ou *Lang;* il est de forme carrée, d'un pouce de long sur un demi-pouce de large, environ; il a cours principalement dans l'île de Nipon, à Yédo, et à Myiako. Cette monnaie, comme la précédente, est un lingot de forme très-régulière.

Le *Kobang* en argent a la forme et la grandeur du Kobang en or; sa valeur varie de trois monme six poun à quatre monme.

Le *Ni siou* en argent; qui a remplacé celui en or depuis 1767 de J. C, et qui vaut la huitième partie du Kobang en or.

Il circule de plus, au Japon, beaucoup de petits lingots d'argent, plus ou moins plats et minces, de formes très-diverses, ovales, carrés, triangulaires, en bouclier échancré, etc. de poids très-différents et coulés à différentes époques; ainsi qu'une grande plaque d'argent carrée, à coins tronqués, qui pèse 43 monme, c'est-à-dire, le poids juste d'un lingot *Ita Kane.*

Avant la découverte des mines de cuivre au Japon, les *Tsien* chinois y avaient eu cours. Cependant, comme nous l'avons dit plus haut, les ouvrages japonais sur la numismatique n'en rapportent pas d'antérieurs au règne de l'empereur de la Chine *Chi hoam ti* (247 à 210 avant J. C.), c'est-à-dire, à l'époque où une colonie chinoise vint s'établir au Japon, et y apporta les monnaies de sa patrie.

Les monnaies de cuivre du Japon datent, à proprement parler, de l'an 708 de J. C., époque de la découverte des premières mines de cuivre dans ce pays. Il en est cependant dejà fait mention par le Prince de Tamba (ouvrage E) à l'an 683; mais il ne les décrit pas. Les annales des empereurs rapportent, qu'au printemps de l'année 708, on offrit au Daïri régnant, (l'Impératrice *Ghen mio ten o,* en chinois *Youan ming thian houang*), du cuivre de la province de *Mousasi,* dans le district de *Tsi tsi bou no Kori,* en chinois *Tsieou fou Kuen,* et que, pour cette raison, cette princesse donna aux années de son règne le titre honorifique ou nengo *Wa do,* en chinois *Ho toung,* qui veut dire: *Cuivre japonais.* La première monnaie coulée avec ce cuivre, fut ornée de l'inscription *Wa do Kay tsin,* c'est-à-dire, *Fondation de la valeur du cuivre japonais.* Ce monnayage continua jusque vers la moitié du dixième siecle, où il fut interrompu; et il ne fut repris que vers la fin du seizième siècle.

Au quinzième siècle, c'est-à-dire, dans le huitième mois de la dix-huitième année du nengo *O yei,* en chinois *Yng young* (1411 de J. C.), après une grande tempête, une jonque chinoise fut jetée sur les côtes du Japon. On trouva dans cette jonque un million de *Kouan,* ou chapelets de mille *Tsien,* de monnaies chinoises avec l'inscription *Young lo toung pao* du nian hâo *Young lo* (1403 à 1424 de J. C.). Cette somme fut déclarée de bonne prise, mais la jonque fut renvoyée en Chine, pourvue de tout ce qui lui était nécessaire. Cette monnaie a eu cours depuis au Japon à l'égal des monnaies japonaises.

La seconde année du nengo *Kwan boun,* en chinois *Kouan ven* (1662 de J. C.), l'idole du Daï bouts fut fort endommagée par un tremblement de terre. Comme elle était en métal, on la fondit et on en fit des monnaies de cuivre qui ont au revers le caractère *Boun,* en chinois *ven* [56]. On remplaça cette idole par une autre de bois, entièrement couverte de dorures.

Les monnaies de cuivre du Japon ressemblent, pour la forme, à celles de la Chine; elles sont comme elles, percées au centre, d'un trou carré qui sert à les enfiler par centaines sur un cordon fait de paille; et ce cordon ou chapelet de cent pièces vaut un *Monme*, auquel les Néerlandais donnent le nom de *Mas*. Ces monnaies ont aussi quatre caractères chinois à l'endroit et quelquefois un, rarement deux, au revers; il en existe une qui, outre le caractère chinois au revers, a aussi une inscription en caractères japonais: elle est de l'année 1686 de J. C.

Du nom de la monnaie chinoise *Tsien*, les Japonnais ont fait le mot *Séni* ou *Zen*, qu'ils donnent à leur monnaie de cuivre, quoique, à proprement parler, leur nom japonais soit *Mon;* les Néerlandais les appellent *Pites*. Les anciens *Séni* ont diverses inscriptions qui paraissent pour la plupart être arbitraires, n'indiquant que rarement le nengo pendant lequel ils ont été coulés; il est donc impossible de déterminer leur date sans avoir recours aux documents des hôtels des monnaies, ou aux notices répandues dans les diverses annales. C'est d'après ces données que le prince de Tamba a déterminé les dates des pièces qu'il décrit. Depuis 1636 de J. C., ces tsien offrent, à peu d'exceptions près, l'inscription *Kwan yei tsou fo*, en chinois *Kouan young toung pao*, qui signifie: *Toujours clément, valeur universelle;* plusieurs de ces monnaies offrent au revers, un caractère qui désigne, en abrégé, l'endroit où elles ont été coulées.

Le caractère *Sa* dénote que la monnaie a été coulée à *Sakawa*, dans la province de *Saðo*, pendant la quatrième année du nengo *Zio tok*, en chinois *Tching te*, (1714 de J. C.).

Le caractère *Sen* est la marque de *Sin ðay*, dans la province de *Muti*. Elle est de la treizième année du nengo *Kio fo*, en chinois *Hiang pao*, (1728 de J. C.).

Le caractère *Ziu* est celui de *Ziu mantsiebo* dans le district de *Yéðo*, de la première année du nengo *Ghen boun*, (1736 de J. C.).

Le caractère *Ko*, est celui de *Komumimura*, dans le district de *Yéðo*, de la première année du nengo *Ghen boun* (1736 de J. C.).

Le caractère *Kawa* est celui de Conakikaun, du district de Yédo, de la seconde année du même nengo, (1737 de J. C.).

Le caractère *Ghen* est celui d'Osaoca, dans la rue Koozu, de la cinquième année du même nengo, (1740 de J. C.).

Le caractère *Azie* est celui du village Azie Omoura, dans la province Simots Ke, de la seconde année du nengo *Kwan fo*, en chinois *Kouan pao*, (1742 de J. C.).

Le caractère *Tie*, est celui de la rue de la ville de Yédo, nommée *Janaïsima*, dans le quartier *Fonsio*.

Le caractère *Kiou* est celui de la ville de *Mito*, dans la province *Fitatée*, de la sixième année du nengo *Mei wa*, en chinois *Ming ho* (1769 de J. C.).

Les annales rapportent que dans la cinquième année (le prince de Tamba dit la quatrième) du nengo *Fo yeï*, en chinois *Pao young* (1708 de J. C.), on commença à faire la monnaie de cuivre avec l'inscription *Fo yei tsou fo*, en chinois *Pao young toung pao*, c'est-à-dire, Précieuse éternité, valeur universelle. Elle devait valoir dix des anciennes.

Dans la septième année du nengo *Kio fo*, en chinois *Hiang pao*, (1722 de J. C.), on mit hors de cours les monnaies de cuivre *Fo ghen*, en chinois *Pao youan;* et dans la cinquième année du nengo *Meï wa*, en chinois *Ming ho* (1768 de J. C.), on fit les monnaies *Kwan yeï zi mon sen* ou

Zi too zin, en chinois *Kouan young ssé mon tsien,* c'est-à-dire, Toujours clément, monnaie de quatre *Séni* ou *mon.* Elles portent l'inscription, *Kwan yeï tsou fo,* et ont au revers un ornement en écailles de poisson, ou comme des vagues de la mer, d'après l'explication japonaise; elles ne sont que très-peu plus grandes que les monnaies ordinaires, mais elles devaient néanmoins en valoir quatre.

Il paraît qu'il n'a été coulé, au Japon, de grandes monnaies de cuivre courantes que dans les années 1656 et 1708; et de ces dernières, il y en a de deux espèces. Les autres pièces que l'on rencontre paraissent n'être que des médailles à l'usage de temples. Les pièces anciennes, valant dix ou quatre séni, ne diffèrent presque pas des modules ordinaires, et n'ont eu qu'une valeur nominale plus élevée.

Jusqu'au commencement du dix-septième siècle, on n'a fait au Japon que peu de *Séni* en fer, et ce ne fut qu'en 1636 qu'ils devinrent d'un usage général. Ces *Séni* ressemblent, pour la forme et la grandeur, à ceux de cuivre, et ont ordinairement cours à un prix un peu moindre; mais à *Nagasaki,* ils sont reçus au même prix. Dans la province de *Sen ðai,* on en a coulé en 1779, dont la forme est différente: ils sont carrés, avec les coins arrondis, presque octogones, et ils portent l'inscription *Sen ðaï tsou fo,* c'est-à-dire, Valeur universelle de *Sen ðaï.*

PAPIER-MONNAIE DU JAPON.

Le papier-monnaie est aussi en usage au Japon; mais il est très-différent de celui dont on s'est servi en Chine autrefois. Il est dit dans le *Wa zy sy,* ou Origines japonaises, par *Kaibara tok zin,* publiées à Yédo en 1683. vol. III. p. 36, et cité dans l'addition au Mémoire de Mr. Klaproth sur l'origine du papier-monnaie, imprimée dans le Journal Asiatique de 1822, Novembre, que le papier-monnaie du Japon date du Daïri *Go ðai go ten o,* (1313 à 1331, et pour la seconde fois, de 1334 à 1336). Mr. de Siebold en a fait graver un dans son Nipon, du nom de *Guin sats* [a], ce qui signifie: Tablette d'argent. C'est une bande de papier assez fort, doublée, longue de $6\frac{1}{4}$ pouces anglais et large de $1\frac{3}{4}$ pouce; on y voit représenté le dieu tutélaire des richeses *Bisiamon,* des inscriptions très-longues en caractères chinois, des empreintes de cachets en noir et en rouge, et une inscription en caractères cursifs japonais qui en indique la valeur. Le *Guin sats* vaut *Itsi monme,* ou un *Monme;* les billets de moindre valeur sont nommés *Séni;* ceux qui valent un quart ou un demi *Kobang* portent le nom de *Ha ga ki.* Le Musée asiatique de l'Académie Impériale des sciences possède trois de ces derniers. Ils ont $6\frac{1}{4}$ pouces de long, mais seulement un peu plus d'un pouce de large; l'impression n'en est pas très-visible, le papier étant un peu usé et noirci par la circulation. Ces billets sont émis par les princes qui n'ont pas le droit de faire couler des monnaies métalliques.

[a] Voyez la figure de ce *Guin sats,* Pl. LV.

MÉDAILLES DES TEMPLES

CHINOISES ET JAPONAISES.

Outre toutes les monnaies dont nous avons parlé, qui ont été ou qui sont jusqu'à ce jour en circulation en Chine et au Japon, il existe encore une espèce de monnaies ou plutôt de médailles auxquelles on donne la dénomination de médailles des temples, parce que ce sont les prêtres des sectes de *Tao Ssé* et de *Bouddha* qui s'en servent et qui les distribuent comme des talismans. Elles sont en cuivre jaune ou rouge, et quelquefois en plomb, et leur grandeur varie depuis celle d'un tsien jusqu'à de très-grandes dimensions. Leur forme est communément ronde, et comme les monnaies courantes, elles ont un rebord en relief et au centre un trou qui est tantôt carré, tantôt rond. La superstition attribue à ces médailles la vertu de porter bonheur ou malheur à ceux qui les possèdent, et c'est surtout dans la secte des *Tao Ssé* que ces amulettes sont le plus en usage. Elles sont ornées de figures ou de symboles qui ont rapport à ces superstitions, et d'inscriptions emblématiques; d'autres offrent les huit Koua dont nous parlerons plus tard; d'autres enfin les signes du zodiaque chinois qui, comme, dans le nôtre, sont au nombre de douze, mais qui ont des noms différents, savoir:

Tsy, la souris.	*Ou*, le cheval.
Tcheou, la vache.	*Vey*, le bélier.
Yn, le tigre.	*Chen*, le singe.
Moou, le lapin.	*You*, la poule.
Tchen, le dragon.	*Siouy*, le chien.
Sy, le serpent.	*Hay*, le cochon.

Les médailles des temples sont aussi employées à orner les baguettes dont se servent les devins chinois dans leurs opérations cabalistiques. Voici la description de celle qui se trouve au Musée asiatique de l'Académie Impériale des sciences de St. Pétersbourg [a]. Elle à $21\frac{1}{2}$ pouces anglais de long et est coulée de cuivre jaune; la tige est un peu aplatie avec une base qui s'élargit en cône; au haut de cette tige sont des feuilles, au dessus desquelles est placée une médaille de $1\frac{3}{4}$ pouce anglais de diamètre, représentant un cerf debout à côté du *Ficus religiosus*, et au revers sont huit signes emblématiques peu distincts, qui paraissent représenter une limace, un serpent, un quadrupède, un dauphin, une branche, un instrument composé de deux losanges réunis, terminés par des boules,

[a] Voyez la figure de cette baguette. Pl. 46, fig. 24.

un objet indistinct, et un poisson à très-grosse tête. Sous chacun de ces signes, est placé un caractère, savoir:

Chy	*Houang*	*Fou*	*Ming*	*Tchang*	*Lang*	*Man*	*Ou*
nourriture.	jaune.	richesse.	destinée.	longue durée.	temple ou beauté.	abondance.	cinq.

Au-dessus de cette médaille, il y en a une autre plus petite, de $1\frac{1}{4}$ pouce anglais de diamètre; à l'endroit, sont quatre caractères, *Fo hy lo cheou*, c'est-à-dire, Heureuse gaîté, heureuse longévité, et au revers, sont les huit *Koua* (123):

8	7	6	5	4	3	2	1
Khuen (122)	*Ken* (121)	*Kan* (120)	*Soun* (119)	*Tchin* (118)	*Ly* (117)	*Touy* (116)	*Kian* (115)
terre.	montagne.	eau.	vent.	tonnerre.	feu.	eau des montagnes.	ciel.
Sud-est.	Nord-ouest.	Nord.	Sud-ouest.	Ouest.	Sud.	Est.	Nord-est.

Ces huit Koua [a] sont très-employés pour deviner l'avenir; ils servent aussi à désigner les vents sur la boussole, mais alors ils sont dans un ordre différent. Le nombre huit est le nombre le plus parfait suivant la doctrine de *Sin to*. Cette baguette est terminée par un ornement qui ressemble à l'ancien caractère *Fo*, c'est-à-dire, bonheur.

Le long de la tige sont, de chaque côté, dix médailles d'une pouce anglais de diamètre, ressemblant pour la forme et la grandeur aux tsien ordinaires. Ces vingt médailles ont le même type: à l'endroit, un oiseau fantastique, un dragon, et une plante, et au revers, les huit *Koua* disposés dans un ordre différent de celui qu'ils ont dans la médaille supérieure, c'est-à-dire, dans l'ordre suivant:

1. 6. 7. 4. 5. 3. 8. 2.

Au bas, au-dessus du cône de la base de la tige, se trouve de chaque côté un ornement en spirale.

CORÉE.

On n'a que très-peu de renseignements sur les monnaies de la Corée. Mr. de Siebold a rassemblé dans son Nipon, tous ceux qu'il a été à même de se procurer. L'or et l'argent n'y sont en usage dans le commerce, qu'en barres ou en lingots, et au poids, à l'exception de quelques pièces modernes en argent, qui ont plus ou moins la forme des écus. La monnaie courante y est de cuivre; l'ancienne est de cuivre rouge, la nouvelle de cuivre jaune. On y fait aussi usage, mais rarement, de monnaie de fer. Les monnaies ressemblent, pour la forme, aux monnaies chinoises, et les caractères en sont aussi chinois; elles sont également enfilées sur des cordons. Grozier dit, qu'on ne met sur un cordon, que soixante monnaies qui comptent pour cent; nous présumons, si le fait est exact,

[a] Pour transmettre les idées, les Chinois employaient très-anciennement des cordelettes nouées, comme le faisaient les Américains. *Fo hi* en abolit, dit-on, l'usage, par l'introduction des *Koua* ou caractères élémentaires. Ils se composaient d'une ligne entière et d'une ligne brisée. Ces deux lignes sont appelées *Leang y*, c'est-à-dire, Règle fondamentale; avec ces deux figures prises chacune deux fois et combinées l'une avec l'autre, *Fo hi* composa les quatre réciproques nommées *Ssé siang*, qui sont quatre bigrammes formés de douze traits. Ces quatre bigrammes ne suffisant pas à *Fo hi* pour exprimer ses idées, il doubla le nombre des bigrammes, tripla celui des traits, et forma ainsi les huit *Koua* ou signes suspendus, ainsi nommés parce qu'ils étaient suspendus dans les lieux les plus fréquentés pour être vus de tout le peuple.

qu'on mêle alors des pièces de différentes valeurs, afin que les soixante en fassent réellement cent; c'est-à-dire, que sur soixante pièces, il y en aura vingt simples et quarante doubles.

Les ouvrages numismatiques japonais rapportent, que lorsque les Coréens adoptèrent des Chinois l'usage de couler les monnaies, ils y mirent l'inscription *Sam han thu po*, en chinois *Sen Khan toung pao*, c'est-à-dire, Valeur universelle, ou monnaie courante des trois Khans, et celle *Hai tú thu po*, en chinois *Khay tung pao*, qui signifie monnaie courante de l'ouest de la mer. Dans un autre endroit, il est dit que la première de ces monnaies est de l'an 1116 de notre ère. On trouve ensuite plusieurs autres inscriptions sur des monnaies dont la date est inconnue, et qui sont rares.

Les monnaies courantes sont de deux espèces: l'une ancienne, l'autre moderne. La première qui est de cuivre rouge, et dont il en a aussi été coulé en fer, porte l'inscription *Tsio sien thu pao*, en chinois *Tchao Sian toung pao*, c'est-à-dire, Valeur universelle ou monnaie courante de *Tchao sian*, qui est le nom de la Corée. Elle est probablement du temps où *Ly tching Kouy* rendit à son royaume son ancien nom de *Tchao sian*, ce qui eut lieu en 1397. L'autre espèce, qui est de cuivre jaune, offre l'inscription *Sio phieng thû po*, en chinois *Tchang phing toung pao*, ce qui signifie *Paix éternelle, valeur universelle.* Il y a trois grandeurs de ces dernières monnaies, et beaucoup de variété dans les caractères placés au revers, où l'on voit tantôt un, tantôt deux et même trois caractères; et quelquefois le soleil, la lune et les étoiles. Nous n'avons cependant pas eu l'occasion de voir de ces derniers revers.

La valeur de la plus forte de ces monnaies est de dix *Mon*, ou *Séni*, à la manière de compter japonaise, et cinquante de ces pièces doivent équivaloir à un florin de Hollande, environ 55 copeks d'argent.

Nous devons encore faire mention ici d'une monnaie de grand module, qui est très-rare; elle porte l'inscription *Li yong thu pao*, en chinois *Ly young toung pao;* elle offre au revers deux caractères, dont l'un est placé au-dessus et l'autre au-dessous du trou carré; ces caractères sont *Y fen*, c'est-à-dire, *un fen*, ou la centième partie d'une once d'argent, correspondant à une liang de cuivre. Les petites monnaies qui portent la même inscription *Li yong thu pao*, ce qui signifie *Usage utile de la valeur universelle*, sont communes; elles ont au revers le caractère *Ly*, qui en désigne la valeur équivalente au tsien.

ANNAM.

L'histoire du Royaume d'Annam (ou, d'après la prononciation adoptée dans le Dictionnaire de De-Guignes, *Ngan nan*) est peu connue. Souvent subjugué par les peuples voisins, ce pays n'a que rarement été indépendant. Les monnaies qui ont été publiées par le Prince de Tamba et d'autres auteurs, comme appartenant à ce royaume, datent du XV[e] et du XVI[e] siècle de notre ère, et sont antérieures à la conquête de ce pays par les rois de *Toung King*, qui y changèrent le système monétaire.

Conformément au plan que nous nous sommes proposé, nous ne parlerons que des monnaies coulées en cuivre, d'après le système monétaire chinois. Ces monnaies ressemblent parfaitement aux monnaies chinoises, et ont, comme elles, le trou carré au centre, un rebord et une inscription de quatre ca-

ractères chinois qui offre le nom du nian hâo adopté par le souverain, avec l'addition ordinaire de *toung pao*, c'est-à-dire, Monnaie ou valeur universelle; et, sur une seule monnaie, celle de *youan pao*, Valeur première. Ces pièces ont été coulées sous la dynastie *Ly* (1428 à 1536), et sous la famille *Mou*, qui s'était révoltée contre la dynastie *Ly*, vers 1526; de ces dernières, il y en a du père et du fils. Les monnaies de la dynastie *Ly* pèsent un tsien, au rapport du Prince de Tamba: nous en possédons cependant une, que nous croyons être de *Ly sou*, du nian hâo *Ta ho*, qui ne pèse pas même un demi-tsien. Nous devons toutefois faire observer que cette petite pièce porte les caractères *Tay ho*, au lieu de *Ta ho*, ce qui ne fait probablement aucune différence, les caractères *Ta* et *Tay* étant synonymes. Le monnaies de la famille *Mou* pèsent un tsien et deux fen.

La chronologie des souverains de la dynastie *Ly*, que donne Mr. Endlicher, s'accorde avec celle du Prince de Tamba jusqu'au règne de *Ly tcheou*, nian hâo *Houng choun* (1510); mais ensuite Mr. Endlicher mentionne deux souverains avec des nian hâo, qui ne se trouvent pas chez le Prince de Tamba; ce sont: *Ly hoey*, nian hâo *Ven lo*, ou, d'après d'autres, *Kia lo* (de 1506 à 1520), et *Ly ning* nian hâo *Youan ho*, (de 1521 à 1535). Le Prince de Tamba rapporte des monnaies de *Ly lou*, nian hâo *Kouang ho* (1522), et de *Ly hien*, nian hâo *Kouang tsao* (1536), ce qui se trouve aussi dans l'ouvrage marqué D. L'ouvrage marqué B, qui donne également cette dernière monnaie, l'attribue comme Mr. Endlicher à *Ly hoeï*; mais conserve le nom du nian hâo adopté par le Prince de Tamba, c'est-à-dire, *Kouang tsao*, en la rapportant à l'année 1516. Je me borne ici à signaler cette différence, le manque de documents ne me permettant pas de chercher à décider la question.

A l'occasion de la monnaie de *Ly ly*, nian hâo *Choun tian* (1428), le Prince de Tamba fait observer qu'il faut se garder de confondre cette monnaie avec celle de *Si ming*, Prince de *Yan*, qui avait adopté le même nian hâo; il dit qu'il est facile de les distinguer parce que la monnaie d'*Annam* est plus petite que l'autre, et que la disposition des caractères de l'inscription est différente. Sur celle d'*Annam*, elle est placée dans l'ordre de 4. 2. 3. 1, et sur celle de *Yan*, les caractères se lisent dans l'ordre de 4. 3. 2. 1. L'ouvrage C attribue cependant la première de ces monnaies, qui est d'*Annam* au Prince de *Yan* , vers l'an 758 de notre ère.

L'or et l'argent ont généralement cours dans le Royaume d'Annam en lingots au poids. Cependant la dynastie actuelle *Ming*, émet des pièces d'argent en plaques rondes ou ovales, au nom du souverain, et qui par leur forme se rapprochent davantage de nos monnaies. Les plus récentes qui se trouvent dans le Cabinet Impérial de Vienne, offrent un soleil sur la face et un dragon au revers.

MONNAIES DE JAVA,

ET D'AUTRES PAYS ÉTRANGERS.

On trouve dans l'île de Java d'anciennes monnaies faites à l'instar des monnaies chinoises. Raffles, dans sa description de cette île, Marsden, et Ritter dans ses *Stoupas,* en publient quelques-unes. Elles sont coulées, tantôt en cuivre, tantôt avec un mélange de cuivre et de fer, et d'autres sont en plomb. Elles ressemblent beaucoup aux médailles des temples chinoises et japonaises. La face seule offre une empreinte, et il n'y en a aucune sur le revers; ces empreintes représentent divers attributs du culte de Bouddha, tels que le Temple, les Vihara, la Roue, le Tchakra, la Vase ou la cruche de Bouddha, le Ficus religiosus, etc; mais on n'y trouve aucun caractère. Au dire des Javanais, ces monnaies doivent avoir été coulées au IXe siècle de notre ère.

On trouve encore quelques autres monnaies, dont la forme est imitée de celle des monnaies chinoises. Mr. Raffles en publie deux, dont une grande, octogone, qu'il attribue à Sumatra, et une, de la grandeur des tsien, qu'il attribue à Java. Cette dernière a un trou hexagone et une inscription qui a de la ressemblance avec l'écriture arabe, mais qui paraît défigurée, et qui est illisible, à ce que nous écrit Mr. de Frähn. Des monnaies semblables se trouvent dans l'ouvrage japonais N. (voyez aussi notre Pl. LIX fig 23 et 24). Une autre monnaie de ce genre qui se trouve dans ce même ouvrage N et dans l'ouvrage B, a aussi un trou hexagone et porte une inscription qui paraît se rapprocher davantage de l'arabe, mais qui n'est pas déchiffrablè (voyez Pl. LIX fig 25). Une dernière enfin, rapportée dans l'ouvrage japonais D (voyez même Pl. fig 26), offre une inscription arabe, que Mr. de Frähn lit: le *Sultan Abou-l-Meali,* et qu'il traduit par: *Père des sentiments élevés,* ou *de l'excellence des qualités,* en faisant la remarque que ce Sultan doit avoir porté un autre nom. Cette monnaie est attribuée, dans les ouvrages japonais, à un pays qui y est nommé *Maia,* ou *Ma-la-Kia* [124]; les autres sont simplement mentionnées comme appartenant à des pays étrangers. Un ouvrage japonais que nous avons reçu de l'Académie Impériale de sciences de St. Pétersbourg, et que nous décrivons sous la lettre R, contient beaucoup de monnaies qui ne se trouvent pas dans les ouvrages qui nous ont servi. Nous donnons ces monnaies dans les planches supplémentaires LV à LIX, en faisant cependant l'observation, que beaucoup de monnaies de cet ouvrage paraissent avoir été représentées, non d'après les monnaies effectives, mais d'après la simple description qu'on en trouve dans les auteurs chinois; car elles diffèrent essentiellement des monnaies que nous avons vues et de

celles qui sont rapportées par le Prince de Tamba, tant par la forme que par la disposition des caractères.

Quant aux monnaies, nous n'avons rien à en dire; on n'en trouve aucune mention dans les auteurs, et nous nous bornons à en donner les figures en indiquant la prononciation des caractères.



CATALOGUE DE MONNAIES.

CATALOGUE

DES MONNAIES

DE CUIVRE

CHINOISES, JAPONAISES, CORÉENNES, D'ANNAM, ET INCERTAINES,

A TROUS CARRÉS, RONDS, etc.;

DES LINGOTS D'OR ET D'ARGENT

ET DES

PAPIERS - MONNAIE,

COMME AUSSI

DES MÉDAILLES DES TEMPLES OU AMULETTES

DE LA CHINE ET DU JAPON,

DES SECTES DE FO ET DES TAO SSÉ.

PERMIS D'IMPRIMER,

à la charge de déposer au Comité de la Censure le nombre d'exemplaires voulus par la loi.

S. Pétersbourg, 8 Août 1841.

A. Otschkine, Censeur.

IMPRIMÉ A L'EXPÉDITION DE LA CONFECTION DES PAPIERS DE LA COURONNE.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian haô.	Années		Inscription		Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Poids.		Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
					du Nian haô.	de J. C.	de la face.	du revers.			Zolotnik.	Doli.			
I.	1	Hia?	Yu?	...	..	av. J. C. 2,250	...	...	..	..	..	..	Tao.	..	Du Halde T. 11. R. IX. f. 5.
	2	Tcheou.	King Vang.	...	..	537	Pao ho.	...	4. 2	T.	..	..	Tsien.	..	F. f. 4.
	3	Heou Tsin.	Chi hoang te.	...	..	230	Pouon liang.	...	4. 2	id.	..	..	1/2 Liang.	2	D. f. 1. N. 1. f. 1. M. As. C. f. 1. R. I. f. 5.
	4	Han.	Veng ty.	...	..	187	Pouon liang.	...	4. 2	id.	..	..	id.	..	F. f. 5. R. I. f. 6.
	5	...	Vang mang, Usurpateur.	...	..	apr. J. C. 9 à 14	Y tao phing ou tsian.	...	..	id.	..	..	1 Tao égal à 5,000	..	En or. Hager p. 37. Du Halde T. 11. R. IX. f. 3.
	6	Han.	Ven ty.	...	..	av. J. C. 183	Pouon liang.	...	4. 2	id.	..	37 1/2	1/2 Liang.	..	N. I. f. 1, M. As. F. f. 5. C. Ch.
	7	id.	id.	...	..	id.	id.	...	4. 2	id.	..	..	id.	..	N. I. f. 1.
	8	id.	id.	...	..	id.	id.	...	4. 2	id.	..	..	id.	..	N. I. f. 1.
	9	id.	Vou ty.	Kian y ouan.	2	139	San chu.	...	4. 2	id.	..	..	3 Chu.	..	D. f. 1. F. f. 5. R. I. f. 6.
	10	id.	Kao tsou.	...	..	204	Han ching.	...	4. 2	id.	..	..	Tsien.	..	F. f. 5. R. I. f. 5.
	11	id.	Vou ty.	Youan heou.	4	118	Ou chu.	...	4. 2	id.	..	63 3/8	5 Chu.	..	N. I. f. 5. C. Ch. R. I. f. 8.
	12	id.	id.	id.	id.	id.	id.	...	4. 2	id.	..	..	id.	..	N. I. f. 5. M. As.
	13	id.	id.	id.	id.	id.	id.	...	4. 2	id.	..	..	id.	..	N. I. f. 5.
	14	id.	id.	id.	id.	id.	id.	...	4. 2	id.	..	..	id.	..	N. I. f. 4. M. As.
	14	id.	id.	id.	id.	id.	id.	...	4. 2	id.	..	..	id.	..	N. I. f. 4.
	15	id.	id.	id.	id.	id.	id.	...	4. 2	id.	..	..	id.	3	C. f. 1, N. I. f. 5.
	16	...	Vang mang, Usurpateur.	Chy Kian Kue.	2	après J. C. 9	Ta tsouen ou chi.	...	4. 2. 3. 1	id.	..	46 3/8	Grande monnaie 50.	1	Conf. C. f. 1, N. I. f. 6, M. As. C. Ch.
	17	...	id.	...	..	9 à 22	Ky tao ou pé.	...	..	id.	..	..	1 Tao 500.	4	B. f. 13.
	18	...	id.	...	..	id.	Vang chi py. / Ho pou ou pé.	...	..	id.	..	..	id.	..	Du Halde T. 11, Hager p. 38, R. IX. f. 6.
	19	...	id.	...	..	id.	Inconnue.	...	..	A.	..	..	id.	..	Cab. part.
	20	...	id.	...	..	id.	id.	...	..	id.	..	..	id.	..	Hager p. 36.
	21	...	id.	...	..	id.	id.	Inconnue.	..	id.	11	12	id.	..	C. Ch.
II.	1	...	id.	...	..	id.	id.	id.	..	id.	4	15 1/2	id.	..	C. Ch.
	3	...	id.	...	..	id.	id.	id.	..	id.	3	63 1/2	id.	..	C. Ch.
	4	...	id.	...	..	9 - 22	id.	id.	..	id.	..	..	id.	..	M. As.
	6	...	id.	...	..	id.	id.	id.	..	id.	..	..	id.	..	M. As.
	2	...	id.	...	..	id.	Ho pou.	...	4. 2	T.	..	..	Un Pou.	..	Hager. p. 47. R. IX. f. 4.
	5	...	id.	...	..	id.	Ty pou.	...	4. 2	id.	..	..	id.	..	Hager. p. 46.
	7	...	id.	...	..	id.	Inconnue.	...	..	A.	..	..	id.	..	Grozier Pl. 65, R. IX. f. 11.
	8	...	id.	...	..	id.	id.	...	..	id.	..	..	id.	..	Grozier Pl. 65.

1

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian haô.	Années du Nian haô.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre de caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotnik.	Poids. Doli.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
II.	9	. . .	Vang mang, Usurpateur.	. . . . . .	. .	9 à 22	. . . Ho pou. . . .	. . . .	4. 2.	T.	4	6 3/8	id.	4	B. f. 13. N. I. f. 8.
	10	. . .	. . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. Ta pou hoanh tsion. .	. . . .	3. 1 / 4. 2	id.	. .	. .	id.	4	B. f. 13.
	11	. . .	. . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . Heou pou. . . .	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	. .	Hager. p. 46. R. IX. f. 3.
	12	. . .	. . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . Inconnue. . . .	. . . .	. .	A.	. .	. .	id.	. .	Hager. p. 45.
III.	1	. . .	. . Vang mang. . .	Chy Kian Kue.	. .	9 à 14	. . . Ho tsouen. . . .	. . . .	4. 2	T.	. .	. .	Tsien.	. .	N. I. f. 7.
	2	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	10	D. f. 2. N. I. f. 7.
	3	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	10	D. f. 2. N. I. f. 7.
	4	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	7	B. f. 2. D. f. 2.
	5	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	32 4/8	id.	10	D. f. 2. N. I. f. 8. C. Ch.
	6	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	10	B. f. 2. D. f. 2. N. I. f. 8
	7	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	6	B. f. 2. D. f. 2. N. I. f. 8.
	8	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	. .	N. I. f. 8.
	9	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	. .	N. I. f. 8.
	10	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	. .	N. I. f. 8.
	11	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	. .	N. I. f. 8.
	12	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	. .	N. I. f. 8.
	13	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	57 7/8	id.	10	B. f. 2. D. f. 2. N. I. f. 8.
	14	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	. .	N. I. f. 8.
	15	. . .	. . Vang mang. . .	. . id. . .	. .	9 à 14	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	5	C. f. 1.
	16	Han.	. . . Leng ty. . . .	Tchoung phing.	3	186	. . . Ou chu. . . .	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	5 Chu.	5	B. f. 1, D. f. 1, N. I. f. 11. R. I. f. 10.
	17	Chou Han.	. . Tchao lie ty. . .	Tchang vou.	. .	221 - 223	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	2	B. f. 1, D. f. 1, F. f. 6.
	18	Han.	. . . Hian ty. . . .	. Kian ngan. .	19	214	. Tching ou pé chu. .	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	Valeur 500 chu.	. .	F. f. 6.
	19	Chou Han.	. . Tchao lie ty. . .	Tchang vou.	. .	221. 223	. . . . id.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	2	B. f. 1.
	20	Han.	. . . Hian ty. . . .	. Kian ngan. .	19	214	. . . . id.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 6, R. I. f. 11.
	21	id.	. . . . id.	. . id. . .	id	id.	. . . . id.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 6, R. I. f. 11.
	22	Ou.	. . . Ta ty. . . .	. Kia ho. .	5	237	. Ta tsiouan pé ou. .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	Grande monnaie valant 1000.	. .	F. f. 6, R. II. f. 3.
	23	id.	. . . . id.	. Tchy ou. .	9	247	. Ta tsiouan tang tsien. .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 7, R. II. f. 4.
	24	Soung.	. . . Ven ty. . . .	. Youan Kia. .	7	431	. . . Ssé chu. . . .	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	4 Chu.	. .	F. f. 7, R. II. f. 4.
	25	id.	. . Hia Vou ty. . .	. Hiao Kian. .	1	454	. . Hiao Kian. . .	. . Ssé chu. . .	4. 2	id.	. .	. .	Tsien.	. .	F. f. 7, R. II. f. 5.
	26	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	454	. . . revers. . . .		4. 2	id.	. .	. .	4 Chu.	. .	F. f. 7.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian haö.	Années du Nian haö.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre de caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotnik.	Poids. Doli.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
III.	27	Soung.	. . . Fey ty . . .	. King ho.. .	1	465	. . . Siao tsy. . . .	. . . .	4. 2	O.	. .	. .	2 Chu petite valeur, œil d'oie.	. .	F. f. 8.
	28	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	465	. Siao tsy tsiouan. .	. . . .	3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 8.
	29	Gucy.	. . Hiao Ven ty. . .	. Tay ho. .	18	495	. Tay ho ou chu. .	. . . .	4. 2. 3. 1	T.	. .	. .	5 Chu.	2	B. f. 1. F. f. 9.
	30	id.	. Riao tchouang ty. .	Young ngan.	1	528	. Young ngan ou chu..	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	3	B. f. 1. D. f. 1. N. 1. f. 14.
	31	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 10.
	32	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 9.
	33	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 9.
	34	id.	. . . Ven ty. . . .	Ta to ung.	6	546	. . . Ou chu. . . .	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 10. C. Ch. R. II. f. 5.
	35	Liang.	. . . Vou ty. . . .	Thian Kian.	1	502	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	5	B. f. 1. M. As.
	36	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	3	D. f. 1.
	37	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	6	D. f. 1.
	38	id.	. . . . id.	. Fou tong. .	4	524	. . Ta ky ou chu . .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 8. en fer R. II. f. 10.
IV.	1	id.	. . . . id.	. Fou tong. .	4	524	. . Ta fou ou chu. . .	. . . .	4. 2. 3. 1	T.	. .	. .	id.	. .	F. f. 8. R. II. f. 10.
	2	id.	. . . . id.	. . id. . .	4	id.	. . Ta tong ou chu. . .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 8. R. II. f. 10.
	3	id.	. . . King ty. . . .	Tay phing.	2	557	. . . Ou chu. . . .	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 9. R. I. f. 10.
	4	Pé tsi.	. . Ven Siouan ty. . .	. Tian pao. .	4	554	Tchung phing ou chie.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	9	B. f. 1. D. f. 1. N. 1. 15, R. II. f. 15.
	5	id.	. . . . id.	. . id. . .	4	554	. . . . id.	. . . .	4. 2. 3, 1	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 10.
	6	Soui.	. . . Ven ty. . . .	Kay houang.	1	581	. . . Ou chu. . . .	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	4	C. f. 1.
	7	Tchin.	. . . Siouan ty . . .	. Tay Kian. .	11	580	. . Tay ho lou chu. . .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	6	D. f. 1. R. II. f. 11.
	8	id.	. . . . id.	. . id. . .	11	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	3	B. f. 1.
	9	id.	. . . . id.	. . id. . .	11	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 9.
	10	Tcheou.	. . . Vou ty. . . .	. Kian te. .	3	575	. . Ou hing ta pou. . .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	Tsien.	3	B. f. 1. N. 1. f. 10.
	11	id.	. . . . id.	. . id. . .	3	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 10.
	12	id.	. . . . id.	. Pao ting. .	1	561	. . Pou tsiouan. . .	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	1	B. f. 10. conf. F. f. 10.
	13	id.	. . Tching ty. . .	. Ta Siang. .	1	579	Young toung van koue.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 10.
	14	Soui?	. . . Ven ty? . . .	. . . . . .	. .	vers 581?	. . . Ou chu. . . .	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	5 Chu.	4	B. f. 2. D. f. 2.
	15	id.	. . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	4	B. f. 2. D. f. 2.
	16	id.	. . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	. .	N. I. f. 5.
	17	id.	. . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	. .	N. 1. f. 4.
	18	id.	. . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2	id.	. .	. .	id.	. .	N. I. f. 4.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian haô.	Années du Nian haô.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre de caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotnik.	Poids. Doli.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
IV.	19	Soui?	Ven ty.	..	..	vers 581?	Ou chu.	..	4. 2	id.	..	..	5 Chu.	..	N. I. f. 4.
	20	id.	id.	..	..	id.	id.	..	4. 2	id.	..	..	id.	4	B. f. 2.
	21	id.	id.	..	..	id.	id.	..	4. 2	id.	..	..	id.	..	N. I. f. 5.
	22	id.	id.	..	..	id.	id.	..	4. 2	id.	..	..	id.	7	B. f. 2, D. f. 1.
	23	id.	id.	..	..	id.	id.	..	4. 2	id.	..	..	id.	6	B. f. 2, C. f. 1, D. f. 1.
	24	id.	id.	..	..	id.	id.	..	4. 2	id.	..	..	id.	7	B. f. 2, D. f. 1, N. I. f. 4.
	25	id.	id.	..	..	id.	id.	..	4. 2	id.	..	..	id.	10	B. f. 2. D. f. 1, N. I. f. 4.
	26	Tang.	Kao tsou.	Vou te.	4	621	Kay youan toung pao.	Onglet.	4. 2. 3. 1	O	—	$73^{1}/_{2}$	Tsien.	..	A. I. f. 1. F. f. 11, M. As, C. ch. R. III. f. 1.
	27	id.	Kao tsoung.	Kian foung.	1	666	Kian foung tsiouan pao.	..	4. 3. 2. 1	id.	..	..	id.	5	A. I. f. 2, B. f. 2, D. f. 2. F. f. 11, R. III. f. 2.
	28	id.	Sou tsoung.	Kian youan.	1	758	Kian youan tsoung pao.	..	4. 2. 3. 1	id.	..	$70^{5}/_{8}$	id.	10	A. I. f. 2, C. f. 1, F. f. 11, M. As. C. cha. R. III. f. 3.
	29	id.	id.	id.	1	id.	id.	..	id.	id.	..	..	id.	..	A. I. f. 3.
	30	id.	id.	id.	1	id.	id.	..	id.	id.	..	..	id.	2	A. I. f. 3. conf. D. f. 8. et F. f. 11, R. III. f. 3.
	31	id.	id.	id.	2	759	id.	..	id.	id.	..	..	id.	..	A. I. f. 4.
	32	id.	Tay tsoung.	Ta ly.	4	769	Ta ly youan pao.	..	id.	id.	..	..	id.	5	A. I. f. 4. B. f. 2, F. f. 12.
	33	id.	id.	id.	4	id.	id.	..	id.	id.	..	..	id.	..	A. I. f. 4.
	34	id.	Te tsoung.	Kian tchoung.	1	780	Kian tchoung toung pao.	..	id.	id.	..	..	id.	5	B. f. 2. F. f. 12. R. III. f. 5.
	35	id.	Hian tsoung.	Youan ho.	1	806	Youan ho toung pao.	..	id.	T	..	..	id.	5	C. f. 1.
	36	id.	Ven tsoung.	Tay ho.	6	832	Tay ho toung pao.	..	id.	O	..	..	id.	9	C. f. 1.
	37	id.	Vou tsoung.	Hoei tchang.	..	841—846	Kay youan toung pao.	..	id.	id.	..	$78^{1}/_{4}$ à $56^{7}/_{8}$	id.	10	A. I. f. 6. C. f. I. F. f. 12. Mars den, n. 1270 R. III. f. 5.
	38	id.	id.	id.		id.	id.	..	id.	id.	..				
	39	id.	id.	id.	..	id.	id.	..	id.	T	..	..	id.	8	C. f. 1. attribuée à l'an 621.
V.	1	id.	id.	id.	..	id.	id.	Joun.	id.	O	..	..	id.	..	F. f. 13, M. As. A. I. f. 6. texte, M. As. R. III. f. 7.
	2	id.	id.	id.		id.	id.	Tsing.	id.	id.	..	..	id.	..	F. f. 12, A. I. f. 6. texte, R. III. f. 6.
	3	id.	id.	id.		id.	id.	Mo.	id.	id.	..	72	id.	..	F. f. 12, A. I. f. 6. texte, M. As. C. ch. R. III. f. 6.
	4	id.	id.	id.		id.	id.	Tchang.	id.	id.	..	..	id.	..	F. f. 12, A. I. f. 6. texte, R. III. f. 6.
	5	id.	id.	id.		id.	id.	Y.	id.	id.	..	..	id.	..	F. f. 12, A. I. f. 6. texte, R. III. f. 6.
	6	id.	id.	id.		id.	id.	Siouag.	id.	id.	..	..	id.	..	F. f. 12, A. I. f. 6. texte, R. III. f. 6.
	7	id.	id.	id.		id.	id.	Hong.	id.	id.	..	..	id.	..	F. f. 12. A. I. f. 6. texte, R. III. f. 6.
	8	id.	id.	id.		id.	id.	Lan.	id.	id.	..	..	id.	..	F. f. 12, A. I. f. 6. texte, R. III. f. 6.
	9	id.	id.	id.		id.	id.	Siang.	id.	id.	..	..	id.	..	F. f. 12, R. III. f. 6.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian haô.	Années du Nian haô.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Poids. Zolotnik.	Poids. Doli.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
V.	10	Tang.	Vou tsoung.	Hoei tchang.	. .	841—846	Kay youan toung pao.	Tsing.	4. 2. 3. 1	O.	. .	$61\frac{3}{4}$	Tsien.	. .	F. f. 12, A. I. f. 6. texte. C. Ch. R. III. f. 6.
	11	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Youe	id.	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 12, A. I. f. 6. texte, R. III. f. 6.
	12	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Tan. (Voyez N. 18).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 12, A. I. f. 6. texte, R. III. f. 6.
	13	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Yen.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 12. A. I. f. 6. texte, R. III. f. 6.
	14	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Ngo.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 13, A. I. f. 6. texte, R. III. f. 7.
	15	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Phing.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 13, A. I. f. 6. texte, M. As.
	16	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Sing.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 13, A. I. f. 6. texte, R. III. f. 7.
	17	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Tan.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 13, A. I. f. 6. texte, R. III. f. 7.
	18	id.	id.	id.	. .	id.	id.	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. I. f. 6. texte, R. III. f. 6.
	19	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Liang.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 13, A. I. f. 6. texte, R. III. f. 7.
	20	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Kouang.	id.	id.	. .	$81\frac{1}{8}$	id.	. .	F. f. 13, A. I. f. 6. texte, C. Ch. R. III. f. 7.
	21	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Tsé,	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. I. f. 6. texte, R. III. f. 7.
	22	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Fou.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 13. A. I. f. 6. texte, R. III. f. 7.
	23	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Koucy.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. I. f. 6. texte, R. III. f. 7.
	24	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Yang.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 13, A. I. f. 6, texte, R. III. f. 7.
	25	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Siang.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 1.
	26, 27	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Liang.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 1.
	28 à 31	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Lan, et onglet.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 1.
	32	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Kouang, et onglet	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 1.
	33	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Tsing, et onglet.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 1.
	34	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Siang, et onglet.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 1.
	35	id.	id.	id.	. .	id.	id.	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 1.
	36	id.	id.	id.	. .	id.	id.	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 1.
	37	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Ioun.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 1.
	38	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Lan.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 1.
	39	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Hong, et onglet.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 2.
	40	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Tsing, et onglet.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 2.
	41	id.	id.	id.	. .	id.	id.	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 2.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian haô.	Années du Nian haô.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotnik.	Poids. Doli.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
VI.	1	Tang.	Vou tsoung.	Hoey tchang.	. .	841 — 846	Kay youan toung pao.	Y, et demi-globule.	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XII. f. 2.
	2	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Youé, et globule.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 2.
	3	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Siouan, et globule.	id.	id.	. .	$81\frac{7}{8}$	id.	. .	N. XII. f. 1. C. ch.
	4	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Onglet.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 5.
	5	id.	id.	id.	. .	id.	id.	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 5.
	6	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Trait.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 5.
	7	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Onglet.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 5.
	8	id.	id.	id.	. .	id.	id.	3 Onglets.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 5.
	9 à 11	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Onglet.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 5
	12	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Onglet et globule.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 1.
	13	id.	id.	id.	. .	id.	id.	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 4.
	14	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Crochet et onglet.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 1.
	15	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Onglet et globule.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 5.
	16	id.	id.	id.	. .	id.	id.	2 Onglets.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 5.
	17 à 20	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Globule.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 11.
	21 à 26	id.	id.	id.	. .	id.	et globule.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 17.
	27	Heou Tsin.	Kao tsou.	Thian fou.	3	938	Tian fou Keng pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	5	C. f. 2. N. VI. f. 1.
	28	id.	id.	id.	3	id.	Tian fou youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	3	A. I. f. 7, D. f. 2, N. II. f. 9, F. f. 14, R. III. f. 9.
	29	id.	id.	id.	3	id.	id.	Ly.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 1, F. p. 14, petit module.
	30	Heou Han.	Yn ty.	Kian yeou.	1	948	Han youan toung. pao	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	6	A. I. f. 8, C. f. 2, N. II. f. 10, R. III. f. 10.
	31	Heou Tcheou.	Chy tsoung.	Hian te.	2	955	Tcheou youan toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	8	A. I. f. 8, C. f. 2, N. II. f. 13, R. III. f. 10.
	32	id.	id.	id.	2	id.	id.	Y (un)	id.	id.	. .	$94\frac{3}{8}$	id.	. .	C. ch.
	33	id.	id.	id.	2	id.	id.	My.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 1.
	34	Soung.	Tay tsou	Kian loung.	1	960	Soung youan toung pao.	Onglet.	id.	id.	. .	$89\frac{7}{8}$	id.	. .	C. ch.
	35	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	A. I. f. 9, C. f. 2, M. As, Æ. et fer.
	36	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	3	C. f. 2.
	37	id.	id.	Kian té.	2	964	Kay youan toung pao.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	En fer. A. III. f. 2, N. II. f. 12, C. ch.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian haó.	Années du Nian haó.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids Zolotnik.	Poids Doli.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
VI.	38	Soung.	. . . Tay tsou. . . .	. Kian té .	2	964	Kay youan toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	T.	. .	. .	Tsien.	. .	En. fer. A. III. f. 2, N. II. f. 12.
	39	id.	. . Tay tsoung . .	Tay phing hing kue.	. .	976	Tay phing toung pao.	. . . .		O.	. . / . .	84 7/8 / 69 5/8	id.	10	A. I. f. 9, C. f. 2, N. VI. f. 13 et VII. f. 16, M. As, C. ch.
	40	id.	. . . . id.	. Choun hua. .	. .	990 — 994	Choun hua youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	78 1/2	id.	10	A. I. f. 9, C. f. 2, Marsden, n. 1227, M. As, C. ch.
	41	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	E.	. .	. .	id.	. .	A. I. f. 9.
	42	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	92 1/4	id.	. .	A. I. f. 9, C. ch, Marsden, n. 1272.
	43	id.	. . Tching tsoung. . .	. Tchy tao. .	1	995	. Tchy tao youan pao. .	. . . .	id.	O.	. .	94 1/4	id.	10	A. I. f. 10, C. f. 2. M. As, C. ch.
	44	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	H.	. .	70 1/2	id.	. .	A. I. f. 10, M, As, C. ch.
VII.	1	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	995	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	89 3/8	id.	. .	A. I. f. 10, N. III. f. 3, C. ch.
	2	id.	. . . . id.	Hian phing.	. .	998 —1003	Hian phing youan pao.	. . . .	id.	O.	. .	94 / 83 5/8	id.	10	A. I. f. 10, C. f. 2, M. As, C. ch.
	3	id.	. . . . id.	. King te. .	1	1004	. King té youan pao. .	. . . .	id.	id.	1 / . .	1 5/8 / 66 5/8	id.	10	A. I. f. 10, C. f. 2, N. III. f. 4, M. As, C. ch.
	4	id.	. . . . id.	Ta tchoung tsian fou.	1	1008	. Tsiang fou youan pao. .	. . . .	id.	id.	. .	69 5/8	id.	10	A. I. f, 11, C. f. 2, N. III. f. 5, M. As, C. ch.
	5	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. Tsiang fou toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	84 5/8 / 80 7/8	id.	10	A. I. f. 11, C. f. 2, N. III. f. 5, C. Ch.
	6	id.	. . . . id.	. Tian hy. .	1	1017	. Tian hy toung pao. .	. . . .	id.	id.	. . .	. .	id.	10	A. I. f. 11, C. f. 2, N. III. f. 5, M. As, C. ch.
	7	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	7	C. f. 2, N. VII. f. 4.
	8	id.	. . Ching tsoung. . .	Tian ching. .	1	1023	Tian ching youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	92 7/16 / 90 1/8	id.	10	A. I. f. 11, C. f. 2, N. III. f. 6. M. As, C. ch.
	9	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. . .	70 5/8	id.	10	A. I. f. 11, C. f. 2, N. III. f. 6, M. As, C. ch.
	10	id.	. . . . id.	. Ming tao. .	1	1032	. Ming tao youan pao. .	. . . .	id.	O.	. .	84 11/16	id.	10	A. I. f. 11, C. f. 2, N. III. f. 7, C. ch.
	11	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	88 13/16	id.	10	A. I. f. 11, C. f. 2, N. III. f. 7, C. ch.
	12	id.	. . . . id.	. King yeou. .	1	1034	. King yeou youan pao. .	. . . .	id.	O.	. .	83 3/16	id.	10	A. I. f. 12, C. f. 2, N. III. f. 7. C. ch.
	13	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	10	A. I. f. 12, C. f. 2, N. III. f. 7.
	14	id.	. . . . id.	Pao youan.	1	1038	Hoang Soung toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	O.	1 / . .	1/2 / 80 7/8	id.	10	A. I. f. 12, C. f. 3, N. III. f. 7, M. As, C. ch.
	15	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	46 3/4 / 75 1/2	id.	10	A. I. f. 12, C. f. 3, N. III. f. 8, M. As, C. ch.
	16	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. I. f. 12, N. VI. f. 17.
	17	id.	. . . . id.	. King ly. .	1	1041	. King ly tsoung pao. .	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	A. I. f. 12. N. III. f. 8.
	18	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	3	A. I. f. 12, C. f. 3, N. III. f. 8.
	19	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. I. f. 12.
	20	id.	. . . . id.	. Tchy ho. .	1	1054	. Tchy ho youan pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	71 1/16	id.	10	A. I. f. 13, C. f. 3, N. III. f. 9, C. Ch.
	21	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	94 3/4	id.	10	A. I. f. 13, C. f. 3, N. III. f. 9. M. As. C. Ch.
	22	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. Tchy ho toung pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	75 13/16	id.	10	A. I. f. 13, C. f. 3. N. III. f. 10, M. As C. Ch.
	23	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	19	A. I. f. 13, C. f. 3, N. III. f. 10.

*

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian haô.	Années du Nian haô.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotnik.	Poids. Doli.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
VII.	24	Soung.	. . Chin tsoung. . .	. Kia yeou .	1	1056	. Kia yeou youan pao, .	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	71 7/16	Tsien.	10	A. I. f. 13. C. f. 3, N. III. f. 16, M. As. C. ch.
	25	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	10	A. I. f. 13 C. f. 3, N. III. f. 10.
	26	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. Kia yeou toung pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	81 7/16	id.	10	A. I. f. 13, C. f. 3, N. III. f. 10, M. As. C. ch.
	27	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	93 3/16	id.	10	A. I. f. 13, C. f. 3, N. III. f. 10, C. ch.
	28	id.	. . Yng tsoung. . .	Thy phing.	1	1064	Tchy phing youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. . / . .	94 / 80 4/16	id.	10	A. I. f. 14, C. f. 3, N. III. f. 11, M. As. C. ch.
	29	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. . / . .	81 3/16 / 80 9/16	id.	10	A. I. f. 14. C. f. 3, N. III. f. 11, M. As, C. ch.
	30	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	. .	A. I. f. 14.
	31	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	Tchy phing toung pao.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	10	A. I. f. 14, C. f. 3, N. III. f. 11.
	32	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	4. 2. 3. 1	T.	. .	70 5/8	id.	10	A. I. f. 14, C. f. 3, N. III. f. 11. C. ch.
	33	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	69 1/4	id.	. .	A. I. f. 14, N. III. f. 11, C. ch.
	34	id.	. . Chin tsoung. . .	. Hy ning. .	. .	1068—1077	. Hy ning youan pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	93 1/2	id.	10	A. I. f. 14, C. f. 3, M. As, C. ch.
	35	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	88 5/16	id.	10	A. I. f. 14, C. f. 3, N. III. f. 12, M. As, C. ch.
	36	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. I. f. 14.
	37	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. . / . .	93 5/16 / 91	id.	. .	A. I. f. 14, N. III. f. 12, C. ch.
	38	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	O.	. .	82	id.	. .	A. I. f. 14, N. III. f. 12, C. ch.
	39	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. III. f. 12, M. As.
	40	id.	. . . . id.	. . id. . .	4	1071	. Hy ning tsoung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	8	A. I. f. 15, C. f. 3, N. III. f. 13, M. As.
	41	id.	. . . . id.	. . id. . .	4	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	1	80 1/8	id.	9	C. f. 9, N. III. f. 13, C. ch.
	42	id.	. . . . id.	. . id. . .	4	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. I. f. 15. N. III. f. 13, M. As.
	43	id.	. . . . id.	. . id. . .	4	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	8	A. I. f. 15, C. f. 3, N. III. f. 13, M. As.
	44	id.	. . . . id.	. . id. . .	4	id.	. . . . id.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	A. I. f. 15, N. III. f. 12.
	45	id.	. . . . id.	Youang foung.	1	1078	Youan foung toung. pao.	. . . .	id.	E.	. . / . .	89 7/8 / 82 3/8	id.	10	A. I. f. 15, C. f. 3, N. III. f. 14, C. ch.
	46	id.	. . . . id.	. . id. . .	1		. . . . id.	. . . .	id.	T.	. . / . .	87 1/2 / 70 1/4	id.	10	A. I. f. 15, C. f. 3, N. III. f. 14, M. As, C. ch.
	47	id.	. . . . id	. . id. . .	1		. . . . id.	. . . .	id.	E.	1	36 1/2	id.	. .	A. I. f. 15, N. III. f. 14, M. As, C. ch.
	48	id.	. . . . id.	. . id. . .	1		. . . . id.	. . . .	id.	T.	1	57 7/8	id.	. .	A. I. f. 15, N. III. f. 14, C. ch.
VIII.	1	id.	. . . . id.	. . id . .	1	1078	. . . . id.	. . . .	id.	O.	. .	58 9/16	id.	. .	A. I. f. 15, C. ch.
	2	id.	. . Tchy tsoung. . .	Youan yeou.	. .	1086—1093	Youan yeou toung pao.	. . . .	id.	id.	. . / . .	50 2/3 / 84 1/2	id.	10	A. I. f. 15. C. f. 3, C. ch.
	3	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. . / . .	92 7/8 / 84 1/4	id.	10	A. I. f. 15, C. f. 3, N. III. f. 16, M. As. C. ch.
	4	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	O. E.	. .	. .	id.	. .	A. I. f. 5, N. III. f. 16, M. As.
	5	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	. .	A. I. f. 15, N. III. f. 16.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotnik.	Poids. Doli.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
VIII.	6	Soung.	. . Tchy tsoung . .	Tchao hing.	1	1094	Tchao hing youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	O. E.	. . . .	$89\frac{1}{2}$ $77\frac{1}{4}$	Tsien.	10	A. I. f. 16, C. f. 3, N. III. f. 17, M. As. C. ch.
	7	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	$85\frac{3}{4}$	id.	10	A. I. f. 16, C. f. 3, N. III. f. 17, C. ch.
	8	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	O. E.	. .	. .	. . . . .	. .	A. I. f. 16, N. III. f. 17.
	9	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	1	$61\frac{1}{2}$	2 Tsien.	. .	A. I. f. 16, N. III. f. 17, C. ch.
	10	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	Tchao hing toung pao	. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	Tsien.	4	A. I. f. 16, C. f. 3, N. III. f. 18.
	11	id.	. . . . id.	Youan fou.	1	1098	. Youan fou toung pao .	. . . .	id.	E,	. .	$55\frac{15}{16}$	id.	10	A. I. f. 16, C. f. 3, N. III. f. 18, C. ch.
	12	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. . . .	$91\frac{3}{8}$ $87\frac{1}{4}$	id.	10	A. I. f. 16, C. f. 3, N. III. f. 18, C. ch.
	13	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	E.	. .	. .	2 Tsien.	. .	A. I. f. 16, N. III. f. 19.
	14	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	. .	A. I. f. 16, N. III. f. 19, M. As.
	15	id.	. . Houy tsoung. . .	Tsoung ning.	1	1102	Ching soung toung pao.	. . Tang ou. . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	A. I. f. 16, N. III. f. 19, N. XII. f. 3.
	16	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. I. f. 16, C. f. 2, D. f. 2.
	17	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	Ching soung youan pao.	. . . .	id.	E.	. . . .	$90\frac{11}{16}$ $87\frac{3}{8}$	id.	. .	A. I. f. 16, C. f, 2, N. III. f. 20, C. ch.
	18	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. . .	$88\frac{1}{2}$ $38\frac{13}{16}$	id.	10	A. I. f. 17, C. f. 2, N. III. f. 20, C. ch.
	19	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	E.	1	$69\frac{1}{8}$	2 Tsien.	. .	A. I. f. 17, N. III. f. 20.
	20	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	1	$72\frac{7}{8}$	id.	. .	A. I. f. 17, N. III. f. 20, M. As, C. ch.
	21	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	1102—1106	Tsoung ning toung pao.	. . . .	id.	O.	1	$65\frac{1}{8}$	5 Tsien.	8	A. I. f. 18, C. f. 9, N. III. f. 21, M. As, C. ch.
	22	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	id.	. .	. .	Tsien.	4	A. I. f. 18, C. f. 3, N. III. f. 21.
	23	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	Tsoung ning tsoung pao.	. . . .	id.	id.	3	$21\frac{1}{4}$	10 Tsien.	9	A. I. f. 18, C. f. 9, N. III. f. 21, Marsden n. 1281, M. As, C. ch.
	24	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	2	51	5 Tsien.	. .	A. I. f. 18, N. III. f. 21. C. ch.
	25	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	3 Tsien.	. .	A. I. f. 18, N. III. f. 21.
	26	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	3	A. I. f. 18, C. f. 4, N. III. f. 21.
	27	id.	. . . . id.	. Ta Kouon .	1	1107	Ta Kouon toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	4	$9\frac{1}{4}$	10 Tsien.	3	A. I. f. 19, C. f. 10, N. III. f. 23, M. As, C. ch.
	28	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	1	$6\frac{1}{2}$	Tsien.	9	A. I. f. 19, C. f. 4, N. III. f. 20, M. As, C. ch.
	29	id.	. . . . id.	Tchy ho.	1	1111	. Tchy ho toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	$87\frac{11}{16}$	id.	10	A. I. f. 20, C. f. 4, N. III. f. 25, Marsden n. 1282, M. As, C. ch.
	30	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. . . .	$82\frac{5}{16}$ 67	id.	10	A. I. f. 20, C. f. 4, N. III. f. 25, C. ch, Marsden n. 1282.
	31	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	O.	1	$53\frac{1}{2}$	2 Tsien.	. .	A. I. f. 20, N. III. f. 24, M. As, C. ch.
	32	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	1	$66\frac{11}{16}$	id.	. .	A. I. f. 20, N. III. f. 24, C. ch.
	33	id.	. . . . id.	Tsoung ho.	1	1118	Tsoung ho toung pao.	. . . .	id.	O.	. .	. .	Tsien.	9	A. I. f. 20, B. f. 2, D. f. 2, F. f. 21, N, III. f. 25.
	34	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	9	A. I. f. 20, D. f. 2, N. III. f. 25.
	35	id.	. . . . id.	Siouan ho.	1	1119	Siouan ho youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	id.	3	A. I. f. 20, C. f. 4, N. III. f. 26.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotnik.	Poids. Doli.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
VIII.	36	Soung.	Houy tsoung.	Siouan ho.	1	1119	Siouan ho youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	T.	. .	. .	Tsien.	3	A. I. f. 20, C. f. 4.
	37	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	A. I. f. 20, N. III. f. 27.
	38	id.	id.	id.	1	id.	Siouan ho toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	1	26 1/2	id.	. .	A. I. f. 21, N. III. f. 27, M. As. C. ch.
	39	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	O.	. .	. .	Tsien.	. .	A. I. f. 21. N. III. f. 26.
	40	id.	id	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	55 3/8	id.	. .	A. I. f. 21, C. f. 4, N. III. f. 26. C. ch.
	41	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	. .	A. I. f. 21, C.f. 4, F. f. 21. N. III. f. 26.
	42	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	O.	. .	. .	2 Tsien.	. .	A. I. f. 21, N. III. f. 27.
	43	id.	King tsoung.	Tsing Kang.	1	1,126	Tsing Kang youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	T.	. .	. .	id.	3	A. I. f. 21. D. f. 2, N. III. f. 28.
	44	id.	id.	id.	1	id.	Tsing Kang toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	Tsien.	4	A. I. f. 21, B. f. 2, D. f. 2. N. III. f. 28,
	45	id.	Kao tsoung.	Kian yan.	. .	1127—1130	Kian yan youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	3	A. II. f. 1, D. f. 2,
	46	id.	id.	id.	. .	id.	id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	3	A. II. f. 1, D. f. 2. N. IV. f. 1.
	47	id.	id.	id.	. .	id.	Kian yan toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	id.	8	A. II. f. 1, C. f. 4, N. IV. f. 1.
IX.	1	id.	id.	id.	. .	id.	id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	8	A. II. f. 1, C. f. 4, N. IV. f. 1.
	2	id.	id.	id.	. .	id.	id.	. . . .	id.	O.	. .	67	2 Tsien.	. .	A. II. f. 1, N. IV. f. 1, M. As, C. ch.
	3	id.	id.	id.	. .	id.	id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 1, N. IV. f. 1. M. As,
	4	id.	id.	Tchao hing.	23	1,153	Tchao hing youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	Tsien.	7	A. II. f. 11, C. f. 4, N. IV. f. 2.
	5	id.	id.	id.	23	id.	id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	7	A. II. f. 1, C. f. 4, N. IV. f. 2.
	6	id.	id.	id.	23	id.	id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	2 Tsien.	. .	A. II. f. 1, N. IV. f. 2.
	7	id.	id.	id.	23	id.	id.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 1, N. IV. f. 3.
	8	id.	id.	id.	23	id.	Tchao hing toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 1, N. IV. f. 3.
	9	id.	id.	id.	23	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	8	D. f. 8, N. IV. f. 3.
	10	id.	id.	id.	23	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 1, N. IV. f. 3.
	11	id.	id.	id.	23	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	A. II. f. 1, C. f. 4, N. IV. f. 2,
	12	id.	Hiao tsoung.	Loung hung.	1	1163	Loung hing youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	2 Tsien.	6	A. II. f. 2, D. f. 3, N. IV. f. 3.
	13	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	6	A. II. f. 2, D. f. 3, N. IV. f. 3.
	14	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	O.	. .	. .	Tsien.	6	A. II. f. 2, B. f. 2.
	15	id.	id.	Kian tao.	1	1165	Kian tao youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	2	A. II. f. 3, C. f. 7, N. IV. f. 5.
	16	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	2	A. II. f. 2, C. f. 7, N. IV. f. 5.
	17	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 2, N. IV. f. 4.
	18	id.	id.	Chun hy.	1	1174	Chun hy youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	A. I. f. 3, C. f. 4, N. IV. f. 5.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hâo.	Années du Nian hâo.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Poids. Zolotnik.	Poids. Doli.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
IX.	19	Soung.	Hiao tsoung.	Chun hy.	1	1174	Chun hy youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	T.	. .	. .	Tsien.	5	A. II. f. 3, C. f. 4, N. IV. f. 5.
	20	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 3, N. IV. f. 5.
	21	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 3, N. IV. f. 5.
	22	id.	id.	id.	1	1183	id.	Chy (10).	id.	O.	1	59½	id.	. .	N. XII. f. 4, C. Ch.
	23	id.	Kouang tsoung.	Tchao hy.	1	1190	Tchao hy youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	A. II. f. 4, C. f. 4, N. IV. f. 7.
	. .	id.	id.	id.	1	id.	id.	*Youan* (1).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 4. texte, N. IV. f. 7.
	. .	id.	id.	id.	2	1191	id.	*Eoul* (2).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 4. texte, N. IV. f. 7.
	. .	id.	id.	id.	3	1192	id.	*San* (3).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 4. texte, N. IV. f. 7.
	. .	id.	id.	id.	4	1193	id.	*Ssé* (4).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 4. texte, N. IV. f. 7.
	. .	id.	id.	id.	5	1194	id.	*Ou* (5).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 4, texte, N. IV. f. 7, M. As.
	24	id.	id.	id.	1	1190	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 4, N. IV. f. 7.
	25	id.	Ning tsoung.	King youan.	1	1195	King youan toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	A. II. f. 4, C. f. 4.
	. .	id.	id.	id.	1	id.	id.	*Youan* (1).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 4. texte.
	. .	id.	id.	id.	2	1196	id.	*Eoul* (2).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 4. texte.
	. .	id.	id.	id.	3	1197	id.	*San* (3).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 4. texte.
	. .	id.	id.	id.	4	1198	id.	*Ssé* (4).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 4, texte.
	26	id.	id.	id.	3	1199	id.	*Ou* (5).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 4, texte, M. As.
	. .	id.	id.	id.	6	1200	id.	*Lo* (6).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 4, texte.
	27	id.	id.	id.	1	1195	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. IV. f. 4,
	28	id.	id.	id.	3	1197	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . . .	10	A. II. f. 4, D. f. 3, N. IV. f. 7.
	29	id.	id.	Kia thay.	1	1201	Kia thay toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	. . . . .	9	A. II. f. 5, C. f. 4, N. IV. f. 8.
	30	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . . .	. .	A. II. f. 5, N. IV. f. 8.
	31	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	. . . . .	9	A. II. f. 5, D. f. 8, N. IV. f. 8.
	32	id.	id.	Kay hi.	1	1205	Kay hi toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . . .	9	A. II. f. 5, C. f. 4, N. IV. f. 8.
	. .	id.	id.	id.	1	id.	id.	*Youan* (1).	id.	id.	. .	. .	. . . . .	. .	A. II. f. 5, texte.
	. .	id.	id.	id.	2	1206	id.	*Eoul* (2).	id.	id.	. .	. .	. . . . .	. .	A. II. f. 5, texte.
	. .	id.	id.	id.	3	1207	id.	*San* (3).	id.	id.	. .	. .	. . . . .	. .	A. II. f. 5, texte.
*	33	id.	id.	id.	1	1205	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . . .	. .	A. II. f. 5, N. IV. f. 8.
	. .	id.	id.	Kia ting.	1	1208	Kia ting toung pao.	*Youan* (1).	id.	id.	. .	85½	Tsien.	. .	N. XII. f. 7, C. Ch.
	. .	id.	id.	id.	2	1209	id.	*Eoul* (2).	id.	id.	. .	. .	. . . . .	. .	N. XII. f. 7.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotnik.	Poids. Doli.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
IX.	. .	Soung.	Ning tsoung.	Kia ting.	3	1210	Kia ting toung pao.	*San* (3).	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XII. f. 7.
	. .	id.	id.	id.	4	1211	id.	*Ssé* (4).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	N. XII. f. 7.
	. .	id.	id.	id.	5	1212	id.	*Ou* (5).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	N. XII. f. 7.
	. .	id.	id.	id.	6	1213	id.	*Lo* (6).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	N. XII. f. 7.
	. .	id.	id.	id.	7	1214	id.	*Tsy* (7).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	N. XII. f. 7.
	. .	id.	id.	id.	8	1215	id.	Pa (8).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	N. XII. f. 7.
	. .	id.	id.	id.	9	1216	id.	Kieou (9).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	N. XII. f. 7.
	. .	id.	id.	id.	10	1217	id.	Chy (10).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	N. XII. f. 7.
	. .	id.	id.	id.	11	1218	id.	*Chy* y (11).	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	. . . .	. .	N. XII. f. 7.
	. .	id.	id.	id.	12	1219	id.	*Chy* coul (12).	id.	id.		. .	. . . .	. .	N. XII. f. 7.
	34	id.	id.	id.	13	1220	id.	*Chy* San (13).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 5, N. XII. f. 7. M. As.
	. .	id.	id.	id.	14	1221	id.	Chy Ssé (14).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	N. XII. f. 7.
	35	id.	id.	id.	1	1208	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	9	A. II. f. 5, C. f. 4, N. IV. f. 9.
	36	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 5.
	37	id.	Ly tsoung.	Pao King.	1	1225	Ta Soung youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	85½	Tsien.	8	A. II. f. 6, C. f. 4, N. IV. f. 10, C. ch.
	38	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 6, N. IV. f. 10.
	. .	id.	id.	id.	1	id.	id.	Youan (1).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 6, texte.
	. .	id.	id.	id.	2	1226	id.	Eoul (2).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 6, texte.
	. .	id.	id.	id.	3	1227	id.	San (3).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 6, texte.
	39	id.	id.	Tchao ting.	1	1228	Tchao ting toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	8	A. II. f. 6, C. f. 4, N. IV. f. 10.
	40	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 6, texte.
	. .	id.	id.	id.	1	id.	id.	Youan (1).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 6, texte.
	. .	id.	id.	id.	2	1229	id.	Eoul (2).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 6, texte.
	. .	id.	id.	id.	3	1230	id.	San (3).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 6, texte.
	. .	id.	id.	id.	4	1231	id.	Ssé (4).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 6, texte.
	. .	id.	id.	id	5	1232	id.	Ou (5).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 6, texte.
	. .	id.	id.	id.	6	1233	id.	Lo (6).	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 6, texte.
	41	id.	id.	Touon phing.	1	1234	Touon phing youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	8	A. II. f. 6, C. f. 5, N. IV. f. 11.
	42	id.	id.	id.	1	id.	Touon phing toung. pao	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	. . . .	9	A. II. f. 6, B. f. 9, N. IV. f. 11, M. As.
	43	id.	id.	Kia hy.	1	1237	Kia hy toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	8	A. II. f. 7, C. f. 5, N. IV. f. 11.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
IX.	43	Soung.	. . Ly tsoung. .	Kia hy.	1	1237	Kia hy toung pao.	. . Youan (1). . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 7, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	2	1238	. . . . id.	. . Eoul (2). . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 7, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	3	1239	. . . . id.	. . San (3). . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 7, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	4	1240	. . . . id.	. . Ssé (4). . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 7, texte.
	44	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	1237	Kia hy tsoung pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	. . . .	7	A. II. f. 7, D. f. 9, N. IV. f. 11.
	45	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	Kia hy toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	. . . .	. .	A. II. f. 7, N. IV. f. 11.
X.	1	id.	. . . . id.	Choun yeou.	1	1241	Choun yeou toung pao.	. . Tang pé. . .	id.	id.	. .	. .	vaut 100	8	B. f. 10, N. IV. f. 13.
	2	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	5	A. II. f. 8, B. f. 3, D. f. 3, N. IV. f. 13.
	3	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	Choun yeou youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	2 tsien.	. .	A. II. f. 7, N. IV. f. 13.
	4	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	9	A. II. f. 7,C. f. 5.
	5	id.	. . . . id.	. Pao yeou .	1	1253	Houng soung youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	A. II. f. 8, C. f. 5, N. IV. f. 13.
	6	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	2 tsien.	. .	A. II. f. 8, N. IV. f. 13,
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Youan. . .	id.	id.	. .	. .	2 esp.	. .	A. II. f. 8, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	2	1254	. . . . id.	. . . Eoul. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 8, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	3	1255	. . . . id.	. . . San. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 8, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	4	1256	. . . . id.	. . . Ssé. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 8, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	5	1257	. . . . id.	. . . Ou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 8, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	6	1258	. . . . id.	. . . Lo. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 8, texte.
	7	id.	. . . . id.	Kay King.	1	1259	Kay King toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	Tsien.	. .	A. II. f. 8, N. IV. f. 14.
	8	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	2 tsien.	9	A. II. f. 8, C. f. 5, N. IV. f. 14.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Youan. . .	id.	id.	. .	. .	2 esp.	. .	A. II. f. 8, texte.
	9	id.	. . . . id.	King ting.	1	1260	Kin ting youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	9	A. II. f. 9, C. f. 5, N. IV. f. 14.
	10	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	2 tsien.	. .	A. II. f. 9, N. IV. f. 14.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Youan. . .	id.	id.	. .	. .	2 esp.	. .	A. II. f. 9, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	2	1261	. . . . id.	. . . Eoul. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 9, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	3	1262	. . . . id.	. . . San. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 9, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	4	1263	. . . . id.	. . . Ssé. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 9, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	5	1264	. . . . id.	. . . Ou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 9, texte.
	11	id.	. . Tou tsoung. . .	Hian choun.	1	1265	Hian choun youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	9	A. II. f. 9, C. f. 5, N. IV. f. 15.
	12	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	2 tsien.	. .	A. II. f. 9.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
X.	12	Soung.	. . Tou tsoung. . .	Hian Choun.	1	1265	Hian choun youan pao.	. . Youan. . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	2 esp.	. .	A. II. f. 9, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	2	1266	. . . . id.	. . . Eoul. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 9, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	3	1267	. . . . id.	. . . San. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 9, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	4	1268	. . . . id.	. . . Ssé. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 9, texte.
	. .	id.	. . . . id	. . id. . .	5	1269	. . . . id.	. . . Ou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 9, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	6	1270	. . . . id.	. . . Lo. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 9, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	7	1271	. . . . id.	. . . Tsy. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 9, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	8	1272	. . . . id.	. . . Pa . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 9, texte.
	. .	id.	. . . . id.	. . id. . .	9	1273	. . . . id.	. . Kieou. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 9, texte.
	13	Liao (a)	. . . Tay tsou. . . .	. Tian tsan. .	1	922	. Tian tsan toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	2	D. f. 3, N. II. f. 19.
	14	id.	. . Ching tsoung. . .	. Toung ho. .	1	983	. Toung ho youan pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	2	D. f. 3, N. II. f. 20.
	15	Hia.	. . Chin tsoung. . .	. Kian yeou. .	1	1170	. Kian yeou youan pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	A. III. f. 9, B. f. 3, D. f. 4. N. III. f. 29.
	16	id.	. . Siang tsoung. . .	Houang Kian.	1	1210	Houang Kian youan pao.	. . . .	id.	E.	. .	. .	id.	9	A. III. f. 9, B. f. 4, N. III. f. 32.
	17	id.	. . Hin tsoung. . .	Kouang ting.	1	1212	Kouang ting youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	A. III. f. 10, B. f. 4, D. f. 4. N. III. f. 31.
	18	id.	. . Chin tsoung. . .	Tian ching.	1	1149	Tian ching youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	84 9/16	id.	9	A. III. f. 9, C. f. 7, N. III. f. 29, en fer. C. ch.
	19	Kin (a)	. . Chy tsoung. . .	. Ta ting. .	1	1161	. Ta ting toung pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	87 15/16	id.	9	A. III. f. 19, C. f. 7. N. III. f. 32, VII. f. 3, et 5, C. ch. Mits.
	20	id.	. . . . id.	. . id. . .	16	1176	. . . . id.	. . . Chin. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 11, texte, M. As.
	21	id.	. . . . id.	. . id. . .	17	1177	. . . . id.	. . . Yeou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 11, texte, M. As.
	22	id.	. . Tchang tsoung. . .	. Thay ho. .	1	1201	. Thay ho toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	4	A. III. f. 11, B. f. 4. N. III. f. 32, M. As.
	23	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. Thay ho tsoung pao. .	. . . .	id.	T.	3	72 1/2	10 Tsien.	2	A. III. f. 11, C. f. 10, N. III. f. 33, M. As, C. ch.
	24	Youan.	. . . Chy tsou. . . .	Tchy youan.	12	1275	Tchy youan toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	6	A. II. f. 9, D. f. 3, N. IV. f. 5.
	25	id.	. . . . id.	. . id. . .	12	id.	. . . . id.	. . . .	id.	O.	. .	. .	Tsien.	6	A. II. f. 9, B. f. 3, C. f. 5, D. f. 3, N. IV. f. 15.
	26	id.	. . Tchin tsoung. . .	Youan tching.	1	1295	Youan tching toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	5	D. f. 3, N. IV. f. 17.
	27	id.	. . . . id.	. Ta té. .	1	1297	. . Ta té toung pao. . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	4	A. II. f. 10, B. f. 3, D. f. 3, N. IV. f. 17.
	28	id.	. . . Vou tsou. . . .	. Tchy ta. .	1	1308	. Tchy ta toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 11, N. IV. f. 17, M. As, C. ch.
	29	id.	. . . . id.	. . id. . .	3	1310	. Ta youan toung pao. .	. . . .	id.	mon-gole.	5	3	10 Tsien.	4	A. II. f. 11, C. f. 10, N. IV. f. 18, M. As, C. ch.
	30	id.	. . Yng tsoung. . .	Tchy tchy.	1	1321	. Tchy tchy toung pao. .	. . . .	id.	O.	. .	. .	Tsien.	4	A. II. f. 12, texte, D. f. 3, N. IV. f. 20.
	31	id.	. . Thay ting ty. . .	Thay ting.	1	1324	Thay ting youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	6	A. II. f. 12, texte, B. f. 3.
	32	id.	. . . Choun ty. . . .	Tchy tching.	11	1351	Tchy tching toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	3 Tsien.	. .	N. IV. f. 20.
	33	id.	. . . . id.	. . id. . .	11	id.	. . . . id.	Lettre mongole.	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	A. II. f. 12, M. As.

(a) Voyez la suite des souverains de ces dynasties Pl. LII. n. 27 à 38 et 39 à 41.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Poids Zolotniks.	Poids Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
X.	34	Youan.	Choun ty.	Tchy tching.	11	1351	Tchy tching toung pao.	lettre mongole,	4. 2. 3. 1	0.	. .	. .	3 Tsien.	. .	A. II. f. 12.
	35	id.	id.	id.	11	id.	id.	autre lettre id,	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	M. As.
	36	id.	id.	id.	11	id.	id.	autre lettre id, et San (3)	id.	id.	. .	. .	3 Tsien.	. .	N. XII. f. 12.
	37	id.	id.	id.	11	id.	id.	autre lettre id,	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 12.
XI.	1	id.	id.	id.	11	id.	id.	autre lettre id,	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 12.
	2	id.	id.	id.	11	id.	id.	autre lettre id, et Eoul (2)	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	N. XII. f. 12.
	3	id.	id.	id.	11	id.	id.	lettre comme Pl. x. n. 37	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 12.
	4	id.	id.	id.	11	id.	id.	lettre comme n. 1	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 12.
	5	id.	id.	id.	11	id.	id.	lettre comme n. 3	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XII. f. 11.
	6	id.	id.	id.	11	id.	id.	lettre comme n. 1	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 11.
	7	id.	id.	id.	11	id.	id.	autre lettre id	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 11.
	8	id.	id.	id.	11	id.	id.	autre lettre id	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 11.
	9	id.	id.	id.	11	id.	id.	lettre comme Pl. x. n. 33	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 12,
	10	id.	id.	id.	11	id.	id.	autre lettre id, et Y. liang tsoung	id.	id.	. .	. .	pèse 1 liang.	. .	A. II. f. 12.
	11	id.	id.	id.	11	id.	id.	lettre comme n. 10	id.	id.	. .	. .	10 Tsien.	. .	A. II. f. 12.
	12	id.	id.	id.	11	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	8	B. f. 10, D. f. 9, N. IV. f. 20.
	13	Ming.	Tay tsou.	Houng vou.	1	1368	Ta tchong toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	5 Tsien.	. .	A. II. f. 13, N. IV. f. 25.
	14	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	3 Tsien.	. .	A. II. f. 13.
	15	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	10 Tsien.	1	A. II. f. 13, C. f. 10, N. IV. f. 25, M. As.
	16	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tsy, Chy (10)	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 13.
	17	id.	id.	id.	1	id.	id.	O Chy (10)	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 13.
	18	id.	id.	id.	1	id.	id.	Kouy, Chy (10)	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 13.
	19	id.	id.	id.	1	id.	id.	Chy (10), You	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 13.
	20	id.	id.	id.	1	id.	id.	Pé Phing Chy (10),	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	21	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tsin, Chy (10),	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	22	id.	id.	id.	1	id.	id.	Chy (10)	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14, M. As.
	23	id.	id.	id.	1	id.	id.	Chy (10) Fou	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 13.
	24	id.	id.	id.	1	id.	id.	Chy (10) Tchê	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 13.
	25	id.	id.	id.	1	id.	id.	You	id.	id.	. .	. .	3 Tsien.	. .	N. XII. f. 13.
XII.	1	id.	id.	id.	1	id.	id.	Ou (5), Fou	id.	id.	. .	. .	5 Tsien.	. .	N. XII. f. 13.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XII.	2	Ming.	Tay tsòu.	Houng vou.	1	1368	Ta tchong toung pao.	Tchė.	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	5 Tsien.	. .	N. XII. f. 13.
	3	id.	id.	id.	1	id.	id.	San (3) Fou.	id.	id.	. .	. .	3 Tsien.	. .	N. XII. f. 13.
	4	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tchė.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 13.
	5	id.	id.	id.	1	id.	id.	You.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 13.
	6	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tchė.	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	N. XII. f. 13.
	7	id.	id.	id.	1	id.	id.	Eoul (2) Fou.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	8	id.	id.	id.	1	id.	id.	You.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	9	id.	id.	id.	1	id.	id.	Fou.	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XII. f. 14.
	10	id.	id.	id.	1	id.	id.	Pè. Phing.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 13.
	11	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tchė.	id.	id.		. .	id.	. .	N. XII. f. 13.
	12	id.	id.	id.	1	id.	id.	Kouy.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 13.
	13	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tsy.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 13.
	14	id.	id.	id.	1	id.	id.	O.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 13.
	15	id.	id.	id.	1	id.	id.	Kouan.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 13.
	16	id.	id.	id.	1	id.	id.	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 13.
	17	id.	id.	id.	1	id.	id.	Kouy, Y (1).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 13.
	18	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tchy.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 3.
	19	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	A. II. f. 13, N. IV. f. 24.
	20	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	A. II. f. 13, C. f. 5, N. IV. f. 24.
	21	id.	id.	id.	. .	1368—1398	Houng vou toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	10 Tsien.	. .	B. f. 10, D. f. 9, N. IV. f. 26, M. As.
	22	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Chy (10), Y. Liang.	id.	id.	8	$14\frac{11}{16}$	id.	. .	A. II. f. 14, M. As, C. ch.
	23	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Chy (10). Fou.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 16, M. As.
	24	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Tsy chy (10)	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 16.
	25	id.	id.	id.	. .	id.	id.	O chy (10).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 16.
	26	id.	id.	id	. .	id.	id.	Kouy chy (10)	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 16.
	27	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Chy (10).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 15.
	28	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Chy (10), Kouan.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 15.
	29	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Ou. Tsien.	id.	id.	. .	. .	5 Tsien.	. .	A. II. f. 14, M. As, C. ch.
	30	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Ou (5), Kouan.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 16.
	31	id.	id.	id.	. .	id.	id.	You.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 15.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XII.	32	Ming.	Tay tsou.	Houng vou.	. .	1368—1398	Houng vou toung pao.	Tchy et onglet.	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	3 Tsien.	. .	N. XII. f. 16.
	33	id.	id.	id.	. .	id.	id.	San (3), Fou.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 15.
	34	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Tchy.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 15.
	35	id.	id.	id.	. .	id.	id.	San (3). Tsien.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 14, M. As.
XIII.	1	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Chy (10) You.	id.	id.	. .	. .	10 Tsien.	. .	N. XII. f. 15.
	2	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Py Chy (10).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 15.
	3	id.	id.	id.	. .	id.	id.	King Chy (10).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 15.
	4	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Chy (10), Tché.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 15.
	5	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Ou (5) Fou.	id.	id.	. .	. .	5 Tsien.	. .	N. XII. f. 15.
	6	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Tché.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 15.
	7	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Y (1) Tsien	id.	id.	. .	. .	Tsien.	10	A. II. f. 14, C. f. 5, Mars den. n. 1286.
	8	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Fou.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	9	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Kouey, Y (1).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	10	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Kouan.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	11	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Tché.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	12	id.	id.	id.	. .	id.	id.	You.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	13	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Kouey.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	14	id	id.	id.	. .	id.	id.	Y (1) Tsien et onglet.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	15	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Tché.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	16	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Kouan.	id.	id.	. .	. .	id	. .	N. XII. f. 14.
	17	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Tché et onglet.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	18	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Tsy.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	19	id.	id.	id.	. .	id.	id.	O.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	20	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Pé. Phing et onglet.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	21	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Pé. Phing.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	22	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Pé. Phing et trois figures en globules.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 14.
	23	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Kia.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 3.
	24	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Y (1) Fen.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 3.
	25	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Eoul (2) Fou.	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	N. XII. f. 15.
	26	id.	id.	id.	. .	id.	id.	Tchy.	id.	id.	. .	56 1/16	Tsien.	. .	N. XIII. f. 3, C. ch.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XIII.	27	Ming.	. . . Tay tsou. . . .	Houng vou.	. .	1368—1398	Houng vou toung pao.	. . . Mo. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XIII. f. 3.
	28	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	Eoul (2). Tsien.	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	A. II. fol. 3.
	29	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . You. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. fol. 15.
	30	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	60 3/4	Tsien.	. .	A. II. f. 15, N. IV. f. 25, C. ch. Mars den n. 1286.
	31	id.	. . Tching tsou. . .	. Young lo. .	1	1403	. Young lo toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	A. II. f. 16, C. f. 5, N. f. 30, M. As.
	32	id.	. . Siouan tsoung. . .	. Siouan té. .	1	1426	. Siouan te toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	83 7/8	id.	10	A. II. f. 16, C. f. 5, N. IV. f. 30, M. As, C. ch.
	33	id.	. . Hiao tsoung. . .	Houng tchy.	1	1488	Houng tchy toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	A. II. f. 16, C. f. 5, N. IV. f. 30, M. As.
	34	id.	. . Chy tsoung. . .	. Kia tsing. .	1	1522	. Kia tsing toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	68 11/16	id.	9	A. II. f. 16, C. f. 5, N. IV. f. 31, C. ch. M. As.
	35	id.	. . Ching tsoung. . .	. Van ly. .	13	1585	. Ta ming toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	7	A. II. f. 17, B. f. 3, D. f. 3, N. IV. f. 32.
	36	id.	. . . . id.	. . id. . .	13	id.	. . . . id.	. . . Hou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 18, texte, N. XII. f. 16.
	37	id.	. . Mou tsoung. . .	Loung King.	1	1567	Loung King toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	d.	1	A. II. f. 18, C. f. 5, N. IV. f. 32.
	38	id.	. . Chin tsoung. . .	. Van ly. .	1	1573	. Van ly toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	95 3/16 35 13/16	id.	9	A. II. f. 18, C. f. 6, N. IV. f. 32, C. ch. M. As.
	39	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Youn. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 16.
XIV.	1	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Ho. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 16.
	2	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tching. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 16,
	3	id.	. . . . id	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Kong. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 16.
	4	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 16.
	5	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Ho. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 16.
	6	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Hou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 16.
	7	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Vang. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 16.
	8	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tian. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 16.
	9	id.	. . Kouang tsoung . .	Thay tchang.	1	1620	Thay tchang toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	89 7/16	id.	4	A. II. f. 18, C. f. 6, F. f. 22, N. IV. fol. 33, C. ch.
	10	id.	. . Hy tsoung. . .	. Tian Ky. .	1	1621	. Tian Ky toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	N. VI. f. 7.
	11	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	10 Tsien.	9	A. II. f. 19, B. f. 10, D. f. 9, N. IV. f. 33, M. As.
	12	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	Chy (10), Y (1) Liang.	id.	id.	8	68	id.	. .	N. XII. f. 16, M. As, C. ch.
	13	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Chy (10). . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 16.
	14	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	Chy (10), et 2 globules.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	15	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	Tian Ky toung pao.	id.	id.	. .	. .	Madaille.	. .	C. ch, M. As.
	16	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	N. VI. f. 7, M. As.
	17	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	90 5/16 84 13/16	id.	9	A. II. f. 19, C. f. 6, N. IV. f. 33, C. ch.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XIV.	18	Ming.	. . Hy tsoung. . .	. Tian Ky. .	1	1621	. Tian Ky toung pao. .	. . . Hou. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	$94\frac{13}{16}$	Tsien.	. .	C. ch. f. 17.
	19	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Kong. . . .	id.	id.	. .	$90\frac{15}{16}$	id.	. .	C. ch. f. 17.
	20	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tchang. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	21	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Youen. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	22	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Hou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	23	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tchy. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	24	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Youan. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	25	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . { Y (1) Tsien. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	26	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	Sin, { Y (1) Tsien. { Y (1) Fen.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	27	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tchen. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	28	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Tsin. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	29	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Ho. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	30	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Kong. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	31	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Hou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	32	id.	. . Sou tsoung. . .	Tsoung tching.	1	1628	Tsoung tching toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	A. II. f. 19.
	33	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Kiau Ou (5). . .	id.	id.	2	$51\frac{1}{4}$	5 Tsien.	. .	C. ch. M. As.
	34	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Hou Ou (5). . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18, M. As.
	35	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	2	D. f. 9, N. IV. f. 35.
	36	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	{ . .	$41\frac{7}{8}$ / $75\frac{1}{4}$	Tsien.	. .	A. II. f. 19, N. IV. f. 35, C. ch.
XV.	1	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Eoul (2). . .	id.	id.	1	$54\frac{3}{16}$	2 Tsien.	. .	M. As. C. ch.
	2	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Kouey. . .	id.	id.	. .	69	id.	. .	M. As, C. ch.
	3	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As.
	4	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Tsing Tchoung. .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XII. f. 17.
	5	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . globule. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17, M. As.
	6	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Hou. . . .	id.	id.	. .	$66\frac{11}{16}$	id.	. .	N. XII. f. 17, C. ch.
	7	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. . }	30 / $33\frac{1}{2}$	id.	. .	N. XII. f. 17, C. ch. M. As.
	8	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Ssé. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	9	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Hou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	10	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id	. . . . id.	. . cheval. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	11	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Yo. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années		Inscription		Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids.		Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
					du Nian hào.	de J. C.	de la face.	du revers.			Zolotniks.	Dolis.			
XV.	12	Ming.	. . Sou tsoung. . .	Tsoung tching.	1	1628	Tsoung tching toung pao.	. . . Tsing. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XII. f. 17.
	13	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Kieou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	14	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Kia. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	15	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Ping. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	16	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Meou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	17	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Hou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	18	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. globule et Hou. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	19	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Kong. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	20	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Tsing. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	21	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Pa. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	22	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Kio. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	23	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Kouan. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	24	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Ky. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	25	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Kong. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	26	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Yng. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	27	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	Tsoung et globule.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	28	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tchong. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	29	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Kiang. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	30	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Sin. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	31	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Kien. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	32	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Hou, Kieou. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	33	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Hou, Eoul (2). .	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	N. XII. f. 18.
	34	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Kong, Eoul (2). .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	35	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Y (1) Ly. . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XII. f. 18.
	36	id.	. . . . id.	. . id . .	1	id.	. . . . id.	. Hou, Eoul (2). .	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	N. XII. f. 18.
	37	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Eoul (2), Hou. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	38	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . { Pa Tong. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	39	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	{ Y (1) Ly	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	40	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	{ Y (1) Tong.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	41	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Kong. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids Zolotniks.	Poids Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XV.	42	Ming.	. . Sou tsoung. . .	Tsoung tching.	1	1628	Tsoung tching toung pao.	. . . Ky. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	2 Tsien.	. .	N. XII. f. 18.
	43	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Kouan. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	44	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Y. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 17.
	45	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Y (1), Tong. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 18.
	46	id.	. . . Fou vang. . . .	Houng Kouang.	1	1644	Houng Kouang toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	69	Tsien.	3	A. II. f. 20, C. f. 6, F. fol. 22, C. ch.
	47	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 20, N. IV. f. 36.
	48	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Feng. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. II. f. 20, texte, N. XII. fol. 19.
	49	id.	. . Thang vang. . .	Loung vou.	1	1646	Loung vou toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	A. II. f. 20, N. IV. fol. 37.
	50	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	A. II. f. 20, C. f. 6, N. IV. f. 36, C. ch
	51	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	1	A. II. f. 20, N. IV. f. 37.
XVI.	1	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Kong. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 19.
	2	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Hou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 19.
	3	id.	. . . Fou vang. . . .	Tchao vou.	1	id.	Tchao vou toung pao.	. . Y Fen. . .	id.	T.	3	9 $^{7}/_{16}$	Un Fen.	. .	M. As. C. ch.
	4	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	O.	. .	. .	Tsien.	. .	A. II. f. 21, M. As.
	5	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	67 $^{3}/_{16}$	id.	. .	A. II. f. 21, N. IV. f. 37, C. ch.
	6	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Kong. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 19.
	7	id.	. . Koucy vang. . .	. Young ly. .	1	1647	Young ly toung pao.	. . Y Fen. . .	id.	id.	. .	. .	Un Fen.	. .	M. As.
	8	id	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	Tchoo-an.	. .	. .	2 Tsien.	. .	M. As.
	9	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	O.	. .	. .	Tsien.	. .	A. II. f. 21, C. f. 6, N. IV. f. 38.
	10	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Hou. . . .	id.	id.	. .	74 $^{3}/_{4}$	id.	. .	N. XII. f. 19, C. ch.
	11	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Koué. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 19.
	12	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . . id. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 19.
	13	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Kong. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 19.
	14	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Ting. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 19.
	15	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Youé. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 19.
	16	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tcheng. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 19.
	17	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Lieou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 19.
	18	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Fou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 19.
	19	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Kong. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 19.
	20	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Ming. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 19.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XVI.	21	Ming.	. . Kouey vang. . .	. Young ly. .	1	1647	. Young ly toung pao. .	. . . Kong. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XII. f. 19.
	22	Si vang.	Tchang hian tchoung, rebelle.	. Ta choun. .	1	1649	Hing tchao toung pao.	. . Y Fen. . .	id.	id.	. .	. .	Un Fen.	. .	B. f. 10, D. f. 9, N. IV. f. 39.
	23	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20, M. As.
	24	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Ou Ly. . .	id.	id.	. .	. .	5 Ly.	. .	N. XII. f. 20, M. As.
XVII.	1	id.	Tchang hian tchoung, rebelle.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	6	D. f. 5, F. f. 12, N. IV. f. 39.
	2	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Kong. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20.
	3	Ta tsing.	. Ab Kay foullinga. .	. . . . . .	. .	1619	Ab Kay foullinga Khan Tsien.	Tchouan (10) Emutsikka (1 Tsien) *Mond.*	3. 1. 4. 2	Mand chou.	. .	. .	10 Tsien?	. .	Bon Schilling.
	4	id.	. . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	1	45	Tsien.	3	D. f. 7, M. As, C. ch.
	5	id.	Ab Kay Foullinga ou Tay tsou.	. Tian ming. .	1	1616—1626	. Tian ming toung pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	id.	2	A. II. f. 22, B. f. 4, D. f. 3, N. IV. f. 40.
	6	id.	. . . Chy tsou. . . .	Choun tchy.	1	1644	Choun tchy toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Gr. Tsien.	10	A. II. f. 22, C. f. 6, N. IV. f. 41, M. As.
	7	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	84 ¹/₂	Tsien.	. .	N. VII. f. 16, C. ch.
	8	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Toung. . .	id.	id.	. .	69 ³/₄	id.	. .	C. ch.
	9	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Ning. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20.
	10	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tchang. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20.
	11	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Siouan. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20, M. As.
	12	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Siang. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20.
	13	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Youan. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20.
	14	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Yang. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20.
	15	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Fou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20.
	16	id.	. . . . id	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Tché. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20.
	17	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Ho. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20.
	18	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Lin. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20.
	19	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Toung. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20.
	20	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tsing. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20.
	21	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Sou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20.
	22	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Hou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20.
	23	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Kong. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	24	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Toung. . .	id.	id.	. .	92 ³/₁₀	id.	. .	M. As, C. ch.
	25	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Hou. . . .	id.	id.	1	¹/₂	id.	. .	N. XII. f. 21, M. As. C. ch.
	26	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Siang. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Poids Zolotniks.	Poids Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XVII.	27	Ta Tsing.	Chy tsou.	Choun tchy.	1	1644	Choun tchy toung pao.	Fou.	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XII. f. 21.
	28	id.	id.	id.	1	id.	id.	Ning.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	29	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tchang.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	30	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tche.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	31	id.	id.	id.	1	id.	id.	Toung.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	32	id.	id.	id.	1	id.	id.	Kong.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	33	id.	id.	id.	1	id.	id.	Y (1).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	34	id.	id.	id.	1	id.	id.	Ho.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	35	id.	id.	id.	1	id.	id.	Yong.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	36	id.	id.	id.	1	id.	id.	Siouan.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	37	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tsing.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	38	id.	id.	id.	1	id.	id.	Youn.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	39	id.	id.	id.	1	id.	id.	Sou.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	40	id.	id.	id.	1	id.	id.	Youan.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	41	id.	id.	id.	1	id.	id.	Lin.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	42	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tching.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	43	id.	id.	id.	1	id.	id.	Toung Ly.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21
	44	id.	id.	id.	1	id.	id.	Youan Ly.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	45	id.	id.	id.	1	id.	id.	Siouan Ly.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	46	id.	id.	id.	1	id.	id.	Ho Ly.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	47	id.	id.	id.	1	id.	id.	Youan Ly.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	48	id.	id.	id.	1	id.	id.	Yong Ly.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	49	id.	id.	id.	1	id.	id.	Sou Ly.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	50	id.	id.	id.	1	id.	id.	Ning Ly.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
XVIII.	1	id.	id.	id.	1	id.	id.	Chen Ly.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	2	id.	id.	id.	1	id.	id.	Youn Ly.	id.	id.	. .	92 7/16	id.	. .	N. XII. f. 21, M. As. C. ch.
	3	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tsing Ly.	id.	id.	. .	80 3/4	id.	. .	N. XII. f. 21, C. ch.
	4	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tchang Ly.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	5	id.	id.	id.	1	id	id.	Toung Ly.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.
	6	id.	id.	id.	1	id.	id.	Fou Ly.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 21.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids Zolotniks.	Poids Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XVIII.	7	Ta tsing.	Chy tsou.	Choun tchy.	1	1644	Choun tchy toung pao.	Hou Ly.	4. 2. 3. 1	0.	. .	62 1/2	Tsien.	. .	C. ch.
	8	id.	id.	id.	1	id.	id.	Toung Ly.	id.	id.	. .	89 1/4	id.	. .	M. As, C. ch.
	9	id.	id.	id.	1	id.	id.	id.	id.	id.	. .	42 1/8	Petit Tsien.	. .	C. ch.
	10	id.	id.	id.	1	id.	id.	Youn Ly.	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	C. ch.
	11	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tchang Ly.	id.	id.	. .	94 1/8	id.	. .	C. ch.
	12	id.	id.	id.	1	id.	id.	Lin Ly.	id.	id.	. .	86	id.	. .	C. ch.
	13	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tchy Ly.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	14	id.	id.	id.	1	id.	id.	Kong Ly.	id.	id.	1	3 13/16	id.	. .	C. ch.
	15	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tchang *bilingue*.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 22.
	16	id.	id.	id.	1	id.	id.	Ning *bilingue*.	id.	id.	. .	93 1/2	id.	. .	M. As. C. ch.
	17	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tchy *bilingue*.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 22, M. As.
	18	id.	id.	id.	1	id.	id.	Youan *bilingue*.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 22.
	19	id.	id.	id.	1	id.	id.	Ho *bilingue*.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 22.
	20	id.	id.	id.	1	id.	id.	Fou *bilingue*.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 22.
	21	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tchang *bilingue*.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 22.
	22	id.	id.	id.	1	id.	id.	Chen *bilingue*.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 22.
	23	id.	id.	id.	1	id.	id.	Sou *bilingue*	id.	id.	. .	. .	d.	. .	N. XII. f. 22.
	24	id.	id.	id.	1	id.	id.	Toung *bilingue*.	id.	id.	1	6 3/4	id.	. .	C. ch.
	25	id.	id.	id.	1	id.	id.	id.	id.	id.	. .	40 13/16	id.	. .	C. ch.
	26	id.	id.	id.	1	id.	id.	id.	id.	id.	. .	45 1/2	id.	. .	M. As. C. ch.
	27	id.	id.	id.	1	id.	id.	Siouan *bilingue*.	id.	id.	. .	72 9/16	id.	. .	C. ch.
	28	id.	id.	id.	1	id.	id.	Lin *bilingue*.	id.	id.	1	8 3/4	id.	. .	M. As, C. ch.
	29	id.	id.	id.	1	id.	id.	Toung *bilingue*.	id.	id.	. .	90 1/8	id.	. .	M. As, C. ch.
	30	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tché *bilingue*.	id.	id.	1	1	id.	. .	M. As. C. ch.
	31	id.	id.	id	1	id.	id.	Youan pou, *Mandch.*	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As.
	32	id.	id.	id.	1	id.	id.	id.	id.	id.	1	2 1/2	id.	. .	N. XII. f. 22, C. ch.
	33	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tsiouan pou *Mandch.*	id.	id.	1	2 11/16	id.	. .	M. As. C. ch, Mars den n. 1290.
	34	id.	Ching tsin.	Kang hi.	1	1662	Kang hi toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	A. II. f. 23, C. f. 6, N. IV. f. 42.
	35	id.	id.	id.	1	id.	id.	Youan *bilingue*.	id.	id.	. .	70 13/16	id.	. .	C. ch.
	36	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tché *bilingue*.	id.	id.	1	2 15/16	id.	. .	C. ch.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XVIII.	37	Ta tsing.	Ching tsin.	Kang hi.	1	1662	Kang hi toung pao.	Chen *bilingue.*	4. 2. 3. 1	O.	. .	94 1/8	Tsien.	. .	C. ch.
	38	id.	id.	id.	1	id.	id.	Toung *bilingue.*	id.	id.	. .	56 1/8	id.	. .	M. As, C. ch.
	39	id.	id.	id.	1	id.	id.	id.	id.	id.	. .	66 13/16	id.	. .	M. A:, C. ch.
	40	id.	id.	id.	1	id.	id.	id.	id.	id.	. .	67 5/16	id.	. .	C. ch.
	41	id.	id.	id.	1	id.	id.	Nan *bilingue.*	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 23.
	42	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tché *bilingue.*	id.	id.	. .	. .	Petit Tsien.	. .	N. XII. f. 23.
	43	id.	id.	id.	1	id.	id.	id.	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XII. f. 23, Mars den n. 1299.
	44	id.	id.	id.	1	id.	id.	Ho *bilingue.*	id.	id.	. .	86 11/16	id.	. .	N. XII. f. 22, C. ch.
	45	id.	id.	id.	1	id.	id.	Youan *bilingue.*	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 22.
	46	id.	id.	id.	1	id.	id.	Nan *bilingue.*	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 22.
	47	id.	id.	id.	1	id.	id.	Fou *bilingue.*	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 22.
	48	id.	id.	id.	1	id.	id.	Thay *bilingue.*	id.	id.	. .	. .	Petit Tsien.	. .	N. XII. f. 22.
	49	id.	id.	id.	1	id.	id.	Siouan *bilingue.*	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XII. f. 22.
	50	id.	id.	id.	1	id.	id.	Kouey *bilingue.*	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 22.
	51	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tchang *bilingue.*	id.	id.	. .	. .	Petit Tsien.	. .	N. XII. f. 22.
	52	id.	id.	id.	1	id.	id.	Toung *bilingue.*	id.	id.	. .	32 6/8	Tsien.	. .	C. ch.
	53	id.	id.	id.	1	id.	id.	Lin *bilingue.*	id.	id.	. .	2 7/8	id.	. .	M. As, C. ch.
XIX.	1	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tchang *bilingue.*	id.	id.	. .	92 11/16	id.	. .	M. As, C. ch.
	2	id.	id.	id.	1	id.	id.	id.	id.	id.	1	12 7/8	id.	. .	C. ch.
	3	id.	id.	id.	1	id.	id.	Ky *bilingue*	id.	id.	. .	92 3/8	id.	. .	C. ch.
	4	id.	id.	id.	1	id.	id.	Ho *bilingue.*	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As.
	5	id	id.	id.	1	id.	id.	Sou. *Ch* Ki. *M.*	id.	id.	1	14 3/4	id.	. .	M. As, C. ch.
	6	id.	id.	id.	1	id.	id.	Ning *bilingue.*	id.	id.	1	7 1/2	id.	. .	M. As, C. ch.
	7	id.	id.	id.	1	id.	id.	Kouang *bilingue.*	id.	id.	. .	60 7/8	id.	. .	M. As, C. ch.
	8	id.	id.	id.	1	id.	id.	Youan pou, *M.*	id.	id.	. .	58 7/16	id.	. .	M. As, C. ch.
	9	id.	id.	id.	1	id.	id.	Youan pou *M.*	id.	id.	. .	24 7/16	Petit Tsien.	. .	M. As, C. ch.
	10	id.	id.	id.	1	id.	id.	Tsiouan pou *M.*	id.	id.	1	5	Tsien.	. .	M. As, C. ch.
	11	id.	id.	id.	1	id.	id.	id.	id.	id.	. .	63 3/8	id.	. .	M. As, C. ch.
	12	id.	id.	id.	1	id.	id.	id.	id.	id.	1	7 7/8	id.	. . .	C. ch.
	13	id.	Chy tsoung.	Young tching.	1	1723	Young tching toung pao.	Youn pou *M.*	id.	id.	1	29 15/16	id.	. .	A. II. f. 23, N. IV. f. 42, C. ch.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hâo.	Années du Nian hâo.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XIX.	14	Ta tsing.	. . Chy tsoung. . .	Young tching.	1	1723	Young tching toung pao.	. Youan pou *M.* .	4. 2. 3. 1	O.	1	3/8	Tsien.	. .	C. ch. Mars den N° 1305.
	15	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	1	24 7/16	id.	. .	C. ch.
	16	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	1	22 1/2	id.	. .	C. ch.
	17	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	. .	92 15/16	id.	. .	C. ch.
	18	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Tsiouan pou *M.* .	id.	id.	. .	18 5/8	id.	. .	C. ch.
	19	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As.
	20	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	1	7 7/8	id.	. .	C. ch.
	21	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . Nan pou *M.* . .	id.	id.	. .	93 1/2	id.	. .	C. ch.
	22	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Sou pou *M.* . .	id.	id.	. .	86 1/4	id.	. .	C. ch.
	23	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Kouang pou *M.* .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 23.
	24	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Y pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 23.
	25	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Ou pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 23.
	26	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Tchang pou *M.* .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 23.
	27	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Ho pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 23.
	28	id.	. . . . id	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tsian pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 23, M. As.
	29	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 23.
	30	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Youn pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 23, M. As.
	31	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Youan pou *M.* .	id.	id.	1	8 7/8	id.	. .	N. XII. f. 23, C. ch.
	32	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tsin pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 23.
	33	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Nan pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 23.
	34	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tsian pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 23.
	35	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tché pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 23.
	36	id.	. . Kao tsoung. . .	Kian loung.	1	1736	Kian loung toung pao.	Tian tay hia phing.	id.	id.	3	28 3/16	Medaille.	. .	C. ch.
	37	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Youan pou *M.* .	id.	id.	. .	80 13/16	Tsien.	. .	M. As, C. ch.
	38	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 24, Mars den N° 1807, M. As.
	39	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	1	89 7/8 15 5/8	id.	. .	M. As. Gr et petit Tsien, C. ch.
	40	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Tsiouan pou *M.* .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As.
	41	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	1 1	63 3/8 73 9/16	id.	. .	M. As. C. ch.
	42	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	1 1	1/8 14 1/4	Grandit Tsien.	. .	C. ch.
	43	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Sou pou *M.* . .	id.	id.	1	5 1/4	Tsien.	. .	C. ch.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XIX.	44	Ta Tsing.	. . Kao tsoung. . .	Kian loung.	1	1736	Kian loung toung pao.	. . Sou pou *M.* . .	4. 2. 3. 1	0.	. .	83 5/16	Tsien.	. .	M. As. C. ch.
	45	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tché pou *M.* . .	id.	id.	1	8 7/8	id.	. .	C. ch.
	46	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . . id. . . .	id.	id.	. .	91 1/2	id.	. .	M. As. Grand et petit Tsien, C. ch.
	47	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Fou pou *M.* . .	id.	id.	. .	88 7/16	id.	. .	C. ch.
	48	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tchy pou *M.* . .	id.	id.	. .	91 3/16	id.	. .	C. ch.
	49	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tsian pou *M.* . .	id.	id.	1	7/16	id.	. .	M. As, C. ch.
	50	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Tchang pou *M.* . .	id.	id.	1	9 7/8	id.	. .	C. ch.
	51	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Kouang pou *M.* .	id.	id.	. .	94 3/4	id.	. .	C. ch.
XX.	1	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Nan pou *M.* . .	id.	id.	. .	89 1/16	id.	. .	N. XII. f. 23, C. ch.
	2	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Y pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 23.
	3	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Youn pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 23.
	4	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Chen pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 23.
	5	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Kouey pou *M.* .	id.	id.	. .	83 5/8	id.	. .	M. As, C. ch.
	6	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Sou pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 24.
	7	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tsin pou *M.* . .	id.	id.	1	1 9/16	id.	. .	N. XII. f. 24, C. ch.
	8	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Ou pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 24.
	9	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Aksou *M. et Arab.* .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As.
	10	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Ouche *M. et Arab.* .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As.
	11	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	Ierkond *M. et Arab.*	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As.
	12	id.	. . Tchen tsoung. . .	Kia King.	1	1796	Kia King toung pao.	. Tsiouan pou *M.* .	id.	id.	2 2	3 1/2 5 1/2	Grand Tsien.	. .	M. As, C. ch.
	13	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	1 1	7 1/4 11 1/4	Tsien.	. .	M. As, C. ch.
	14	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Youan pou *M.* .	id.	id.	. . 1	95 1/16 15 1/8	id.	. .	M. As, C. ch.
	15	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tchy pou *M.* . .	id.	id.	1	1 5/16	id.	. .	C. ch.
	16	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	1	29 7/16	id.	. .	M. As, C. ch.
	17	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	Aksou *M.* et *Arab.*	id.	id.	. .	94 5/8	id.	. .	M. As, C. ch.
	18	id.	. Empereur actuel. .	Tao Kouang.	1	1821	Tao Kouang toung pao.	. Tsiouan pou *M.* .	id.	id.	2	25 3/16	Grand Tsien.	. .	M. As, C. ch.
	19	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Youan pou *M.* .	id.	id.	1	47 3/8	id.	. .	C. ch.
*	20	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	M. As.
	21	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Tsiouan pou *M.* .	id.	id.	1	87 1/2	Grand Tsien.	. .	C. ch.
	22	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . . id. . . .	id.	id.	1	50	id.	. .	C. ch.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids Zolotniks.	Poids Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XX.	23	Ta tsing.	. . Empereur actuel. . .	Tao Kouang.	1	1821	Tao Kouang toung pao.	. Tchy pou *M.* .	4. 2. 3. 1	0.	1 . .	24 3/8 81 15/16	Tsien.	. .	C. ch. Grand et petit Tsien.
	24	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Tsiouan pou *M.* .	id.	id.	. . . .	83 7/16 86 5/8	id.	. .	C. ch.
	25	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	Tian tay hia phing.	id.	id.	3	16 1/2	Médaille.	. .	C. ch.
	26	Ming.	. . . Tay tsou. . . .	Houng vou.	. .	1368	. . . .	. . Y Kouan. . .	id.	id.	. .	. .	un Liang.	. .	Revers du papier monnaie Pl. XXI. N. 1.
XXI.	1	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	Tchao pao hing toung ming to Y Kouan.								Du Halde T. II. M. As. C. ch. Voyez le revers Pl. XX. n. 26. M. As. C. ch.

Caractères T — Tian hia toung hing

Figure d'une enfilade ou Kouan de 1000 pièces.

Ta ming pao tchao — Caractères T

Houng Vou Nien Youe — Tin tsy fan jin tsay tchan — Tchao Chang in Ou Chy Liang — Chy young vey tchao tcho tchan Kao pou — Ta ming pao tchao Youy toung tsen toung sing — Tsou Tchoun In tchao — Hou pou

Traduction

Tchao des Grands Ming ayant un cours universel. Un Kouan ou 1000 Tsien.

Tchao des Grands Ming ayant cours dans tout l'Empire. T. D'aprés la représentation du ministre des finances il a été ordonné de faire et d'imprimer des Tchao des Grands Ming qui doivent avoir cours partout à l'égal de la monnaie de cuivre. Ceux qui feront de faux Tchao auront la tête tranchée. Le dénonciateur et celui qui saisira le coupable recevront une récompense de 250 Liang et les biens du coupable. Nian hao Houng vou.

Année Mois. Jour.

LINGOTS.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XXII.	1	Chine.	. . Lingot d'Argent. . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . .	. . . .	. .	K. f. 4, L. f. 4.
	2	id.	. . . . id.	. . . . . .	. .	. . .	. . . .	. . . .	. .	K. f. 2, L. f. 6.
	3	id.	. . . . id.	. . . . . .	. .	. . .	. . . .	. . . .	. .	K. f. 4, L. f. 5.
	4	id.	. . . . id.	. . . . . .	. .	. . .	. . . .	. . . .	. .	K. f. 1.
	5	id.	. . . . id.	. . . . . .	. .	. . .	. . . .	. . . .	. .	K. f. 2, L. f. 3.
XXIII.	1	id.	. . Lingot d'Or. . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . .	. . . .	. .	K. f. 1.
	2	Tibet.	. . . . id.	. . . . . .	. .	. . .	. . . .	. . . .	. .	K. f. 9.
	3	id.	. . . . id.	. . . . . .	. .	. . .	. . . .	. . . .	. .	K. f. 9.
	4	Annam.	. . . . id.	. . . . . .	. .	. . .	. . . .	. . . .	. .	K. f. 7.
	5	id.	. . Lingot d'Argent. . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . .	. . . .	. .	K. f. 3.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
							MONNAIES DES REBELLES.								
XXIV.	1		Ssé Ssé Ming.	Ta y.	1	758	Ta y youan pao.	Onglet.	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	Gr. monnaie.	. .	A. III. f. 1, texte, R. IV. f. 7.
	2		id.	Choun tian.	1	759	Choun tian youan pao	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 1, texte.
	3		Lieou Youy.	Feou tchang.	1	1130	Feou tchang youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	N. III. f. 30.
	4		id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	2	A. III. f. 11, B. f. 4, D. f. 4, N. III. f. 30.
	5		id.	id.	1	id.	Feou tchang tsoung pao.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 12, texte, F. f. 20.
	6		Tchang chy tching.	Tian y eou.	1	1353	Tian y eou toung pao.	Ou (5) T.	id.	id.	. .	. .	5 Tsien.	3	A. III. f. 12, D. f. 9, N. IV. f. 22.
	7		id.	id.	1	id.	id.	Tsan T.	id.	id.	. .	. .	3 Tsien.	7	A. III. f. 12, B. f. 10, N. IV. f. 22.
	8		id.	id.	1	id.	id.	Y (·).	id.	id.	. .	. .	Tsien.	3	A. III. f. 12, C. f. 7, N. IV. f. 21, B. f. 4. F. f. 14.
	9		id.	id.	1	id.	id.	Eoul (2).	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	N. IV. f. 22, N. XII. f. 12.
	10		Lieou fou toung.	Loung foung.	1	1355	Loung foung, toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	3 Tsien.	. .	N. IV. f. 23.
	11		id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	A. III. f. 12, N. IV. f. 23.
	12		id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	A. III. f. 12, N. IV. f. 23, B. f. 4, D. f. 4, F. f. 20.
	13		Tian houan tchou.	. . . . .	1	1351	Tian Ky toung pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	Gr. monnaie.	. .	Endl. p. 34.
			id.	. . . . .	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	Endl. p. 34.
	14		id.	. . . . .	1	id.	Tian ting toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	En 2 grand:	. .	D. f. 9, Endl. pag. 34.
	15		id.	. . . . .	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	C. f. 8, F. f. 14.
	16		Hia tchou.	. . . . .	1	1363	Tian toung youan pao.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	. .	Endl. pag. 34.
			id.	. . . . .	1	id.	id.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	Endl. pag. 34.
	17		Tchang you liang.	Ta Y.	1	1352	Ta y toung pao.	. . . .	id.	O.	. .	. .	3 Tsien.	. .	N. IV. f. 23.
	18		id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	A. III. f. 13.
	19		id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	5	A. III. f. 13, C. f. 7, N. IV. f. 23.
	20		Tchang hian tchoung.	Ta choun.	1	1644	Ta choun toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	4	A. III. f. 13, B. f. 4, D. f. 4, N. IV. f. 13.
	21		id.	id.	1	id.	id.	Kong.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 20.
			id.	id.	1	id.	Hing tchao toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	Voyez Pl. XVI. n. 22 à 25 et Pl. XVII. n. 1 et 2.
	22		Ly tchy tchang.	Young tchang.	1	id.	Young tchang toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	10 Tsien.	. .	Endl. pag. 35.
			id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Gr. monnaie.	. .	Endl. pag. 35.
	23		id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	A. III. f. 13, B. f. 4, D. f. 4, N. IV. f. 38, N. VII. f. 19.
	24		id.	id.	1	id.	id.	Onglet et Globule	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 4.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
							MONNAIES DES PRINCES SECONDAIRES DE LA CHINE.								
XXV.	1	Tsian ho.	Vang Kian.	Young phing.	1	911	Young phing youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	A. III. f. 4, texte.
	2	id.	id.	Toung tching.	1	916	Toung tching youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 4, C. f. 6.
	3	id.	id.	Tian han.	1	917	Tian han youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 4, C. f. 6.
		id.	id.	Kouang tian.	1	918	Kouang tian youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 4, C. f. 6.
	4	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 24.
		id.	Vang tsoung y en.	Kian te.	1	919	Kian te youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	$63\frac{15}{16}$	id.	. .	A. III. f. 4, C. f. 6, en fer C. ch.
	5	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 23.
	6	id.	id.	Hian Kang.	1	925	Hian Kang youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 5, C. f. 6.
	7	id.	Meng tchang.	Kouang tching.	1	938	Kouang tching toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 5, B. f. 3.
	8	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	D. f. 3, N. II. 18.
	9	Ta min.	Vang ching chy.	. . . . .	1	892	Kay youan toung pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	Gr. monnaie.	. .	En fer. A. III. fol. 7, texte.
	10	id.	id.	Young ho.	1	935	Young ho toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	Endl. pag. 31.
	11	id.	Vang hi.	Young loung.	1	939	Young loung toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	Gr. monnaie.	. .	En fer. A. III. f. 8, texte et en cuivre.
	12	Yen.	Vang y en tching.	Tian te.	1	943	Tian te toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	En fer. A. III. f. 8, texte.
	13	id.	id.	id.	1	id.	Tian te tsoung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	En fer. A. III. f. 8, texte.
	14	Nan tang.	Ly King.	Pao ta.	1	id.	Pao ta youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	. . . .	. .	Endl. pag. 32.
	15	id.	id.	Hing tchoung.	1	958	Tang Koue toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	Tsien.	. .	A. III. f. 2, C. f. 7, N. II. f. 13, F. f. 18, R. IV. f. 9, Æ et en fer.
	16	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	T.	. .	$87\frac{5}{8}$	id.	. .	A. III. f. 2, C. f. 7, N. II. f. 13, C. ch.
	17	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 2, N. II. f. 13.
	18	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 2, N. II. f. 13.
	19	id.	id.	id.	1	id.	Ta tang toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. . .	id.	. .	A. III. f. 3, C. f. 7, N. II. f. 15, F. f. 16, R. IV. f. 10.
	20	id.	id.	id.	1	id.	Young toung tsiouan pao.	. . . .	. . . .	id.	. .	. .	10 Tsien.	. .	A. III. f. 1, texte, R. IV. f. 8.
	21	id.	Ly y ou.	. . . . .	3	964	Kay Youan toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	En fer. A. III. f. 2, R. IV. f. 8, sous Ly King.
	22	id.	id.	id.	3	id.	id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	. .	En fer. A. III. f. 2.
	23	Nan han.	Lieou in.	Kian heng,	1	918	Kian heng tsoung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 6, B. f. 3, D. f. 3, N. II. f. 18, Æ et Plomb,
	24	id.	id.	id.	1	id.	Kian heng toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 6, D. f. 3, N. II. f. 18.
	25	id.	id.	Ta yeou.	1	928	Ta yeou youan pao.	. . . .	id.	id.	, .	. .	. . . .	. .	Endl. p. 32.
	26	Tsou.	Ma yen.	. . . . .	1	896	Kian fong tsiouan pao.	. . . .	. . . .	id.	. .	. .	Tsien.	. .	En fer. A. III. f. 6, texte et en plomb.
	27	id.	id.	. . . . .	1	id.	Tian tsè fou pao.	. . . .	. . . .	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 7, texte.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids Zolotniks.	Poids Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XXV.	28	Yan.	Lieou heou Kouang.	King tian.	1	909	King tian youan pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	A. III. f. 8, texte.
	29	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Van. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	Endl. p. 33.
							MONNAIES DU R^me D'ANNAM OU COCHINCHINE.								
	30	Ly, Ly.	. . . .	Choun tian.	1	1428	Choun tian youan paon.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 19, C. f. 6, N. V. f. 13.
	31	id., Lin.	. . . Tay tsou. . . .	Tsao phing.	1	1434	Tsao phing toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 20, C. f. 8, N. V. f. 14, N. VII. f. 5.
	32	id., id.	. . . . id.	Ta pao.	1	1440	Ta pao toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 20, B. f. 3, D. f. 4, N. V. f. 14.
	33	id., Sou.	. . Chen tsoung. . .	Ta ho.	1	1443	Ta ho toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 20, N. V. f. 15, N. VII. f. 5.
	34	id., id.	. . . . id.	Yen ning.	1	1454	Yen ning toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 20, C. f. 8, N. V. f. 15, N. VII. f. 6.
	35	id., Houng.	. . . .	Tian hing.	1	1459	Tian hing toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 20, C. f. 7, N. V. f. 15, N. V. f. 16, N. VII. f. 6, F. f. 15.
	36	id., Hao.	. . . . id.	Kouang choun.	1	1460	Kouang choun toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 21, C. f. 8.
	37	id., id.	. . . . id.	Houng té.	1	1470	Houng té toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 21, C. f. 8, N. V. f. 16, N. VII. f. 6.
	38	id., Hoey.	. . Sian tsoung. . .	King toung.	1	1498	King toung toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 21, C. f. 8, N. V. f. 17.
	39	id., Y.	. . . .	Touan King.	1	1506	Touan King toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 21, N. V. f. 17.
	40	id., Tcheou.	. . . Sian Y. . . .	Houng choun.	1	1510	Houng choun toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 21, C. f. 8. N. V. f. 17, N. VII. f. 5.
	41	id., Lou.	. . Kong hoan ty. . .	Kouang ho.	1	1522	Kouang ho toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 21, C. f. 9, N. V. f. 18, F. f. 24.
	42	id., Hien.	. . . .	Kouang tsao.	1	1536	Kouang tsao toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 22. B. f. 4, D. f. 4, N. V. f. 18. F. f. 24.
	43	Mou.	. . Teng yong. . .	Ming té.	1	1526	Ming te toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 22, B. f. 3, D. f. 4, N. V. f. 19. F. f. 25.
	44	id.	. . Fang yng. . .	Ta tcheng.	1	1530	Ta tcheng toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 22, C. f. 8, N. f. 19.
							ROYAUME DE CORÉE.								
XXVI.	1	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	1116	Sam han thu pao *Cor.* San han toung pao *Chin.*	. . . .	4. 2. 3. 1	T.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 17, C. f. 7, N. V. f. 9, Nipon 7. b.
	2	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 17, C. f. 7, N. V. f. 9, Nipon 7. a.
	3	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	id.	Sam han tiù po *Cor.* San han tsoung pao *Chin.*	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A, III. f. 18, N. V. f. 9, Nipon 8. b. C. f. 7.
	4	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 18, N. V. f. 9, Nipon 8, a.
	5	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. .	Tu Kuk thu po *Cor.* Toung Koue toung pao *Chin.*	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 18, C. f. 7, N. V. f. 10, Nipon 9.
	6	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 18, N. V. f. 10, Nipon 9. [b]
	7	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 18, N. V. f. 10, Nipon 9. [a]
	8	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. f. 7. N. V. f. 10.
*	9	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	Tu Kuk tiù po *Cor.* Toung Koue tsoung pao *Chin.*	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 18, N. V. f. 11, Nipon 10. [b]
	10	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. . . . id.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 18, C. f. 7, N. V. f. 11, Nipon 10. [a]
	11	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	Hay tu thu po *Cor.* Hay toung toung pao *Chin.*	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 18, N. V. f. 11, Nipon 11. [b]

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hâo.	Années du Nian hâo.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XXVI.	12	...	...	...	. .	...	Hay tu thu po *Cor.* Hay toung toung pao *Chin.*	...	4. 3. 2. 1	T.	. .	. .	Tsien.	. .	A. III. f. 18, N. V. f. 11, Nipon 11. b.
	13	...	...	...	. .	...	id.	...	id.	id.	. .	. .	id.	4	C. f. 7, N. V. f. 11, Nipon 11. a.
	14	...	...	...	. .	...	id.	...	id.	O.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 18 N. V. f. 11, Nipon 11. f.
	15	...	...	...	. .	...	id.	...	id.	id.	. .	. .	id.	4	A. III. f. 18, C. f. 7, N. V, f. 11, Nipon 11. g.
	16	...	...	...	. .	...	Hay tu tiû po *Cor.* Hay toung tsoung pao *Chin.*	...	id.	id.	. .	. .	id.	4	A. III. f. 19, C. f. 7, N. V. f. 12, Nipon 12.
	17	...	Ly tcheng Kouy.	...	. .	1392	Tsio Sien thu po *Csr.* Tchao Sian toung pao *Chin.*	...	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	9	A. III. f. 19, C. f. 8, N. V. f. 12, Nipon 2.
	18	...	...	...	. .	...	Ly jong thu po *Cor.* Ly young toung pao *Chin.*	...	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	N. V. f. 11.
	19	...	...	...	. .	...	id.	...	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	N. VI. f. 11, M. As.
	20	...	...	...	. .	...	id.	Eoul Ly.	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	8	C. f. 8, Nipon 3, N. VI. f. 11 et XIII. f. 3.
	21	...	...	...	. .	...	id.	Youn.	id.	id.	. .	. .	id.		N. XIII. f. 3.
	22	...	...	...	. .	...	id.	Kouey.	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XIII. f. 3.
	23	...	...	...	. .	...	id.	Ly.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 3.
	24	...	...	...	. .	...	id.	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	25	...	...	...	. .	...	id.	Y Fen.	id.	id.	. .	. .	Un Fen.	. .	M. As. C. ch.
	26	...	...	...	. .	...	Hung hoa thu po *Cor.* Hung hoa toung pao *Chin.*	...	id.	id.	. .	. .	Tsien.	8	C. f. 8, N. VI. f. 10, M. As. C. ch.
	27	...	...	...	. .	...	id.	...	id.	id.	. .	. .	id.	8	N. V. f. 10, M. As, C. ch.
	28	...	...	...	. .	...	id.	Hou.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As, C. ch.
	29	...	...	...	. .	...	id.	Y Y.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 3.
	30	...	...	...	. .	...	id.	Youn, Ly.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 3.
	31	...	...	...	. .	...	id.	Kong.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 3.
	32	...	...	...	. .	...	Tsio mu thu po *Cor.* Tchao vou toung pao *Chin.*	...	id.	id.	. .	. .	id.	7	C. f. 8, Nipon 5.
	33	...	...	...	. .	...	U min thu pao *Cor.* You min toung pao *Chin.*	...	id.	id.	. .	. .	id.	5	C. f. 8, Nipon 6.
	34	...	...	...	. .	...	id.	...	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. VI. f. 16.
	35	...	...	...	. .	...	id.	Y. Fen.	id.	id.	. .	. .	Un Fen.	. .	N. VI. f. 10.
XXVII.	1	...	...	...	. .	...	Sia phieng thu po *Cor.* Tchang phing toung pao *Chin.*	...	id.	id.	. .	. .	2 Tsien.	. .	N. VI. f. 11.
	2	...	...	...	. .	...	id.	Kouang, Eoul.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	3	...	...	...	. .	...	id.	Kay, Eoul.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As, C. ch.
	4	...	...	...	. .	...	id.	Sioun, Eoul.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As, C. ch.
	5	...	...	...	. .	...	id.	Kong, Eoul.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As, C. ch.
	6	...	...	...	. .	...	id.	Siou, Eoul.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As, C. ch.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids Zolotniks.	Poids Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XXVII.	7	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	Sia phieng thu po *Cor.* Tchang phing toung pao *Chin.*	. . Ping, Eoul. . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	2 Tsien.	. .	M. As, C. ch.
	8	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . . id.	. Tchoung, Eoul. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	9	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Tchin, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	10	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Tchan, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As, C. ch.
	11	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Toung, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	12	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Siang, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As, C. ch.
	13	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Phing, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As.
	14	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Tchin, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 5.
	15	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Hien, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 5.
	16	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Youen, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 5.
	17	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Ou, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As.
	18	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Cheou, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	19	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Hou, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As. C. ch.
	20	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Tchao, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 5.
	21	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Yng, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As, C. ch.
	22	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . King, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 5.
	23	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Chang, Eoul. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 5.
	24	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Han, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 5.
	25	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Tong, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 5.
	26	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Chou, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 5.
	27	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Siou, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 5.
	28	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Kay, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 5.
	29	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Kiong, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 5.
	30	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Siouan, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f, 5.
	31	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Tchoung, Eoul. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 5.
	32	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Toung, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 5.
	33	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Tsy, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	M. As.
	34	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Cheou, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	35	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Hou, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	36	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Tchin, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XXVII.	37	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	Sia phing thu po *Cor.* Tchang phing toung pao *Chin.*	. . Kay, Eoul. . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	2 Tsien.	. .	N. XIII. f. 6.
	38	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Tchin, Eoul. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	39	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Yng, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	40	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Tchin, Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
XXVIII.	1	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Kay, Y Eoul. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 5, C. ch.
	2	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Tchin Y. Eoul. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	3	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Phing. Eoul Yu. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	4	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	Phing. Eoul Youn.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	5	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	Phing. Eoul Teng.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	6	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	Phing. Eoul Tchy.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	7	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Chang. Eoul Tso. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	8	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	Chang. Eoul Choug.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	9	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	Chang. Eoul Yeou.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	10	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	King. Chouy Eoul.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	11	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Kay Kouang. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	12	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Yng Vey. Eoul. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	13	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Yng Mo Y. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 10.
	14	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Yng Ho Eoul. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 10.
	15	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Yng Tou San. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 10.
	16	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Yng Kin Ssé. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 10.
	17	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Yng Choung Ou. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 10.
	18	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Yng Mo Y. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 10.
	19	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Yng Chouy. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 10.
	20	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Yng Tian. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	21	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Yng Ty. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	22	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Yng Lou. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	23	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Yng Kie. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	24	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Yng Choung. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	25	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Tong Y. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 11.
	26	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Tong Jin Eoul. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 11.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hâo.	Années du Nian hâo.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XXVIII.	27	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Sia phing thu po *Cor.* Tchang phing toung pao *Chin.*	. Tong Tchin Tian. .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	2 Tsien.	. .	N. XIII. f. 9.
	28	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	Tong San Kouang.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 9.
	29	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Tong Kouey San. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 11.
	30	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Tong Ssé Jin. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 11
	31	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Tong Ou Kouey. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 11
	32	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Tong Vang. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 9.
	33	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Tong So Jin. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 9.
	34	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Tong Jin Hong. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f, 9.
	35	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Tong Kouey Jy. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	X. XIII. f. 9.
	36	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Tong Han Kouey. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 9.
	37	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Kin Lie. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 9.
	38	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Kin Tchang. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 9.
	39	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Kin Han. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 9.
	40	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Kin Pien. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 9.
XXIX.	1	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Siouan Lu. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	2	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Siouan Pey. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 7.
	3	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Siouan Jy. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 7.
	4	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Siouan Youe. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 7.
	5	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Siouan Yng. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 7.
	6	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Kay tian. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	7	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Kay ty. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	8	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Kay Houen. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	9	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Tsouen Tsé. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	10	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Tsouen Tcheou. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	11	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Tsouen Hong. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	12	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Tsouen tchang. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 6.
	13	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	, . Hien Cheou. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 7.
*	14	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Hien Tchy. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 7.
	15	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Hien tsang. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 7.
	16	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Hien Tsieou. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 7.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hâo.	Années du Nian hâo.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids Zolotniks.	Poids Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XXIX.	17	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Sia phing thu po *Cor.* Tchang phing toung pao *Chin.*	. . Tsing Han. . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	2 Tsien.	. .	N. XIII. f. 7.
	18	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Tsing Sien. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 7.
	19	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Tsing Chu. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 7.
	20	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Tsing Vang. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 7.
	21	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Hou Joun. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	22	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Hou Youy. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	23	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Hou Tching. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	24	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	25	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Chang Lu. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	26	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	27	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Chang Tiao. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	28	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Chang Yang. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 8.
	29	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Houn Tchen. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 7.
	30	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Houn So. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 7.
	31	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Houn Lie. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 7.
	32	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Houn Tchang. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII, f. 7.
	33	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Houn Ou. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 11.
	34	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Houn y Chy. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 11.
	35	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. Houn Ou Chy. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 11.
	36	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Houn y. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 11.
	37	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Phing. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. f. 8. Sans revers. N. XIII. f. 4.
	38	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . Hou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 4.
	39	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Kouang. . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XIII. f. 4.
XXX.	1	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Kong. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 4.
	2	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . Tong. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 4.
	3	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . King. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 4.
	4	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Chang. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 4.
	5	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . Han. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 4.
	6	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Houn. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 4.
	7	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Siouan. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 4.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids Zolotniks.	Poids Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XXX.	8	...	....	......	..	...	Sia phing thu po *Cor.* Tchang phing toung pao *Chin.*	.. Yng ..	4. 2. 3. 1	0.	..	..	Tsien.	..	N. XIII. f. 4.
	9	...	....	......	..	...	.... id.	.. Tchin. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	10	...	....	......	..	...	.... id.	.. Tching. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	11	...	....	......	..	...	.... id.	.. Loung. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	12	...	....	......	..	...	.... id.	.. Youen. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	13	...	....	......	..	...	.... id.	.. Cheou. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	14	...	....	......	..	...	.... id.	.. Tchoung. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	15	...	....	......	..	...	.... id.	.. Siang. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	16	...	....	......	..	...	.... id.	.. Tchao. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	17	...	....	......	..	...	.... id.	.. Tchan. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	18	...	....	......	..	...	.... id.	... Ou ...	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	19	...	....	......	..	...	.... id.	.. Kiong. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	20	...	....	......	..	...	.... id.	... Ping. ...	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	21	...	....	......	..	...	.... id.	.. Tching. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	22	...	....	......	..	...	.... id.	... Tsy. ...	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	23	...	....	......	..	...	.... id.	... Siou. ...	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	24	...	....	......	..	...	.... id.	... Kay. ...	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	25	Corée.	....	......	..	...	.... id.	.. Kay Y. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	26	id.	....	......	..	...	.... id.	... Kay. ...	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	27	id.	....	......	..	...	.... id.	... id. ...	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	28	id.	....	......	..	...	.... id.	.. Kay Eoul. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 12.
	29	id.	....	......	..	...	.... id.	.. Kay Ssé. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 12.
	30	id.	....	......	..	...	.... id.	.. Kay Lo. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 12.
	31	id.	....	......	..	...	.... id.	.. Kay Pa. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 12.
	32	id.	....	......	..	...	.... id.	.. Kay Chy. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 12.
	33	id.	....	......	..	...	.... id.	. Chang Chouy. .	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	34	id.	....	......	..	...	.... id.	.. Chang Yeou. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	35	id.	....	......	..	...	.... id.	.. Chang Tso. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	36	id.	....	......	..	...	.... id.	.. Tchin Ping. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 4.
	37	id.	....	......	..	...	.... id.	.. Hou Eoul. ..	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 12.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XXX.	38	Corée.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	Sia phing thu po *Cor.* Tchang phing toung pao *Chin.*	. . Hou Sse. . .	4. 2. 3. 1	0.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XIII. f. 12.
	39	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Hou Lo. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 12.
	40	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Hou Pa. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 12.
	41	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Hou Chy. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 12.
	42	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Yng Y. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 12.
	43	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Yng San. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 12.
	44	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Yng Ou. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 12.
	45	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Yng tsy. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 12.
	46	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Yng Kieou. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 12.
	47	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Fen y. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 11.
	48	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Fen San. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 11.
	49	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Fen Ou. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 11.
	50	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Fen tsy. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 11.
	51	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Fen Kieou. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 11.
	52	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Hien chang. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f, 4.
	53	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. . . . id.	. . Phing ping. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 4.
							EMPIRE DU JAPON.								
XXXI.	1	Japon.	. . Ghen mio ten o. . .	. Wa do. .	1	708	. . Wa do Kay tin. . .	. . . .	4. 3. 2. 1	0.	. .	. .	Tsien.	10	C. f. 10. E. f. 1. N. V. f. 1.
	2	id.	. . . . Faï taï. . . .	Ten pé fo zi.	4	760	. . Ban nen tsou fo. . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	C. f. 10. E. f. 2. N. V. f. 1. R. I. f. 4.
	3	id.	. . Sio tok ten o. . .	Ten pé zin go.	1	765	. . Zin go Kay fo. . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	E. f. 2. N. V. f. 2.
	4	id.	. . . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	E. f. 2. N. V. f. 2. R. I. f. 7.
	5	id.	. . . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	7	C. f. 11. N. V. f. 2. R. I. f. 7.
	6	id.	. . . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . . id.	. . Onglet. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. V. f. 2.
	7	id.	. . Kwan mou ten o. . .	. Yn riak. .	15	796	. . Riuw fey ey fo. . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	C. f. 11. E. f. 3. N. V. f. 3. R. II. f. 1.
	8	id.	. . Sa-ga no ten o. . .	. Ko nin. .	9	818	. . Fou ziu zin fo. . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. V. f. 4.
	9	id.	. . . . . id.	. . id. . .	9	id.	. . . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	5	C. f. 11. E. f. 3. N. V. f. 4.
	10	id	. . Nin mio ten o. . .	. Zio wa. .	2	835	. . Zio wa Zio fo. . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. V. f. 5.
	11	id.	. . . . . id.	. . id. . .	2	id.	. . . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	3	C. f. 11. E. f. 3. N. V. f. 5. R. I. f. 6.
	12	id.	. . . . . id.	. Ka sio. .	1	848	. . Tio nen daï fo. . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	1	C. f. 11. N. V. f. 5.
	13	id.	. . . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	E. f. 3. N. V. f. 5.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hâo.	Années		Inscription		Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Poids.		Valeur Nominale	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
					du Nian hâo.	de J. C.	de la face.	du revers.			Zolotniks.	Dolis.			
XXXI.	14	Japon.	Seï wa ten o.	Zioô Kwan.	1	859	Nio iek zin fo.	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	C. f. 11. E. f. 4. N. V. f. 6.
	15	id.	id.	id.	12	870	Zioô Kwan iey fo.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. f. 11. E. f. 4. N. V. f. 6.
	16	id.	Ou da ten o.	Kwan fei.	2	890	Kwan feï daï fo.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. f. 11. E. f. 5. N. V. f. 7.
	17	id.	Daï go ten o.	In ghi.	7	906	In ghi tsou fo.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C, f. 11. E. f. 5. N. V. f. 7.
	18	id.	Moura kami ten o.	Ten tok.	2	958	Ken ghen tay fo.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. f. 11. E. f. 5. N. V. f. 7.
	19	id.	Go io zeï in.	Ten zio.	13	1587	Ten zio tsou fo.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	E. f. 6. N. XV. f. 4. en Æ.
	20	id.	id.	Boun rok.	1	1592	Boun rok tsou fo.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	E. f. 7, N. XV. f. 4. en Æ.
	21	id.	id.	Kei tsio.	11	1606	Ken tsio tsou fo.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 4. E. f. 7. en Æ.
	22	id.	id.	id.	11	id.	id.	Itsi (1).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 4.
	23	id.	Go midzou o no in.	Ghen wa.	1	1615	Ghen wa tsou fo.	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	E. f. 7. N. XV. f. 5.
	24	id.	id.	id.	4	1618	id.	Si (4).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 5.
	25	id.	id.	id.	8	1621	id.	Fats (8).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 5.
	26	id.	id.	Kwan yei.	1	1624	Kwan yei tsou fo.	Globule.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 6.
	27	id.	id.	id.	3	1626	id.	San (3).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 6.
	28	id.	Mei sio in.	id.	13	1636	id.	Sio San (13).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 6, M. As. Sans revers, C. ch. sans revers.
	29	id.	id.	id.	16	1639	id.	Sio rok (16).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. d'un amateur.
	30	id.	id.	id.	. .	. . . .	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	E. f. 7. N. XV. f. 6.
	31	id.	Rei ghen in.	Kwan boun.	8	1668	id.	Boun.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	F. f. 2, E. f. 7, N. XV. f. 7, M. As, C. ch.
	32	id.	id.	id.	id.	id.	id.	Boun et 4 caractères E incertains.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 7.
	33	id.	Go zaï in.	id.	1	1661	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 7, C. ch.
	34	id.	Rei ghen in.	Teï Kio.	1	1684	Teï Kio tsou fo.	Kia tsou.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	Æ. E. f. 8, N. XV. f. 8, R. II. f. 3, en Æ.
	35	id.	To san no in.	Ghen rok.	4	1691	Kwan yei tsou fo.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 9, M. As.
	36	id.	id.	id.	10	1697	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 9.
	37	id.	id.	id.	13	1700	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV f. 9.
	38	id.	id.	id.	id.	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 9. C. ch.
XXXII.	1	id.	id.	id.	16	1703	Ghen daï tsou fo.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	R. R.	E. f. 8, N. XV. f. 10.
	2	id.	id.	Fo yeï.	4	1707	Fo yeï.	Bo tsou daï you.	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	10 Tsien.	. .	E. f. 9, N. XV. f. 11.
*	3	id.	id.	id.	id.	id.	Fo yeï tsou fo.	Yeï zy Keou you.	{ 4. 2. 3. 1 R4.3.2.1	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 12.
	4	id.	id.	id.	id.	id.	id.	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	E. f. 9. N. XV. f. 9.
	5	id.	Naka mikado no in.	Zio tok.	id.	1714	Kwan yeï tsou fo.	Sa.	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	Tsien.	. .	E. f. 9. N. XV. f. 14.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XXXII.	6	Japon.	Naka mikado no in.	Kio fo.	13	1728	Kwan yei tsou fo.	Sen.	4. 2. 3. 1	0.	. .	. .	Tsien.	. .	E. f. 10, N. XV. f. 16.
	7	id.	Sakoura matsi no in.	Ghen boun.	1	1736	id.	Sio.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	E. f. 10. N. XV. f. 17. M. As.
	8	id.	id.	id.	1	id.	id.	Ko.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	E. f. 10. N. XV. f. 18.
	9	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 17.
	10	id.	id.	id.	1	id	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 17.
	11	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 20.
	12	id.	id.	id.	2	1737	id.	Sa.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 20.
	13	id.	id.	id.	2	id.	id.	Sen.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 20. C. ch.
	14	id.	id.	id.	2	id.	id.	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 22.
	15	id.	id.	id.	2	id.	id.	Ko.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	E. f. 10. N. XV. f. 23.
	16	id.	id.	id.	2	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 23.
	17	id.	id.	id.	5	1740	id.	Ghen.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	E. f. 10. N. XV. f. 24, M. As, C. ch.
	18	id.	id.	id.	5	id.	id.	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 24.
	19	id.	id.	id.	. .	1736—1740	id.	Itsi (1).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	E. f. 11. N. XV. f. 25.
	20	id.	id.	id.	. .	id.	id.	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 25.
	21 22	id.	id.	Kwan fo.	2	1742	id.	Azie.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	E. f. 10, N. XV. f. 25, M. As, C. ch.
	23	id.	id.	id.	2	id.	id.	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 25.
	24	id.	Go sakoura matsi no in.	Meï wa.	5	1768	id.	Des vagues.	id.	id.	. .	. .	4 Tsien.	. .	E. f. 11, N. XV. f. 27, M. As, C. ch.
	25	id.	id.	id.	5	id.	id.	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 27, M. As.
	26	id.	id.	id.	5	id.	id.	Zio.	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XV. f. 28.
	27	id.	id.	id.	6	1769	id.	Kue.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	E. f. 11, N. XV. f. 28.
	28	id.	id.	id	6	id.	id.	Kue ni (2).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 28.
	29	id.	id.	id.	6	id.	id.	Thsian.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 28.
	30	id.	Sen to go sio.	Ten mio.	4	1784	Sen daï tsou fo.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien carré.	. .	Fer. N. XV. f. 29.
	31	id.	id.	Kwan sei.	7	1795	Kwan yeï tsou fo.	. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	E. XV. f. 26.
	32	id.	id.	id.	9	1797	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 26.
	33	Chine.	Ming, Tching tsou.	Young lo.	9	1411	Young lo toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	E. f. 6, N. XV. f. 1. conf. Pl. XIII. n. 31.
	34	id.	id.	id.	9	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 3. conf. Pl. XIII. n. 31.
	35	id.	Soung. Chin tsoung.	Youan foung.	1	1078	Youan foung toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XV. f. 3. conf. Pl. VII. n. 45 à 48.

Planche.	Numéro de la médaille.	Inscription de la face et du revers.	Traduction de l'inscription.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la médaille.
XXXIII.	1	Fou pao you.	Le bonheur est propice	4. 2. 1.	O.	. .	N. X. f. 17.
	2	Sans inscr	. . .	. . .	O.	. .	N. X. f. 17.
	3	Tchen ou (*écrit sur l'entedard*)	Juste guerre (a)	. . .	O.	. .	N. X. f. 16.
	4	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	.	N. XVII. f. 26.
	5	Tchoung ven	Caractères du centre.	. . .	T.		
		℞. Tay chang tcheou youe: Tian youan, — ty fang lou liouy, tseou tchang — fou chen tao tchou — van houy mié vang — tsy tsy chou liouy, ling feng — tchy sié tsy fou chen ling — (*en 6 lignes*).	℞. Telles sont les conjurations de Tay chang. Le Ciel a la forme d'un globe, la terre est carrée. Six concerts (b). Neuf autres concerts. La croyance à l'existence des bons esprits en tous lieux. La chûte des mauvais esprits. La rapidité dans l'exécution du concert pour le second mois (Mars). L'obéissance aux hiérarchies. Toutes ces croyances sont excellentes.	. . .	O.	5	N. X. f. 7.
	6	Semblable.	Semblable	. . .	O.	5	N. X. f. 7.
	7	Semblable.	Semblable.	. . .	O.	5	D. f. 11, conf B. f. 12, N. IX. f. 8.
	8	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	6	C. f. 10, N. XVII. f. 24.
	9	Tcheng, eoul, san, sé, ou, lou, tsy, tsiou, chy, chy y, chy eoul	Commencement, ou un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze.	. . .	O.	. .	N. XVII. f. 25.
XXXIV.	1	Kin yo moen tang	L'or précieux remplit le temple. (c)	. . .	T.	. .	N. X. f. 16.
	2	Ta tsiouan ou chy.	Grande source ou monnaie cinquante.	. . .	T.	6	B. f. 11, N. X. f. 27.
	3	Sans inscr	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f. 3.
	4	Ou nan, eoul nun (*Sur le revers*).	Cinq hommes et deux femmes (d) (e)	. . .	O.	. .	N. X. f. 9. M. As.
	5	Sans inscr	. . .	. . .	. .	8	D. f. 12. N. XI. f. 8.
	6	Sans inscr	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f. 6.
	7	Pen ming . . . . . . ℞ Fou	Prédestination.. . . . . . ℞. Bonheur.	. . .	O.	. .	N. X. f. 16.
	8	Na mo o my to fo	Imite celui qui existe éternellement, tiens—toi à l'écart, explique et comprends.	circulaire.	O.		
		℞. Kouan young toung pao	℞ Grandeur d'âme habituelle est d'une valeur universelle.	4. 2. 3. 1.	O.	. .	N. XVII. f. 25.
	9	Sans inscr	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f. 7.
XXXV.	1	Y, eoul Ky soun.	La conduite de vos enfants et de vos petits enfants est approuvée.	4. 2. 3. 1.	. .	2	D. f. 10, N. X. f. 5.
	2	℞. Tsiouy sié py e.	Préservatif contre la lâcheté et contre (tout) maléfice.	4. 2. 3. 1.	. .	8	D. f. 10, N. X. f. 4.
	3	*Cercle supérieur.* Tian sia tay phing.	Tranquillité dans le céleste empire. (f).	4. 2. 3. 1.			
		Cercle inférieur Tchang ming fou Kouey	Longue vie, richesse, honneurs.	4. 2. 3. 1.	. .	7	D. f. 12, N. II. f. 1.
	4	Tchang ming fou Kouey (*Sur le revers*).	℞ Longue vie, richesse et honneurs.	4. 2. 3. 1.	T.	. .	N. X. f. 2.
	5	℞. Tay in hoa seng chouy vey tchy tsing siouy vey chang ing Kouy ché ho sing tcheou sing lou ho vey ché van ling ou you pou tcha ou youan pou tcheng —Kie tchoung Kie chy tsien fa mo tsing cha y Kun pin Kia Koue sian ning chou tchoung mo Kia yao Ky liou sing chang ty you lay ou Kou hian ling — tcheng fa tang sié py ping hoa youi ly tchao se tsan tchoung sing Kan you	℞ La lune donne plus de brillant aux rayons de la constellation Chouy vey. Les constellations Siouy et Vey sont à la même élévation. La tortue et le serpent forment une figure composée. Quelle sage organisation du monde dans ses six limites (h)! Avec quelle exactitude sont observées les destinées des êtres vivants! Tout cela n'est pas un mystère et n'exige pas de recherches; sans se donner de				

Planche.	Numéro de la médaille.	Inscription de la face et du revers.	Traduction de l'inscription.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la médaille.
XXXV.		siao Kouy youi lay sian sing tchen yang y—chy ou yo tsouy e Ky Ky chou liouy ling tchy ou mou. (*En quatre cercles. Le cercle extérieur qui est le premier, commence par une constellation* (*g*)).	peine, ou peut observer la perfection de la nature. Hâtez—vous d'achever ce qui est commencé. Si vous repoussez les tentations du malin esprit et si vous combattez courageusement les nombreux ennemis, le souverain et les sujets jouiront des douceurs de la paix. En examinant les annales des temps passés, nous voyons que les temps favorables et les actions célèbres ont dépendu de la prédestination du souverain suprême. (Il dit:) Je suis descendu (sur la terre) pour accomplir (cette) prédestination; en exécutant la loi j'ai anéanti tout mensonge; j'ai animé l'Univers par une chaleur bienfaisante; j'ai élevé le genre humain; malgré mon origine terrestre, j'ai doué de force tous les êtres; j'ai foulé aux pieds la puissance du malin esprit; je l'ai forcé à reconnaitre sa nullité et à laisser voir sa véritable laideur (i). Une espèce d'inquiétude s'empare de nous lorsque nous contemplons les cinq élévations, (k) tout comme à l'ouie des sons du concert exécuté au second mois. Telles sont les vérités qui se présentent à moi, comme étant dignes d'une observation particulière	circulaire	O.	3	D. f. 12. sans ℟. N. X. f. 6.
	6	℟ Youn tsiouan toung ho.	℟ Source intarissable ou monnaie ayant une valeur universelle	4. 2. 3. 1.	O.	2	D. f. 10. N. X. f. 5.
	7	℟ Fou yan cheou tchang.	℟ Bonheur durable et longévité inaltérable.	2. 1. 4. 3.	T et O	5	D. f. 11. N. X. f. 6.
	8	(*Cercle supérieur*) Kia Kouan tsin lou.	Elévation de rang et de grands appointements.	4. 2. 3. 1.	O.		
		(*Cercle inférieur*) Kin you man tang.	Une maison vide se remplira d'or et de pierres précieuses.	id.	O.	. .	N. XI. f. 1.
XXXVI.	1	*Caractères incertains*	. . . .	. . .	T.		
		℟ Pen si ly sing ta tsy	℟ Le Commencement. Le soir. Le village. Les étoiles. Grand. Saisir avec la main	4. 1. 5. 2. 6. 3.	O.	8	B. f. 11.
	2	*Caractères incertains*.	. . . .	. . .	T.		
		Pen ming sing Kouan	℟ Le principe du destin dépend de celui qui dirige les étoiles.	3. 1. 4. 2.	O.	6	D. f. 11. N. X. f. 15.
	3	Sans inscr.					
	8	℟. *Deux caractères incertains* (l) (m).	. . . .	. . .	T.	. .	N. X. f. 25.
	4	Tchang-cheng pao ming (*au revers*)	℟ Une longue vie dépend de la prédestination (l)	4. 2. 3. 1.	O.	6	D. f. X. N. X. f. 1.
	5	M. inscr. au revers	℟ M. inscr. (l)	id.	O.	6	B. f. 10. N. X. f. 1.
	6	℟ Fou yan cheou tchang	℟ Bonheur durable et longévité inaltérable.	2. 2. 4. 3.	T et O	8	B. f. 11.
	7	Sian houa.	Des fleurs exhalant des parfums agréables (l)	1. 2.	O.		
		℟ *Trois caractères incertains*	. . . .	. . .	T.		N. X. f. 17.
XXXVII.	1	Le *Zodiaque chinois composé de douze animaux, dans l'ordre suivant:* 1. la Souris, 2. la Vache, 3 le Tigre, 4 le Lapin, 5 le Dragon, 6 le Serpent, 7 le Cheval, 8 le Bélier, 9 le Singe, 10 la Poule, 11 le Chien, 12 le Cochon. Dans le cercle intérieur, sont les caractères qui désignent les douze heures du jour. 1. Tsé, placé sous la souris et désignant midi ou minuit. 2. Tchéou, 3 Yn, 4 Mao, 5 Tchen, 6 Sé. 7 Ou, 8 Vey, 9 Chen, 10 Yeou, 11 Sou, 12 Hai.	. . . .	circulaire.	O.		
		℟ Kia Kouan tsin lou	℟ Elévation de rang et de grands émoluments	3. 1. 4. 2.	O.	10	D. f. 11. N. X. f. 11. Hager. N. C. p. 86, 87.
	2	℟ Zodiaque et caractères comme n. 1	. . . .	circulaire	O.	. .	N. X. f. 21.
	3	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	7	D. f. 12. N. XI. f. 1.

Planche.	Numéro de la médaille.	Inscription de la face et du revers.	Traduction de l'inscription.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la médaille.
XXXVII.	4	Zodiaque et caractères comme n. 1.					
		℞ Fey chy Kouey	℞ Faux esprit représentant le diable	1 2 3	A.	..	N. X. f. 24.
	5	Six cercles: 1. *en haut.* Tchang ming fou Kouey; *ensuite allant à gauche* 2. Chéou chang fou hai. 3. Kin you man tang. 4. Chéou ju Song po. 5. Fou lou tsy cheou. 6 Tsiou pao tsien tsieou. *Entre les cercles sont six caractères : 1-r à la gauche du 1-r cercle,* Tsy. 2-e Vey. 3-e Kouey. 4-e He. 5-e Tcheng. 6-e Cheou.	*I-r cercle.* Longue vie, richesses, honneurs. 2 Que la longueur de votre vie soit (immuable) comme une montagne et le bonheur (grand) comme la mer. 3 Une maison vide se remplira d'or et de pierres précieuses. 4 Que la longévité soit comme le Pin et le Cèdre. 5 Que le bonheur soit inséparable de la longévité. 6 Jouissez de la tranquillité pendant mille ans. *Entre les cercles.* 1 Ordre. 2 Elévation. 3 Science. 4 Longévité. 5 Ancienneté. 6 Longévité.	4. 2. 3. 1.	O.	..	N. X. f. 8.
		℞ Zodiaque et caractères comme n. 1.		circulaire.	O.	..	N. X. f. 8.
	6	Zodiaque et caractères comme n. 1		id.	O.		
		℞ (*Cinq hommes et deux femmes*) sans inscr.		...	..	5	D. f. 11. N. IX. f. 9.
	7	Sans incr.	(n).				
		℞ comme n. 9		id.	O.	..	N. X. f. 18.
	8	M. type	(n).				
	9	℞ Zodiaque comme n. 1. mais disposé en deux cercles et les caractères placés entre les signes		id.	O.	5	C. f. 10.
XXXVIII.	1	℞ Zodiaque et caractères comme n. 1		id.	O.	..	N. X. f. 25.
	2	℞ Zodiaque et caractères comme n. 1. Pl. XXXVII		id.	O.	..	N. X. f. 24.
	3	Sans inscr.					
	8	℞ Zodiaque et caractères comme n, 1		id.	O.	..	M. As.
	4	℞ Zodiaque et caractères comme n. 1					
	5	*(Dans le cadre)* Tchang tian chy	Tchang tian chy est le nom du dieu vivant de la secte des Tao tsé	1 2 3	O.	..	D. f. 11. sans le revers.
		℞ Zodiaque et caractères comme n. 1		circulaire.	O.	..	N. XIV.
	6	℞ Zodiaque et caractères comme n. 1		id.	O.	..	N. X. f. 23.
	7	℞ Zodiaque et caractères comme n. 1		id.	O.	..	N. X. f. 21.
XXXIX.	1	℞ Zodiaque et caractères comme n. 1. Pl. XXXVII		id.	O.	8	B. f. 12.
	2	Sans inscr.		...	..	..	N. XI. f. 7.
	3	℞ Zodiaque comme n. 9. Pl. XXXVII. Sans les caractères		...	..	..	N. X. f. 20.
	4	℞ Zodiaque comme n. 9. Sans les caractères		...	..	..	N. X. f. 19.
	5	℞ Zodiaque et caractères comme n. 1		id.	O.	..	N. X. f. 22.
	6	℞ Zodiaque et caractères comme n. 9		id.	O.	..	N. X. f. 19.
	7	Sans inscr		...	..	..	N. XI. f. 16.
	8	Pen ming sing Kouan	Destination originaire de celui qui dirige les étoiles	3 1 4 2	O.		

Planche.	Numéro de la médaille.	Inscription de la face et du revers.	Traduction de l'inscription.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la médaille.
XXXIX.		℞ Zodiaque sans les caractères, comme n. 1	. . .	. . .	. .	. .	N. X. f. 14.
XL.	1	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f. 5.
	2	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f. 5.
	3	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f. 3.
	4	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f. 3.
	5	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f. 3.
	6	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f. 5.
	7	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	B. f. 12. N. XI. f. 7.
	8	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f. 2.
	9	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f, 2.
	10	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	C. f. 10.
	11	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f. 4.
	12	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f. 4.
	13	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f. 4.
	14	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	B. f. 12.
	15	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	B. f. 12.
XLI.	1	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f. 5.
	2	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	D. f. 12. N. XI. f. 6.
	3	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f. 6.
	4	℞ Tchang ming fou Kouey, Kin youi mang tang.	℞ Longue vie, richesses, honneurs. Une maison vide se remplira d'or et de pierres précieuses.	circulaire.	0.	. .	M. As.
	5	Sans inscr.	. . .	. . .	. .	. .	N. XI. f. 4.
	6	Six caractères ou lettres dévanagari irrégulièrement formées, telles qu'on les emploie au Japon, nommès en chinois: Tsian tcheng tsian tchou; et en mandchou: Enatket. Ils répondent aux six caractères chinois du revers.	℞ Les six caractères expriment avec des sons différents la prière tibétaine *Om ma ni pat me houm* que les adorateurs du Ta lay lama répètent continuellement et qu'on prononce aussi *Om ma nié bat mié hong*.				
		℞ Yan ma ni pa mi houng (Conf. Klaproth An. des Dairi p. 93)	. . .	id.	0.	. . .	C. Schilling.
	7	Kouan young toung pao.	La grandeur d'âme imperturbable est d'un prix universel	4. 2. 3. 1.	0.		
		Sur la seconde pièce, est la même inscription	. . .	id.	0.	. .	N. XVII. f. 27.
	8	Young.	Éternité.	. . .	0.	. .	N. XVII. f. 26.
	9	Zodiaque et caractères comme n. 1. Pl. XXXVII.					
		℞ Les huit Koua disposés d'après la méthode de Fou hy. Sous chaque Koua se trouve la dénomination du Kou en caractères chinois. Koua, Kian, Toui, Ly, Tchen, Soun, Kan, Kin et Koun.					

Planche.	Numéro de la médaille.	Inscription de la face et du revers.	Traduction de l'inscription.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la médaille.
XLI.	10	Les huit Koua, avec les caractères comme n. 9, au revers.	. . . .	circulaire.			
		℞ Chan tien—louy tchoui cha Kouy tchan—yao tchou—tsing fong—tay chang lou tsioun Ki chou ling tchy—youe tien.	℞ Sur les montagnes et dans les champs les démons sont frappés de la foudre. On détruit et l'on chasse les mauvais esprits aériens afin que les offrandes faites à Tay chang lou tsioun (le fondateur de la secte des Tao tsé) puissent mieux parvenir à leur but et afin que les champs reçoivent les pluies bienfaisantes.	de droite. à gauche. et de haut en bas.	0.	. .	M. As.
XLII.	11	Sans inscr	. . . .	. . .	. .	. .	M. As.
	1	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	10	B. f. 9. D. f. 8. N. XVIII. f. 12.
	2	Tchy tchy.	Cheval roux	3. 1.	0.	7	B. f. 9.
	3	Fey tou	Lièvre agile	id.	0.	7	B. f. 9.
	4	Ma Koui	Excellent cheval	id.	0.	7	B. f. 9. N. IX. f. 11.
	5	Tchoui fing	Nom d'un animal dont la course est rapide.	id.	0.	7	B. f. 9.
	6	Lou tou	Nom de l'animal représenté sur cette médaille	id.	0.	7	B. f. 9.
	7	Ou tchoui.	Cheval ayant le poil noir, verdâtre et blanc	id.	0.	7	B. f. 9.
	8	Fey houang	Cheval isabelle agile ou nom de cheval	id.	0.	7	B. f. 9.
	9	Tsian ly	Cheval qui peut faire en un jour mille Ly).	id.	0.	7	B. f. 9.
	10	℞ Soung Ky	Nom d'un cheval de selle.	id.	0.	7	B. f. 8.
	11	℞ Ty ly	Cheval qui a sur la tête une tache blanche et nommé aussi Tay sing ma. . . .	id.	0.	7	B. f. 8.
	12	℞ Tchy Ky	Cheval roux	id.	0.	7	B. f. 8.
	13	℞ Houa lieou.	Nom de l'animal représenté sur cette médaille	id.	0.	7	B. f. 8.
	14	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	8	C. f. 12. N. XVII. f. 5.
	15	Tsing houang.	Nom de l'animal représenté sur cette médaille	3. 1.	0.	. .	N. IX. f. 10.
	16	℞ Ma	Cheval	. . .	0.	7	B. f. 9.
	17	℞ Pen pao.	Sauteur distingué ou nom de l'animal	4. 2.	0.	7	B. f. 8. N. IX. f. 13.
	18	℞ Han Sé.	La sueur et le sang (qui paraissent sur un cheval qui s'emporte)	id.	0.	7	B. f. 8. N. IX. f. 10.
	19	M. revers	M. revers	id	0.	. .	N. IX. f. 10.
	20	Pao	Exquis (un cheval).	. . .	0.	9	D. f. 8. N. IX. f. 11.
	21	M. caract.	id..	. . .	0.	7	B. f. 9.
	22	Chy sing tsien ty	Un cheval faisant dans un jour mille Ly.	4. 2. 3. 1.	0.	5	D. f. 7. N. IX. f. 4.
	23	Tsien ly tchy ning.	Un cheval qui peut faire en un jour mille Ly.	id.	0.	8	D. f. 7. N. IX. f. 4.
	24	Young	(Un cheval qui court) sans s'arrêter	. . .	0.	4	C. f. 12. N. IX. f. 10

Planche.	Numéro de la médaille.	Inscription de la face et du revers.	Traduction de l'inscription.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la médaille.
XLII.	25	Pé tsien tchang cheou	Longue vie de cent mille ans.	4. 2. 3. 1.	0.		
		℞ Tsin	℞ Promotion.	. . .	0.	6	B. f. 7. D. f. 7, N. IX. f. 2.
	26	M. inscr. et m. revers	id.	4. 2. 3. 1.	0.	. .	N. IX. f. 2.
	27	Ho Kia tsing Ky.	(Vœux pour la) paix domestique et le parfait bonheur.	id.	0.		
		℞ Lou	℞ Soyez heureux	. . .	0.	7	B. f. 8. D. f. 7. N. IX. f. 3.
	28	Fou cheou choang tsiouen	Que le bonheur accompagne votre longévité	4. 2. 3. 1.	0.	5	D. f. 7. N. IX. f. 3.
	29	Kin youy man tang	Que votre maison se remplisse de richesses.	id.	0.	7	B. f. 8. D. f. 7. N. IX. f. 4.
	30	Y chy tsien ly	(L'animal du revers) parcourt mille ly en un jour.	id.	0.	6	B. f. 8.
	31	℞ Cheou pi nan chan	Que la durée de vos jours soit comparable à la montagne méridionale (nommée Heng ho, tizn tchou Kou lou, située dans le Hou nan).	id.	0.	6	B. f. 8.
	32	Sans inscr..	. . . .	. . .	. .	8	B. f. 9. D. f. 8.
	33	Tchao tsin tsay pao (NB. le cheval est tourné à rebours par erreur; il doit courir à gauche, comme dans le N 32).	Tâche et efforce — toi d'acquérir des richesses.	4. 2. 3. 1.	0.	. .	N. IX. f. 4.
	34	Van cheou toung pao.	Le bonheur et la richesse ont une valeur universelle.				
XLIII.		℞ Pao.	℞ Perfection.	id.	0.	6	B. f. 8.
	1	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 10.
	2	Hou Kouang han yan.	Que vos descendants soient illustres et nombreux	4. 2. 3. 1.	0.	. .	N. IX. f. 8.
	3	Y soun tsiang y.	Que votre arrière — petit — fils soit généralissime.	id.	0.	. .	N. IX. f. 8.
	4	Tsin tsiang Siang Ky.	Le commandant des Tsin a congédié la cavalerie.	id.	0.	. .	N. IX. f. 8.
	5	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 8.
	6	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 9.
	7	Tchang ming fou Kouey	Vivez longtemps; soyez riche et honoré.	4. 2. 3. 1.	0.	5	B. f. 7. N. IX. f. 5.
	8	Même inscr. revers différent.	id.	id.	0.	5	B. f. 7. N. IX. f. 5.
	9	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 5.
	10	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	10	C. f. 12, N. XVII. f. 6.
	11	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	10	C. f. 12, N. XVII. f. 6.
	12	Ho toung Kay tchen.	La concorde enrichit.	4. 2. 3. 1.	0.	5	C. f. 12, N. XVII. f. 4.
	13	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 10.
	14	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 5.
	15	℞ Fo youan.	Le premier entre les bonheurs.	3. 1.	0.	. .	N. XVII. f. 11.
	16	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	7	C. f. 12. N. XVII. f. 6.

Planche.	Numéro de la médaille.	Inscription de la face et du revers.	Traduction de l'inscription.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la médaille.
XLIII.	17	Sans inscr.	. . . . . .	3. 1.	0.	7	N. XVII. f. 7.
	18	Sans inscr.	. . . . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 6.
	19	Ky tian.	Champ fertile	3. 1.	. .	6	C. f. 12. N. XVII. f. 11.
	20	Youe sing ly tsien.	Dans l'espace d'un mois le cheval (représenté sur la face de la médaille) parcourt mille ly.	4. 2. 3. 1.	0.	3	D. f. 7, N. XVII. f. 2.
	21	Sans inscr.	. . . . . .	. . .	. .	5	C. f. 12. N. XVII. f. 8.
	22	Ho toung Kay tchen.	La concorde enrichit.	4. 3. 2. 1.	0.	. .	N. XVII. f. 4.
	23	Même inscr	id.	2. 4. 3. 1.	0.	. .	N. XVII. f. 4.
	24	Même inscr.	id.	id.	0.	5	C. f. 12.
	25	Même inscr. (le mot *Kay* est déformé).	id.	id.	0.	. .	N. XVII. f. 4.
	26	Fou chou ta hay.	Que votre bonheur soit aussi grand que la mer.	4. 2. 3. 1.	0.	5	D. f. 7, N. IX. f. 3.
	27	Tchao ly lé té.	Tchao a dompté et sellé un étalon	3. 4. 2. 1.	0.	4	B. f. 8. D. f. 7.
	28	Tsien ly tchy neng.	(Cheval) qui peut faire en un jour mille ly.	4. 2. 3. 1.	0.	6	B. f. 8.
	29	Sans inscr.	. . . . . .	. . .	. .	. .	F. f. 27.
	30	Sans inscr.	. . . . . .	. . .	. .	5	C. f. 12.
XLIV.	31	Sans inscr.	. . . . . .	. . .	. .	. .	N. IX. f. 4.
	1	Sans inscr.	(o).	. . .	. .	. .	N. IX. f, 8.
	2	Sans inscr.	(p).	. . .	. .	. .	N. IX. f. 8.
	3	Sans inscr.	(o).	. . .	. .	. .	N. IX. f. 8.
	4	Ta tsiouan ou chy	Grande source ou monnaie cinquante.	4. 2. 3. 1.	T.	5	B. f. 2.
	5	Même inscr., revers différent.	id. (o).	id.	T.	5	B. f. 2.
	6	Tchang ming fou kouey.	Longue vie, richesses, honneurs (q).	id.	0.	9	D. f. 7. N. IX. f. 5.
	7	Sans inscr.	. . . . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 13.
	8	Sans inscr.	. . . . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 14.
	9	Sans inscr	. . . . . .	. . .	. .	. .	F. f. 15.
	10	Sans inscr.	. . . . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 15.
	11	Sans inscr.	. . . . . .	. . .	. .	8	B. f. 7. N. IX. f. 9.
	12	Sans inscr	. . . . . .	. . .	. .	. .	N. IX. f. 9. le revers D. f. 8.
	13	Sans inscr	. . . . . .	. . .	. .	. .	N. IX. f. 9.
	14	Sans inscr.	. . . . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 14.
	15	Ta ting.	Il est mort (le prêtre de Fo) ou Grande détermination.	3. 1.	0.	7	B. f. 7.

Planche.	Numéro de la médaille.	Inscription de la face et du revers.	Traduction de l'inscription.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la médaille.
XLIV.	16	Youan lou tay tchen.	Soyez très — heureux et fort riche.	4. 3. 2. 1.	O.	7	N. XVI. f. 6.
	17	Ta ting.	Comme n. 15.	3. 1.	O.	. .	N. IX. f. 6.
	18	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	. .	Mr As.
	19	Ta ho tsiou tchou.	L'ancien chef est très — noir.	4. 2. 3. 1.	O.	. .	N. XVI. f. 4.
	20	Ou pou.	Le nom du cinquième Koua.	3. 1.	O.	. .	N. XVI. f. 7.
	21	Tchou chou toung tay.	On doit être calme extérieurement et intérieurement.	4. 2. 3. 1.	O.	8	B. f. 7.
	22	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	2	C. f. 12. N. XVII. f. 12.
	23	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	. .	F. f. 28.
	24	Sans inscr	. . . .	. . .	. .	8	C. f. 12. N. XVII. f. 12.
	25	Sans incr.	. . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 13.
	26	Sans inscr..	. . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 15.
	27	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 21.
	28	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	5	C. f. XI. N. XVII. f. 10.
	29	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	4	C. f. 11. N. XVII. f. 12.
	30	Tchang fou siao tsay.	Quand on est heureux, on oublie le malheur.	4. 2. 3. 1.	O.	4	B. f. 7. D. f. 7. N. IX. f. 2.
	31	In tsian yao sié	L'argent remporte la victoire sur la misère et sur la ruse.	id.	O.	. .	N. IX. f. 7.
	32	Young cheou toung pao.	Longue vie et richesses.	id.	O.	. .	N. VI. f. 12.
	33	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	8	B. f. 7.
	34	Ou (*ce mot est répété quatre fois*).	Cinq.	4. 3. 2. 1.	T.	. .	N. XVII. f. 15.
XLV.	1	Cheou chan fou hai.	Que la longévité soit (immuable) comme une montagne, et le bonheur (grand) comme la mer. .	4. 2. 3. 1.	O.	7	B. f. 7.
	2	Fou lou cheou tsing.	Il console par le bonheur et la longévité.	id.	O.	7	B. f. 7.
	3	Tchoung houa van cheou.	Parvenez à la plus haute éducation et à une grande longévité	id.	O.	7	B. f. 7.
	4	Même inscr.	id.	id.	O.	4	D. f. 8. N. IX. f. 1.
	5	Sang tsong tsé fou.	La racine du mûrier est détruite et dispersée.	id.	O.	. .	N. XVII. f. 9.
	6	Yang Kong Ko tsiouan	Un arc sans corde est une source d'eau amère.	id.	O.	. .	N. XVII. f. 9.
	7	Ho toung Kay tcheng.	La concorde amène l'abondance.	4. 3. 2. 1.	O.	. .	N. XVII. f. 3.
	8	Niu Koue ta tchin.	Grande valeur de l'Empire.	4. 2. 3. 1.	T.	. .	N. XVII. f. 2.
	9	Tian hy tay phing	La paix est envoyée par le ciel.	id.	T.	5	B. f. 7. N. XVII. f. 1.
	10	Fou cheou young tchang.	Que la longévité et le bonheur soient permanents	id.	O.	5	D. f. 8. N. IX. f. 1.
	11	Chy Kia to pao	Chy Kia donne l'abondance et le bonheur (r).	id.	O.	. .	N. XVII. f. 21.

Planche.	Numéro de la médaille.	Inscription de la face et du revers.	Traduction de l'inscription.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la médaille.
XLV.	12	Pao toung toung pao.	Chose précieuse, universelle et de tous les lieux.	4. 3. 2. 1.	O.	. .	N. XVI. f. 9.
	13	Chy tsien toung pao.	Monnaie de dix tsien.	4. 2. 3. 1.	O.	. .	N. XVI. f. 8.
	14	Yn yong toung pao.	L'argent et la gloire ont une valeur universelle.	id.	O.	. .	N. XVI. f. 7.
	15	Siang pao toung pao.	La force protectrice des offrandes est universelle.	id.	O.	. .	N. XVI. f. 7.
	16	Pé tchy tchin pao.	Le faisan blanc est un oiseau précieux.	id.	O.	. .	
		R. Houang Kouang.	R. Beau et grand.	4. 2.	O.	. .	N. XVI. f. 7.
	17	Soung (*ce mot est répété quatre fois*).	Sapin.	4. 3. 2. 1.	T.	. .	N. XVI. f. 8.
	18	Tian tsing fing yo.	Un ciel serein donne une abondante moisson.	4. 2. 3. 1.	T.	. .	N. IX. f. 6.
	19	1 et 3. Caractères incertains 2. Koung 4 Tsien.	. . . . Monnaie de la cour.	id.	O. E.	1	C. f. 12.
	20	1 Ho, 3 Toung, 2 et 4 Caractères barbares.	L'amour de la paix.	id.	O. B.	2	C. f. 12.
	21	Ho toung Kay tchen.	L'amour de la paix amène la richesse.	id.	O.		
		R. Liou chy, Liou pou, Cheng tian, Feng na.	Soixante; Les six ministres; L'établissement des lois; Indemnité des rangs par les émoluments et la levée des impôts.	circulaire.	O.	. .	N. XVII. f. 13.
	22	Ho toung Kay tchen.	L'amour de la paix amène la richesse.	2. 4. 3. 1.	O.		
		R. Chy, Lo, San chy, Ly niou, Fan chen.	Dix. Une étoffe précieuse faite de soie tordue et employée pour les habits d'été. Trente. Une femme de génie. Un esprit pur étranger.	circulaire.	O.	. .	N. XVII. f. 3.
	23	Na mo o mi to fo.	Voyez plus bas n° 25 (3).	id.	E.	. .	N. XVII. f. 5.
	24	id.	(3).	id.	E.	. .	C. f. 12. N. XVII. f. 22.
	25	id.	Conduis—toi d'après les ordonnances; existe éternellement, tiens—toi à l'écart, explique et comprends. (s).	id.	E.	. .	C. f. 12. N. XVII. f. 22.
	26	Comme le n. 25.	Comme le n. 25. (s).	id.	O. E.	. .	C. f. 12.
	27	Comme le n. 25. et, sur le rebord, beaucoup de caractères incertains.	Comme le n. 25. (s).	id.	O. E.	. .	N. XVII. f. 23.
	28	Comme le n. 25. id.	Comme le n. 25. (s).	id.	O. E.	. .	N. XVII. f. 23.
		R. Sur le rebord, des caractères incertains.	. . . .	id.	E.	. .	
	29	Comme le n. 25.	Comme le n. 25. (s).	id.	O. E.	10	C. f. 12.
	30	Comme le n. 25.	Comme le n. 25. (s).	id.	E.	. .	N. XVII. f. 5.
	31	Na mo miao fa lian houa King.	Applique—toi à l'imitation, étudie le livre Miao fa lian houa King (dans lequel on enseigne que l'homme doit sa naissance à la fleur Lian ou *lys d'étang*).	id.	E.	9	C. f. 12.
	32	Caractères incertains.	. . . .	id.	E.	3	C. f. 12.
	33	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 14.
	34	Caractères incertains.	. . . .	circulaire.	E.	. .	N. XVII. f. 22.

Planche.	Numéro de la médaille.	Inscription de la face et du revers.	Traduction de l'inscription.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la médaille.
XLV.	35	Caractères incertains.	. . . . .	circulaire.	I.	5	C. f. 12. N. XVII. f. 21.
	36	Caractères incertains.	. . . . .	id.	I.	. .	N. XVII. f. 19.
	37	Kou lou.	Bonheur durable.	3. 1.	O.	. .	N. XVII. f. 14.
	38	Kay tchin.	Chemin ouvert au bonheur.	4. 2.	O.	3	C. f. 12, N. XVII. f. 1.
	39	Kay tchin.	id.	id.	O.	. .	F. f. 23.
	40	Ta ting.	Grande détermination.	3. 1.	O.	8	B. f. 7.
	41	Tsian van.	Dix millions.	id.	O.		
		℞ Souy sin.	℞ Conduis—toi d'après les insinuations de ton cœur.	id.	O.	. .	N. IX. f. 6.
	42	Chen chen ta chen.	Le plus grand.	4. 3. 2. 1.	O.	5	B. f. 7, D. f. 8, Sans revers N. IX. f. 2.
	43	Tian hia tay phing.	Que la concorde et la tranquillité règnent dans l'Empire.	id.	O.	. .	N. XVII. f. 1.
	44	Tian hia ho phing.	id.	id.	O.	. .	N. XVII. f. 3.
	45	Neng touan Kin Kang.	Soyez tellement fort que même la dureté du métal ne puisse vous résister.	4. 2. 3. 1.	O.	. .	N. IX. f. 1.
	46	Fou tao.	Poursuis le bonheur.	3. 1.	O.	9	B. f. 7. D. f. 8. N. IX. f. 7.
XLVI.	1	℞ Po é.	La plaine septententrionale.	id.	O.	. .	M. As.
	2	Sans inscr.	. . . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 21.
	3	Sans inscr. (t).	. . . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 20.
	4	Toui, Ly, Soun, Koun.	Le 2d, le 3e, le 5e, et le 8e Koua.	4. 2. 3. 1.	. .	7	B. 7.
	5	Sans inscr	. . . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 14.
	6	Tsiou pao (t).	Richesse stable.	3. 1.	O.	. .	N. XVII. f. 16.
	7	Sans inscr. (t).	. . . . .	. . .	. .	. .	F. f. 23.
	8	Tsiou pao (t).	Richesse stable.	3. 1.	O.	. .	N. XVII. f. 16.
	9	Chao youan toung (*barbare*) pao.	Le secours primaire est d'un prix universel.	4. 2. 3. 1.	O. B.	7	C. f. 9.
	10	Youan toung.	Parvenir au principe.	3. 1.	T.	10	B. f. 7.
	11	Pao.	Canon.	. . .	O.	8	B. f. 7.
	12	Tso.	Armée.	. . .	O.	8	B. f. 7.
	13	Tchan Kouey ta tsian.	Victoire remportée par le principal chef des démons.	4. 3. 2. 1.	O.	6	B. f. 7, D. f. 7, N. IX. f. 1.
	15	Caractères incertains sur les deux faces.	. . . . .	. . .	. .	. .	N. XVI. f. 3.
	16	Ngan fa youan pao.	Les moyens qui amènent le calme sont la première richesse.	4. 3. 2. 1.	O.	6	C. f. 9, C. ch.
	17	Sans inscr	. . . . .	. . .	. .	6	C. f. 11. N. XVII. f. 4.
	18	Sans inscr.	. . . . .	. . .	. .	. .	F. f. 27.

Planche.	Numéro de la médaille.	Inscription de la face et du revers.	Traduction de l'inscription.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la médaille.
XLVI.	19	Pa to sian.	Esprit nommé Pa to quand il était en chair.	3./*	O.	. .	
		℞ Y si youy hoang—tchao vey tsiouan Kong sing theng—fen ming ou piao ly pa—to chang san tsing.	℞ Une nuit (le dieu) Youy hoang a ordonné que les actions des gouvernants fussent jugées et présentées à l'esprit Pa to, ainsi nommé lorsqu'il était encore dans la chair, lequel a été élevé au troisième ciel.	en 4 colonnes.	O.	. .	M. As.
	20	Sans inscr (t).	. . . . .	. . .	. .	10	C. f. 11. N. XVII. f. 4.
	21	Sans inscr (t).	. . . . .	. . .	. .	9	C. f. 11.
	22	℞ Ta (t).	℞ Grand.	. . .	O.	. .	N. XVII. f. 18.
	23	Sans inscr.	. . . . .	. . .	. .	. .	N. XVII. f. 5.
	24[a]	Baguette divinatoire ornée de 22 médailles et surmontée d'un grand caractère tchouan qui paraît être *Fou*.	Bonheur.	. . .	T.	. .	
	24[b]	Le long de la tige, sont 20 médailles semblables entre elles et offrant chacune d'un côté des symboles et au revers les huit Koua.	. . . . .	circulaire.	. .	. .	
	24[c]	La médaille supérieure Fou lou sy cheou.	Bonheur, joie et grand nombre de jours.	4. 2. 3. 1.	O.	. .	
	24[d]	℞ Tchang ming fou hoang chy ou man tang.	Que la longévité, la richesse, les honneurs, l'or et les pierres précieuses remplissent votre habitation.	circulaire.	O.	. .	M. As.
	25	Ta fou.	Grand bonheur.	3. 1.	O.	5	C. f. 11. N. XVII. f. 21.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XLVII.	1	Incertaine.	...	...	..	...	Kin Chy youen pao.	...	4. 3. 2. 1.	O.	..	..	Tsien.	8	C. f. 8.
	2	id.	...	...	..	...	Tay Kay toung pao.	...	4. 2. 3. 1	B.	..	..	id.	..	N. VIII. f. 4.
	3	id.	...	...	..	...	Tay Kouy toung pao.	...	id.	id.	..	..	id.	..	N. VIII. f. 4.
	4	id.	...	...	..	...	Tay phing soung pao.	...	id.	O. et T.	..	..	id.	10	D. f. 6, N. VII. f. 17.
	5	id.	...	...	..	...	Tay phing Ching pao.	...	id.	O.	..	..	id.	4	C. f. 9. N. VI. f. 18.
	6	id.	...	...	..	...	Tay youan pao.	...	4. 3. 2. 1.	B.	..	..	id.	8	B. f. 6. D. f. 6, N. VIII. f. 4.
	7	id.	...	...	..	...	Tay phing toung pao.	...	4. 2. 3. 1	id.	..	..	id.	..	N. VIII. f. 3.
	8	id.	...	...	..	...	Tay tchy toung pao.	...	4. 3. 2. 1	II.	..	..	id.	..	N. VI. f. 3.
	9	id.	...	...	..	...	Ta tchy youan pao.	...	id.	id.	..	..	id.	..	N. VI. f. 3.
	10	id.	...	...	..	...	Tay tchy toung pao.	...	id.	id.	..	..	id.	..	N. VI. f. 3.
	11	id.	...	...	..	...	Tay tchy youan pao.	...	4. 2. 3. 1	id.	..	..	id.	..	N. VI. f. 3.
	12	id.	...	...	..	...	Ta tchy toung pao.	...	id.	id.	..	..	id.	3	C. f. 8, N. VI. f. 3.
	13	id.	...	...	..	...	Ta tchy youan pao.	...	id.	O.	..	..	id.	..	N. VI. f. 3.
	14	id.	...	...	..	...	Ta youan toung pao.	...	id.	id.	..	..	id.	10	B. f. 6.
	15	id.	...	...	..	...	id.	...	2. 4. 3. 1	B.	..	..	id.	10	D. f. 6. N. VIII. f. 3.
	16	id.	...	...	..	...	Ta tching toung pao.	...	4. 2. 3. 1	id.	..	..	id.	8	B. f. 6.
	17	id.	...	...	..	...	id.	...	id.	id.	..	..	id.	..	N. VIII. f. 2.
	18	id.	...	...	..	...	Ta tsing eoul chy.	...	id.	O.	..	..	id.	9	B. f. 6.
	19	id.	...	...	..	...	Ta chy toung pao.	...	id.	id.	..	..	id.	9	C. f. 8, N. VI. f. 8.
	20	id.	...	...	..	...	Ta tsing Kin pao.	...	id.	id.	..	..	id.	..	N. VIII. f. 3.
	21	id.	...	...	..	...	Ta Kay toung pao.	...	id.	id.	..	..	id.	10	B. f. 6.
	22	id.	...	...	..	...	Ta Kay pao pao.	...	id.	B.	..	..	id.	..	N. VIII. f. 2.
	23	id.	...	...	..	...	Ta phing tien pao.	...	id.	id.	..	..	id.	..	N. VI. f. 2.
	24	id.	...	...	..	...	Ta pao Kay pao.	...	id.	id.	..	..	id.	3	N. VIII. f. 3.
	25	id.	...	...	..	...	Ta phing ching pao.	...	id.	O.	..	..	id.	..	C. f. 8.
	26	id.	...	...	..	...	id.	Y.	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 13.
	27	id.	...	...	..	...	id.	Y.	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 13.
	28	id.	...	...	..	...	id.	Y.	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 13.
	29	id.	...	...	..	...	id.	Ting.	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 1.
	30	id.	...	...	..	...	id.	...	id.	id.	..	..	id.	..	N. XIII. f. 1.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XLVII.	31	Incertaine.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Ta phing ching pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XIII. f. 1.
	32	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Siouan te toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. VII. f. 5.
	33	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. VII. f. 5.
	34	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Youan phing ching pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	7	D. f. 5.
	35	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Youan phing soung pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	B.	. .	. .	id.	10	D. f. 6, N. VIII. f. 6.
	36	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Youan toung toung pao. .	. . . .	id.	T. et O.	. .	. .	id.	6	C. f. 9.
	37	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Youn Kay toung pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	id.	3	C. f. 9.
	38	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	Kouang tchoung toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	39	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	40	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. . . . id.	. . . Eoul. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	41	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Young cheou toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	1	C. f. 9.
	42	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Houng soung hy pao. .	. . . .	id.	T. et O.	. .	. .	id.	7	B. f. 4.
	43	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	7	D. f. 5, N. VII. f. 1.
	44	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	Houang ngan toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	B. f. 4, D. f. 5, N. VII. f. 2.
	45	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Tian ting toung pao. .	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	5	C. f. 8.
	46	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Tian Youan toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	3	C. f. 9.
	47	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Chy Kao toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	C. f. 8.
	48	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	Ching youan toung pao.	. . . .	id.	T. et O.	. .	. .	id.	6	C. f. 9.
	49	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Hien youan toung pao. .	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	2	C. f. 9.
	50	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Phing ngan toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	C. f. 8.
	51	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Tchy phing ching pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	4	C. f. 9.
	52	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Ming Soung ting pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	T. et O.	. .	. .	id.	4	C. f. 8.
	53	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Huen tsong tsoun pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	H.	. .	. .	id.	3	C. f. 9.
XLVIII.	1	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	Tsiang ching youan pao	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	id.	9	B. f. 5, D. f. 5, N. VII. f. 8.
	2	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	N. VI. f. 18.
	3	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Tsian ching toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	B. f. 5.
	4	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. . . . id.	. . . .	id.	T. et O.	. .	. .	id.	10	D. f. 5, N. VII. f. 8.
	5	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Tsian youan toung pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	10	B. f. 5.
	6	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	D. f. 5, N. VII. f. 8.
	7	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	Tsian Soung youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	. .	N. VII. f. 16.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années		Inscription		Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids		Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
					du Nian hào.	de J. C.	de la face.	du revers.			Zolotniks.	Dolis.			
XLVIII.	8	Incertaine.	. . .	. . .	. .	. . .	Tsian yeou youan pao.	. . .	4. 3. 2. 1	T. et O.	. .	. .	Tsien.	9	D. f. 5.
	9	id.	. . .	. . .	. .	. . .	Tsian Kouang toung pao.	. . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	id.	. .	N. VII. f. 18.
	10	id.	. . .	. . .	. .	. . .	Tchao foung youan pao.	. . .	4. 3. 2. 1	T. et O.	. .	. .	id.	5	D. f. 5. N. VI. f. 2.
	11	id.	. . .	. . .	. .	. . .	Tchao foung toung pao.	. . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	id.	7	B. f. 4.
	12	id.	. . .	. . .	. .	. . .	id.	Onglet.	id.	T. et O.	. .	. .	id.	. .	N. VI. f. 2.
	13	id.	. . .	. . .	. .	. . .	id.	Chy Ou.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	14	id.	. . .	. . .	. .	. . .	id.	. . .	id.	O.	. .	. .	id.	8	D. f. 5.
	15	id.	. . .	. . .	. .	. . .	Kay youan ching pao.	. . .	id.	B.	. .	. .	id.	. .	N. XVIII. f. 7.
	16	id.	. . .	. . .	. .	. . .	id.	. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XVIII. f. 7.
	17	id.	. . .	. . .	. .	. . .	Kay youan phing pao.	. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XVIII. f. 7.
	18	id.	. . .	. . .	. .	. . .	id.	. . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	B. f. 6.
	19	id.	. . .	. . .	. .	. . .	id.	. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XVIII. f. 7.
	20	id	. . .	. . .	. .	. . .	Kay toung Kay toung.	. . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	. .	N. XVIII. f. 8.
	21	id.	. . .	. . .	. .	. . .	id.	. . .	id.	id.	. .	. .	id.	8	B. f. 6.
	22	id.	. . .	. . .	. .	. . .	Kay thay youan pao.	. . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	id.	. .	N. VI. f. 6.
	23	id.	. . .	. . .	. .	. . .	Kay ho toung pao.	. . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	B. f. 6. D. f. 6, N. VI. f. 8.
	24	id.	. . .	. . .	. .	. . .	Kay ching chy pao.	. . .	4. 3. 2. 1	B.	. .	. .	id.	9	B. f. 6.
	25	id.	. . .	. . .	. .	. . .	id.	. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XVIII. f. 8.
	26	id.	. . .	. . .	. .	. . .	Kay ting toung pao.	. . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	id.	9	D. f. 5, N. VI. f. 6.
	27	id.	. . .	. . .	. .	. . .	Kay ching chy pao.	. . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	10	B. f. 6.
	28	id.	. . .	. . .	. .	. . .	Tching ho toung pao.	. . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	9	B. f. 6, N. VIII. f. 9.
	29	id.	. . .	. . .	. .	. . .	Tching youan toung pao.	. . .	id.	B.	. .	. .	id.	10	B. f. 6, N. VIII. f. 9.
	30	id.	. . .	. . .	. .	. . .	id.	. . .	id.	O.	. .	. .	id.	10	D. f. 6. N. VII. f. 17.
	31	id.	. . .	. . .	. .	. . .	Ly youan toung pao.	. . .	id.	T.	. .	. .	id.	9	D. f. 6, N. VIII. f. 17.
	32	id.	. . .	. . .	. .	. . .	Ly ching Kay pao.	. . .	4. 3. 2. 1	B.	. .	. .	id.	. .	B. f. 6.
	33	id.	. . .	. . .	. .	. . .	id.	. . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	D. f. 6. N. VIII. f. 9.
	34	id.	. . .	. . .	. .	. . .	King chy youan pao.	. . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	id.	. .	N. VII. f. 19.
	35	id.	. . .	. . .	. .	. . .	King chang toung pa.	. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	36	id.	. . .	. . .	. .	. . .	King youan toung pao.	. . .	id.	T.	. .	. .	id.	9	D. f. 5, N. VII. f. 6.
	37	id.	. . .	. . .	. .	. . .	id.	. . .	id.	O.	. .	. .	id.	10	B. f. 4, D. f. 5, N. VII. f. 1. et 2.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XLVIII.	38	Incertaine.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. King hing tsouan pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	C. ch.
	39	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. King hing Kuu pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	40	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. King hing tay pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	41	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. King hing yng pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	42	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. King hing toung pao. .	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	43	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	44	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Kong. . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 13.
	45	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Globule. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 16.
	46	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . Globule. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 16.
	47	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	48	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	49	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Houang youan toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	B. f. 4, N. VII. f. 2, D. f. 5.
	50	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . Y liang. . . .	. . Y liang. . .	3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	51	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Tchao foung phing pao.	. . . .	4. 3. 2. 1.	id.	. .	. .	id.	5	C. f. 6.
XLIX.	1	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Youan tsing youan pao. .	. . . .	id.	O. B.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 5.
	2	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Youan toung youan pao.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 3.
	3	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	B.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 6.
	4	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	D. f. 6.
	5	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 7.
	6	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	B. f. 6, N. VIII. f. 7.
	7	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Youan hoa youan pao. .	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 5.
	8	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	B. f. 6.
	9	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Youan tchang youan pao.	. . . .	id.	B.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 5.
	10	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Youan soung youan pao. .	. . . .	id.	B. T.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 5.
	11	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Youan yeou youan pao. .	. . . .	id.	O. B.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 6.
	12	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Youan toung toung pao. .	. . . .	id.	T. O.	. .	. .	id.	6	C. f. 9. N. VI. f. 13.
	13	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Youan Kay toung pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1.	id.	. .	. .	id.	3	C. f. 9.
*	14	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Youan soung phing pao.	. . . .	id.	{T. O. B.}	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 6.
	15	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	B. f. 5.
	16	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Youan Kay toung pao. .	. . . .	id.	B.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 7.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
XLIX.	17	Incertaine.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	Youan foung toung pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	N. VII. f. 11, conf. Pl. VII. n. 47 et suiv.
	18	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	T. O.	. .	. .	id.	. .	N. VII. f. 11, conf. Pl. VII. n. 47 et suiv.
	19	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Youan ho soung pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	B.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 6.
	20	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Ta tchy toung pao. .	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	. .	N. VI. f. 3.
	21	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	Youan phing toung pao.	. . . .	id.	B.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 6.
	22	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Youan hoa toung pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	6	B. f. 6, N. VIII. f. 5.
	23	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . Tian ou tian ou. . .	. . . .	4. 2. 3. 1	T.	. .	. .	id.	6	D. f. 6, N. VIII. f. 1.
	24	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Tian fou youan pao. .	. . . .	id.	T. O.	. .	. .	id.	10	D. f. 5.
	25	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Tian Kan youan pao. .	. . . Yo Kan. . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	N. VI. f. 4, N. XIII. f. 1.
	26	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Tian fou youan pao. .	. . . .	id.	T. O.	. .	. .	id.	10	B. f. 5, N. VII. f. 7.
	27	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Tian youan toung pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	id.	3	C. f. 9, N. VIII. f. 2.
	28	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	4. 2. 3. 1	T, O.	. .	. .	id.	10	D. f. 5, N. VII. f. 8.
	29	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Tian tsé youan pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	B	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 2.
	30	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	Tian youan tsoung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 2.
	31	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Tian phing youan pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	9	B. f. 5.
	32	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	Youan phing youan pao.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	9	B. f. 5, N. VIII. f. 6.
	33	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Tian ming toung pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	9	D. f. 6, N. VII. f. 19.
	34	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Tian soung soung pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	T. E.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 2.
	35	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	9	B. f. 5, D· f. 6, N. VIII. f. 2.
	36	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Tian soung phing pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	T. O.	. .	. .	id.	5	B. f. 5. N. VI. f. 13 et VIII. f. 1.
	37	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	Tian fou tchin pao. .	. . . Ly. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	N. VI. f. 1.
	38	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Tian phing toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	B. f. 5.
	39	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	Tian Ky yong pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	B. f. 5.
	40	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	D. f. 6.
	41	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Tian pao Kay pao. .	. . . .	id.	B.	. .	. .	id.	8	B. f. 6.
	42	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Tian Kay toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	B. f. 5.
	43	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	D. f. 6. N. VIII. f. 2.
	44	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Tian ting toung pao. .	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	5	C. f. 8.
	45	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Tay toung youan pao. .	. . . .	2. 3. 4. 1	B.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 5.
	46	id.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Tay pao youan pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 3.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années		Inscription		Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids.		Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
					du Nian hào.	de J. C.	de la face.	du revers.			Zolotniks.	Dolis.			
XLIX.	47	Incertaine.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Tay pao youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1.	B.	. .	. .	Tsien.	10	D. f. 6, N. VIII. f. 3.
	48	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	B. f. 6.
	49	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Tay toung youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 5.
	50	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Tay phing youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	D. f. 6, N. VIII. f. 4.
	51	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	B. f. 6.
	52	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Tay y youan pao.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	8	B. f. 5, N. VIII. f. 4.
L.	1	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Loung King toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	id.	. .	N. VII. f. 19.
	2	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Thay tchang toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. VII. f. 20.
	3	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Kien Kieou toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	7	B. f. 5.
	4	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Houng ching tching pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 11.
	5	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Sultan Aboul meali.	. . . .	circulaire.	arabe	. .	. .	id.	9	N. V. f. 20, D. f. 7, conf. Pl. LIX n. 25.
	6	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Ming ting soung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1.	O.	. .	. .	id.	4	C. f. 8. N. VI. f. 2, conf. Pl. XLVII n. 52.
	7	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Huen tsong tsoun pao.	. . . .	id.	E.	. .	. .	id.	3	C. f. 9, N. VII. f. 2. conf. Pl. XLVII n. 53.
	8	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Yn Kong toung pao.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	9	B. f. 6.
	9	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Hian tsong youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	9	B. f. 5, D. f. 5, N. VII. f. 10.
	10	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Hian youan toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	2	C. f. 9, N. VIII. f. 8.
	11	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Hian toung toung pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	B.	. .	. .	id.	10	B. f. 6. D. f. 6, N. VIII. f. 8.
	12	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Hoa Koue toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	id.	7	B. f. 5.
	13	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Tchy phing toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. VI. f. 4.
	14	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Tchy ting toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	7	B. f. 5.
	15	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Tchao phing youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	B	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 9.
	16	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Tsing phing youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 10.
	17	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Kien ly toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	id.	10	D. f. 6. N. VII. f. 17.
	18	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Chy Kao toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	C. f. 8. N. VI. f. 8.
	19	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Yong phing youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	B.	. .	. .	id.	9	B. f. 6, N. VIII. f. 10.
	20	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Choun phing youan pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	T.	. .	. .	id.	10	B. f. 5, D. f. 6, N. VIII. f. 10.
	21	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Han chang youan pao.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	8	B. f. 5, N. VII. f. 10.
	22	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Kan phing youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 10.
	23	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	B.	. .	. .	id.	10	B. f. 6.
	24	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Kian fou youan pao.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	N. VII. f. 7.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids Zolot-niks.	Poids Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
L.	25	Incertaine.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Tchao foung youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	Tsien.	9	B. f. 5.
	26	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Tchao foung phing pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	5	C. f. 9, N. VII. f. 9.
	27	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Ho Kay toung pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	9	B. f. 6, D. f. 6, N. VIII. f. 8.
	28	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Kia yeou phing pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	D. f. 6, N. VII. f. 17.
	29	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Yong youan toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 9.
	30	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Tchouen King toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	B. f. 4.
	31	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Ngan fa youan pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	T. O.	. .	. .	id.	. .	N. VII. f. 7.
	32	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. VII. f. 7.
	33	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	6	C. f. 9.
	34	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Caractères incertains. .	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	9	B. f. 7. D. f. 6.
	35	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .		. .	. .	. .	id.	. .	N. V. f. 5.
	36	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Yn Kong toung pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	B.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 10.
	37	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Kin chy youen toung. .	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	id.	8	C. f. 8, N. VI. f. 8, conf. Pl. XLVII. n. 1.
	38	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Chang youan toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	O. T.	. .	. .	id.	6	C. f. 9, N. VII. f. 11.
	39	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Tay tsoung youan pao. .	. . . .	id.	B.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 4.
	40	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Soung youan toung pao.	. . . .	id.	O. T.	. .	. .	id.	. .	N. VII. f. 7.
	41	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Soung cheng Kay pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	id.	9	B. f. 6, D. f. 6, N. VIII. f. 9.
	42	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	B.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 9.
	43	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Tchy cheng phing pao.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	4	C. f. 9.
	44	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. VII. f. 11.
	45	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Phing ngan toung pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	9	C. f. 8, N. VI. f. 17.
	46	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Phing ta toung pao. .	. . . .	id.	B.	. .	. .	id.	. .	N. VIII. f. 10.
	47	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Young cheou toung pao. .	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	1	D. f. 9. N. VI. f. 12.
	48	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Young ly toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. VII. f. 19.
	49	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	Young ching toung pao.	. . . . Tsu. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. VI. f. 12, et XIII. f. 13.
	50	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . . id. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. VI. f. 13.
	51	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . Pey? fa youan pao. . .	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	. .	N. VI. f. 4.
	52	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Fo phing youan pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	7	B. f. 5.
	53	id.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . Fo fa seng pao. . .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	10	B. f. 5. D. f. 5.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
LI. Supplément.	1	Han.	. . . .	. . . . . .	. .	Avant J.C. 119	. . . Dragon. . . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	Mon: ronde.	. .	Æ. R. IX. f. 1, Du Halde T. 11, Hager n. Chin.
	2	id.	. . . .	. . . . . .	. .	id.	. Tortue avec Vang. .	. . . .	. .	. .	. .	. .	Mon: carrée.	. .	Æ. R. IX. f. 1, Du Halde T. 11, Hager n. Chin.
	3	id.	. . . .	. . . . . .	. .	id.	. . . Cheval. . . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	Æ. R. IX. f. 1, Du Halde T. 11, Hager n. Chin.
	4	Soung.	. . Tching tsoung. . .	. King te. .	1	après J. C. 1004	. King te youan pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XII. f. 9.
	5	id.	. . . . id.	Ta tchoung tsiang fou.	1	1008	. Tsiang fou youan pao. .	. . . Chy. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	6	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Y. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	7	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	8	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tian hia. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	9	id.	. . Chin tsoung. . .	. Pao youan. .	1	1038	Houng loung toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	T.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 16.
	10	id.	. . . . id.	. Hy ning. .	1	1068	. Hy ning youan pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	11	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	Caractères incertains.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	12	id.	. . . . id.	Youan foung.	1	1078	. Youan foung toung pao. .	. . . Y. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	13	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	14	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	15	id.	. . Tchy tsoung. . .	Youan yeou.	1	1086	. Youan yeou toung pao. .	. . Chen. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	16	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id	. . . . id.	. . . Yeou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	17	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Ou T.. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	18	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Y. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	19	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . Mo T. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	20	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . id. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	21	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . Mo Hia. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	22	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . Mo. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	23	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	24	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . Tching T. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	25	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . Tching. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	26	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . Chang. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	27	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. Chy, Keou T. .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
*	28	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . Kong T. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	29	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	30	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
LI.	31	Soung.	. . Tchy tsoung. . .	Youan yeou.	. .	1086	. Youan yeou toung pao. .	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XIII. f. 2.
	32	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	33	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	34	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . Y. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	35	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIII. f. 2.
	36	id.	. . Houy tsoung. . .	. Ta Kouon. .	1	1107	. Ta Kouon toung pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	N. III. f. 23.
	37	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. III. f. 23.
	38	id.	. . . . id.	. . id . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. III. f. 23.
	39	id.	. . . . id.	. Tchy ho. .	1	1111	. Tchy ho toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. VII. f. 3.
	40	id.	. . . . id.	. Siouan ho. .	1	1119	. Siouan ho youan pao. .	. . . Chen. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 3.
LII.	1	id.	. . Kao tsoung. . .	. Kian yan. .	. .	1127—1130	. Kian yan youan pao. .	. . Tchouen. . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 3.
	2	id.	. . . . id.	Tchao hing.	23	1153	. Tchao hing toung pao. .	. . . Eoul. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 3.
	3	id	. . Hiao tsoung. . .	. Chun hy. .	7	1180	. Chun hy youan pao. .	. . Tsy (7). . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 4.
	4	id.	. . . . id.	. . id. . .	8	1181	. . . . id.	. . Pa (8). . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 4.
	5	id.	. . . . id.	. . id. . .	9	1182	. . . . id.	. . Kieou (9). . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII f. 4.
	6	id.	. . . . id.	. . id. . .	11	1184	. . . . id.	. . Chy y (11). . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 4.
	7	id.	. . . . id.	. . id. . .	12	1185	. . . . id.	. Chy Eoul (12). .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 4.
	8	id.	. . . . id.	. . id. . .	13	1186	. . . . id.	. Chy San (13). .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 4.
	9	id.	. . . . id.	. . id. . .	14	1187	. . . . id.	. Chy Ssé (14). .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 4.
	10	id.	. . . . id.	. . id. . .	15	1188	. . . . id.	. . Chy ou (15) . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 4.
	11	id.	. . . . id.	. . id. . .	16	1189	. . . . id.	. . Chy lo (16). . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 4.
	12	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	1174	. . . . id.	. . . .	id.	O. et E.	. .	. .	id.	. .	N. IV. f. 7
	13	id.	. . Ning tsoung. . .	Khin youan.	1	1195	. Khin youan toung pao. .	. . . Mo. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 5.
	14	id.	. . . . id.	. Kia ting. .	1	1208	. Kian ting toung pao. .	. . Youan (1). . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 7.
	15	id.	. . . . id.	. . id. . .	2	1209	. . . . id.	. . Eoul (2). . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 7.
	16	id.	. . . . id.	. . id. . .	3	1210	. . . . id.	. . San (3). . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 7.
	17	id.	. . . . id.	. . id. . .	4	1211	. . . . id.	. . Ssé (4). . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 7.
	18	id.	. . . . id.	. . id. . .	5	1212	. . . . id.	. . Ou (5). . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 7.
	19	id.	. . . . id.	. . id. . .	6	1213	. . . . id.	. . Lo (6). . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N· XII. f. 7.
	20	id.	. . . . id.	. . id. . .	7	1214	. . . . id.	. . Tsy (7). . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 7.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
LII.	21	Soung.	Ning tsoung.	Kia ting.	8	1215	Kian ting toung pao.	Pa (8).	4. 2. 3. 1	0.	. .	. .	Tsien.	. .	N. XII. f. 7.
	22	id.	id.	id.	9	1216	id.	Kieou (9).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 7.
	23	id.	id.	id.	10	1217	id.	Chy (10).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 7.
	24	id.	id.	id.	11	1218	id.	Chy y (11).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 7.
	25	id.	id.	id.	12	1219	id.	Chy Eoul (12).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 7.
	26	id.	id.	id.	14	1220	id.	Chy Ssé (14).	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XII. f. 7.
	27	Liao (a).	Mou tsoung.	Yng li.	1	951	Yng ly toung pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	id.	2	A. III. f. 14, D. f. 3, N. II. f. 19.
	28	id.	Hing tsoung.	Tchoung hy.	1	1033	Tchoung hy toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	3	A. III. f. 15, B. f. 3, N. II. f. 20. D. f. 3.
	29	id.	Tao tsoung.	Tsing ning.	1	1055	Tsing ning toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	2	A. III. f. 15, C. f. 6, N. II. f. 21.
	30	id.	id.	Hian young.	1	1065	Hian young toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	8	A. III. f. 16, B. f. 3, N., II f. 21.
	31	id.	id.	Ta hang	1	1075	Ta hang toung pao,	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	A. III. f. 16, N. II, f. 22.
	32	id.	id.	id.	1	id.	Ta hang youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	B. f. 3, D. f. 3, N. II, f. 22, A. III. f. 16.
	33	id.	id.	Ta ngan	1	1085	Ta ngan youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	3	A. III. f. 16, N. II. f. 22.
	34	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	3	C. f. 7, N. II. f. 22 A. III. f. 16.
	35	id.	id.	Cheou tcheng.	1	1095	Cheou tcheng youang pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	8	A. III. f. 16, B. f. 3, N. II. f. 23.
	36	id.	Tian tsou ty.	Khian tchoung	1	1101	Khian thoung youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	9	A. 3, f. 17, B. f. 3, D. f. 4, N. II. f. 24.
	37	id.	id.	Tian Khing.	1	1111	Tian Khing youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	A. III. f. 17, B. f. 4, D. f. 4, N. II. f. 25.
	38	id.	id.	id.	1	id.	Tian Khing toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	10	A. III, f. 17, B. f. 4, D. f. 4, N. II. f. 25.
	39	Kin (a).	Ty liang.	Tchin loung.	1	1156	Tching loung youan pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 6.
	40	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 4.
	41	id.	Chy tsoung.	Ta ting	1	1161	Ta ting toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	N. VII. f. 8.
	42	Ming.	Tching tsou.	Young lo	1	1403	Young lo toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XVI. f. 3.
	43	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XVI. f. 3.
	44	id.	Chy tsoung.	Tian hy	1	1621	Tian hy toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 14.
	45	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 14.
	46	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 14.
	47	id.	id.	id.	1	id.	id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 14.
LIII.	1	id.	Tang vang.	Loung vou	1	1646	Loung vou toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. Ch.
	2	Ta tsing.	Ching tsou.	Kang hy	1	1662	Kang hy toung pao.	Tsiouan pou M.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	N. XIV. f. 3.
	3	id.	Chy tsoung.	Young tching.	1	1723	Young tching toung pao.	id.	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. Ch.

(a) Voyez les autres souverains de ces dynasties Pl. X. n. 13, 14. et 19 à 23.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
LIII.	4	Ta tsing.	. . Kao tsoung. . .	Kian loung.	1	1736	. Kian toung toung pao .	. . Youn pou *M.* . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	Petit Tsien.	. .	C. ch.
	5	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Youan pou *M.* .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	6	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . id. . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	C. ch.
	7	id.	. . Tchen tsoung. . .	. Kia King. .	1	1796	. Kia King toung pao. .	. Tsian pou *M.* .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	8	id.	. . Empereur actuel. . .	Tao Kouang.	1	1821	. Tao Kouang toung pao. .	. . Tsin pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	9	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Sou pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	10	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Ou pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	11	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Fou pou *M* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	12	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Nan pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	13	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Y pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	14	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tché pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	15	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Houy pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	16	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tsian pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	17	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Tchang pou *M.* .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	18	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Kouang pou *M.* .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	19	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Chan pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	20	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Tchy pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	21	id	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . Youn pou *M.* . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	22	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Tsiouan pou *M.* .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	23	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. Aksou *M.* et *Arab.* .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	C. ch.
	de 24 à 28	Java.	. . . .	. . . . .	. .	XI[e] au XVI[e] Siècle.	. . . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	Gr. pièce.	. .	Marsden n. 1243 à 1246.
	29 30	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	Raffles. Pl. 41.
	31	id.	. . . .	. . . . .	. .	964	. . . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	Ritter Pl. VIII. fig 11.
	32	id.	. . . .	. . . . .	. .	1068	. . . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	Ritter Pl. VIII. fig 12.
	33	Incertaine.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Ta tchy toung pao. .	. . . .	id.	O.	. .	. .	Tsien.	9	C. fol. 8, conf. Pl. XLVII. n. 19.
LIV.	1	Lettre de change chinoise.	Au haut quatre car[es] tchouan désignent la raison de commerce *Y chou ching tsy*, qui a émis la lettre de change. A droite en car. O et E *Kia King*, *Eoul chy ou Nian*, *chy y Youe*, *Eoul chy Ji.* c. à. d. Nianhao Kia King, 25[e] année (1820) 11[ème] mois (Décembre) 20[e] jour. A gauche, *Po* cent. *Hao tsy*, raison de commerce ou négoce; entre deux, en car. E. et d'autres marques et caractères. Au milieu *Ping te tsiou tsian;* par dessus *Mang* en car. E. et dessous *ou teo* en car. E. ce qui signifie: Le porteur recevra la somme entière de 5000 tsien (comptés en valeur de Pékin qui ne vaut que la moitié en monnaie effective de cuivre). Il y a en outre quatre cachets dont deux avec des caractères T et une annotation en car. E.												M. As. et C. ch. et des variétés.
	2	id.	Au haut, la même raison de commerce en car T. différents; l'*Y* se trouve sur le cachet au haut à droite en car. O. au dessous *Mang* en car. E. *tsien* T, *Y teo*, sera payé en entier 1000 tsien (Valeur de Pékin), au bas à gauche, la signature d'un associé en rouge; en outre encore, une marque rouge et deux cachets avec des caractères T.												M. As. et C. ch. et des variétés.
	3	id.	Au haut la même raison de commerce en car. O. A gauche *Chin piao pòu chin iin* en car. O; c. à. d. nous connaissons la lettre de change mais nous ne connaissons pas le porteur; et à droite *Pé* c. à. d. 100. *Heo tsy* commerce ou banque. entre ces deux caractères *Chin piao pou chin jin.* c. à. d. Nous connaissons la lettre de change mais, nous ne connaissons pas le porteur. Au milieu *Ping te tsiou tsian*, par dessus Mang en car. E. dessous *San chy téo* en car. E, ce qui signifie: Le porteur recevra la somme entière de 30000 tsien (valeur de Pékin.) Au bas à gauche est la signature d'un des associés.												M. As. et C. ch. et des variétés.

Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hâo.	Années du Nian hâo.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolot-niks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
LV. 2d Suppl.	1	. . .	Vang mang, usurpateur.	. . . . . .	. .	9 — 22	. . . Incertaine. . . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	Tao.	. .	R. IX. f. 6.
	2	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . Ki tao ou pé. . .	. . . .	. .	T.	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 2.
	3	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . Incertaine. . . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 6.
	4	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	Pou.	. .	R. IX. f. 7.
	5	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 7.
	6	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . Ty pou. . . .	. . . .	2. 1.	T.	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 3.
	7	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . Tchouan pou. . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 3.
	8	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . Tsé pou. . . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 3.
	9	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . Tchoung pou. . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 3.
	10	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . Yeou pou. . . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 3.
	11	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . Heou pou. . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 3.
	12	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . Siao pou. . . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 3.
	13	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . Yao pou. . . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 3.
	14	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . Tsè pou. . . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 4.
	15	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . Ta pou. . . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 4.
	16	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	Ta pou hoang tsian. .	. . . .	{ 2. 1. 4. 3.	id.	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 5.
	17	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . Sans inscription. . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 5.
	18	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . Incertaine. . . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 7.
	19	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . Sans inscription. . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 7.
	20	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 8.
	21	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 8.
	22	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 8.
	23	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . Incertaine. . . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 10.
LVI. 2d Suppl.	1	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 8.
	2	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 9.
	3	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 9.
	4	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 11.
*	5	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 10.
	6	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 9.
	7	. . .	. . . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 9.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
LVI. 2d Suppl.	8	. . .	Vang mang, usurpateur.	. . . . . .	. .	9 — 22	. . . Incertaine. . . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	Pou.	. .	R. IX. f. 10.
	9	. . .	. . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 11.
	10	. . .	. . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 10.
	11	. . .	. . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 12.
	12	. . .	. . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	id.	. .	R. IX. f. 12.
	13	. . .	. . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . Sans inscript. . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	12 chu.	. .	R. IX. f. 12.
	14	. . .	. . . . id.	Chy Kian Kue.	. .	12? à 14	. Siao tsouen tchy y. .	. . . .	4. 2. 3. 1	T.	. .	. .	1?	. .	R. IV. f. 2.
	15	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . Yao tsouen y chy. . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	10?	. .	R. IV. f. 2.
	16	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. Yeou tsouen eoul chy. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	20?	. .	R. IV. f. 2.
	17	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. Tsoung tsouen san chy. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	30?	. .	R. IV. f. 3.
	18	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	Tchouen tsouen tsou chy.	. . . .	id.	id.	. .	. .	40?	. .	R. IV. f. 3.
	19	. . .	. . . . id.	. . id. . .	. .	9 à 22	. . . Ho tsouen. . . .	. . . .	4. 2.	id.	. .	. .	. . . .	. .	R. IV. f. 4.
	20	Han.	. . Kouang vou ty. . .	. Kian vou. .	6	30	. . . Ou chu. . . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	5 chu.	. .	R. I. f. 9.
	21	id.	. . . Hian ty. . . .	. Kian ngan. .	19	214	. . . Chy pé. . . .	. . . .	3. 1.	id.	. .	. .	. . . .	. .	R. II. f. 1.
	22	Ou.	. . . Ta ty. . . .	. Tchy ou. .	1	238	. Ta tang tsouen tsien. .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	Gr. mon.	. .	R. II. f. 4.
	23	Soung.	. . Hiao vou ty. . .	. Ta ming. .	7	263	. . . Eoul chu. . . .	. . . .	4. 2.	id.	. .	. .	2 chu.	. .	R. II. f. 6.
	24	id.	. . . Fy ty. . . .	. King ho .	1	465	. . . King ho. . . .	. . . .	3. 1.	id.	. .	. .	5 chu.	. .	R. II. f. 7.
	25	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. Siao tsouen tchy y. .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	Pet. mon.	. .	R. II. f. 7.
	26	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	R. II. f. 7.
	27	Leang.	. . . Vou ty. . . .	. . . . . .	. .	502 à 549	. . Ta pe ou chu. . .	. . . Vey. . . .	id.	T.	. .	. .	5 chu.	. .	R. II. f. 2.
	28	Guey.	. Hiao tchouang ty. .	Young ngan.	. .	528	. Young ngan ou chu. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. II. f. 14.
	29	id.	. . . . id.	. . id. . .	. .	id.	. . . . id.	. . . Fou. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. II. f. 13.
	30	Tcheou.	. . . Vou ty. . . .	. Pao ting. .	1	561	. . . Tsouen ta. . . .	. . . .	4. 2.	id.	. .	. .	. . . .	. .	R. II f. 15.
	31	id.	. . . . id.	. Kian te. .	3	574	. Ou hing ta tsouen. .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	. . . .	. .	R. II. f. 16.
	32	id.	. . . Tsing ty. . . .	. Ta siang. .	1	579	. Young toung van Kue. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	R. II. f. 16.
	33	Tang.	. . Tay tsoung. . .	. Ta ly. .	1	766	. . Ta ly youan pao. . .	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	R. III. f. 5.
	34	id.	. . . Y tsoung. . . .	Hian toung.	11	871	. Hian toung siouan pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. III. f. 8.
	35	Heou tang.	. . Ming tsoung. . .	Tian tching.	1	926	. Tian tching youan pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. III. f. 9.
	36	Rebelle.	. . Ssé ssé ming. . .	. Ta y. .	1	758	. . Ta y youan pao. . .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	Gr. mon.	. .	R. IV. f. 7, conf. Pl. XXIV. n. 1.
	37	id.	. . . . id.	Choun tian.	1	759	. Choun tian youan pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. IV. f. 7, conf. Pl. XXIV. n. 2.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hâo.	Années du Nian hâo.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des Caractères.	Espèce des Caractères.	Poids. Zolotniks.	Poids. Dolis.	Valeur Nominale	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
LVI. 2[d] Suppl.	38	Tsian ho.	. . Vang Kian. . .	Young phing.	1	911	Young phing youan pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	Tsien.	. .	R. V. f. 1. conf. Pl. XXV. n. 1.
	39	Nan tang.	. . . Ly King. . . .	Hing tchoung.	1	958	Tang Koue toung pao.	. . . .	4. 2. 3. 1	T.	. .	. .	Gr. mon.	. .	R. IV. f. 9, conf. Pl. XXV. n. 15, à. 18.
LVII.	1	Ta ming.	. Vang ching chy. .	. . . . . .	. .	892	Kay youan toung pao.	. . . .	id.	O.	. .	. .	id.	. .	R. V. f. 6, en fer. conf. Pl. XXV. n. 9.
	2	id.	. . . Vang hi. . . .	Young loung.	1	939	Young loung toung pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. V. f. 7, en fer. conf. Pl. XXV. n. 11.
	3	Yen.	. Vang yen tching. .	. Tian te. .	1	943	. Tian te toung pao. .	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. V. f. 7, en fer. conf. Pl. XXV. n. 12.
	4	Nan tang.	. . . Ly King. . . .	Hing tchoung.	1	958	Young toung tsouen pao.	. . . .	id.	id.	. .	. .	id.	. .	R. IV. f. 8, conf. pl. XXV. n. 20.
	5	id.	. . . . id.	. . id. . .	1	id.	. . . . id.	. . . .	id.	T.	. .	. .	id.	. .	R. IV. f. 8, conf. Pl. XXV. n. 20.
	6	Nan han.	. . . Lieou in. . . .	Kian heng.	1	918	. Kian heng tsoung pao. .	. . . .	id.	O.	. .	. .	Tsien.	. .	R. V. f. 4, conf. Pl. XXV. n. 24.
	7	Tsou.	. . . Ma yen. . . .	. . . . . .	. .	896	. Kian foung tsouen pao. .	. . . .	id.	T. O.	. .	. .	Gr. mon.	. .	R. V. f. 4, en fer. conf. Pl. XXV. n. 26.
	8	id.	. . . . id.	. . . . . .	. .	id.	. . Tian tsé fou pao. . .	. . . .	4. 3. 2. 1	O	. .	. .	id.	. .	R. V. f. 5, conf. Pl. XXV. n. 27.
	9	Yan.	. Lieon heou Kouang. .	King tian.	1	909	. King tian youan pao. .	. . . Van . . .	id.	id.	. .	. .	Tsien.	. .	R. V. f. 8, conf. Pl. XXV. n. 28.
	10	Rebelle.	. . Foung houng. . .	. . . . . .	. .	. . .	. Ta phing ching pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	id.	. .	R. V. f. 8, conf. Pl. XLVII. n. 25.
	11	Liao.	. . . .	. . . . . .	. .	. . .	. Tsien van tsieou siou. .	. . . .	4. 3. 2. 1	id.	. .	. .	Pet. mon.	. .	R. XI. f. 7.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Chine et Japon.	Inscription de la face et du revers.	Traduction de l'inscription.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
	12	Temples.	Tchoung vang tchy tsien.	Monnaie de l'Empereur de la Chine.	4. 2. 3. 1	O.	. .	
		. . .	Rv. Tsy tsien ou chu.	Rv. Sept mille et cinq chu.	id.	id.	. .	R. XIII. f. 1.
	13	. . .	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	. .	R. XIII. f. 2.
	14	. . .	Ta tsouen ou chu.	Grande source ou monnaie cinquante.	4. 2. 3. 1	T.	. .	R. XIII. f. 2.
	15	. . .	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	. .	R. XIII. f. 2.
	16	. . .	id.	. . . .	. . .	. .	. .	R. XIII. f. 2.
	17	. . .	id.	. . . .	. . .	. .	. .	R. XIII. f. 3.
	18	. . .	id.	. . . .	. . .	. .	. .	R. XIII. f. 3.
	19	. . .	Ou, ou.	Cinq, cinq.	4. 2.	T.	. .	R. XIII. f. 3.
	20	. . .	Chy, chy.	Dix, dix.	4. 2.	O.	. .	R. XIII. f. 3.
	21	. . .	Sans inscr.	. . . .	. . .	. .	. .	R. XIII. f. 3.
	22	. . .	id.	. . . .	. . .	. .	. .	R. XIII. f. 4.
	23	. . .	id.	. . . .	. . .	. .	. .	R. XIII. f. 4.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Chine et Japon.	Inscription de la face et du revers.	Traduction de l'inscription.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
LVII.	24	Temples.	Sans inscr.	. . .	. .	. .	. .	R. XIII. f. 4.
	25	. . .	id.	. . .	. .	. .	. .	R. XIII. f. 5.
	26	. . .	id.	. . .	. .	. .	. .	R. XIII. f. 5.
	27	. . .	Caract. 3. 1. inconnus. Car. 4. 2. Koue van.	. . .	4. 2. 3. 1	T.	. .	R. XIII. f. 5.
	28	. . .	Sans inscription.	. . .	. .	. .	. .	R. XIII. f. 6.
	29	. . .	Ou hing ta pou.	Cinq éléments (les métaux, le bois, l'eau, le feu, la terre) grande monnaie.	4. 2. 3. 1	T.	. .	
		. . .	R. 2. Caractères incertains.	. . .	. .	. .	. .	R. XIII. f. 6.
	30	. . .	Sans inscription.	. . .	. .	. .	. .	R. XIII. f. 6.
LVIII.	1	. . .	Tay phing pe tsien.	Cent monnaies de l'Empire pacifique.	4. 2. 3. 1	T.	. .	R. XIII. f. 6.
	2	. . .	id.	id.	id.	id.	. .	R. XIII. f. 7.
	3	. . .	id.	id.	id.	id.	. .	R. XIII. f. 7.
	4	. . .	id.	id.	id.	id.	. .	R. XIII. f. 7.
	5	. . .	Sans inscription. Vagues de la mer.	. . .	. .	. .	. .	R. XIII. f. 7.
	6	. . .	Sans inscription.	. . .	. .	. .	. .	R. XIII. f. 7.
	7	. . .	Young toung van Koue.	(Cette monnaie) facilite les rapports journaliers des Empires.	4. 2. 3. 1	T.	. .	R. XIII. f. 7.
	8	. . .	Tsian tseou van siou.	Grand nombre d'années! Grand nombre d'années!	4. 3. 2. 1	O.	. .	R. XIII. f. 8.
	9	. . .	Young toung tsouen ho.	L'argent est toujours très—commode (pour se procurer ce qu'on désire).	id.	T.	. .	R. XIII. f. 8.
	10	. . .	Sans inscription.	. . .	. .	. .	. .	R. XIII. f. 8.
	11	. . .	id.	. . .	. .	. .	. .	R. XIII. f. 8.
	12	. . .	id.	. . .	. .	. .	. .	R. XIII. f. 9.
	13	. . .	id.	. . .	. .	. .	. .	R. XIII. f. 9.
	14	. . .	id.	. . .	. .	. .	. .	R. XIII. f. 9.
	15	. . .	id.	. . .	. .	. .	. .	R. XIII. f. 9.
	16	. . .	id.	. . .	. .	. .	. .	R. XIV. f. 1.
	17	. . .	id.	. . .	. .	. .	. .	R. XIV. f. 2.
	18	. . .	Tay phing pé siou.	Que la paix et la tranquillité se prolongent cent ans.	4. 2. 3. 1	T.	. .	R. XIV. f. 2.
	19	. . .	Young ngan ou chu.	Paix éternelle cinq chu.	id.	id.	. .	R. XIV. f. 3.
	20	. . .	Kouey you ching ty.	On revient au grand (sacré) Empereur.	id.	O.	. .	R. XIV. f. 4.
	21	. . .	Pé tang tsian, tsian tang van.	Cent valent mille et mille valent dix mille.	circulaire.	id.	. .	R. XIV. f. 4.
	22	. . .	Yng youan pao youn.	Conforme—toi au principe et contemple paisiblement les changements de la nature.	4. 2. 3. 1	id.	. .	R. XIV. f. 6.

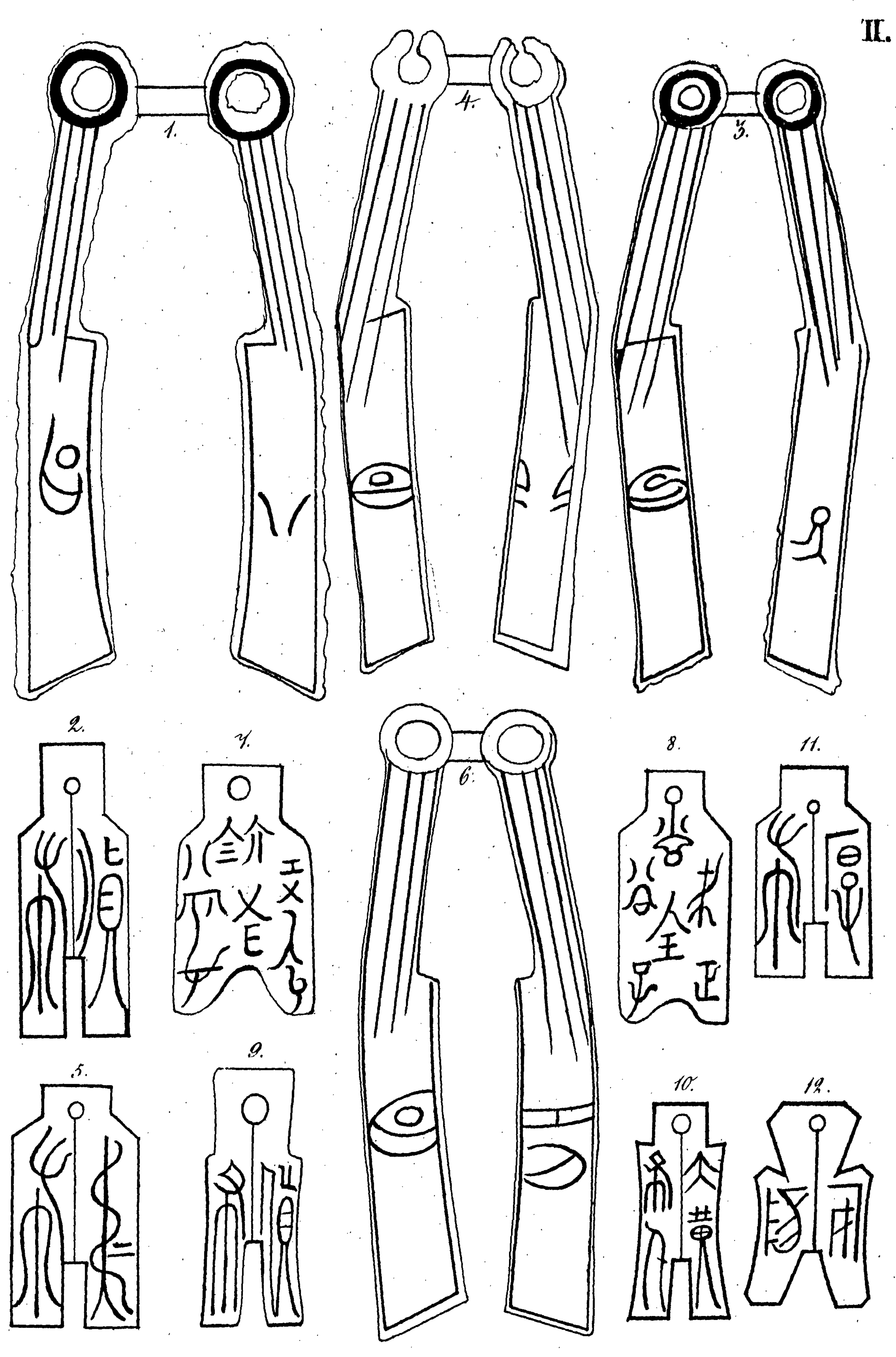
Planche.	Numéro de la monnaie.	Chine et Japon.	Inscription de la face et du revers.	Traduction de l'inscription.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
LVIII.	23	Temples.	Sans inscription.	. . . .	. .	. .	. .	R. XV. f. 1.
	24	. . .	Ou nan, eoul nuu, Sen, Kong, Kieou siang.	Cinq hommes et deux femmes, trois dignitaires (Tay chi, Tay fou, Tay pao) et neuf chrétiens.	. .	O.	. .	R. XV. f. 1.
	25	. . .	Young ngan ou nan.	Paix éternelle et cinq fils.	circulaire.	id.	. .	R. XV. f. 2.
		. . .	℟. Caract. inconnus..	. . . .	4. 2. 3. 1	T.	. .	R. XV. f. 1.
	26	. . .	Tchang ming cheou fou Kouey..	Respecte la prédestination et tâche d'acquérir des richesses et des honneurs. . .	. .	. .	. .	R. XV. f. 2.
	27	. . .	Pou tsouen.	Source étendue.	circulaire.	O.	. .	R. XV. f. 3.
	28	. . .	Caractères incertains.	. . . .	4. 2.	T.	. .	R. XV. f. 3.
	29	. . .	id.	. . . .	. .	. .	. .	R. XV. f. 3.
	30	. . .	id.	. . . .	. .	. .	. .	R. XV f. 4.
	31	. . .	id.	. . . .	. .	. .	. .	R. XV. f. 4.
	32	. . .	Caract. 3. 1. incert. 4. 2. Ou chu.	. . . . 5 chu.	4. 2. 3. 1	T.	. .	R. XV. f. 4.
	33	. . .	Tchang nian tay pao	Agé et très—important.	id.	O.	. .	R. XV. f. 5.
	34	. . .	Foung ho.	Fécond et riche.	4. 2.	T.	. .	R. XV. f. 5.
	35	. . .	Ou nan, eoul nuu.	Cinq hommes, deux femmes.	4. 3. 2. 1	O.	. .	R. XV. f. 5.
	36	. . .	Tian hia tay phing.	Que la paix règne dans l'Empire.	4. 2. 3. 1	O. T.	. .	R. XV. f. 5.
	37	. . .	id.	id.	id.	id.	. .	R. XV. f. 5.
	38	. . .	id.	id.	id.	id.	. .	R. XV. f. 5.
	39	. . .	id.	id.	id.	id.	. .	R. XV. f. 5.

Planche.	Numéro de la monnaie.	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années du Nian hào.	Années de J. C.	Inscription de la face.	Inscription du revers.	Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids Zolotniks.	Poids Dolis.	Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
	40	Incertaine.	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Phing tang ou chu. .	. . . .	4. 2. 3. 1	O. T.	. .	. .	Tsien.	. .	R. VI. f. 1.
	41	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Ta tsouen eoul chy. .	. . . .	4. 3. 2. 1	T.	. .	. .	. . . .	. .	R. VI. f. 1.
	42	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. . . Ou chu. . . .	. . . .	4. 2.	id.	. .	. .	5 chu.	. .	R. VI. f. 2.
	43	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. Tay youan ho tsouen. .	. . . .	4. 2. 3. 1	O. T.	. .	. .	Tsien.	. .	R. VI. f. 3.
	44	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	Toung hing tsouen pao.	. . . .	4. 3. 2. 1	O.	. .	. .	id.	. .	R. VI. f. 3.
*	45	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. . . So chu, . . .	. . . .	4. 2.	T.	. .	. .	. . . .	. .	R. VI. f. 4.
	46	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. . Y pe phing. . .	. . . .	4. 3. 2	id.	. .	. .	. . . .	. .	R. VI. f. 6.
	47	. . .	. . . .	. . . . . .	. .	. . . .	. . . Liang se. . . .	. . . .	4. 2.	id.	. .	. .	. . . .	. .	R. VII. f. 1.

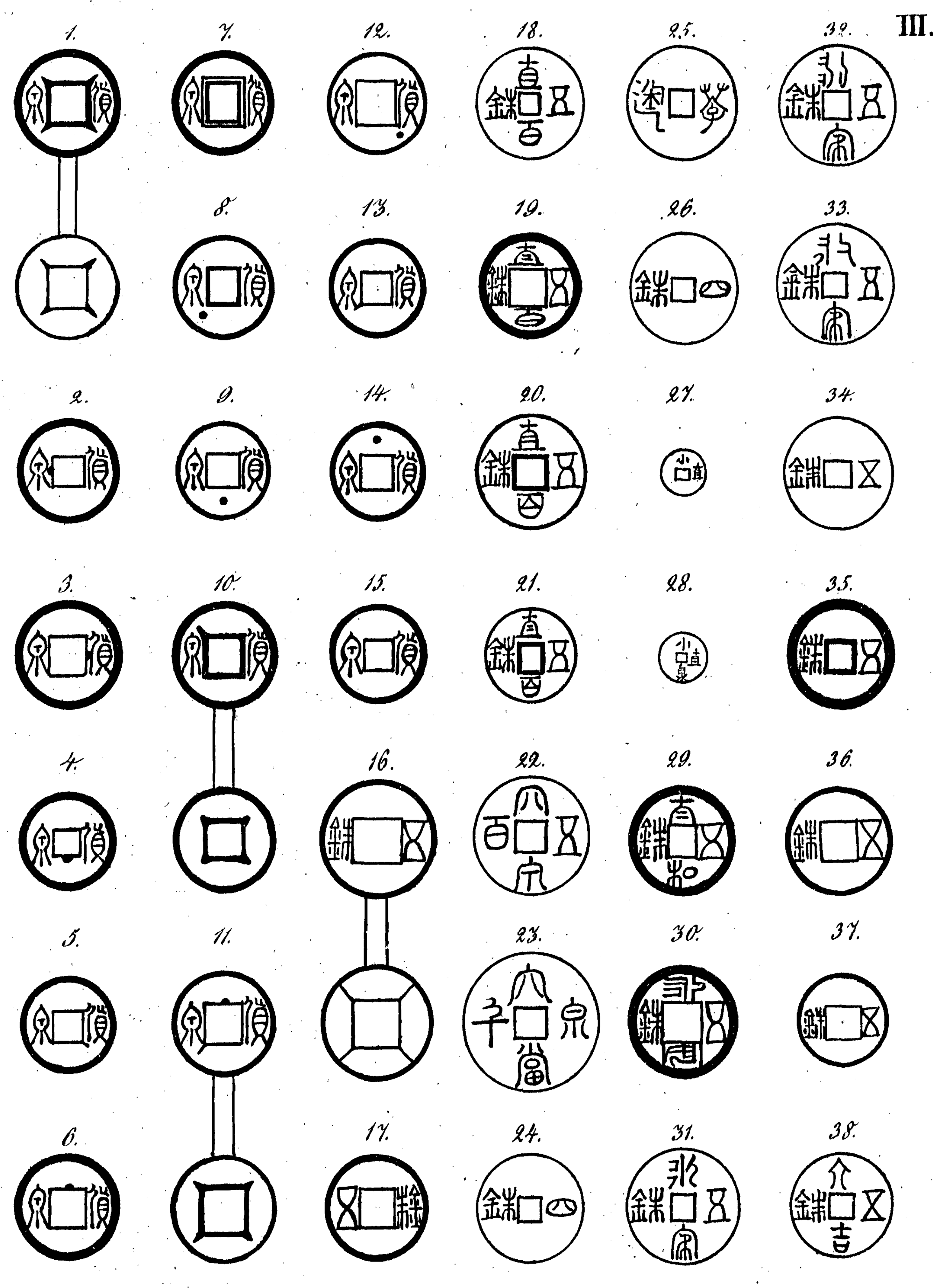
Planche.	Numéro de la monnaie	Dynastie.	Nom du souverain après sa mort.	Nian hào.	Années		Inscription		Ordre des caractères.	Espèce des caractères.	Poids.		Valeur Nominale.	Degré de Rareté.	Ouvrages ou cabinets dans lesquels se trouve la monnaie.
					du Nian hào.	de J. C.	de la face.	du revers.			Zolotniks.	Dolis.			
LVIII.	48	Incertaine.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . Liang se. . .	. . . .	4. 2.	T.	. .	. .	. . . .	. .	R. VII. f. 1.
LIX.	1	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . Caract. incert. . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	. . . .	. .	R. VII. f. 2.
	2	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . 2. Ven. 4. incert. . .	. . . .	4. 2.	T.	. .	. .	. . . .	. .	R. VII. f. 3.
	3	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . Young Kouan. . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	R. VII. f. 3.
	4	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . Ou Kin. . . .	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	R. VII. f. 3.
	5	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . Ta tchao Kin po. . .	Tchoung tchouen Kia Kia.	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	. . . .	. .	R. VII. f. 3.
	6	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Hoang ty van siou. .	. . Ting. . .	4. 3. 2. 1	T.	. .	. .	. . . .	. .	R. VII. f. 4.
	7	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Ta tsien toung pao. .	. . . .	2. 4. 3. 1	O.	. .	. .	. . . .	. .	R. VII. f. 5.
	8	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . Caract. incert. . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	. . . .	. .	R. VII. f. 5.
	9	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	. . . .	. .	R. VII. f. 6.
	10	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	. . . .	. .	R. VII. f. 6.
	11	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . Tsian (1000). . .	. . . .	2	O.	. .	. .	. . . .	. .	R. VII. f. 6.
	12	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Tay phing hing pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	. . . .	. .	R. VII. f. 6.
	13	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . Kien ven pao. . .	. . . .	4. 3. 1	id.	. .	. .	. . . .	. .	R. XI. f. 2.
	14	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Tian cheou young Ki. .	. . . .	4. 2. 3. 1	id.	. .	. .	. . . .	. .	R. XI. f. 1.
	15	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . Sans inscript. . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	. . . .	. .	R. VII. f. 7.
	16	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . Caract. incert. . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	. . . .	. .	R. XI. f. 2.
	17	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	. .	. .	. .	. .	. . . .	. .	R. XI. f. 3.
	18	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . Yen si toung pao. . .	. . . .	4. 2. 3. 1	O.	. .	. .	. . . .	. .	R. XI. f. 4.
	19	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . Caract. Incert. . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	. . . .	. .	R. XI. f. 4.
	20	Corée.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Hay tsoe toung pao. .	. . . .	4. 2. 3. 1	T.	. .	. .	. . . .	. .	R. XI. f. 7.
	21	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . Ly.	. . . .	3	O.	. .	. .	. . . .	. .	R. XI. f. 9.
	22	Pays incertain.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . Caract. incert. . .	. . . .	circulaire.	arabe déf.	. .	. .	. . . .	. .	Raffles.
	23	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	N. VI. f. 5.
	24	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . . . id.	. . . .	id.	id.	. .	. .	. . . .	. .	N. VI. f. 5.
	25	. . .	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. Sultan Aboul—meali. .	. . . .	id.	arabe	. .	. .	. . . .	9	D. f. 7, conf. Pl. L. n. 5.
	26	Sumatra.	. . . .	. . . . .	. .	. . .	. . Caract. incert. . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	. . . .	. .	Raffles.
	27	Japon.	. Papier—monnaie. .	. . . . .	. .	. . .	. . . .	. . . .	. .	. .	. .	. .	. . . .	. .	Sibold Nipon.

I.

N. 1. Ancien Tao (дао) – N. 2. Dyn I Tcheou (I Чжеу) 537 avant C – N. 3. Dyn Tsin (Цинь) 230 avant C. – N. 4 et 6 à 16 Dyn Han (Ханъ) 204 à 118 avant C.
N. 5 et 17 à 22 Vang Mang (Ванъ Манъ) 9 à 22 de C.

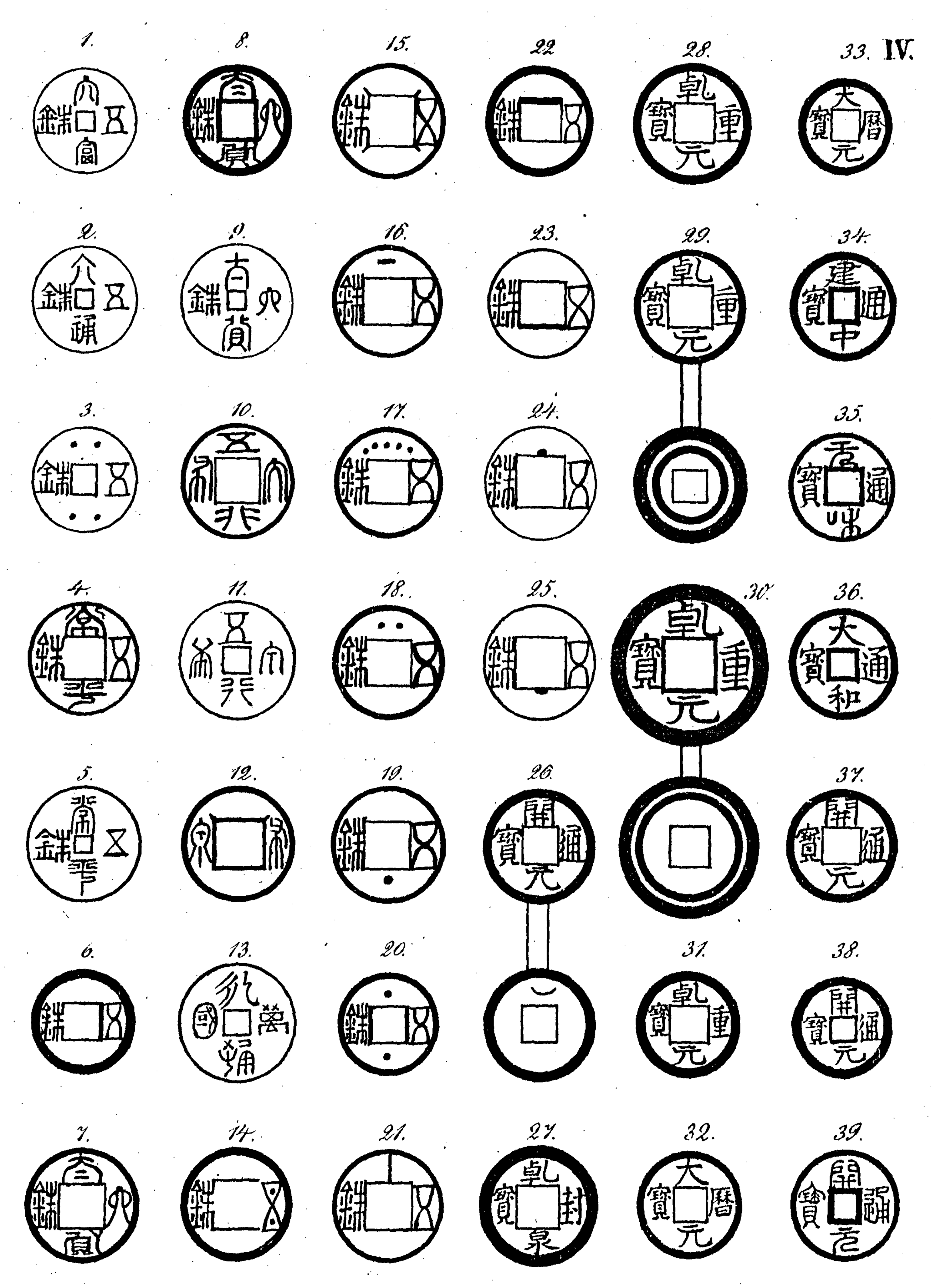


N. 1. à 12. Vang Mang. (Ванъ Манъ) 9 à 22. de J.C.

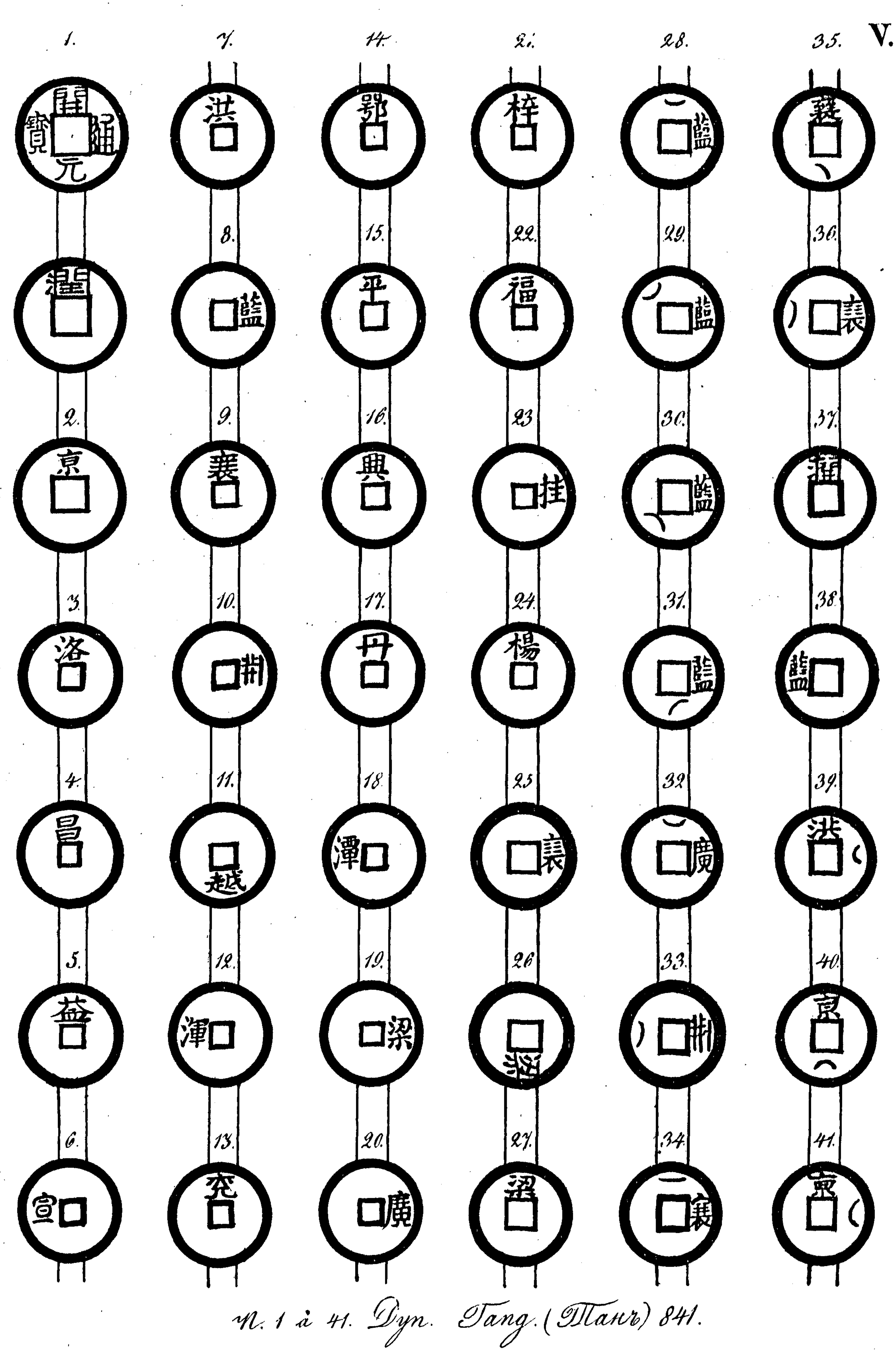


N. 1 à 15. Vang Mang (Ванъ Манъ) 9-14 — N. 16 à 21. Dyn. Han (Ханъ) 186 à 223. — N. 22 à 23 Dyn. Ou (У) 237-247 — N. 24 à 28 Dyn. 1 Soung (1 Сунъ) 431-465. — N. 29 à 34 Dyn. 1 Guey (I Вэй) 495-540 — N. 35 à 38. Dyn. Liang (Лянъ) 502-524.

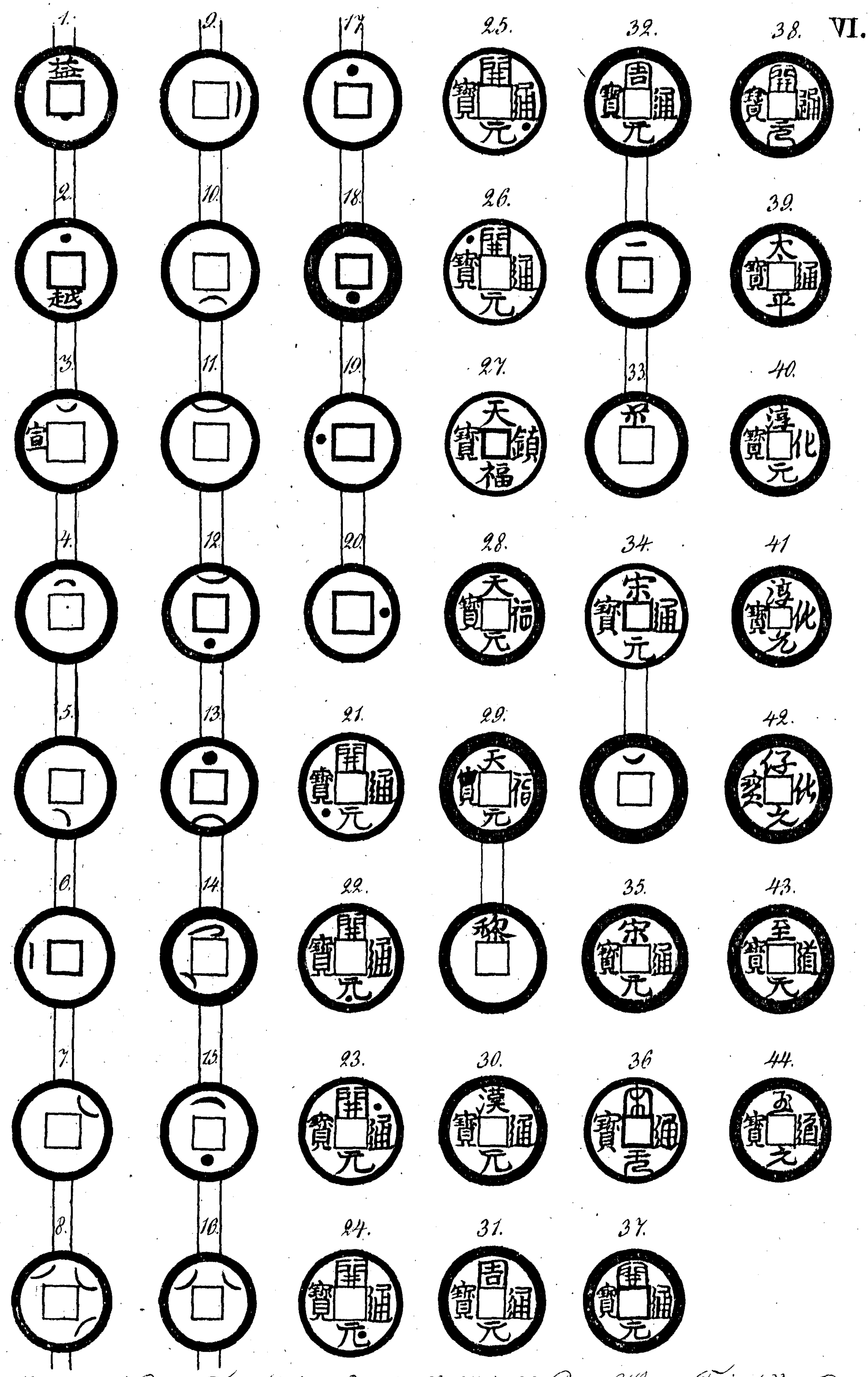
IV.



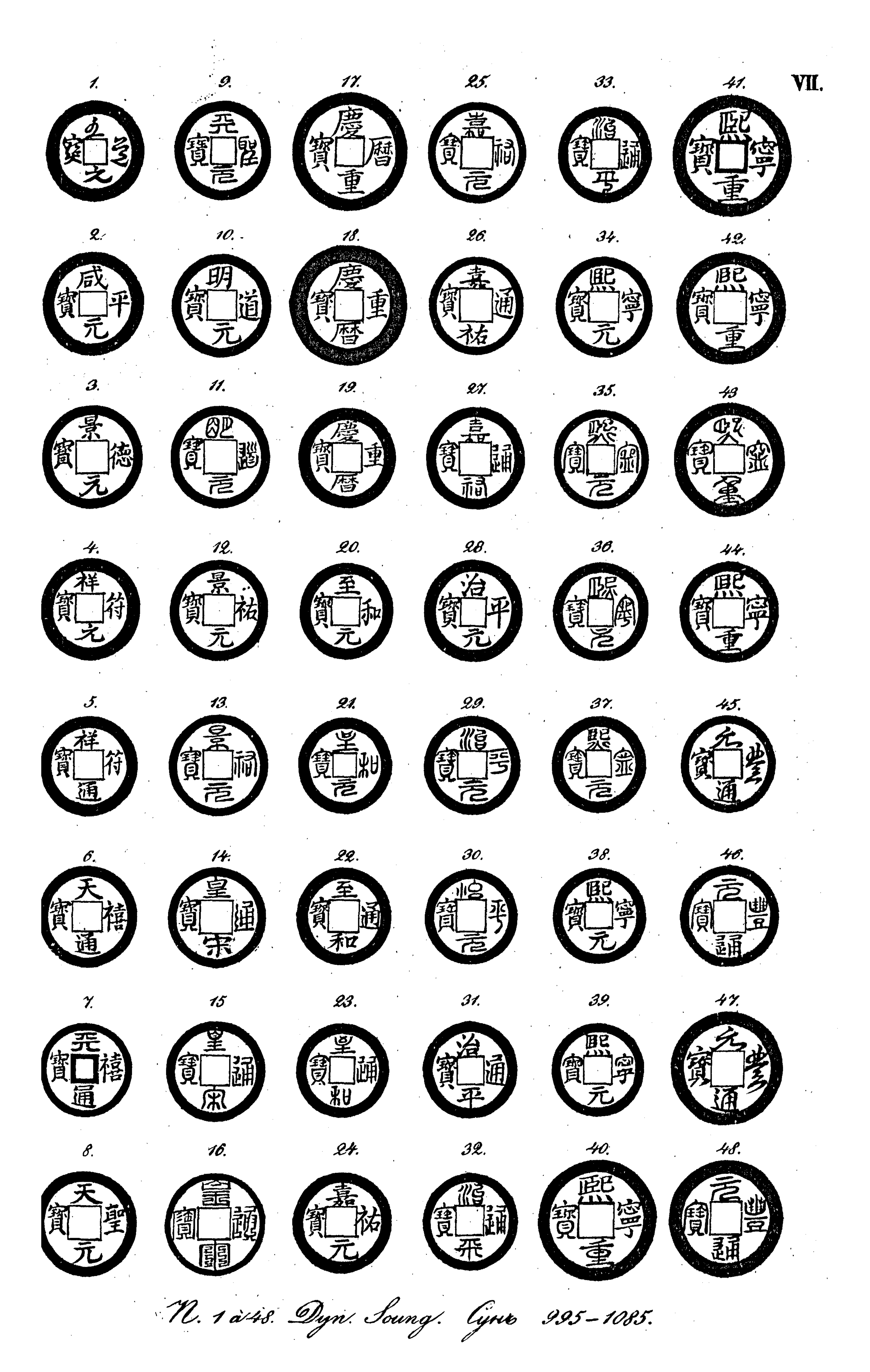
N. 1 à 3 Dyn. Liang (Лянъ) 524–557 – N. 4 et 5. Dyn. Pé-tsy. (БоЦи) 553 – N. 6 Dyn. Souï (Суй) 581 – N. 7 à 9 Dyn. Tchin (Чень) 580 – N. 10 à 13. Dyn. Tcheou (Чжеу) 575–579. – N. 14 à 25 Dyn. Souï (Суй) 581 – N. 26 à 39 Dyn. Tang (Танъ) 621–846.



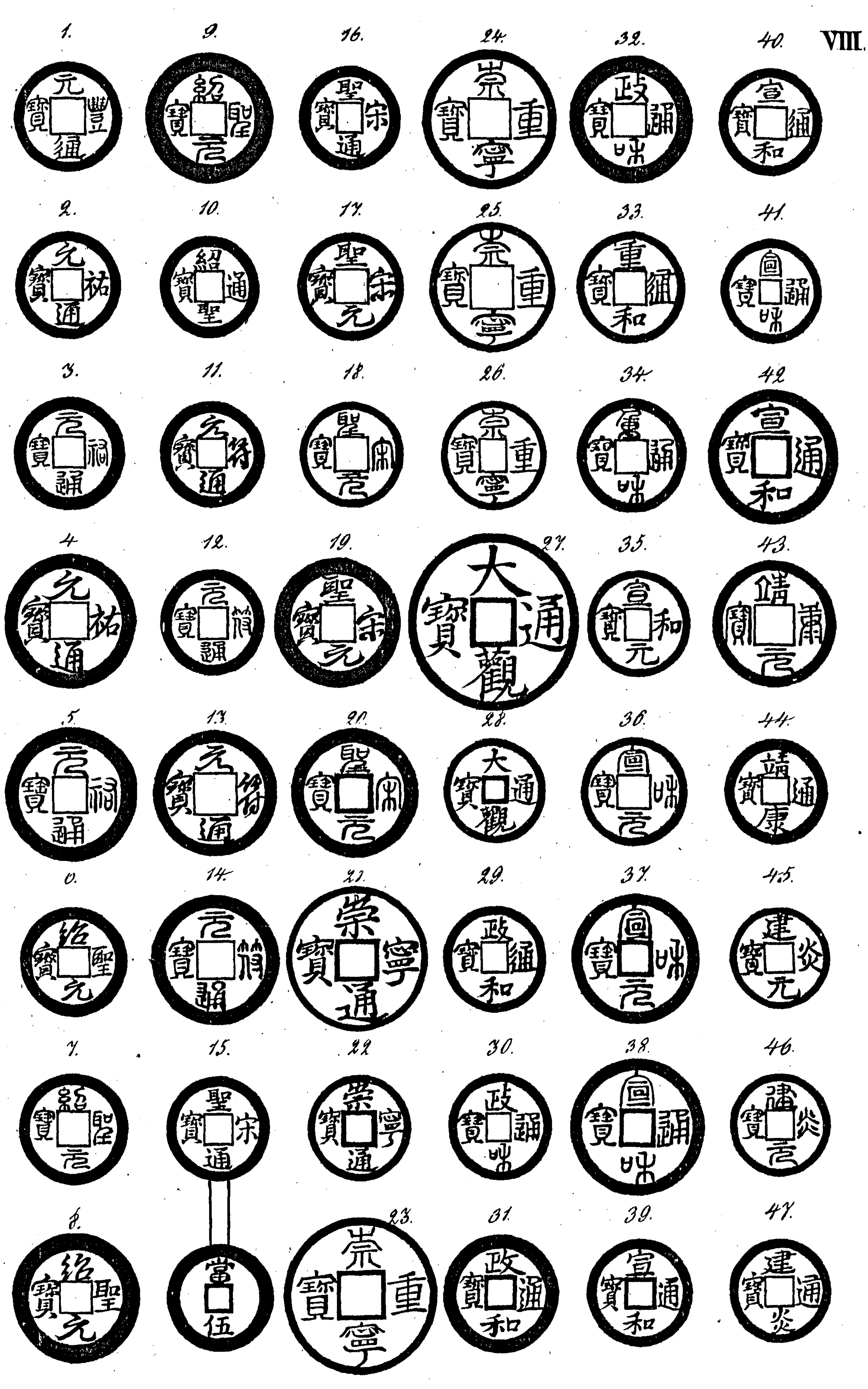
N. 1 à 41. Dyn. Tang. (Танъ) 841.



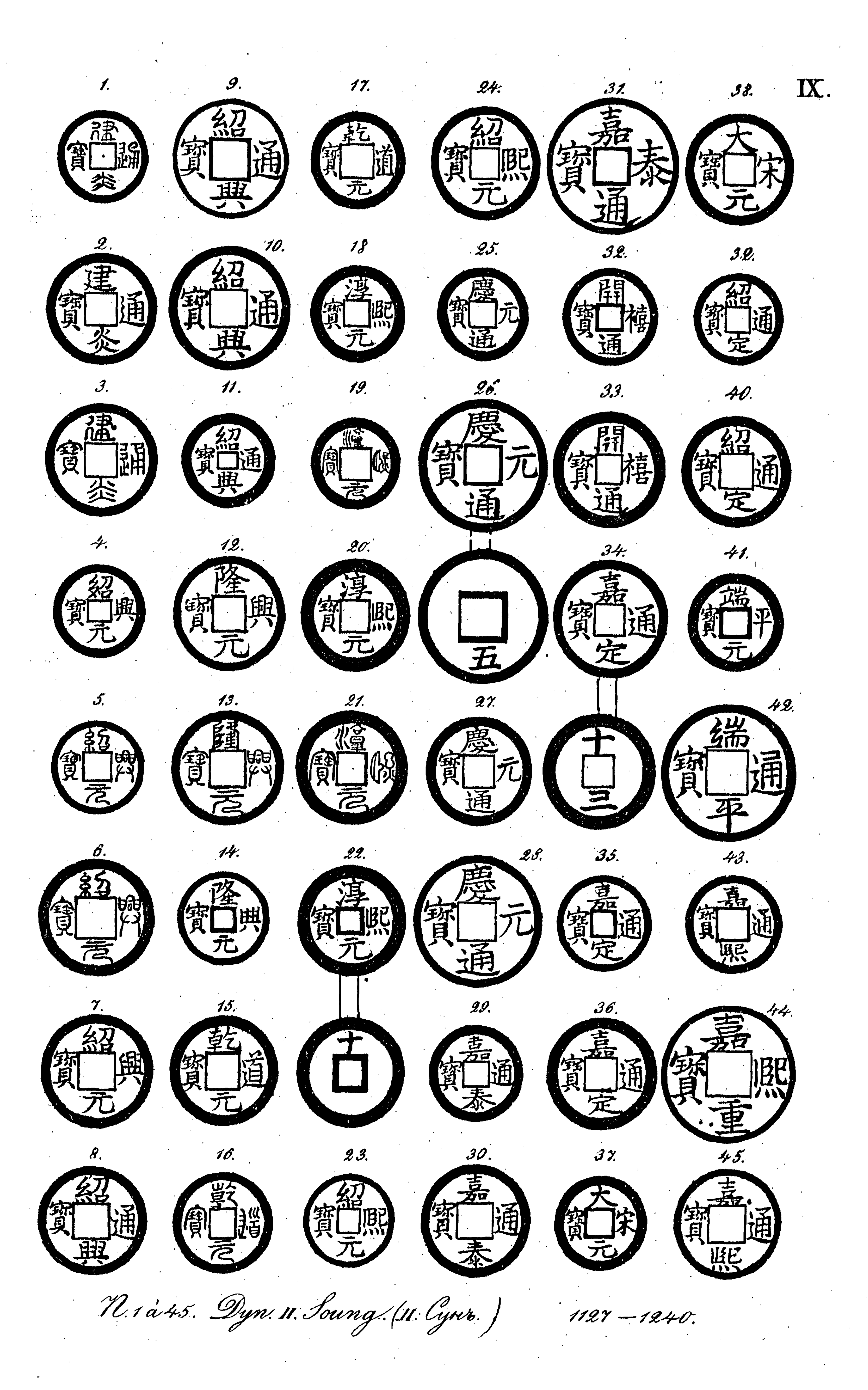
N. 1 à 26. Dyn. Tang. (Танъ) 841 — N. 27 à 29. Dyn. Heou. Tsin. (Хоу Цзинь.) 937. à 943. — N 30. Dyn. Heou Han (Хоу Хань) 948 — N. 31 à 33. Heou Tcheou. (Хоу Чжеу) 955. — N. 34 à 44. Dyn. II Soung (II Сунъ) 960 à 997.



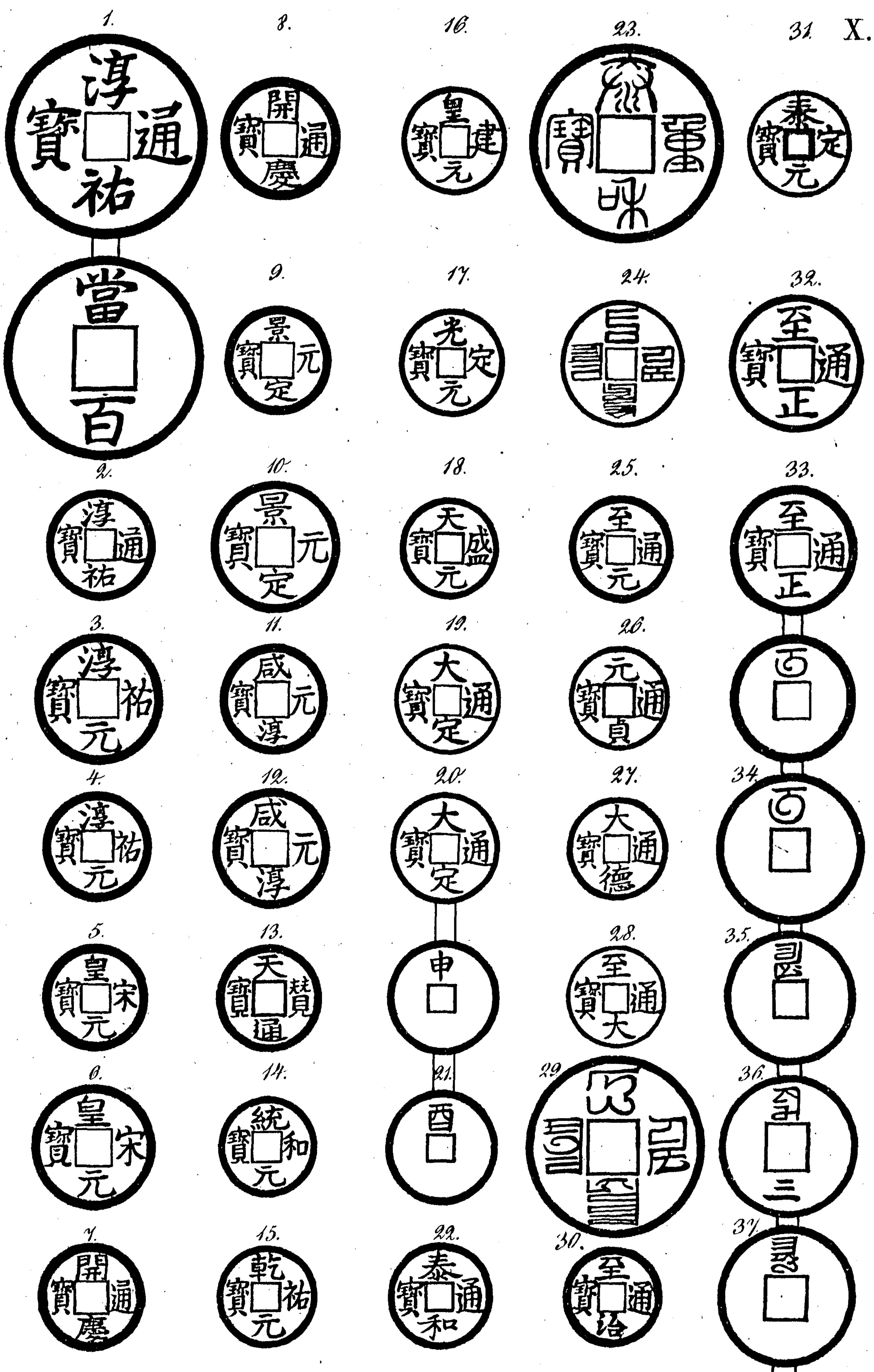
N. 1 à 48. Dyn. Soung. Сунъ 995–1085.



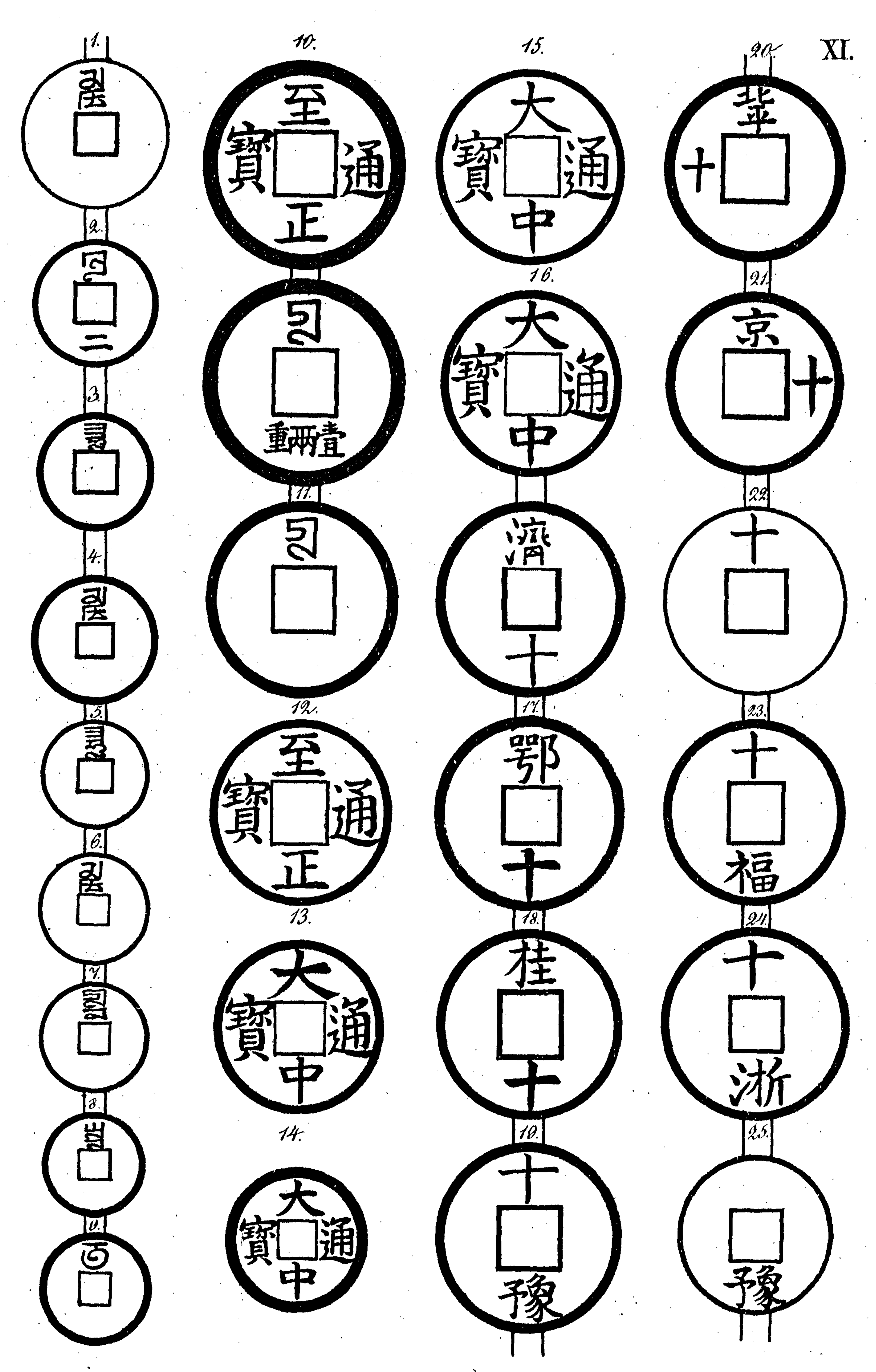
N. 1 à 47 Dyn. Soung (Сунъ) 1085-1130.



N. 1 à 45. Dyn. II. Soung. (II. Сунъ.) 1127 — 1240.

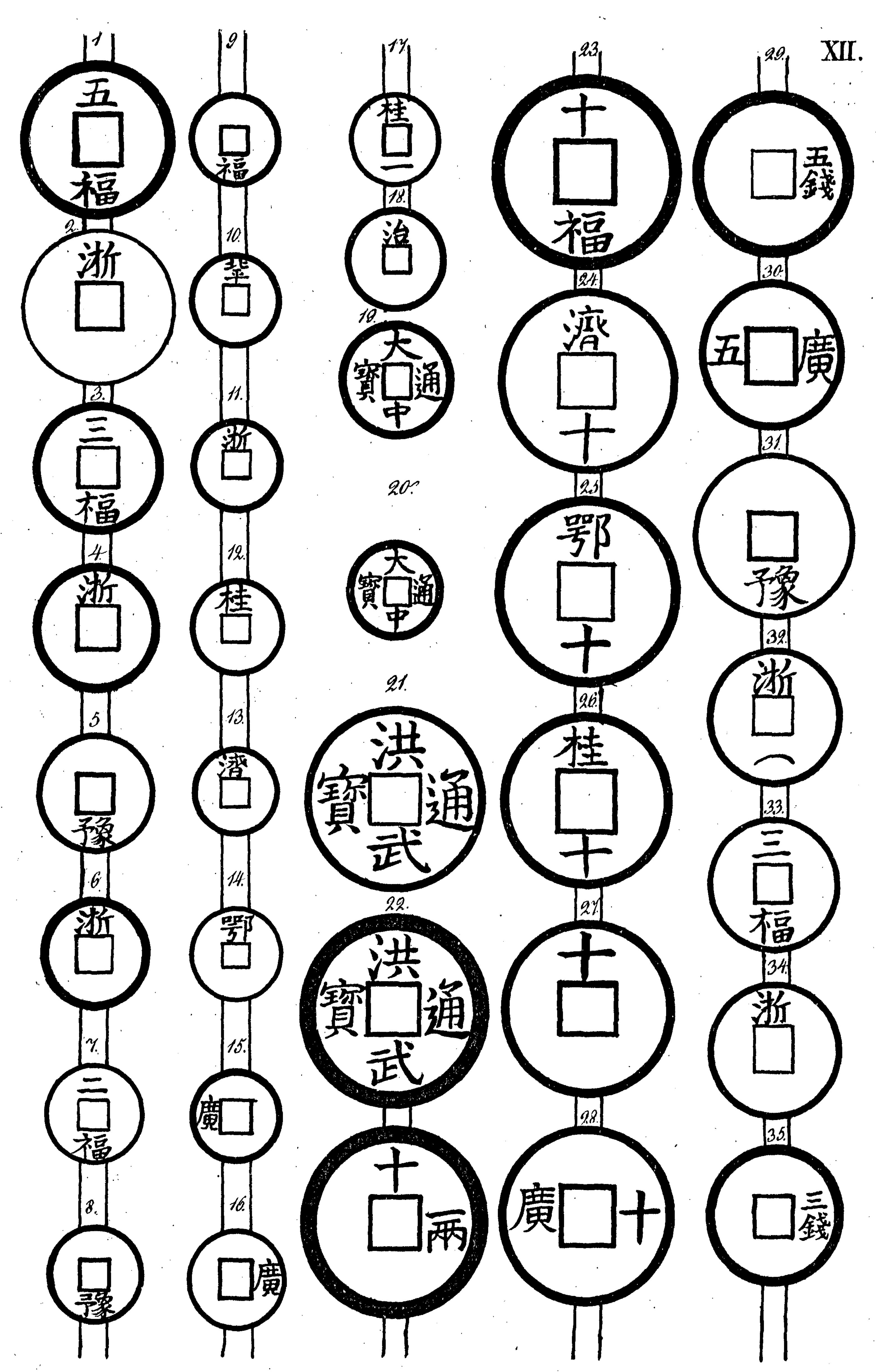


N: 1 à 12; Dyn. Soung. (Сунъ) 1241–1274. — N. 13 à 14; Dyn. Liao (Ляо.) 922–1012. — N. 15 à 18. Dyn. Chia (Са) 1170–1211. — N. 19 à 23; Dyn. Kin (Цзинь) 1149–1209. — N. 24 à 37; Dyn. Youan. (Юань) 1264–1361.

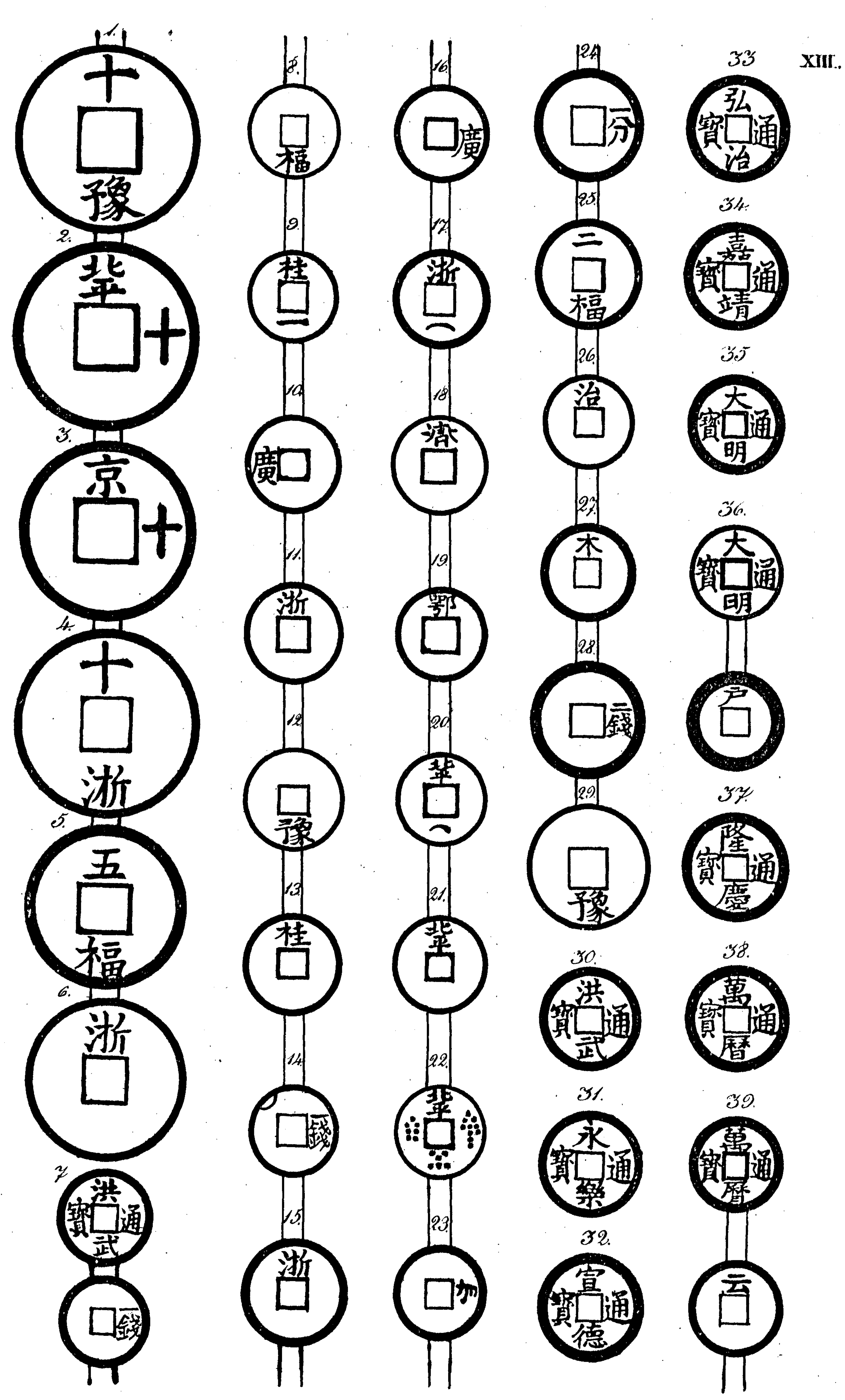


N. 1 à 12; Dyn. Youan (Юань) 1341–1367. — N. 13 à 25; Dyn. Ming (Минь) 1368.

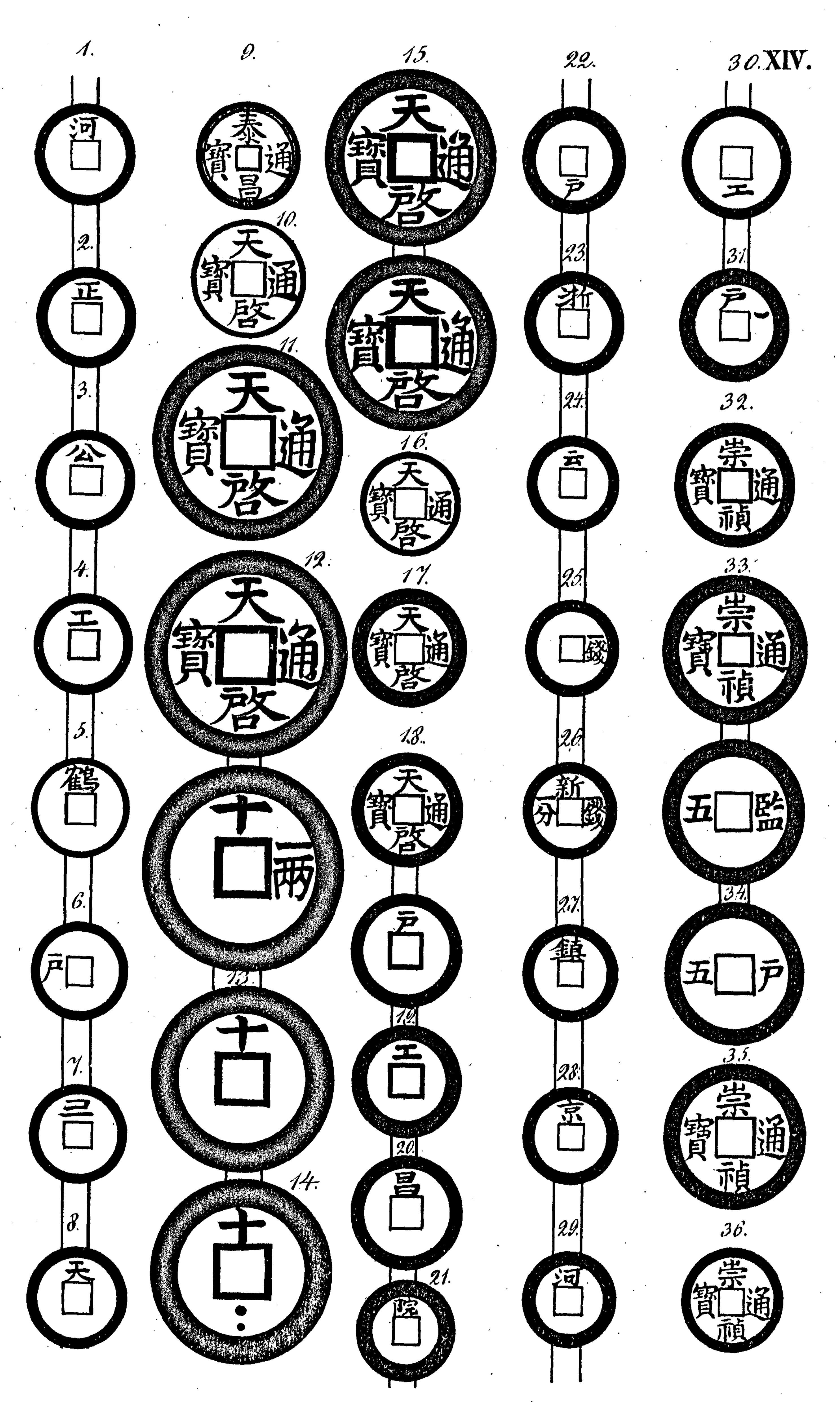
XII.



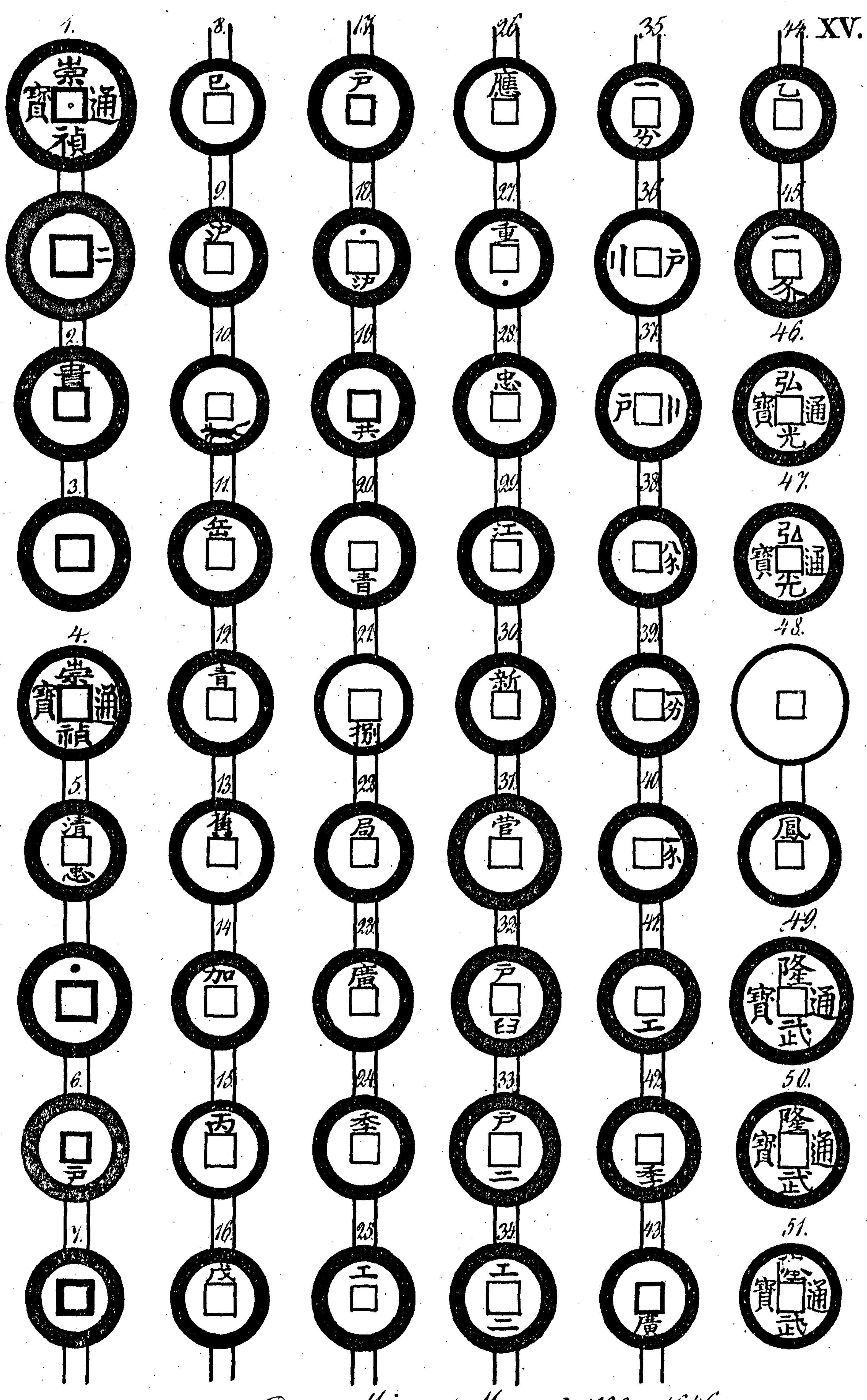
n. 1 à 35; Dyn. Ming (Munt) 1368 à 1398.



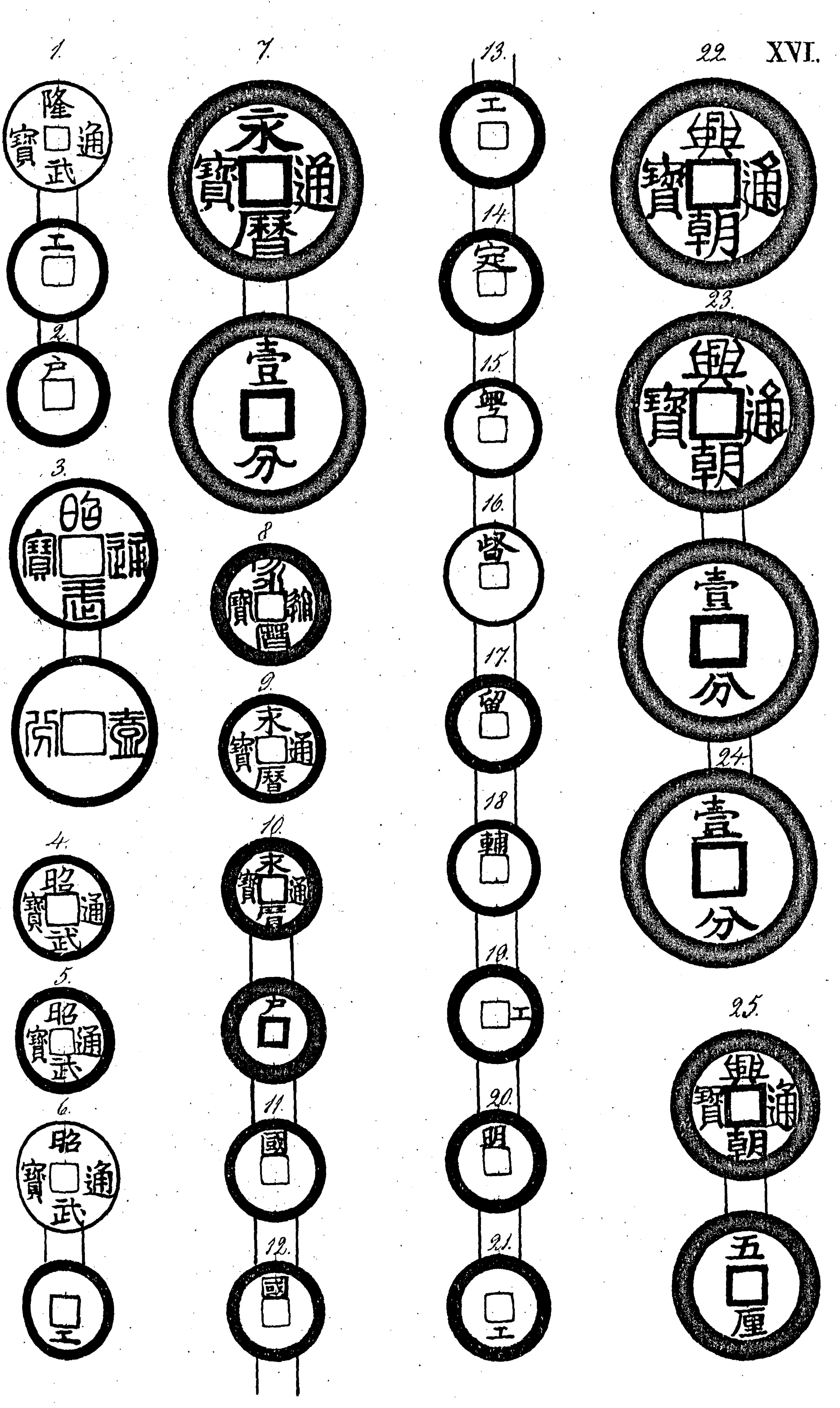
N. 1 à 39; Dyn: Ming (Минъ) 1368-1619.



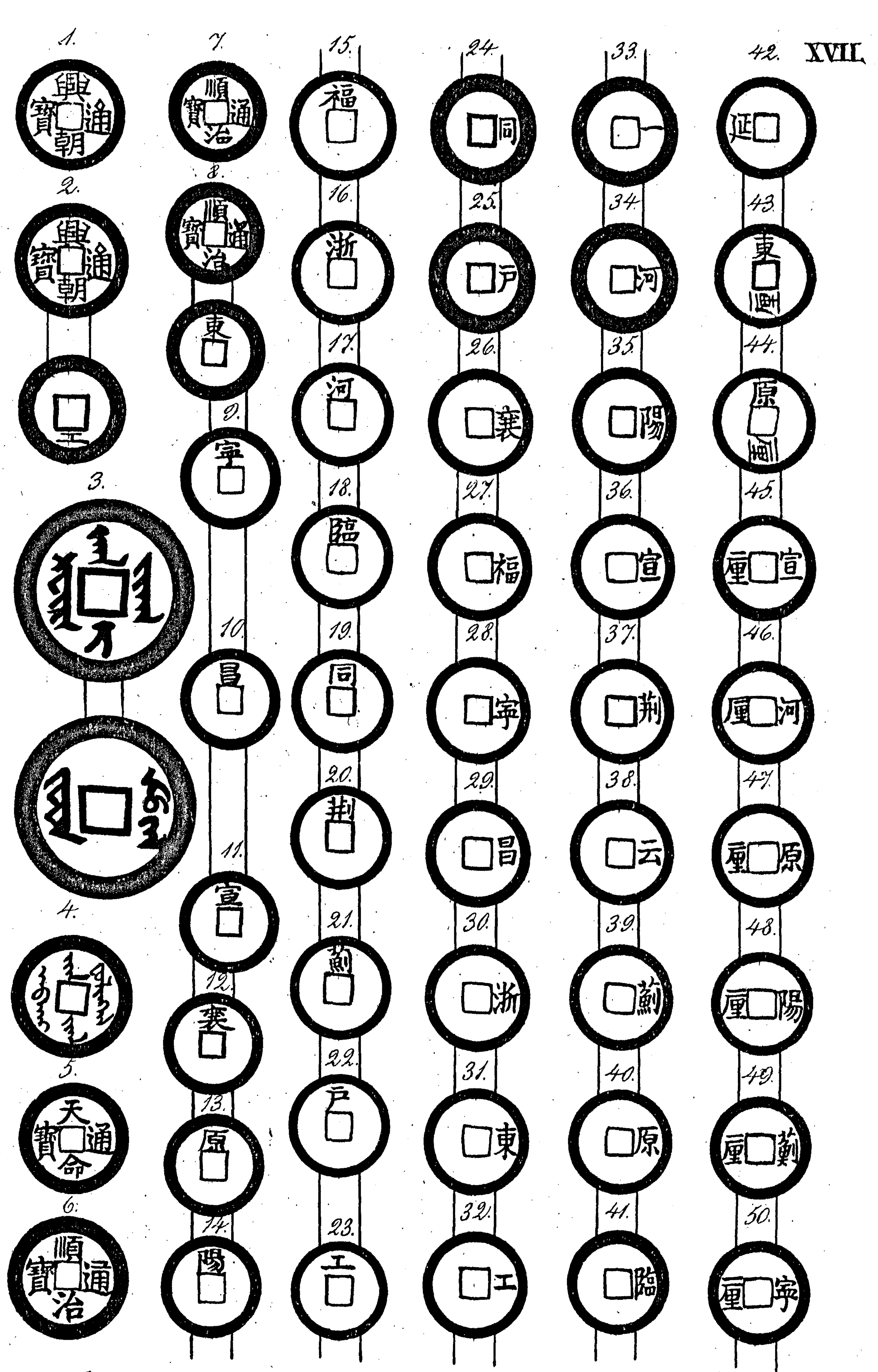
N. 1 à 36; Dyn. Ming (Минъ) 1573–1644.



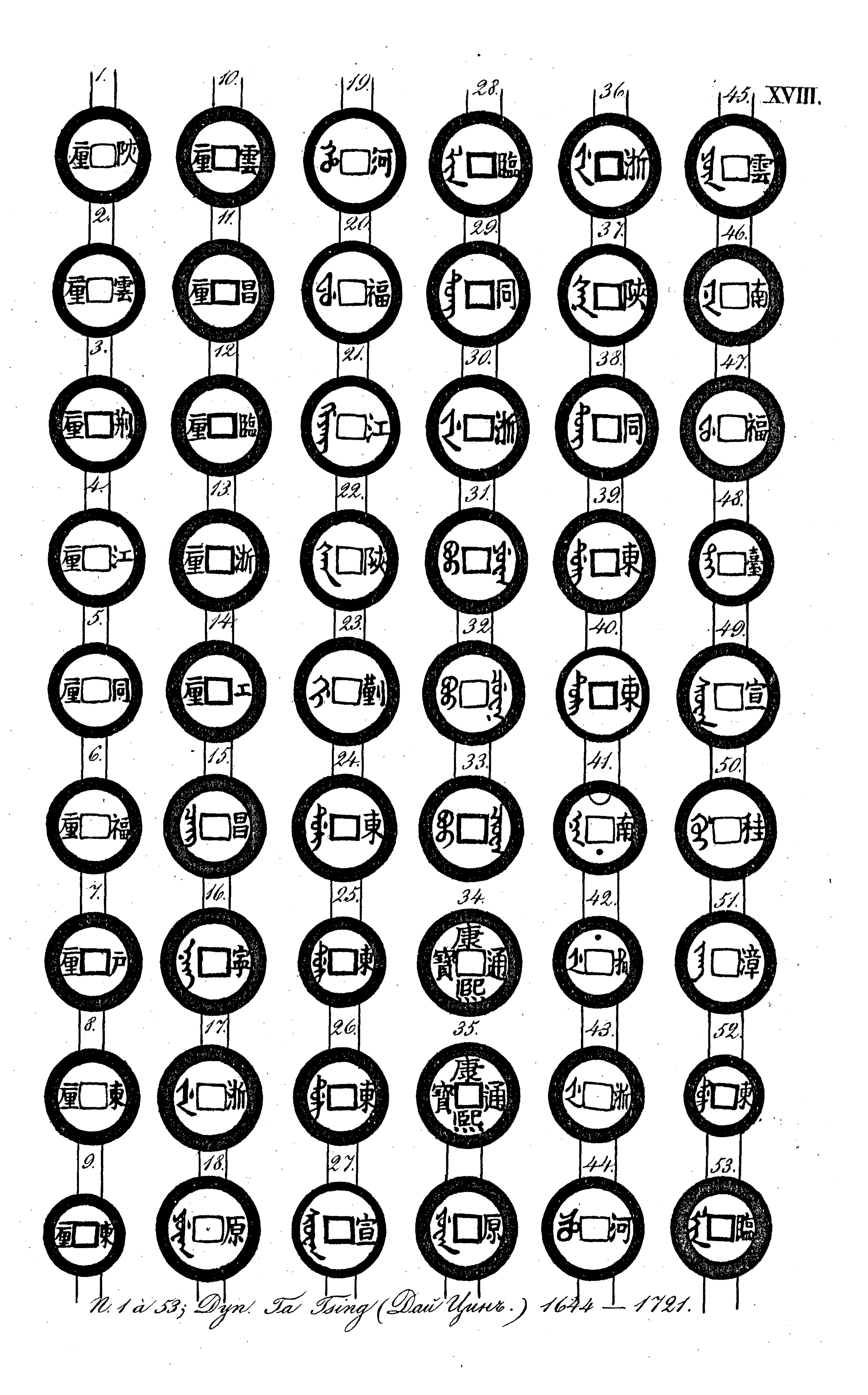
N. 1 à 51; Dyn. Ming (Мингъ) 1628–1646.



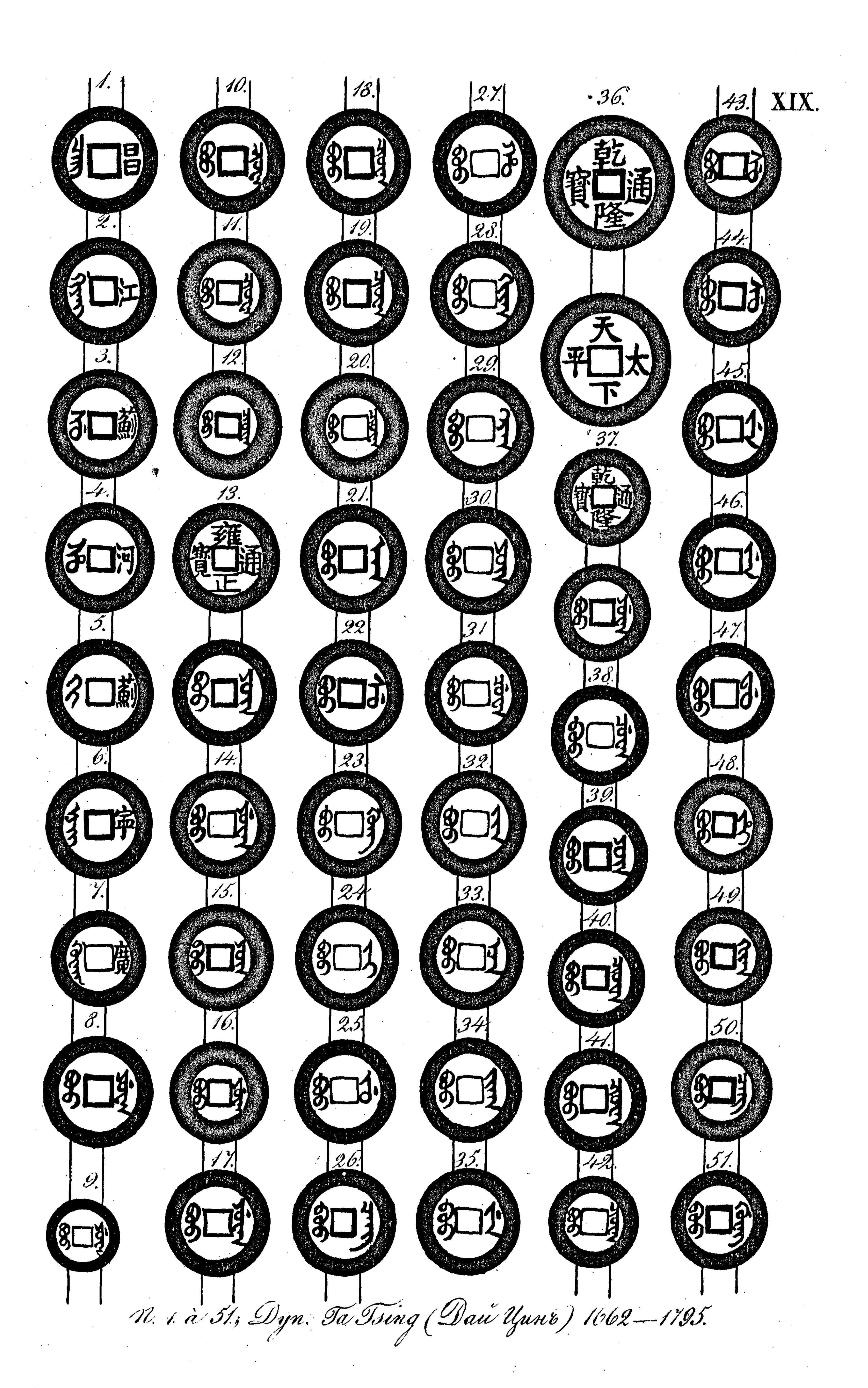
N. 1 à 25; Dyn: Ming, Минъ; 1646–1647.



N. 1 à 2; Dyn. Ming (Минъ) 1644 – 1647; – N. 3 à 50;
Dyn. Ta-Tsing (Дай Цинъ) 1616 – 1661.



N. 1 à 53; Dyn. Ta Tsing (Дай Цинъ.) 1644 — 1721.

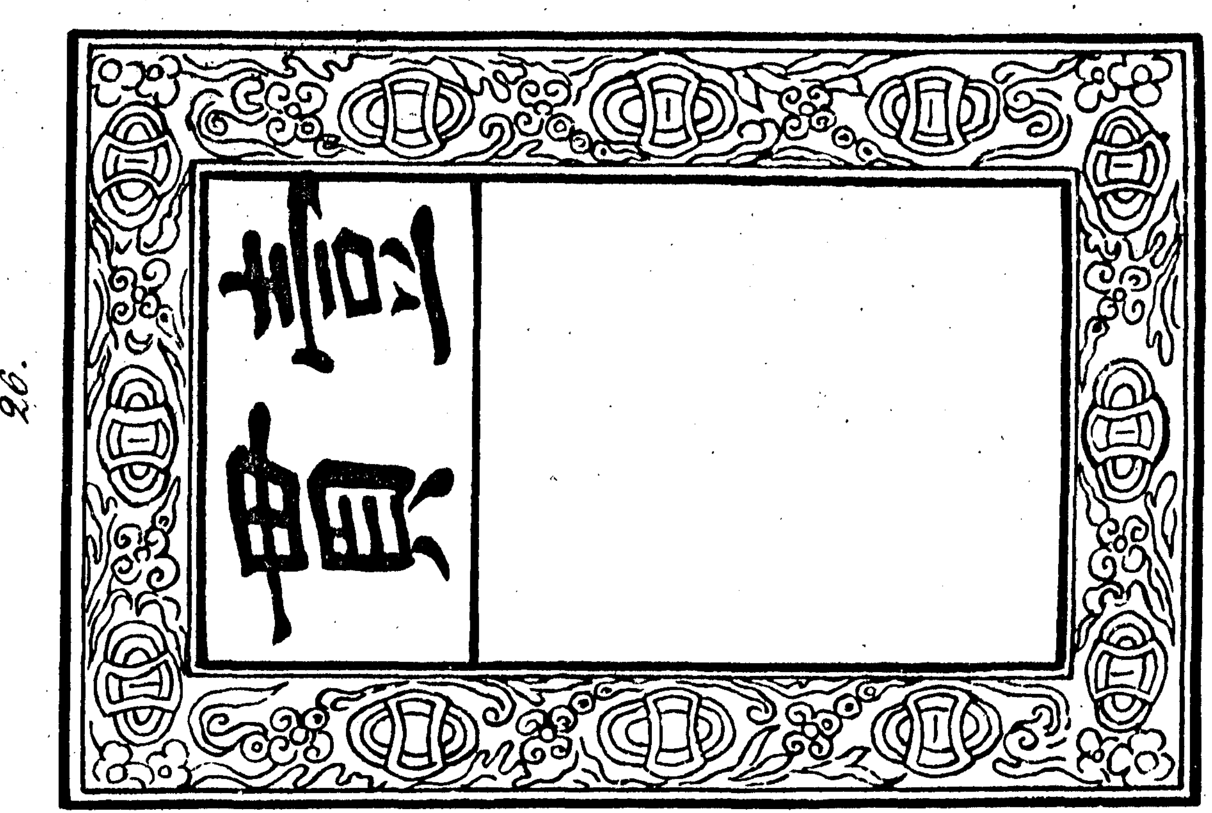


N. 1. à 51.; Dyn. Ta Tsing (Дай Цинъ) 1662—1795.

XX.

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25.

26.

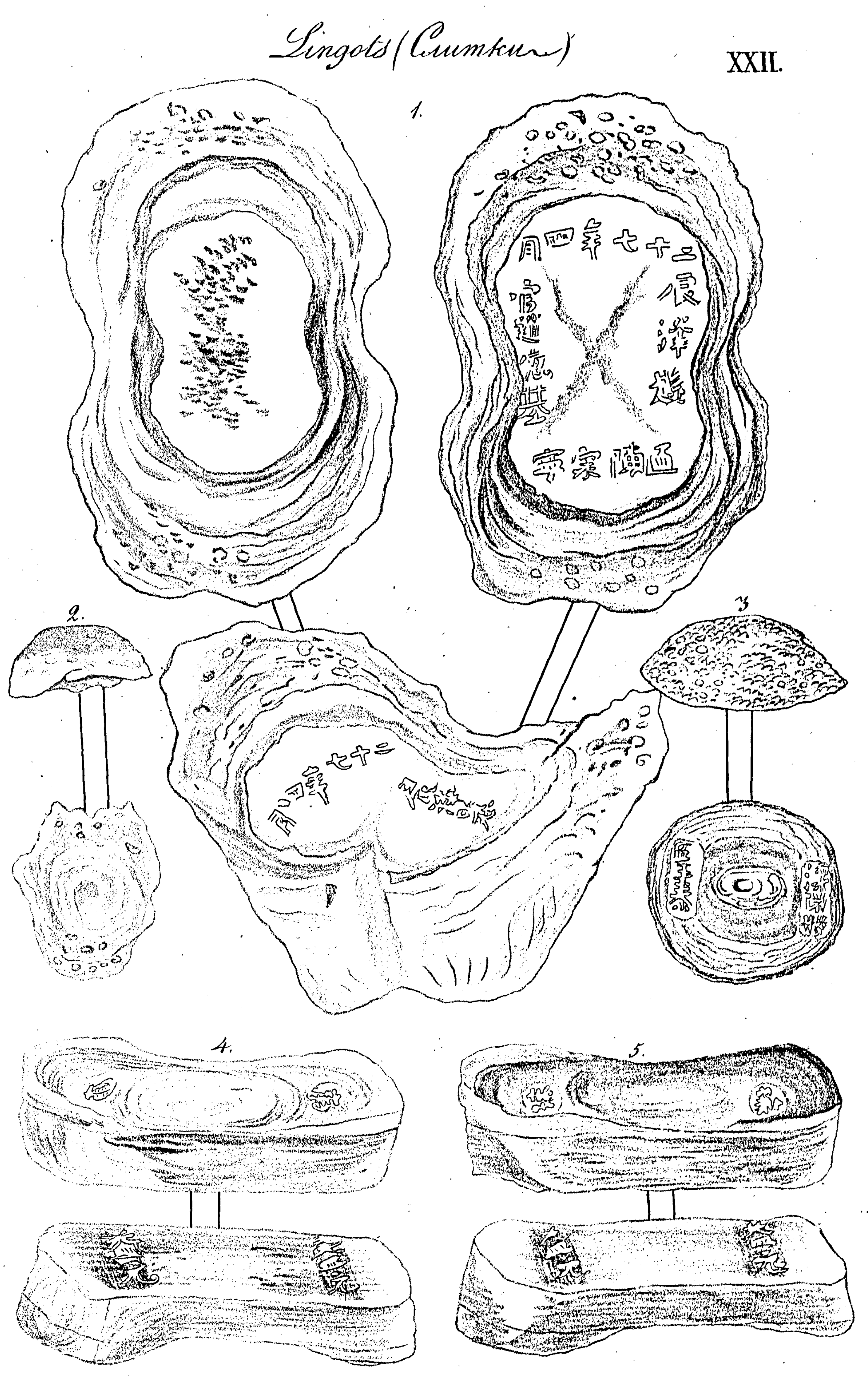


n. 1 à 25; Dyn. Ta Tsing (Дай Цинъ) 1736–1840.
n. 26; Revers du papier monnaie de la Dyn. Ming.
26 Наника ассигнацій династіи Минъ.

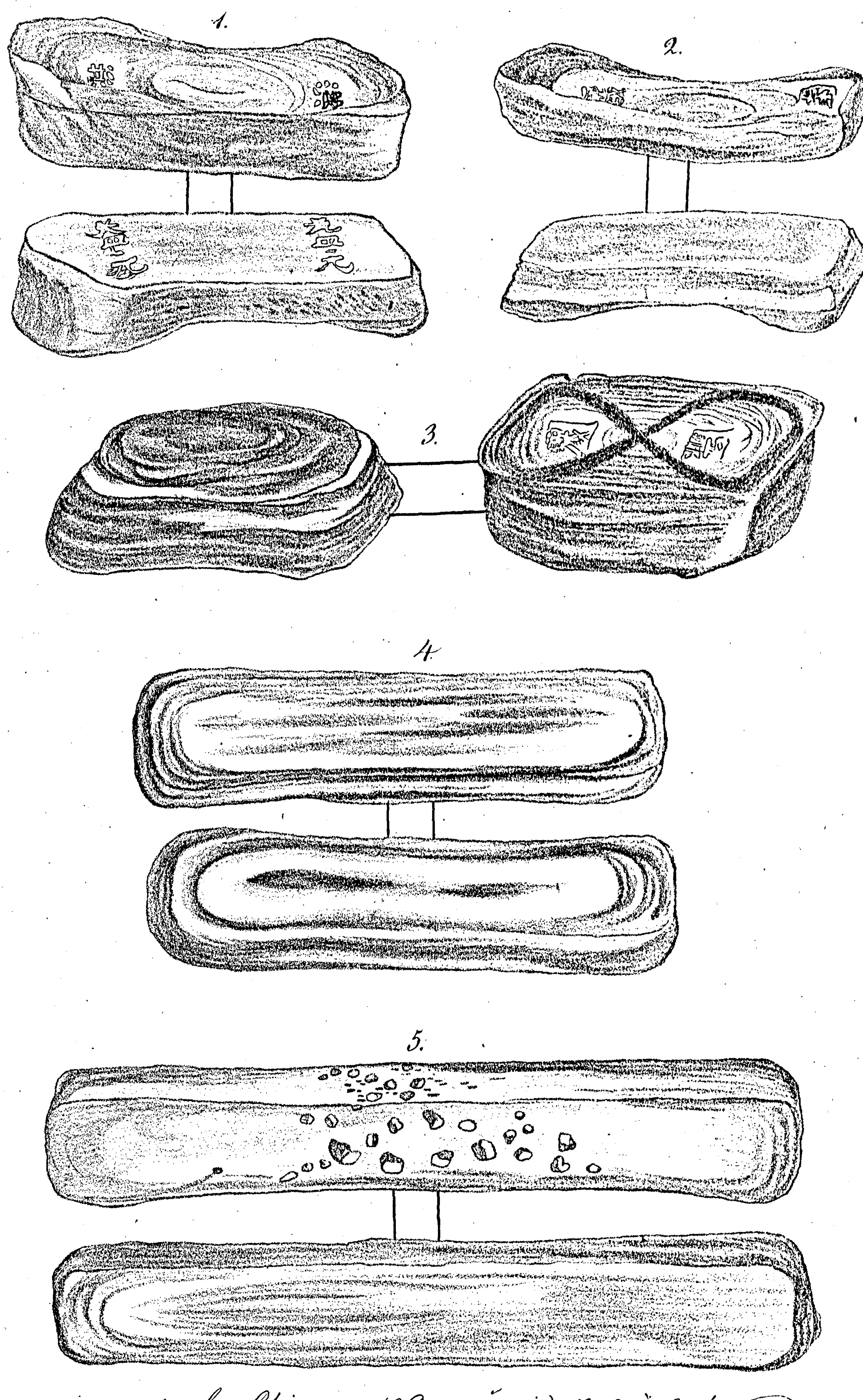


Papier monnoie de la Dyn. Ming 1368–1399. voyez le Revers Pl. XX n. 26. Ассигнація династіи Минъ 1368–1399. см. XX л. 26 н.

Lingots (Слитки)

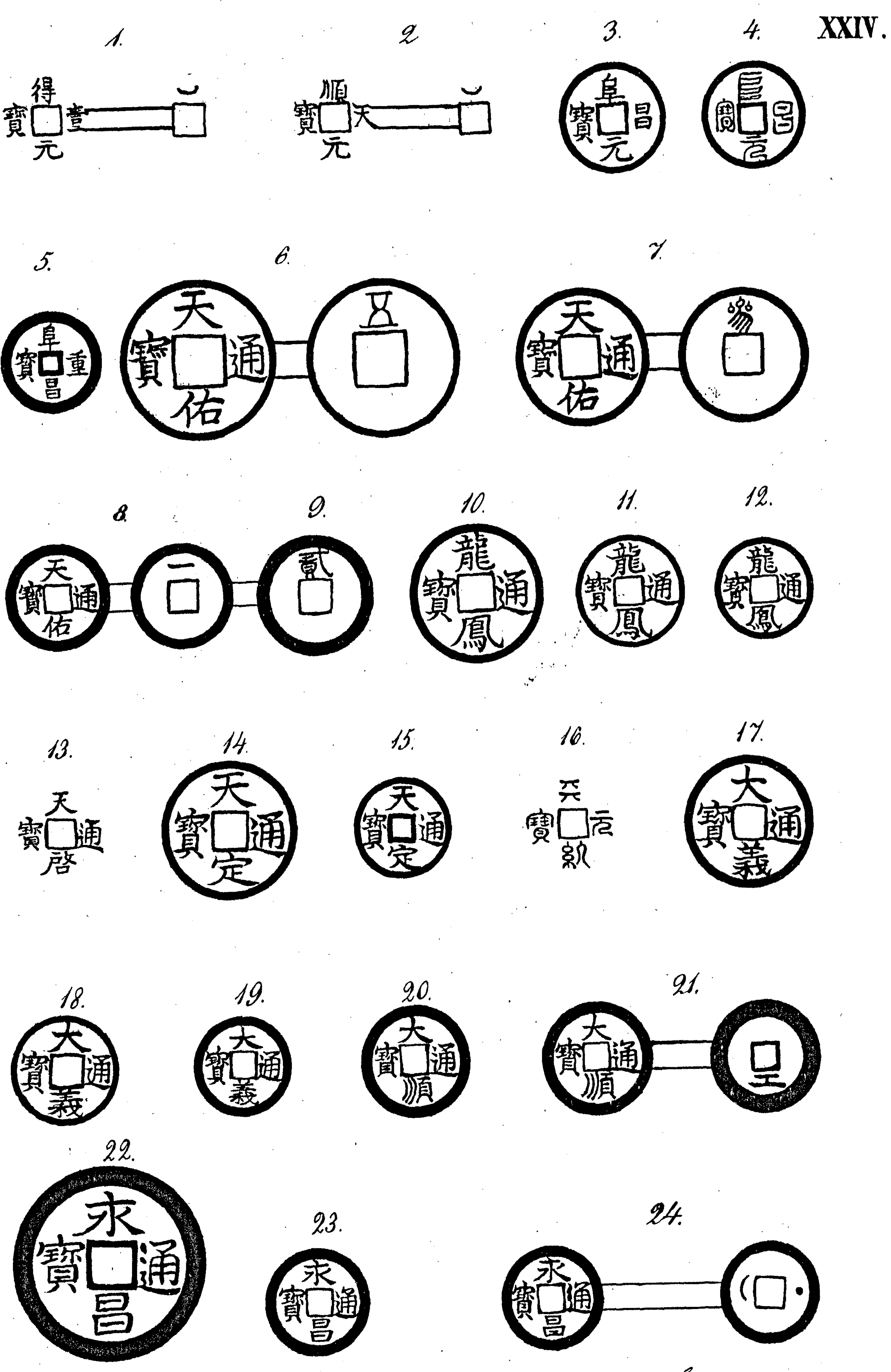


N: 1. à 3 de la Chine AR (Китайскіе) N: 4 à 5 de la Chine AV (Китайскіе)



N. 1. de la Chine AV. (Китайскіе). N. 2 à 3 du Tibet AV (Тибетскіе.) N. 4 d'Annam AV. (Анбнаньскіе.) N. 5 d'Annam AR (Анбнаньскіе.)

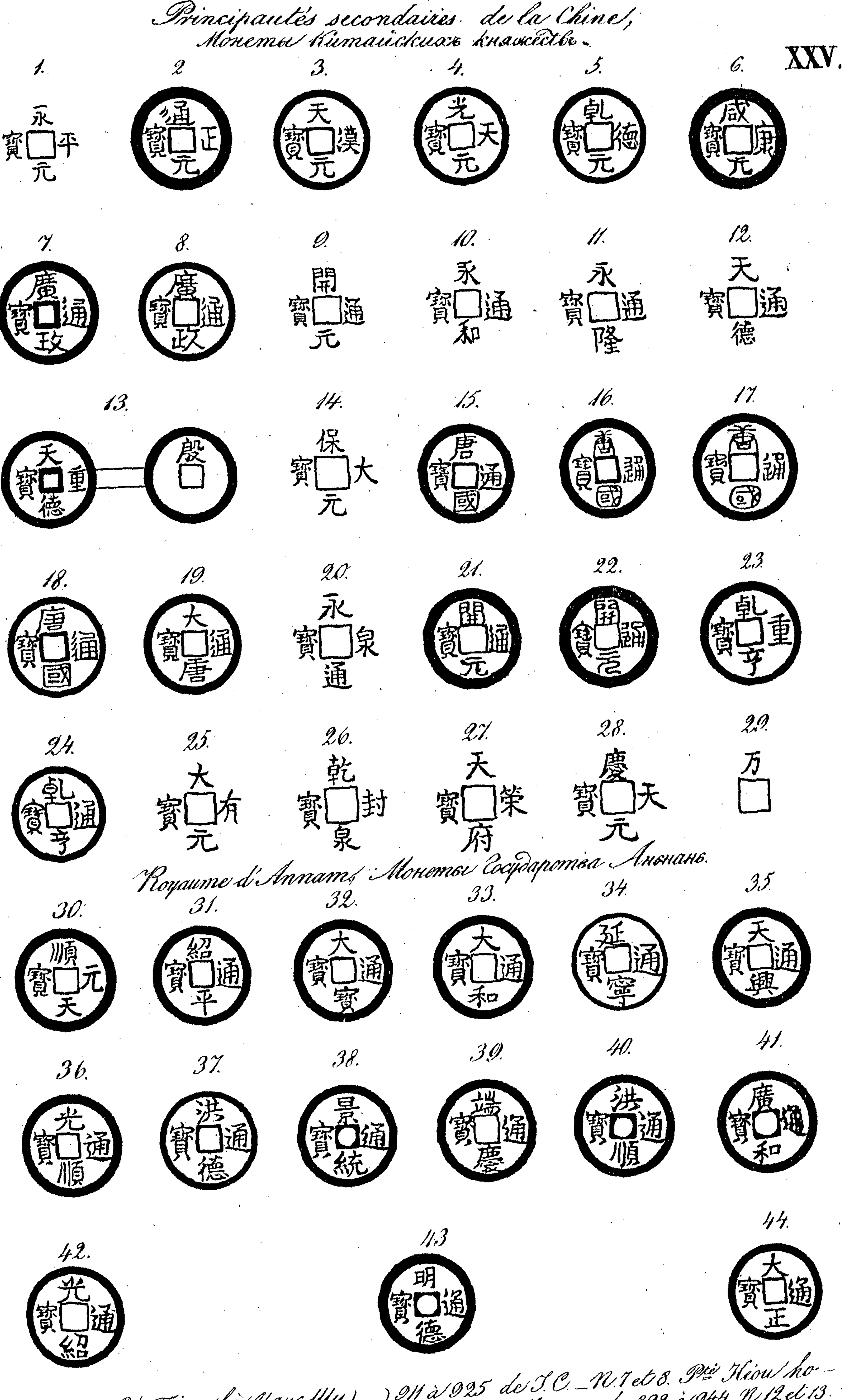
Monnaies des Rebelles de la Chine.
Монеты Китайскихъ мятежниковъ.



N. 1. et 2. Sse Sse ming (Ши Сыминъ) 758 et 759. – N. 3-5. Lieou youy (Лю Юй) 1130-1137. – N. 6 à 9. Tchang chy tching (Чжанъ Шигенъ) 1353-1367. – N. 10 à 12. Lieou fou toung (Ханъ Линьэрлъ) 1355-1366. – N. 13 à 15. Tian houan tchou (Сюй Шеухой) 1351-1360. – N. 16 Hia tchou (Минъ Юйчжень) 1363-1366. N. 17 à 18 Tchan you liang (Чень Юлянъ) 1361-1363. – N. 20 et 21. Tchang hian tchouang (Чжанъ Сяньгжунъ) 1644. – N. 22 à 24 Ly tchy – tchang (Ли Цзычень) 1644.

Principautés secondaires de la Chine,
Монеты Китайскихъ княжествъ.

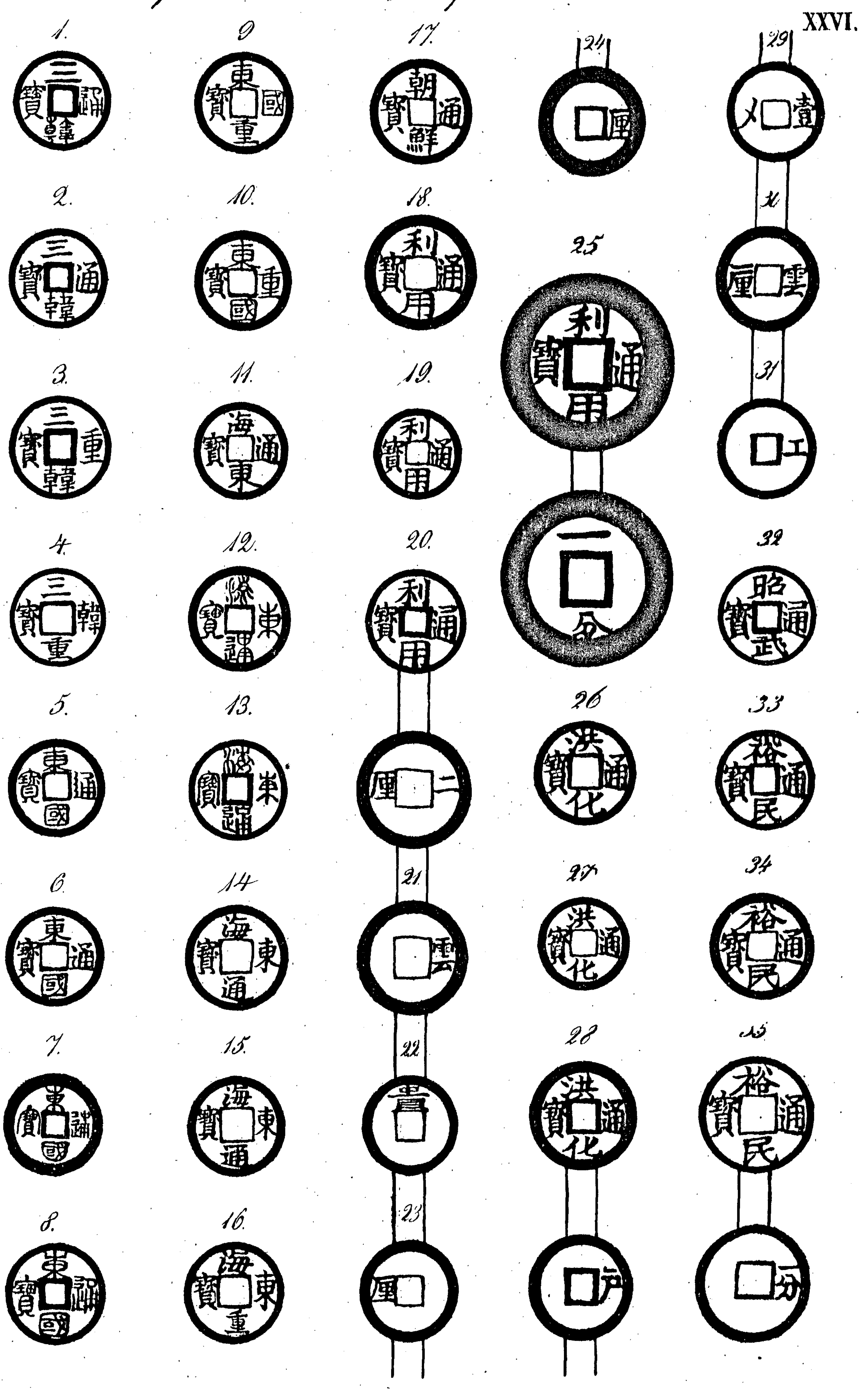
XXV.



N. 1 à 6. Pté Tsian hô (Цянь Шу) —) 911 à 925 de J.C. _ N. 7 et 8. Pté Hiou ho -
(Хоу Шу) 938 à 965._N. 9 à 11. Pté Ta min (Да Минь) de 892 à 944._N. 12 et 13.
Pté Yen (Инь) 943 à 945. _ N. 14 à 22. Rme Nantang (Нань Тань) de 943 à 964.
N. 23 à 25. Rme Nanhan (Нань Хань) de 917 à 942._N. 26 et 27 Rme Tson (Цу) —.
de 896 à 930. _ N. 28 et 29. Pté Yan (Янь) — de 909 à 911_N. 30 à 42 Annam
(Аннанъ) Dyn. Ly (Ли) 1428 – 1536._N. 43 et 44 Annam (Аннанъ) Dyn. Мой (Мц) 1526-1530.

Royaume de Corée, Корейскія монеты.

XXVI.

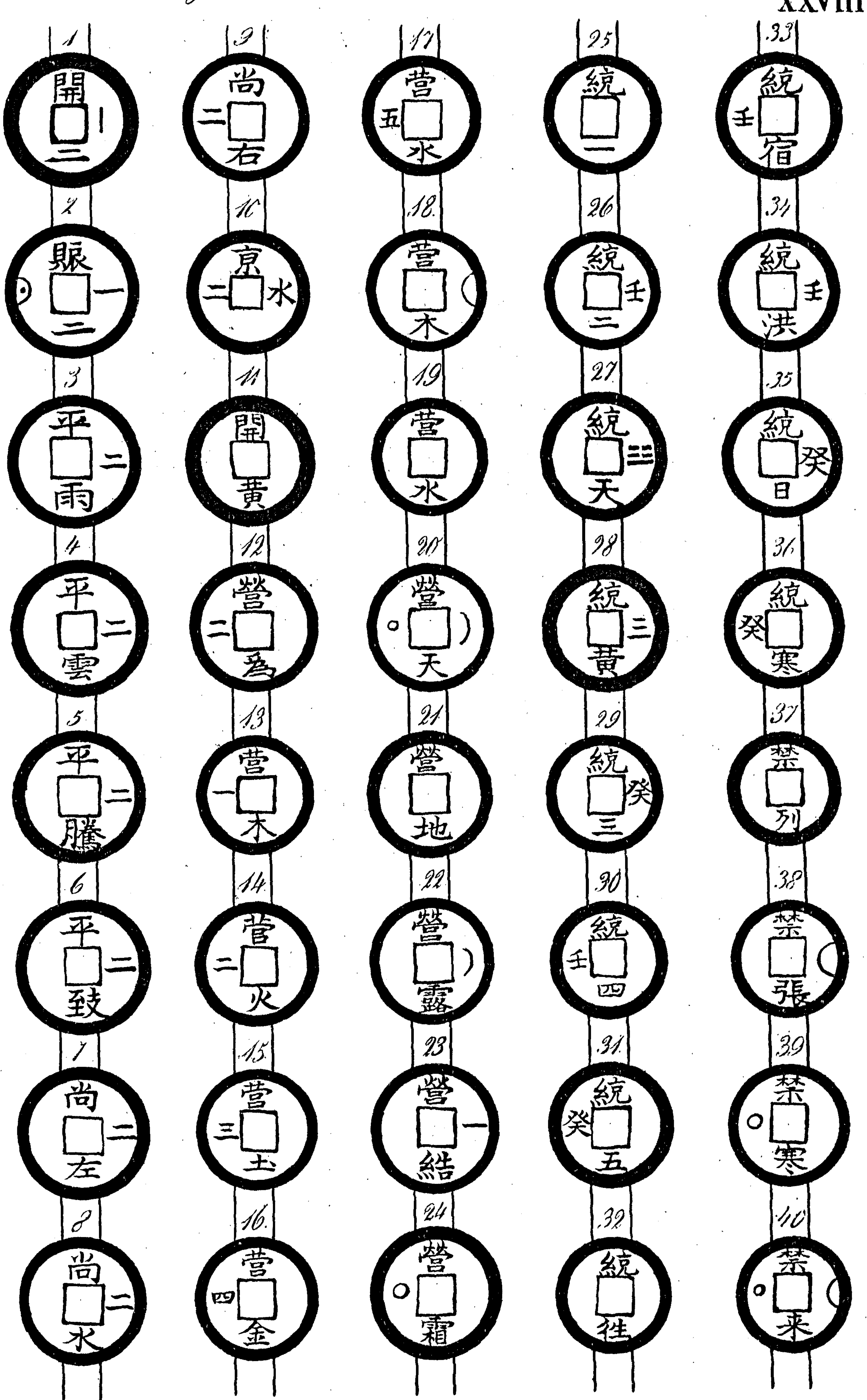


Royaume de Corée, Корейскія монеты.

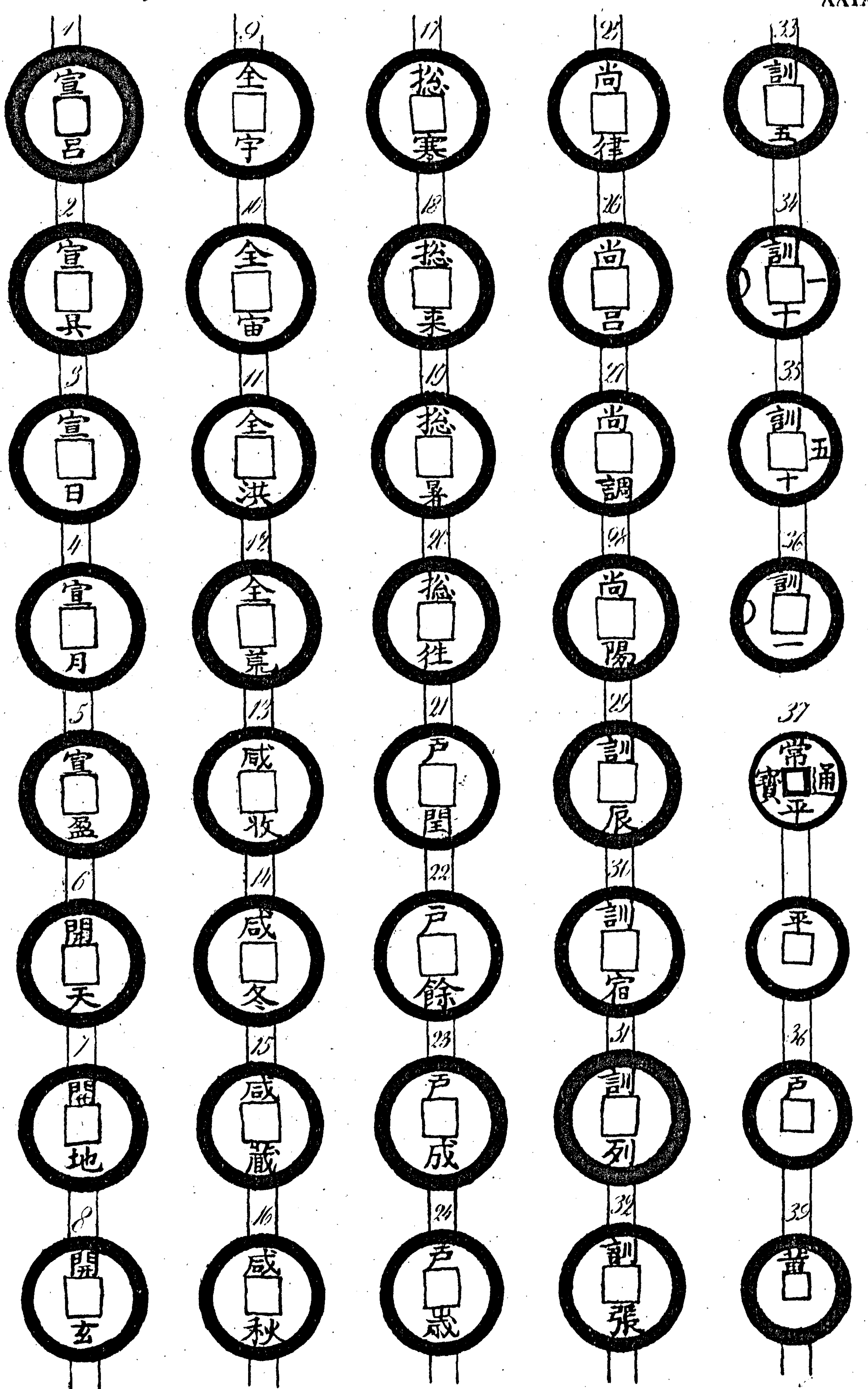
1.	9.	17.	25.	33.
2.	10.	18.	26.	34.
3.	11.	19.	27.	35.
4.	12.	20.	28.	36.
5.	13.	21.	29.	37.
6.	14.	22.	30.	38.
7.	15.	23.	31.	39.
8.	16.	24.	32.	40.

Royaume de Corée, Корейскія монеты.

XXVIII.



Royaume de Corée, Корейскія монеты.



Royaume de Corée, Корейскія монеты.

XXX.

1 工
2 統
3 京
4 常
5 賽
6 訓
7 宣
8 營
9 賑
10 戎
11 海
12 原
13 守
14 摠
15 向
16 抄
17 江
18 武
19 四
20 兵
21 全
22 圻
23 備
24 開
25 開 一
26 開
27 開
28 開 二
29 開 四
30 開 六
31 開 八
32 開 十
33 常 水
34 常 右
35 常 左
36 全 兵
37 戶 二
38 戶 四
39 戶 六
40 戶 八
41 戶 十
42 營 一
43 營 三
44 營 五
45 營 七
46 營 九
47 摠 一
48 摠 三
49 摠 五
50 摠 七
51 摠 九
52 咸 丑
53 平 兵

Empire du Japon, Японскія монеты.

XXXI.

Empire du Japon, Японскія монеты.

XXXII.

Médailles des Temples.
Храмовыя медали.

XXXIII.

1. 5. 7.

2.





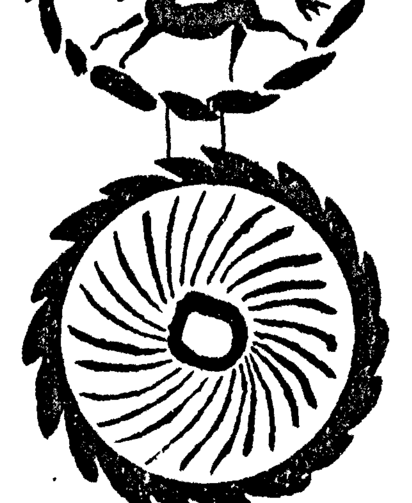
3.



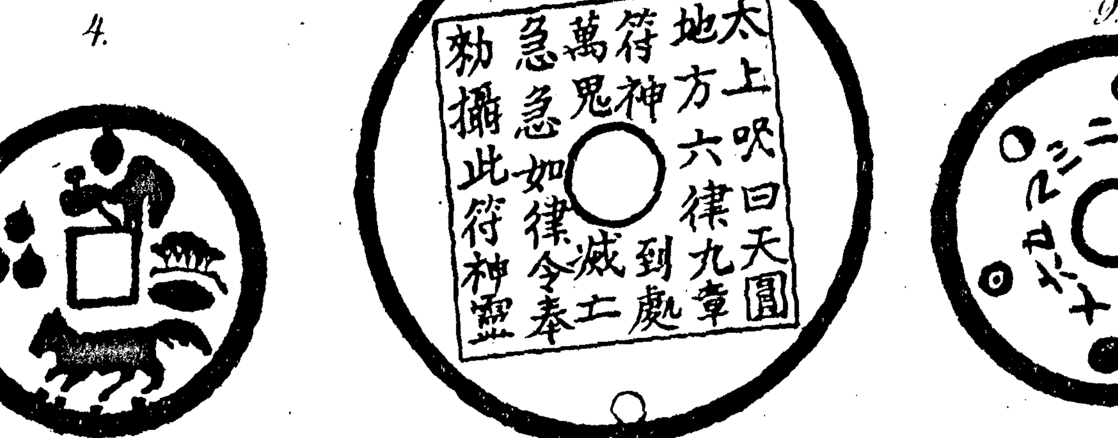
8.

6.





4. 9.





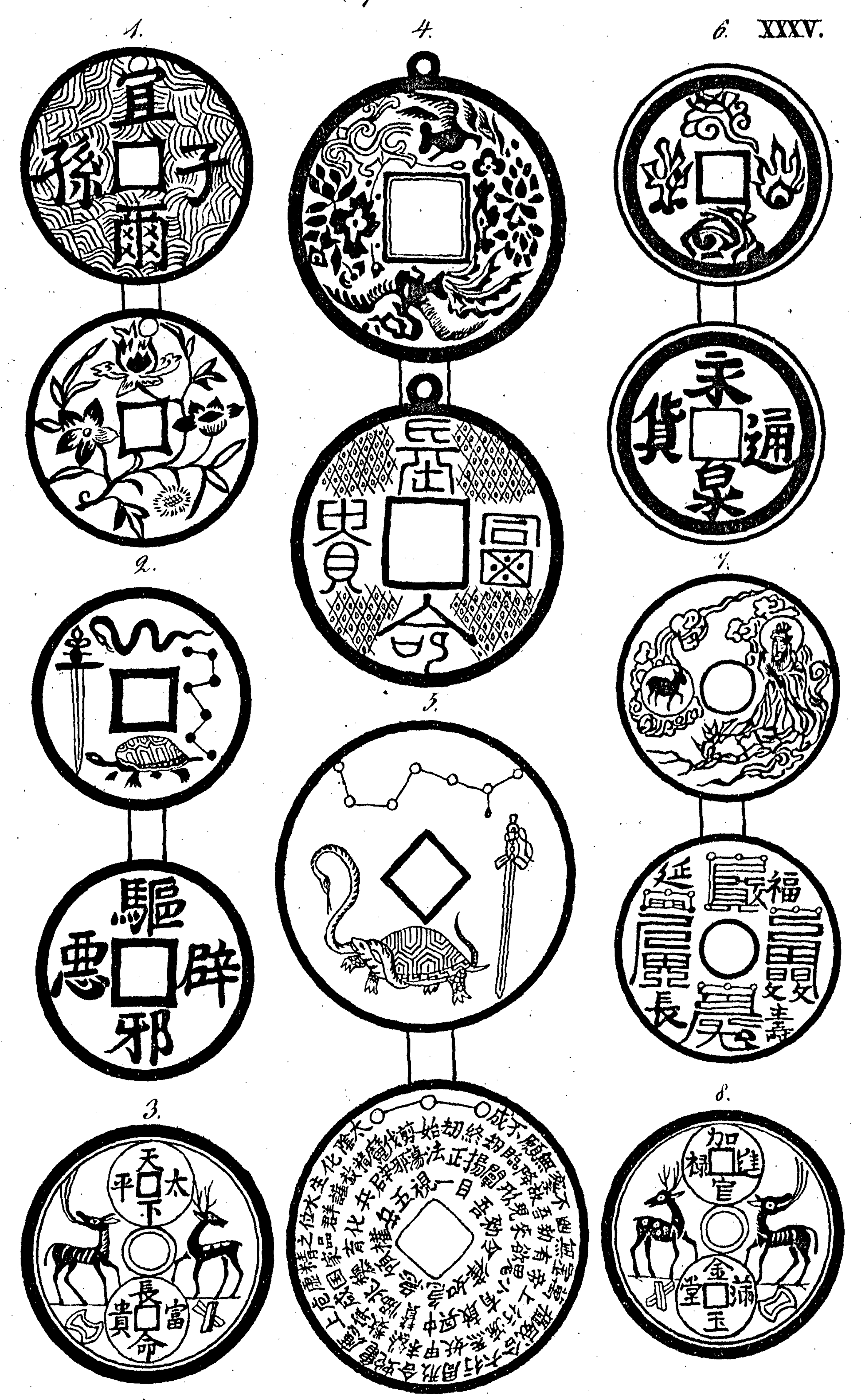
Temles (Храмовыя медали)

XXXIV.



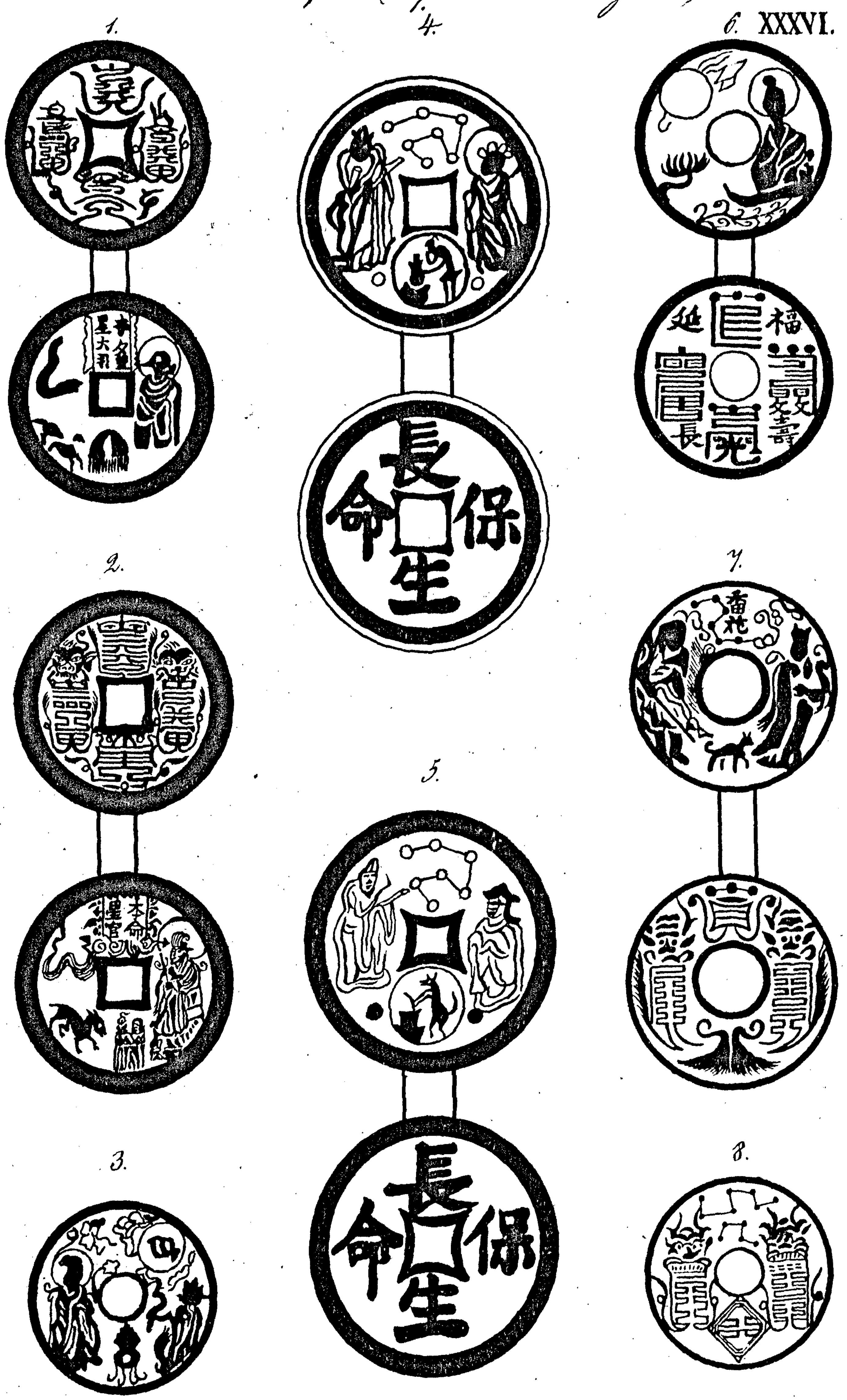
Temples (Храмовыя медали).

XXXV.



Temples (Храмовыя медали)

XXXVI.



XXXVII.

Temples. (Храмовыя медали)

1.

2.

3.

4.

5.

6.

7.

8.

9.

Temples (Храмовыя медали)

XXXVIII.

1.

4.

6.

2.

7.

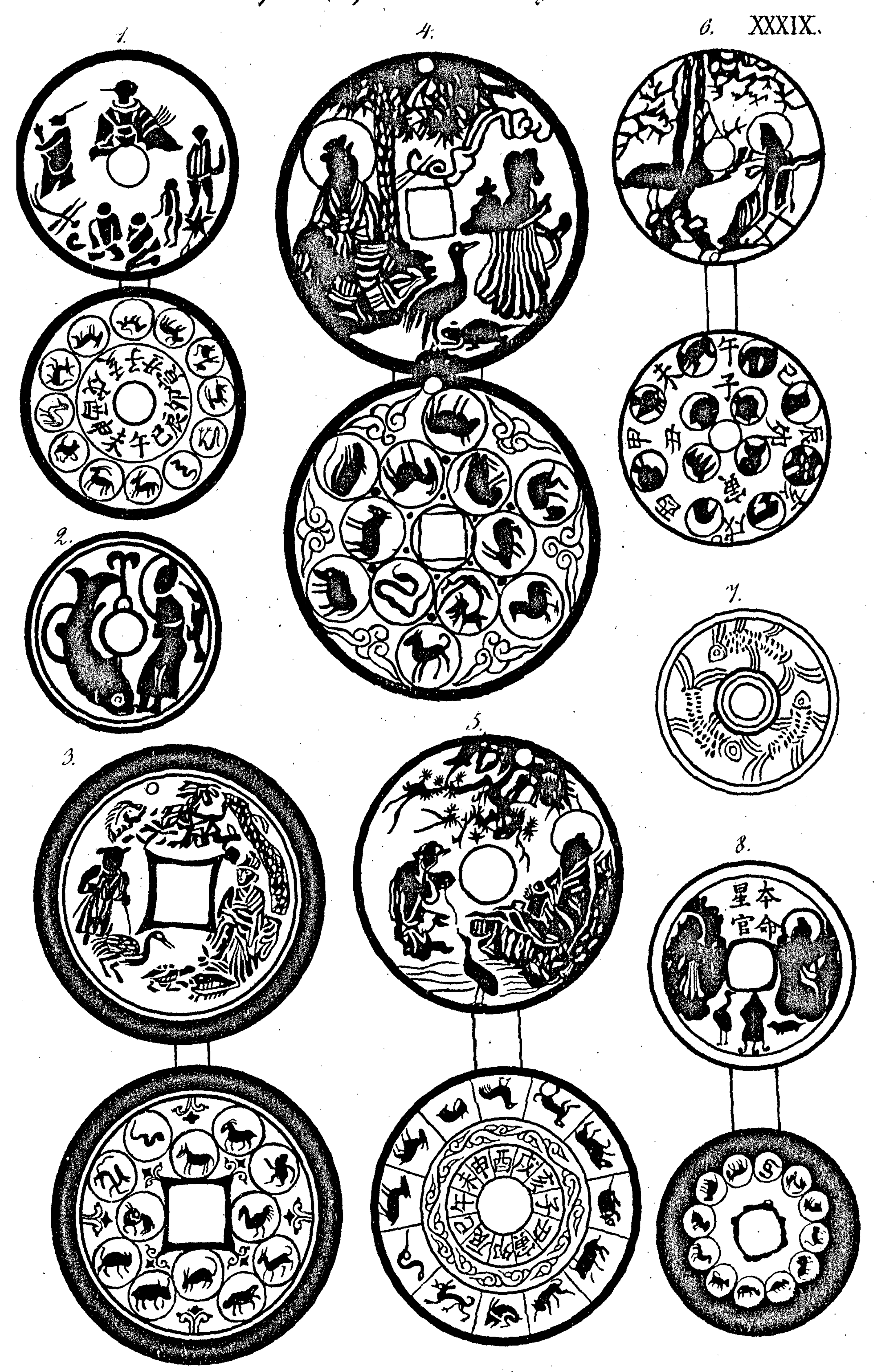
5.

3.

8.

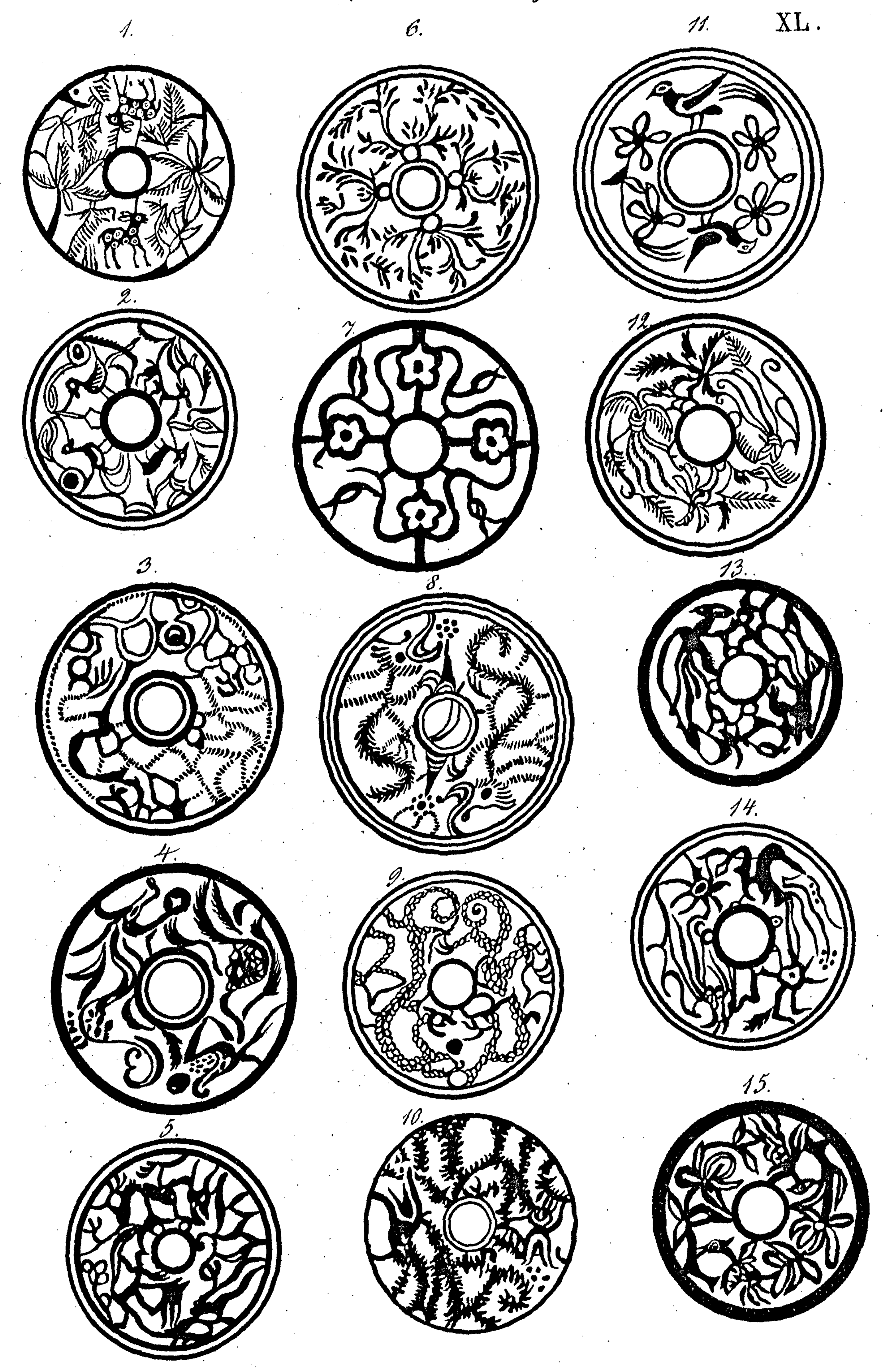
Temples (Храмовыя медали)

XXXIX.

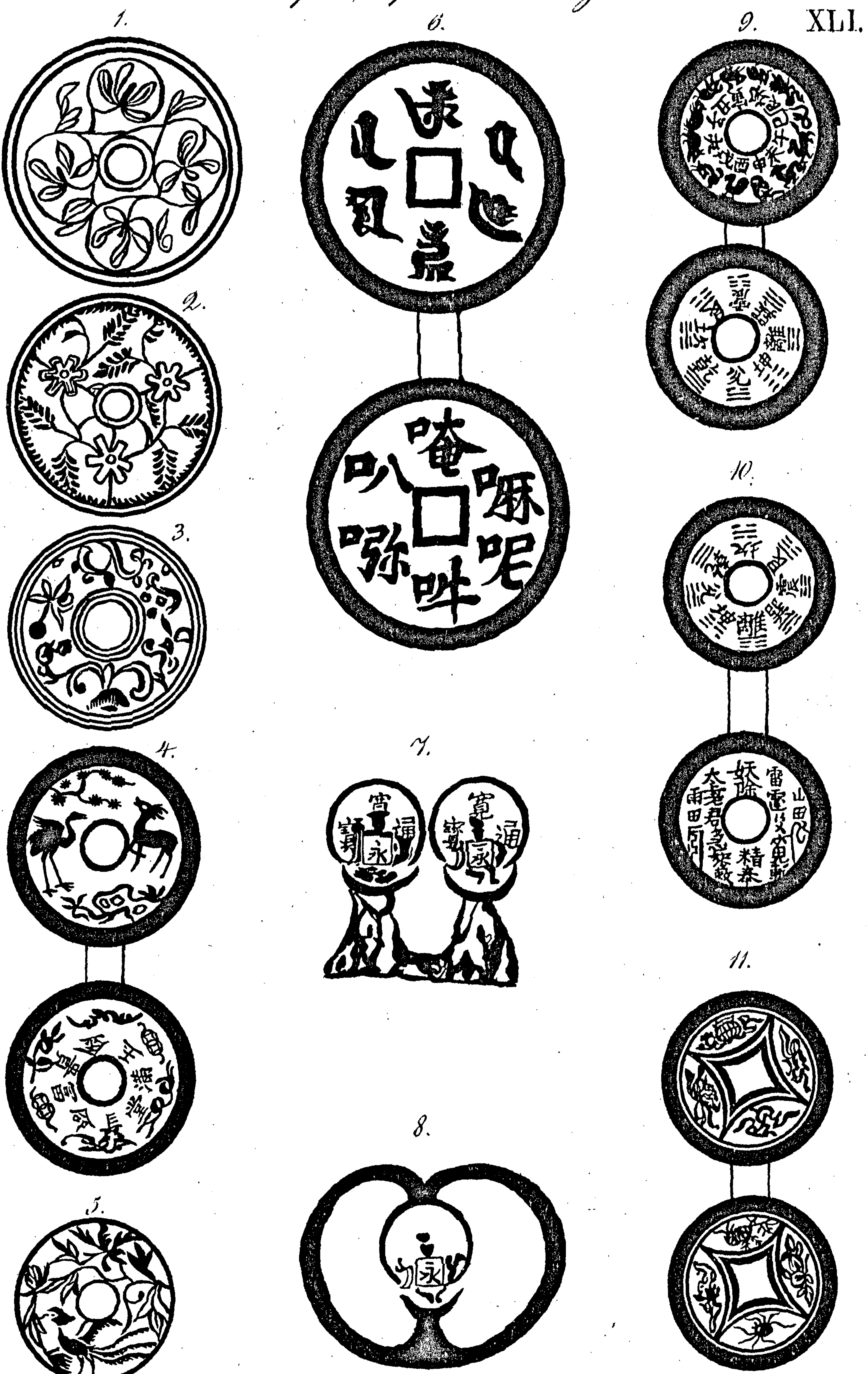


Temples (Храновыя медали)

XL.

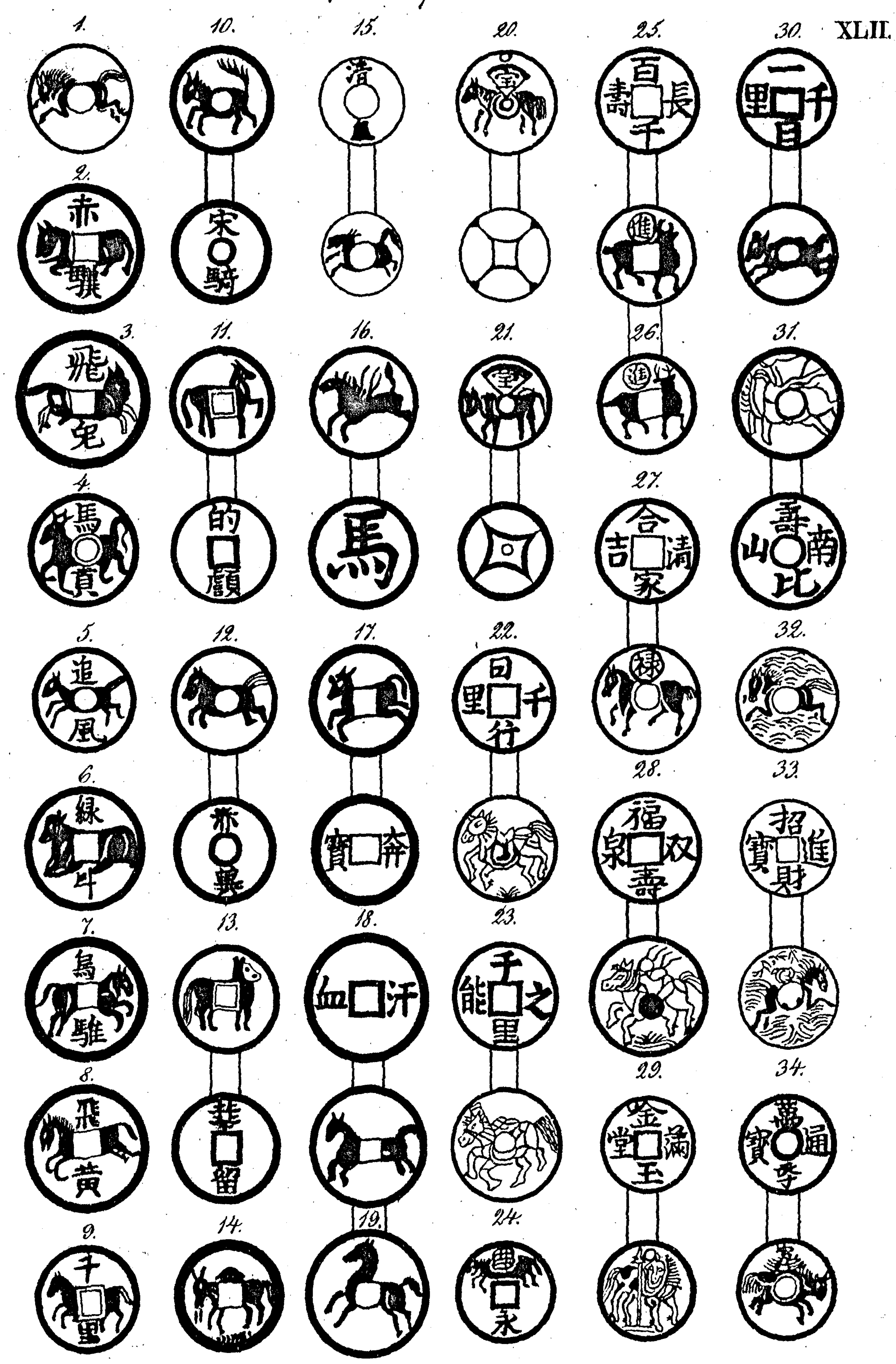


Temples, Храмовыя медали.



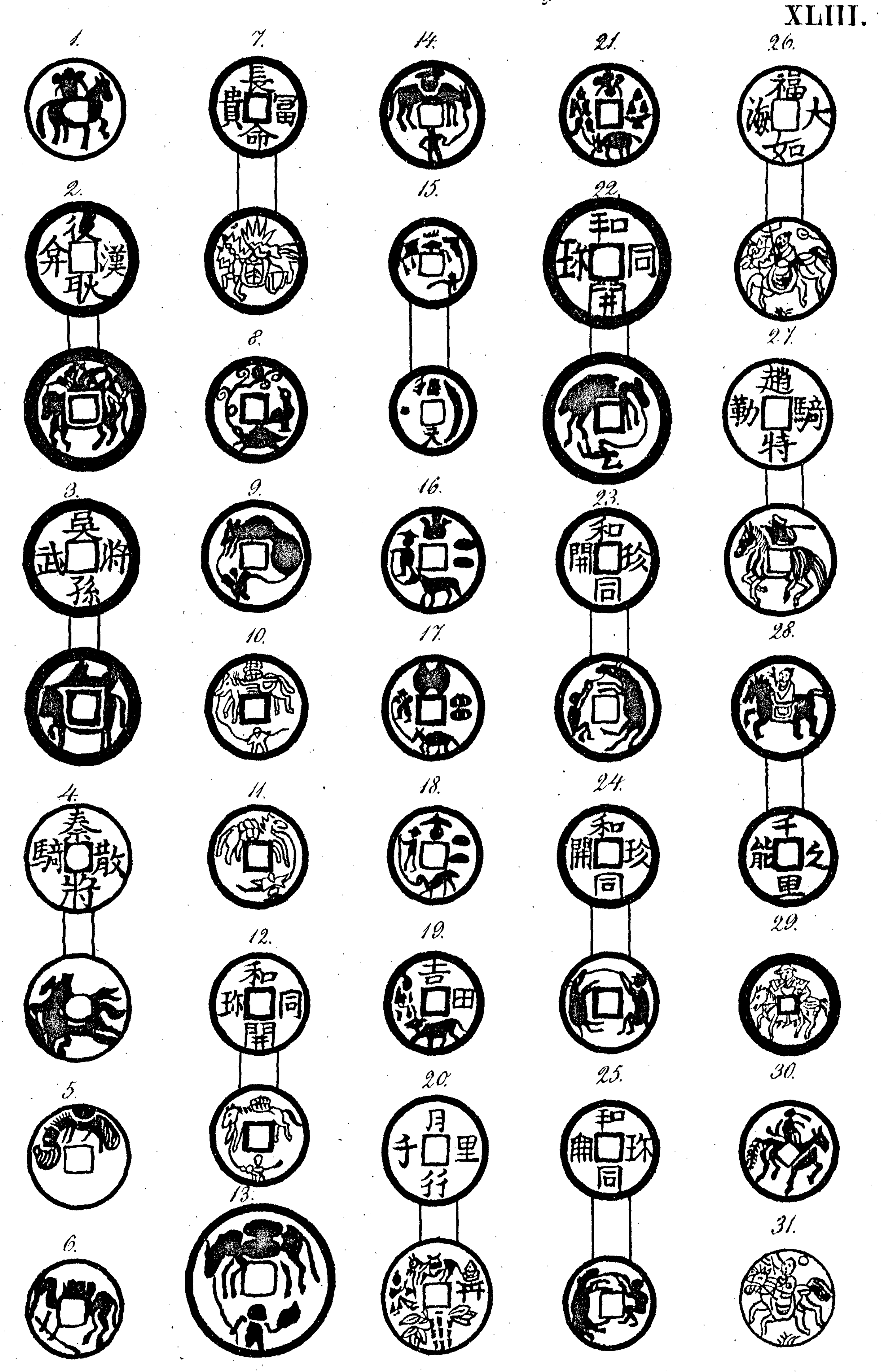
Temples, Храмовыя медали.

XLII.

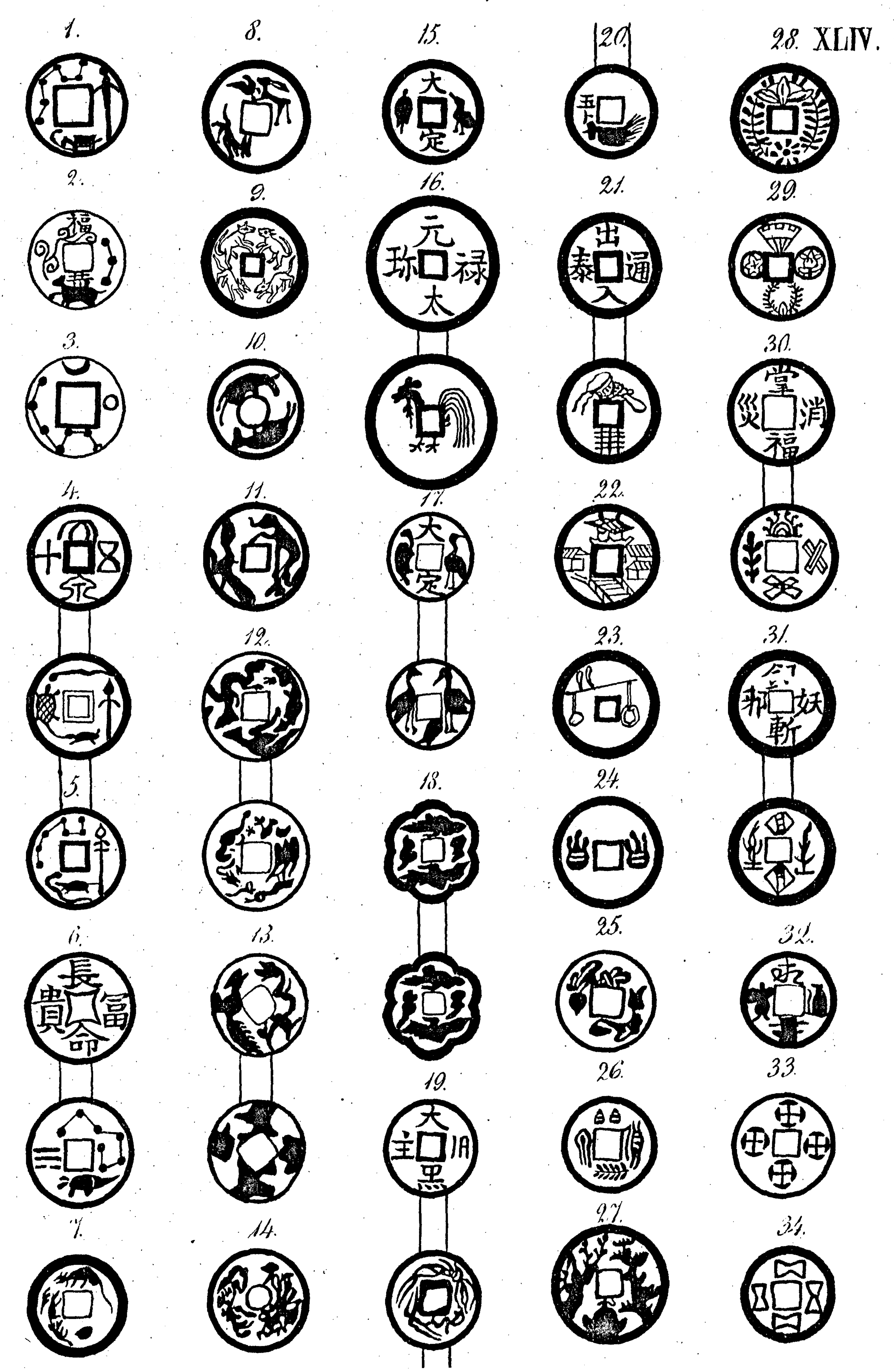


Temples, Храмовыя медали!

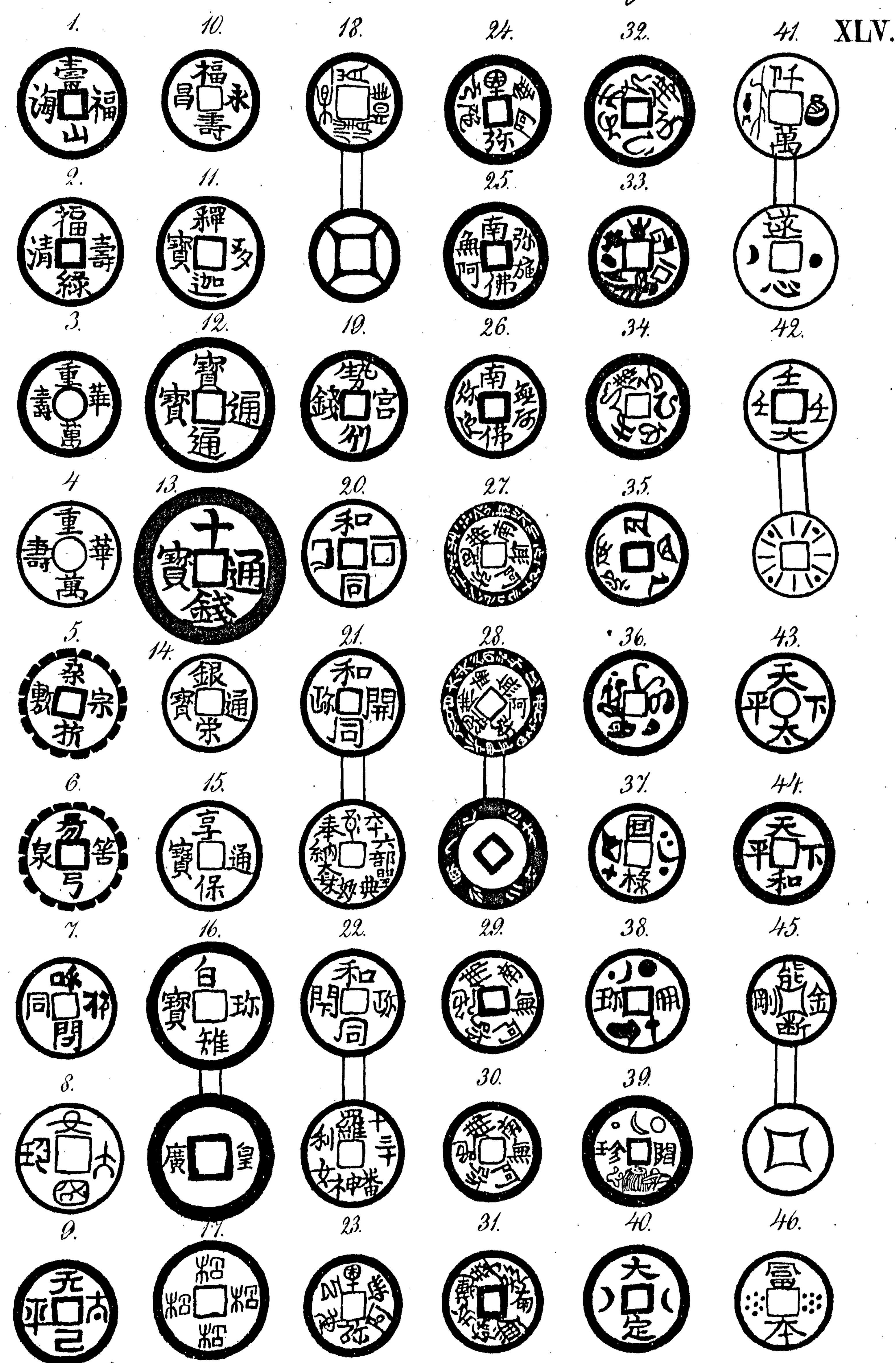
XLIII.



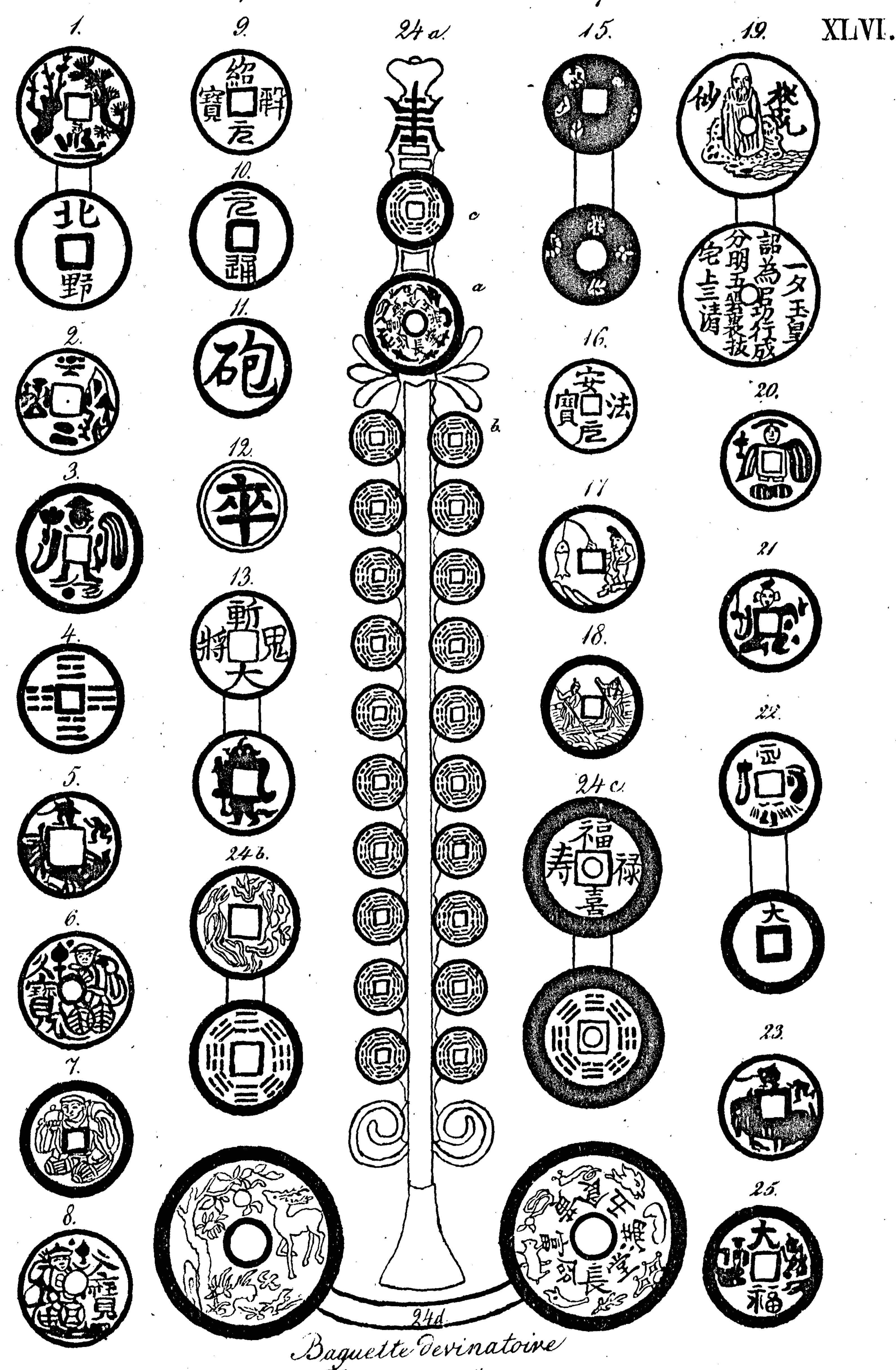
Médailles des temples, Храмовыя медали.



Médailles des temples, · Храмовыя медали.



Médailles de temples, — *Храмовыя медали.*



Baguette devinatoire

Гадательный жезлъ.

Monnaies Incertaines, Неизвѣстныя монеты. XLVII.

1. 2. 3. 4. 5. 6 7. 8. 9.

10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18.

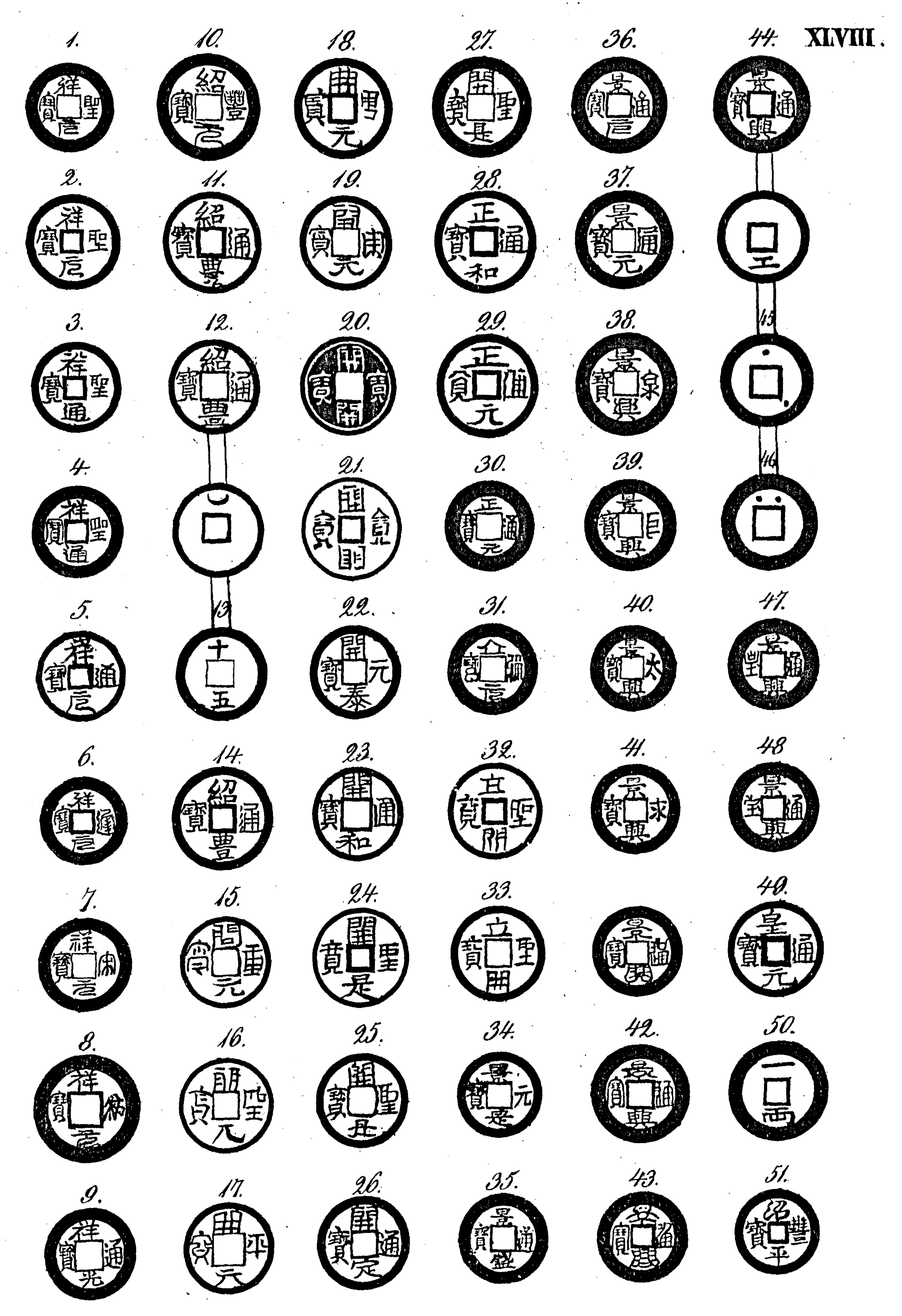
19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27.

28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36.

37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44.

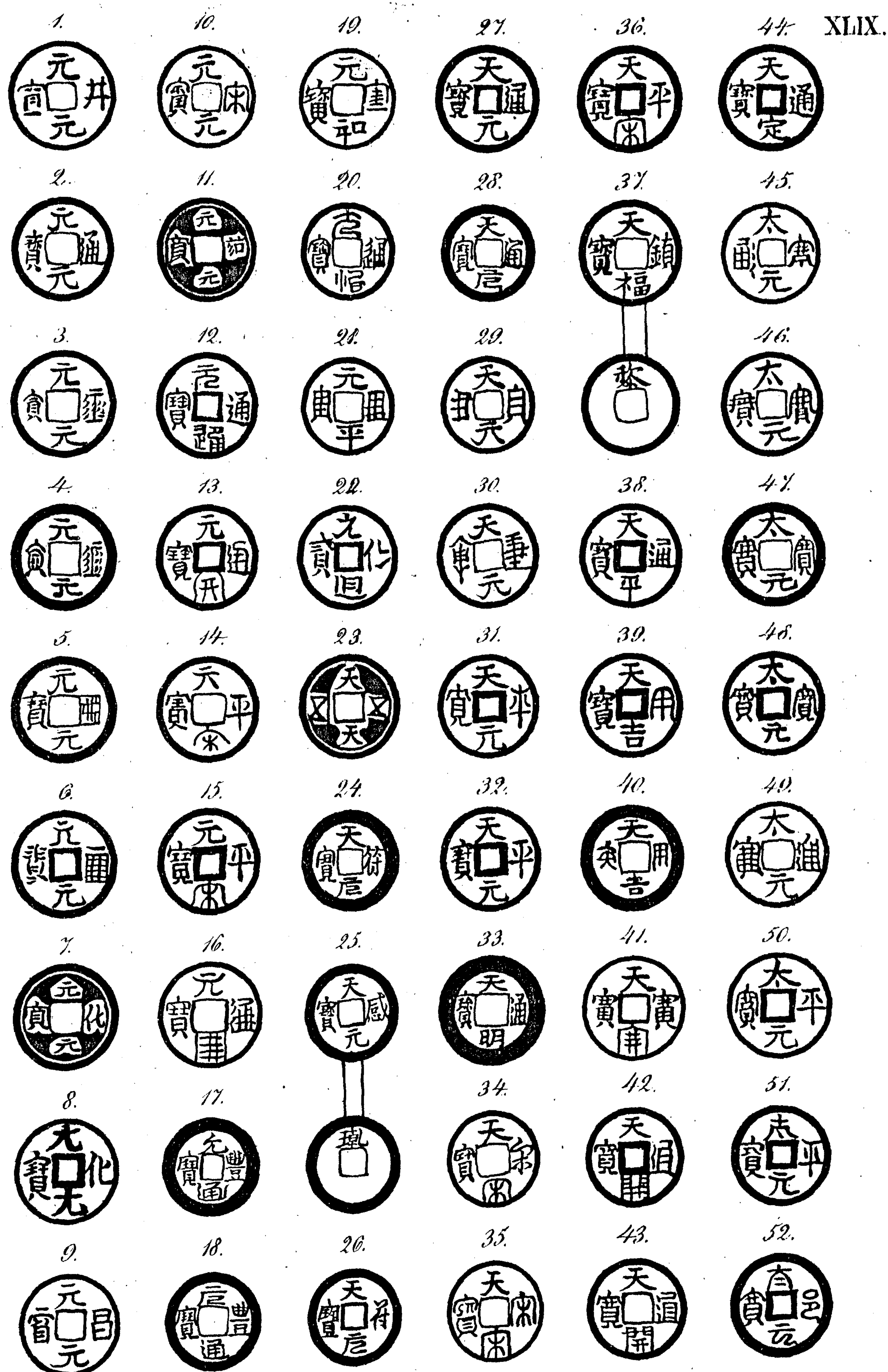
45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53.

Monnaies Incertaines, Неизвѣстныя монеты.



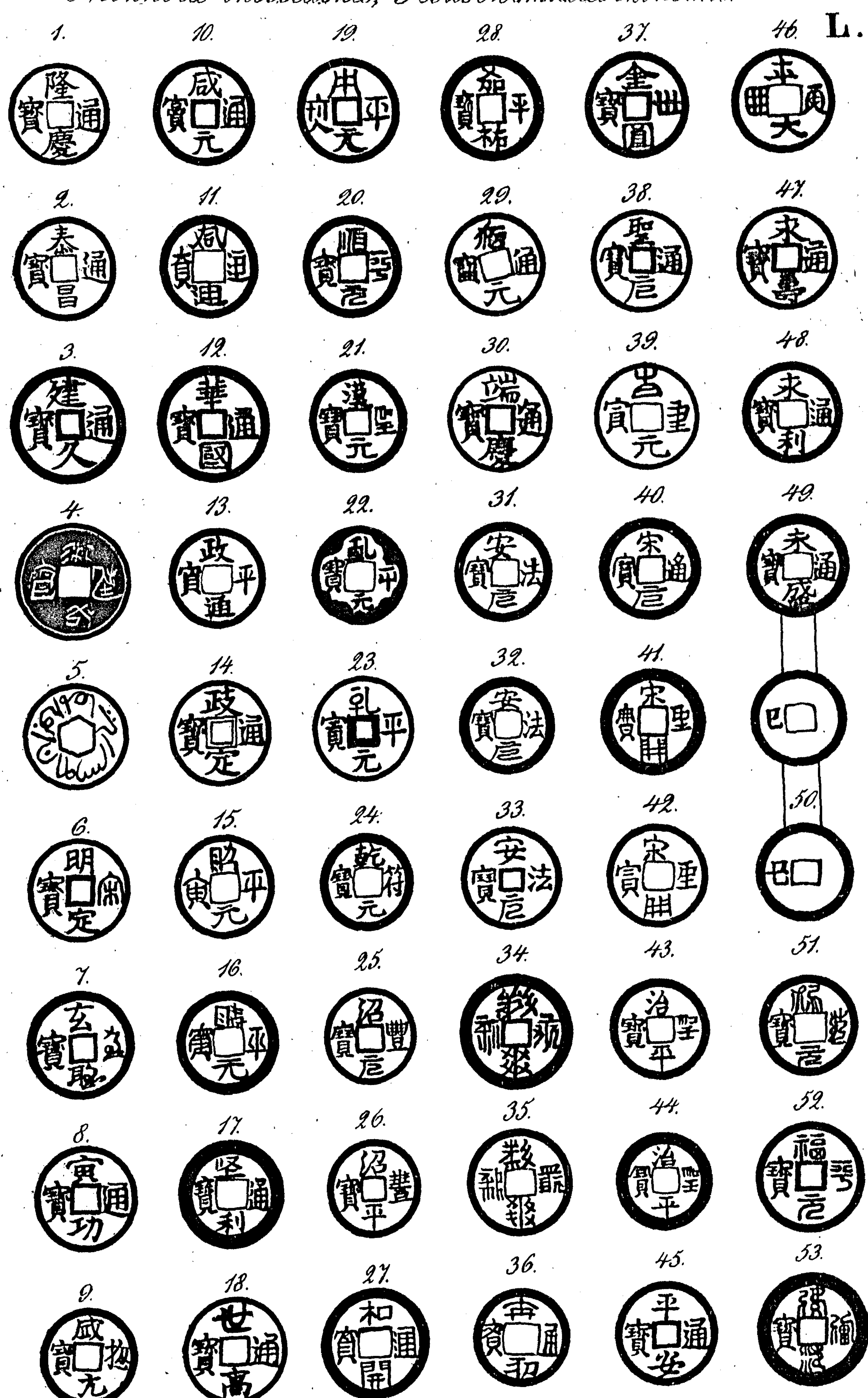
Incertaines, Неизвестныя монеты

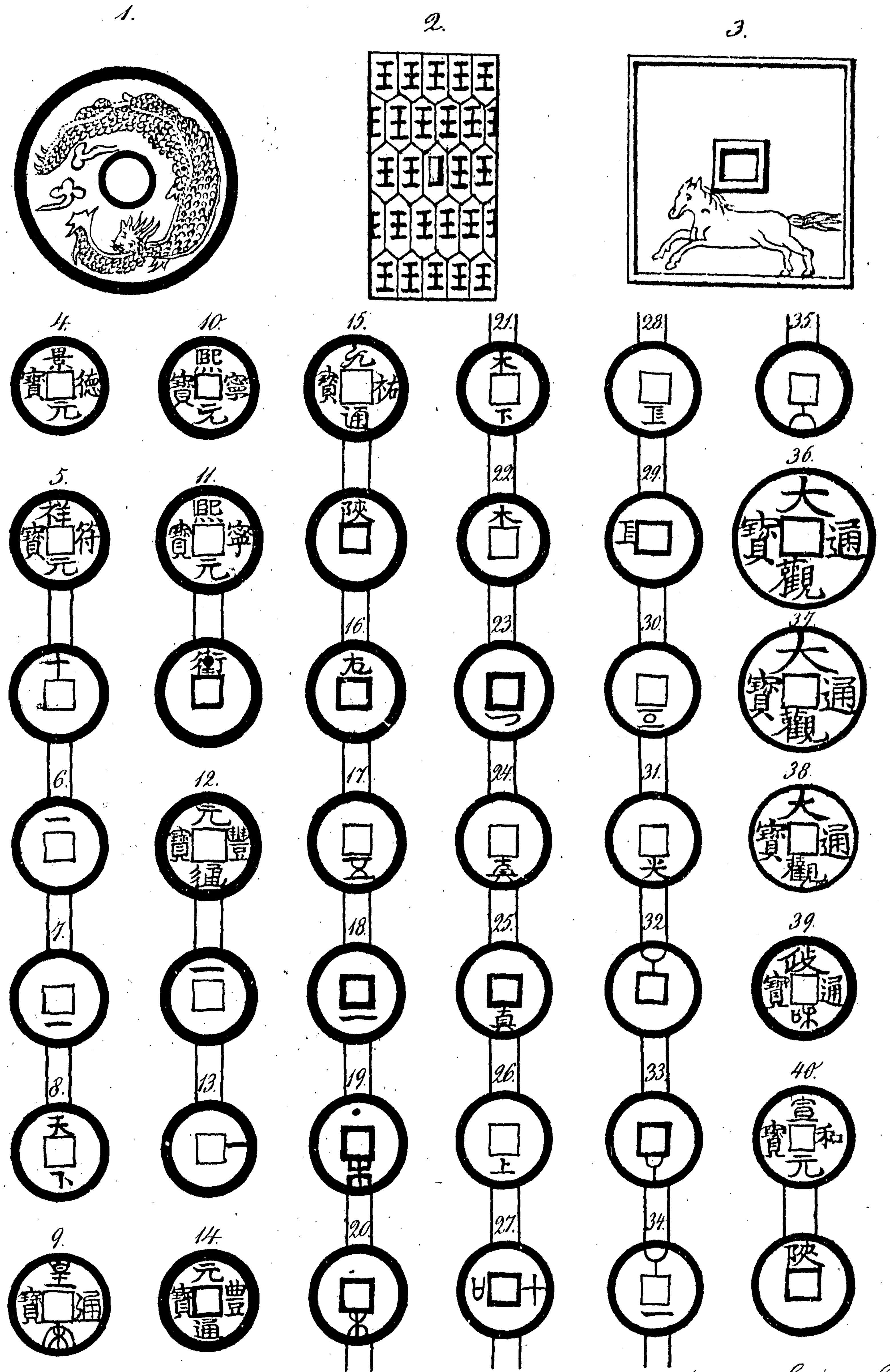
XLIX.



Monnoies incertaines, Неизвѣстныя монеты.

L.

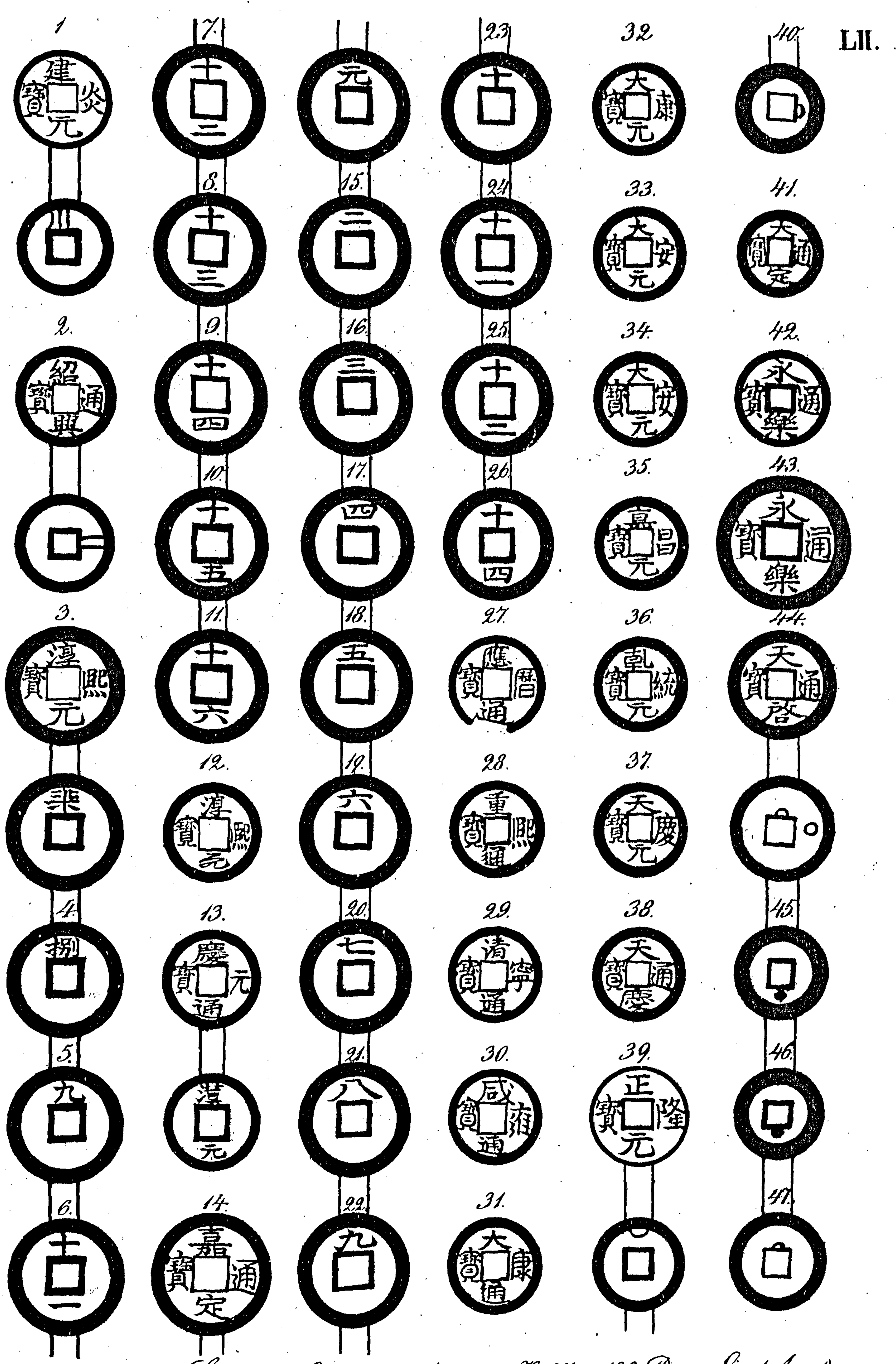




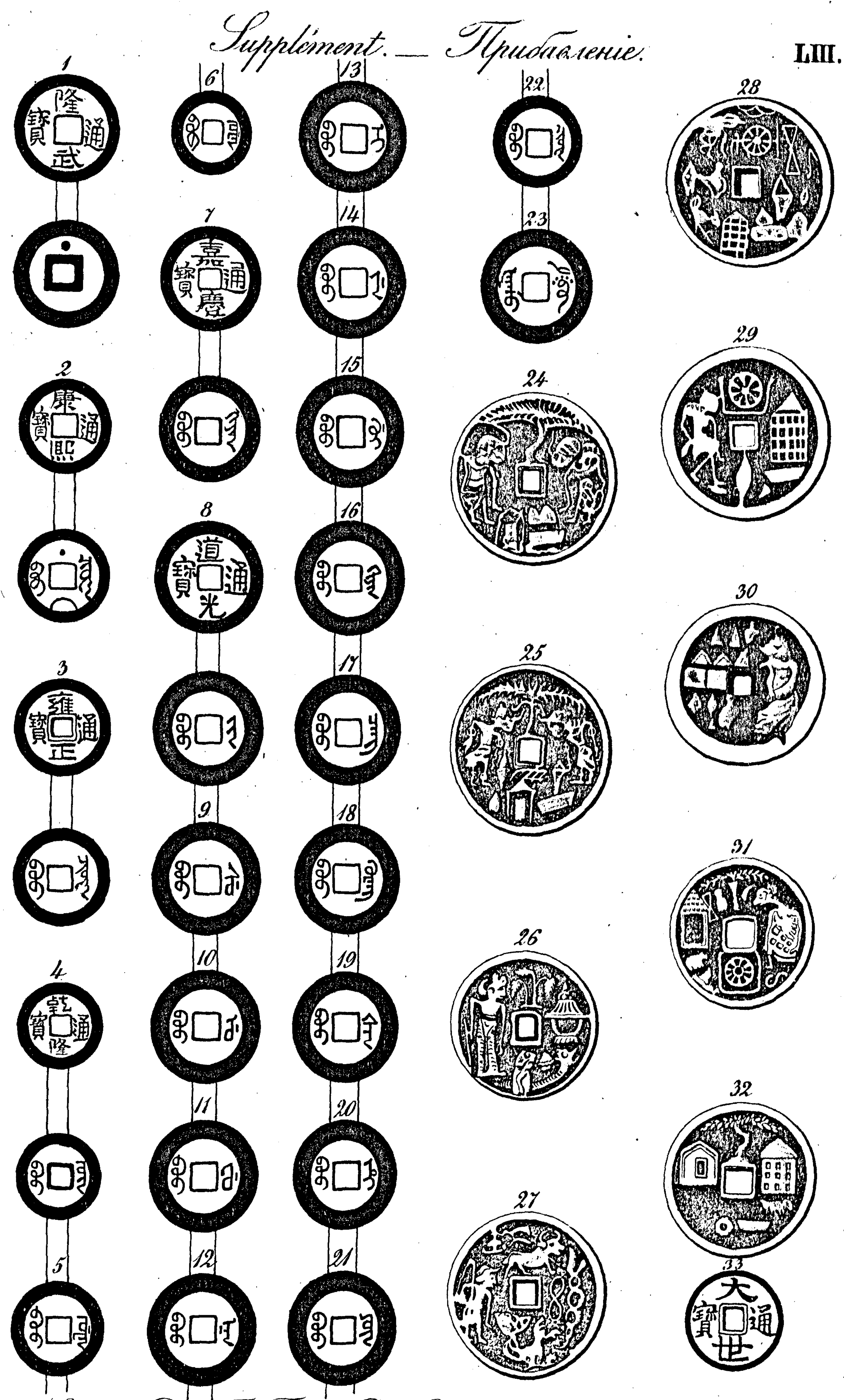
N. 1 à 3. R. Dyn. Han. (Ханъ) 119 avant J. C. – N. 4 à 40 Dyn. II. Soung (II Сунъ) 1004 à 1119 après J. C.

Supplément, прибавленіе.

LII.

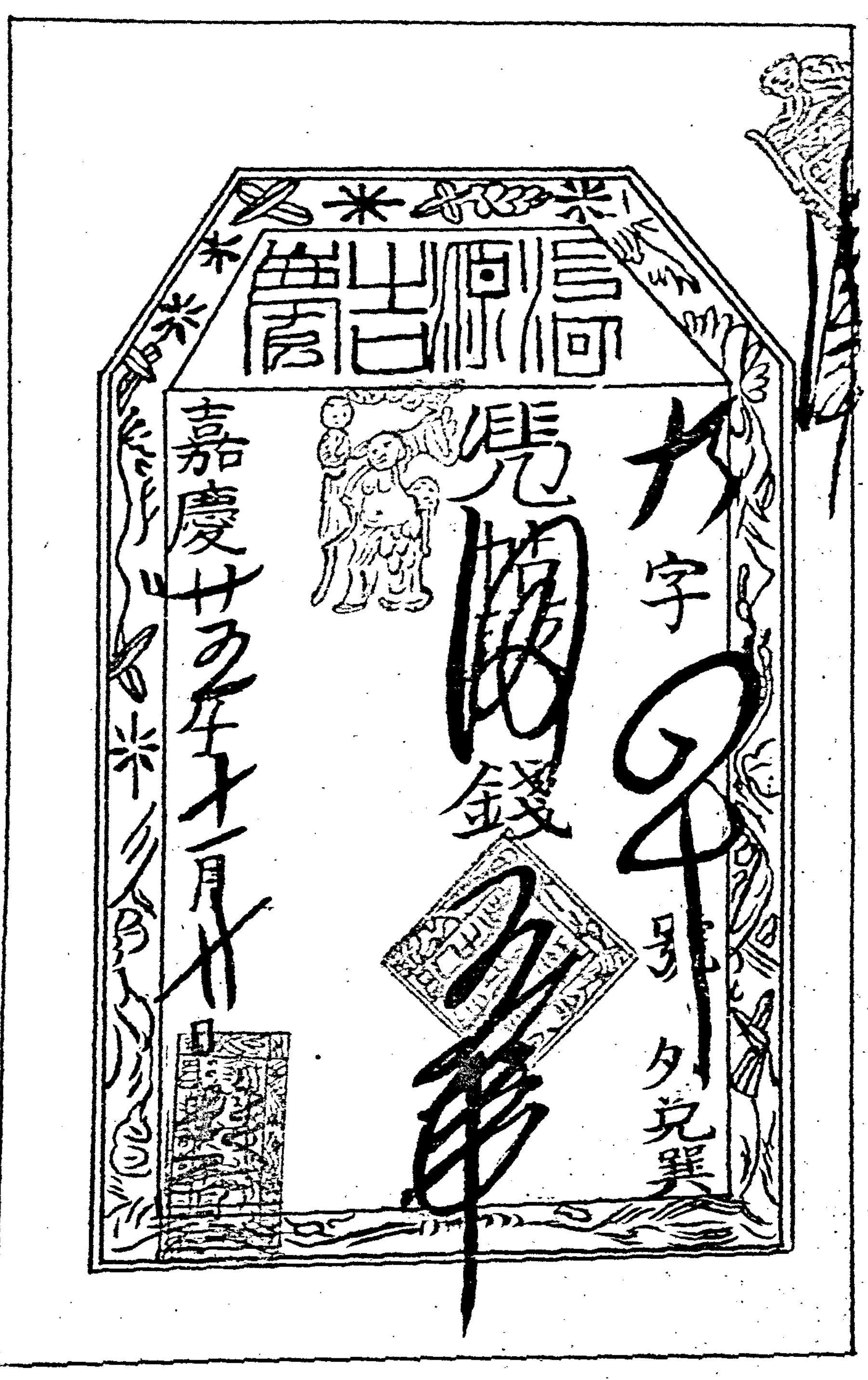


N. 1 à 26 Dyn. II Soung (II Сунъ) 1127 à 1221. – N. 27 à 38 Dyn. Liao (Ляо) 951 à 1111. – N. 39 à 41 Dyn. Kin (Цзинь) 1156 à 1161. – N. 42 à 47. Dyn. Ming (Минъ) 1403 à 1621.



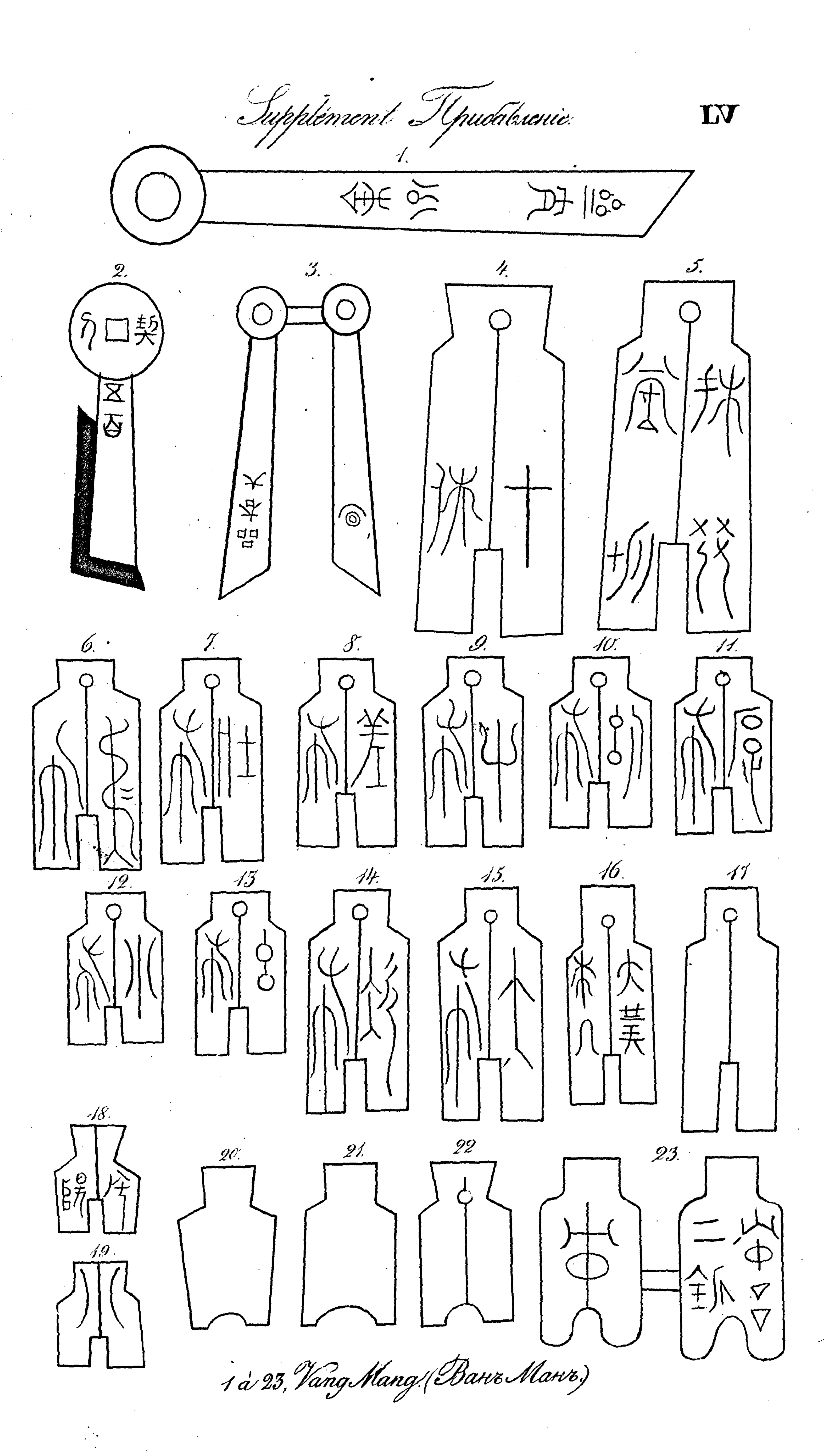
№ 1 à 33. Dyn. Ta Tsing. (Дай Цинъ) 1662 — 1841. № 24 à 32. Monnaies de Java, (монеты Явы). № 33. Incertaine, (неизвѣстная монета.)

Lettres de change chinoises.



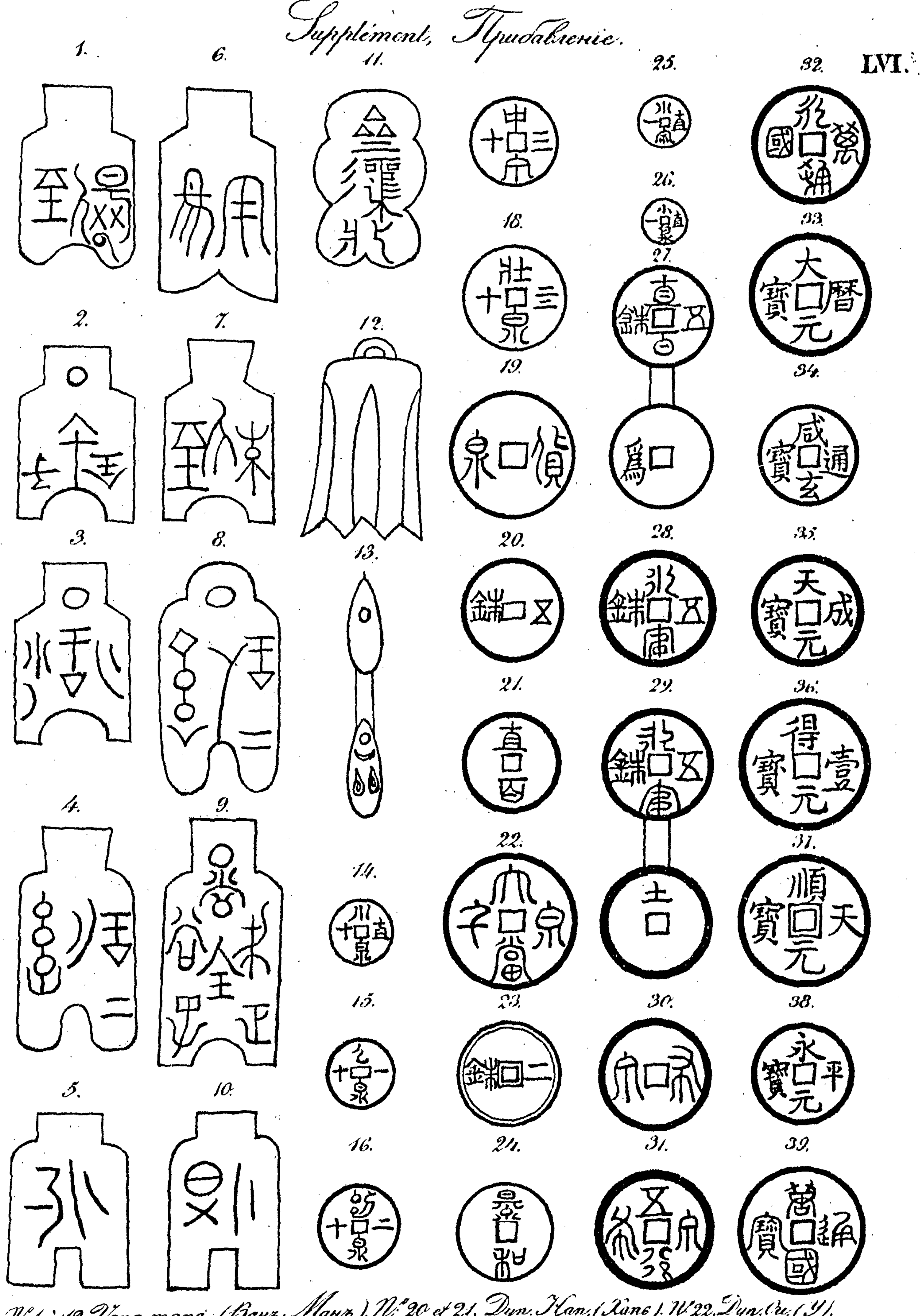




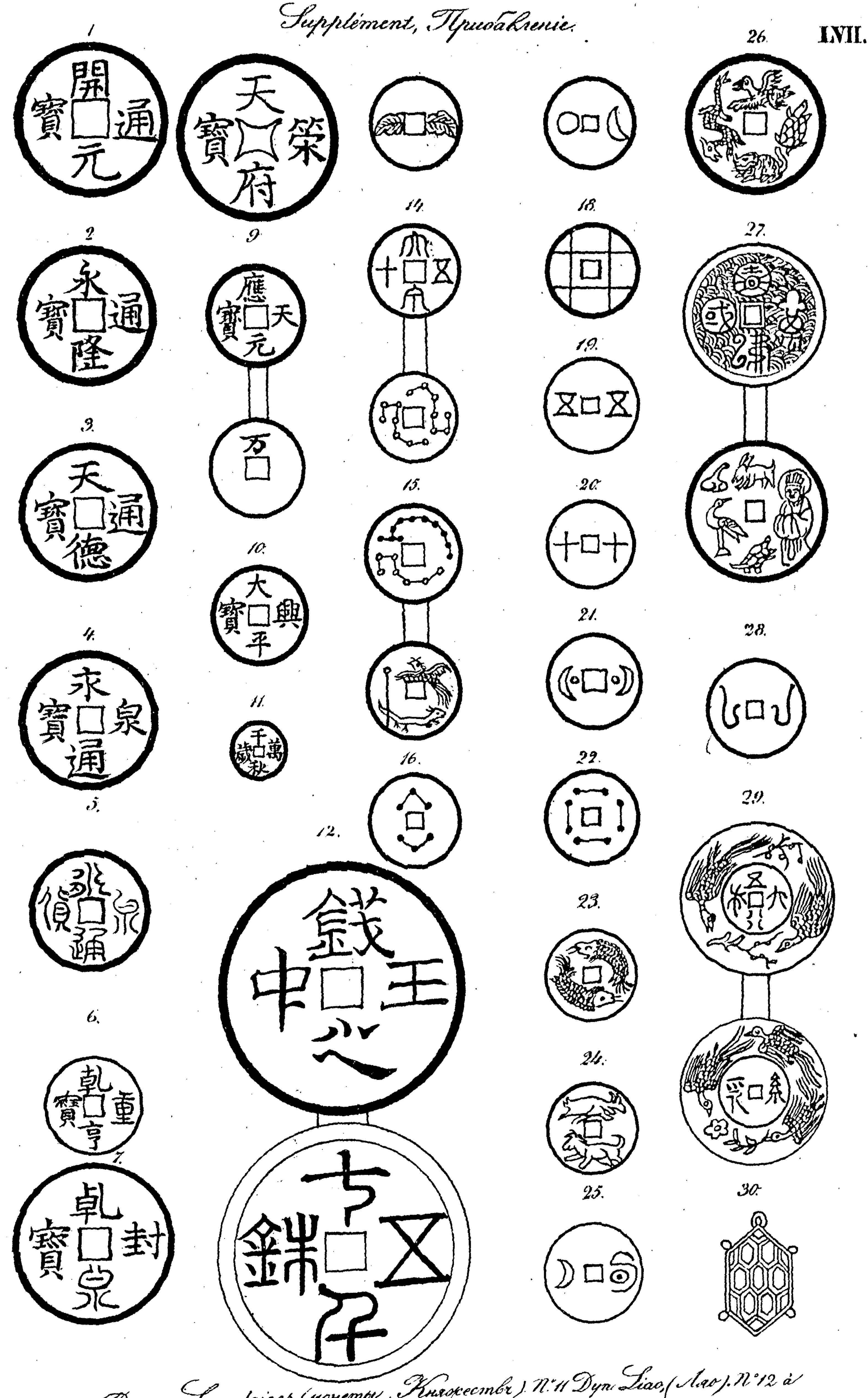


1 à 23, Vang Mang (Ванъ Манъ)

Supplément, Прибавленіе.

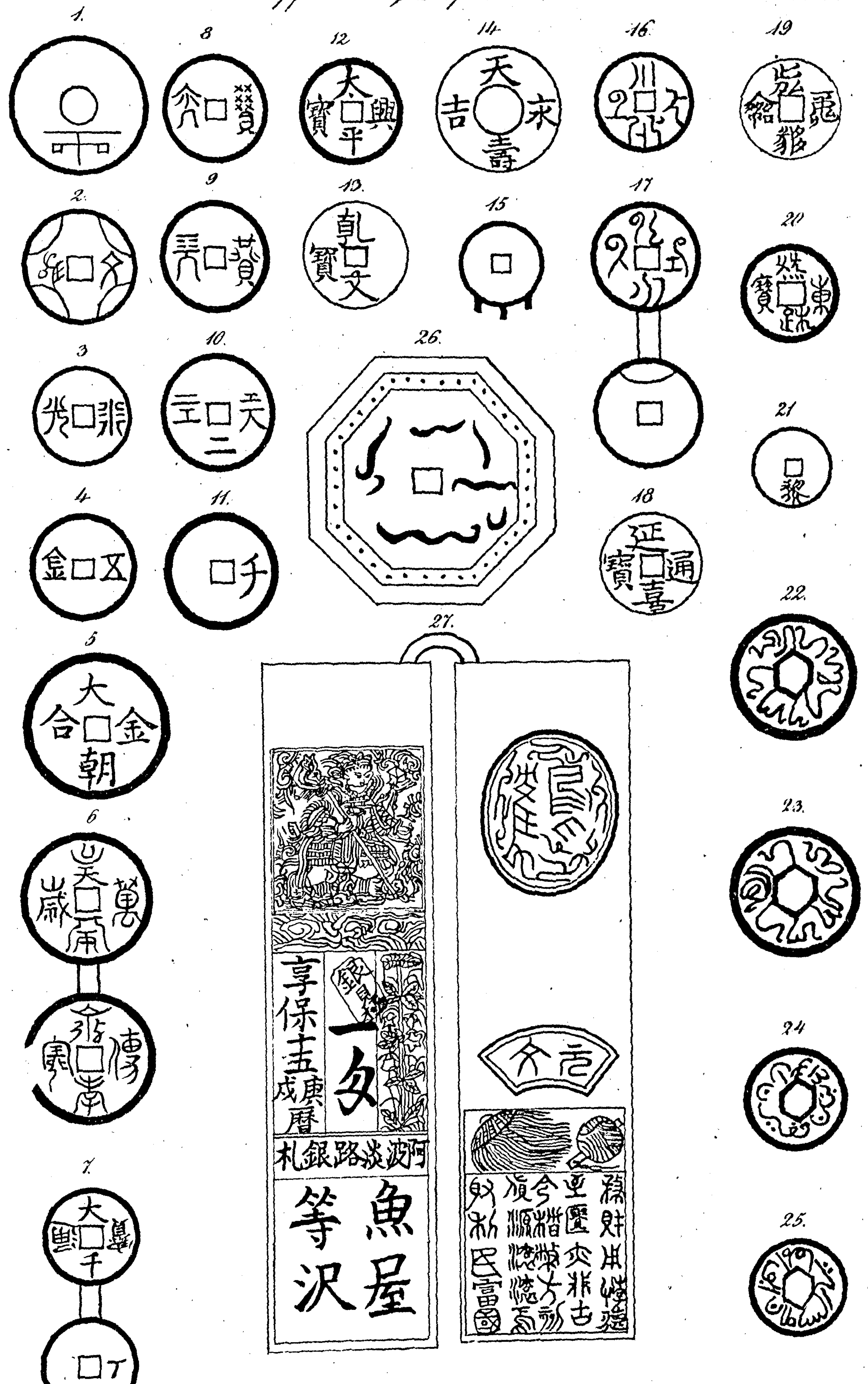


Nº 1 à 19. Vang-mang, (Ванъ Манъ). Nº 20 et 21. Dyn. Han, (Хань). Nº 22. Dyn. Ou, (У).
Nº 23 à 26 Dyn. Soung, (Сунъ). Nº 27. Dyn Liang, (Лянъ). Nº 28 et 29. Dyn Guey, (Вэй). Nº 30 à 32.
Dyn. Tcheou, (Чжеу). Nº 33 et 34 Dyn. Tang (Танъ). Nº 35 Dyn Heou Tang, (Хоу Танъ)
Nº 36 et 37. Rebelles (Мятежники). Nº 38 et 39. Princes Secondaires, (Княжества).



N.° 1 à 10. Princes Secondaires (монеты Княжествъ). N.° 11 Dyn. Liao, (Ляо). N.° 12 à 30 Médailles des Temples (Храмовыя медали).

N. 1 à 39 Médailles des temples (Храмовыя медали). N. 40 à 48. Incertaines (Неизвѣстныя).



N. 1 à 25 Incertaines, неизвѣстныя медали и монеты.
26. Monnaie attribuée à Sumatra, монета, почитаемая за монету Суматры.
27. Papier monnaie du Japon, Японская ассигнація.

1 年 nian, нянь	11 旻 Ming, Минъ	19 咊 wa, хо, хэ	正 tcé, чжэнъ	之 no, чжи	銀 in, инь	50 龠 yo, юэ.	73 千 tsien, цянь	96 國 Koue, гуэ	119 ☴ soun, сунь.	133 闢 py, пи
號 hao, хао	寧 ning, нинъ	漢 kan, хань	珍 tsin, чжень	圖 dsu, mу	圖 tou, mу	51 丈 tchang чжанъ	74 蜀 chu, шу.	97 一 y, и.	120 ☵ kan, кань	妄 vang, ванъ
2 皇 hoang, хуанъ	12 金 kin, цзинь	ko, кунъ	貨 kwa, хо	30 古 ko, гу	錄 lou, лу	52 尺 tchy, чи.	75 漢 han, хань	98 流 lieou, лю	121 ☶ ken, гэнь.	134 徐 Siouy, сюй
上 Chang шанъ.	篆 13 Tchouan Чжуань	fo, фанъ	孔 ko, кунъ	銀 gin, инь	34 古 Kou, гу	53 寸 tsoun цунь.	76 吳 ou, у.	99 錠 ting, динъ	122 ☷ kuen, кунь.	光 kouang гуанъ
3 今 kin, цзинь	14 草 tsao, цао.	圖 dsu, mу	方 fo, фанъ	之 no, чжи	錢 tsien, цянь	54 毫 hao, хао.	77 魏 guey, вэй.	100 牌 paï, пай	123 卦 koua, гуа	啟 tsy, ци.
上 chang шанъ	字 tsé, цзы	會 ye, хой.	圖 dsu, mу	圖 dsu, mу	價 kia, цзя	55 泉 tsouan, цюань	78 晉 tsin, цзинь	101 貝 poeï, бэй	124 滿 Ma, мань	135 大 ta, да
皇 hoang, хуанъ	15 整 tching, чжэнъ	20 孔 ko, кунъ	鑒 ken, цзянь	31 唐 tang, танъ	附 fou, фу.	56 文 ven, вень	79 宋 soung, сунъ	102 皮 phy, пи	剌 la, ла	黑 he, хэй
帝 ty, ди	書 chou, шу	方 fo, фанъ	27 日 ji, жи	阿 ngo, а.	35 後 heou, хоу	57 緡 min, минь	80 齊 tsy, ци.	103 幣 py, би.	加 kia, цзя.	136 一 y, и, 1.
4 Nourhatsy. Нурхацы.	16 訇 la ca	圖 dsu, mу	本 pen, бэнь	蘭 lan, лань	偏 pien, пянь	58 貫 kouan гуань.	81 梁 leang, лянъ	104 飛 fey, фэй	125 通 toung, тунъ	137 二 eul, эръ 2.
	洋 you, янъ	鑑 mon, цзянь	國 koue, го	陀 to, то	36 斤 kin, цзинь	59 刀 tao, дао	82 陳 tchin, чэнь	105 便 pian, бянь	鑑 kian, цзянь	138 三 san, сань 3.
5 皇 hoang хуанъ	錢 Sin, цянь	21 琛 tsen, чэнь	錢 sen, цянь	持 tchy, чи	37 兩 liang лянь	60 布 pou, бу.	83 北 pe, бэ, бэй	106 質 tchy, чжи	綱 hang, ганъ	139 四 tse, сы 4.
太 tay, тай	譜 pou, пу	貨 kwa, хо	尋 lo, ло	潑	38 錙 tsé, чжи	61 劉 lieou, лю	84 周 tcheou, чжеу.	107 劑 tsy, цзи	目 mo, му.	140 五 ou, у, 5.
極 tsy, цзи	17 咊 wa, хо	孔 ko, кунъ	泉 zen, цюань	金 kin, цзинь	39 銖 chu, чжу	62 小 Siao, сяо.	85 隋 Souy, суй	108 交 kiao, цзяо	前 tsian, цянь	141 六 lo, лу, лю 6.
6 福 fou, фу	漢 kan, хань	方 fo, фанъ	記 ki, цзи	銀 in, инь	40 絫 louy, лэй	63 幺 yao, яо	86 唐 tang, танъ	109 子 tsé, цзы	編 pian, бянь	142 七 tsy, ци, 7.
臨 lin, линь	古 ko, гу	鑑 mon, цзянь	28 金 kin, цзинь	錢 tsien, цянь	41 鈞 koun, цзюнь	64 幼 yeou, ю	87 後 heou, хоу.	110 鈔 tchao, чао.	126 清 tsing, цинь	143 八 pa, па 8.
7 玄 Siouan, Сюань	今 kan, цзинь	22 新 Sin, синь	銀 gin, инь	圖 tou, mу	42 石 chy, ши, дань.	65 厚 heou, хоу	88 遼 liao, ляо	111 關 kouan, гуань.	文 ven, вэнь	144 九 kieou, цзю. 9.
燁 youi, юй	寶 fo, бао.	撰 Sen. чжуань	大 o, да	鑑 kien, цзянь	43 錢 tsien, цянь	66 差 tcha, ча	89 夏 hia, ся.	112 會 hoey, хой	鑑 kian, цзянь	145 十 chy, ши, 10.
8 胤 In, Инь	錢 sen, цянь	錢 sen, цянь	小 ko, сяо	32 古 ko, гу	44 分 fen, фэнь	67 壯 tchouang чжуанъ	90 元 youan, юань	113 少 chao, шао.	127 華 hoa, хуа	146 百 100 pé, бо, бай
禎 tchen, чжень	圖 dsu, mу	譜 pou, пу	判 fan, пань	今 kan, цзинь	45 釐 ly, ли	68 第 ti, ди.	91 明 ming минъ	114 楮 tchu, чу.	128 嵩 Soung, сунъ	147 千 1000 tsien, цянь
9 弘 Houng хунъ	鑑 mon, цзянь	23 上 chang шанъ	之 no, чжи	泉 sin, цюань	46 斛 ho, ху	69 次 tsu, цы	92 清 tsing, цинь	115 ☰ kian, цянь.	129 岱 tay, дай.	148 萬 van вань, 10000
曆 ly, ли	18 泉 ke, цюань	24 中 tchong чжунъ	圖 dsu, mу	貨 kwa, хо	47 斗 tou, доу	70 大 ta, да.	93 銀 in, инь	116 ☱ touy, дуй.	130 恒 heng, хэнъ	149 億 y 100000. и
10 顒 Young, юнъ	志 tsouen цзи	25 下 hia, ся	29 古 ko, гу	鑑 mon цзянь	48 升 ching шенъ	71 貨 ho, хо	94 龍 long, лунъ	117 ☲ ly, ли.	131 衡 heng, хэнъ	150 兆 tchao 1000000 чжао
琰 yan, янь	總 tchy, цзунъ	26 改 kai, гай	金 kin, цзинь	33 金 kin цзинь	49 合 ko, хо, хэ	72 黃 hoang, хуан	95 馬 ma, ма.	118 ☳ tchin, чжень.	132 岳 yo, ю	151 京 tsing 10000000. цзинь

1. 江南通志
2. 甘肅通志
3. 四川通志
4. 勅修浙江通志
5. 尚書禹貢
6. 陝西通志
7. 平準書
8. 平準書注
9. 史記平準書
10. 漢書食貨志
11. 漢書地理志
12. 史記秦紀贊
13. 國語
14. 通典
15. 晉書
16. 晉書食貨志
17. 隋書
18. 隋書食貨志
19. 隋書地理志
20. 吳志
21. 梁書
22. 陳書
23. 文獻通考
24. 續文獻通考
25. 史記汲黯傳
26. 汲黯傳注
27. 史記義縱傳
28. 册府元龜
29. 魏書食貨志
30. 孔安國傳
31. 越絕書
32. 吳興掌故
33. 太平寰宇記
34. 三國志
35. 資治通鑑
36. 洪遵泉志
37. 晏殊類要
38. 吳越備史
39. 十國紀年
40. 建炎以來朝野雜志
41. 嘉靖仁和縣志
42. 大學衍義補
43. 王禕泉貨議
44. 法傳録
45. 泳化類編
46. 玉海
47. 天禄識餘
48. 王鞏隨手雜録
49. 涑水記聞
50. 鷄肋集
51. 陸詵傳
52. 南齊書劉悛傳
53. 西京雜記
54. 唐書地理志
55. 唐書食貨志
56. 舊唐書食貨志
57. 宋史地理志
58. 宋史食貨志
59. 宋史太祖本紀
60. 宋史神宗本紀
61. 宋史哲宗本紀
62. 宋史徽宗本紀
63. 宋史高宗本紀
64. 金史
65. 金史毛碩傳
66. 金史食貨志
67. 金史海陵本紀
68. 元史
69. 元史世祖本紀
70. 元史順帝本紀
71. 後漢書
72. 明史
73. 欽定明鑑
74. 明會典
75. 大清會典
76. 漢義通解
77. [illegible]
78. [illegible]

[illegible]

79. [illegible]
80. 通鑑綱目
81. [illegible]
82. 宋志
83. 户部則例
84. 歷代錢法
85. 新定續志
86. 元豐九域志
87. 漢書食貨志注
88. 後漢書董卓傳